

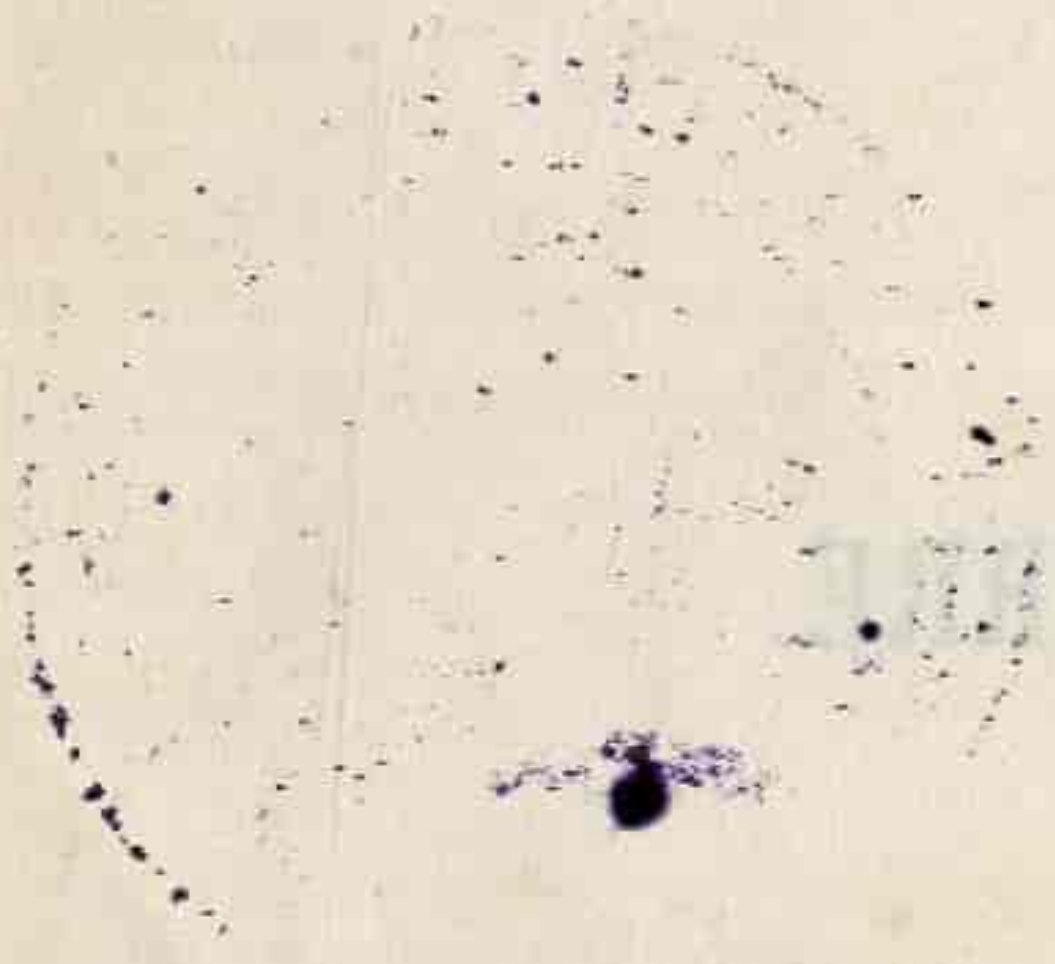
LORD CASTLEREAGH

ET LA

POLITIQUE EXTÉRIEURE DE L'ANGLETERRE

LORD CASTLEBROUGH

POLITIQUE EXTERIEURE DE L'AMERIQUE



№ 3
784

УНИВ БИБЛИОТЕКА
Р. И. Бр. 12894

LORD CASTLEREAGH

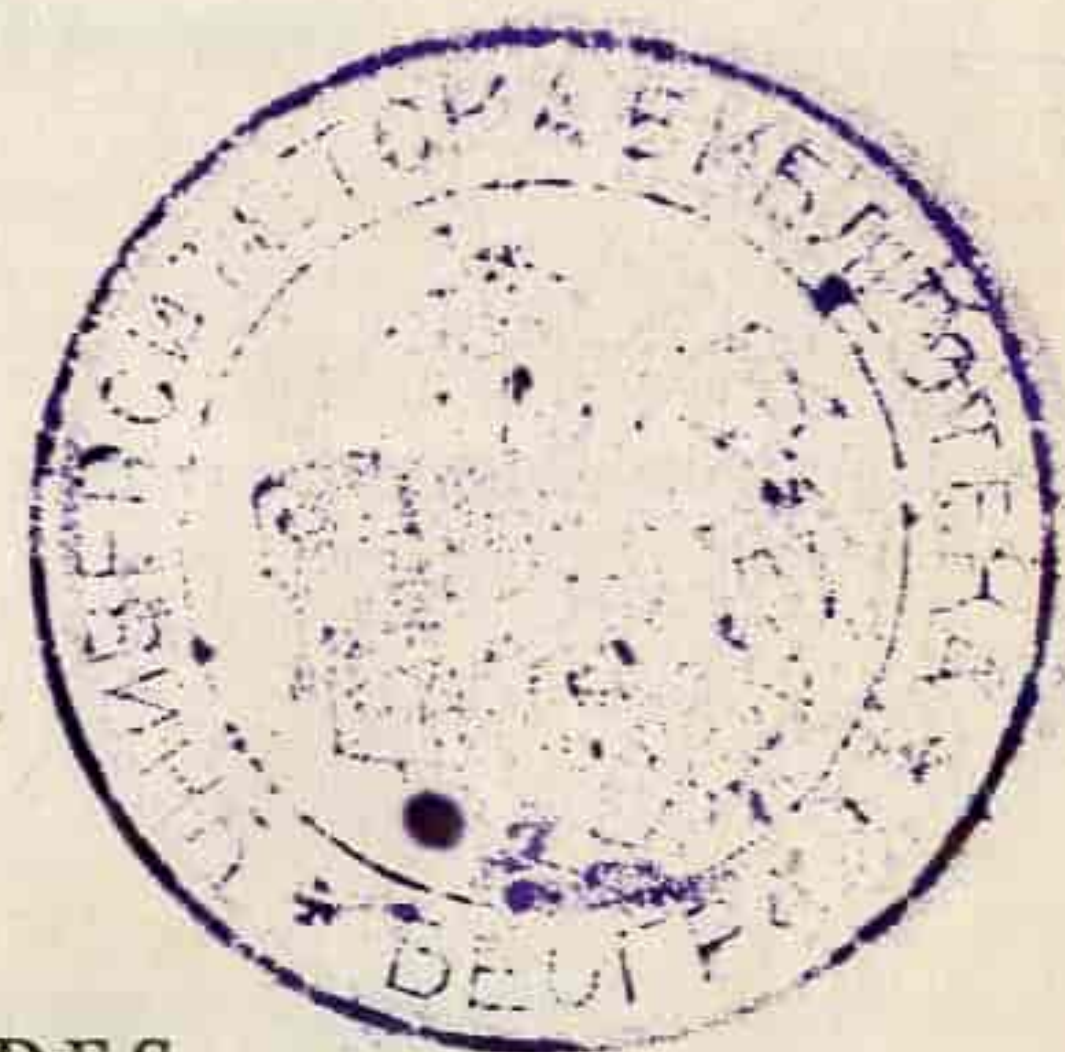
ET LA

POLITIQUE EXTÉRIEURE DE L'ANGLETERRE

DE 1812 A 1822

PAR

M. LOUIS DE VIEL-CASTEL



EXTRAIT DE LA REVUE DES DEUX MONDES
LIVRAISONS DES 15 MAI, 1^{er}, 15 JUIN ET 1^{er} JUILLET 1854

PARIS

IMPRIMERIE DE J. CLAYE

7, RUE SAINT-BENOÎT

—
1854

ANNUAIRE

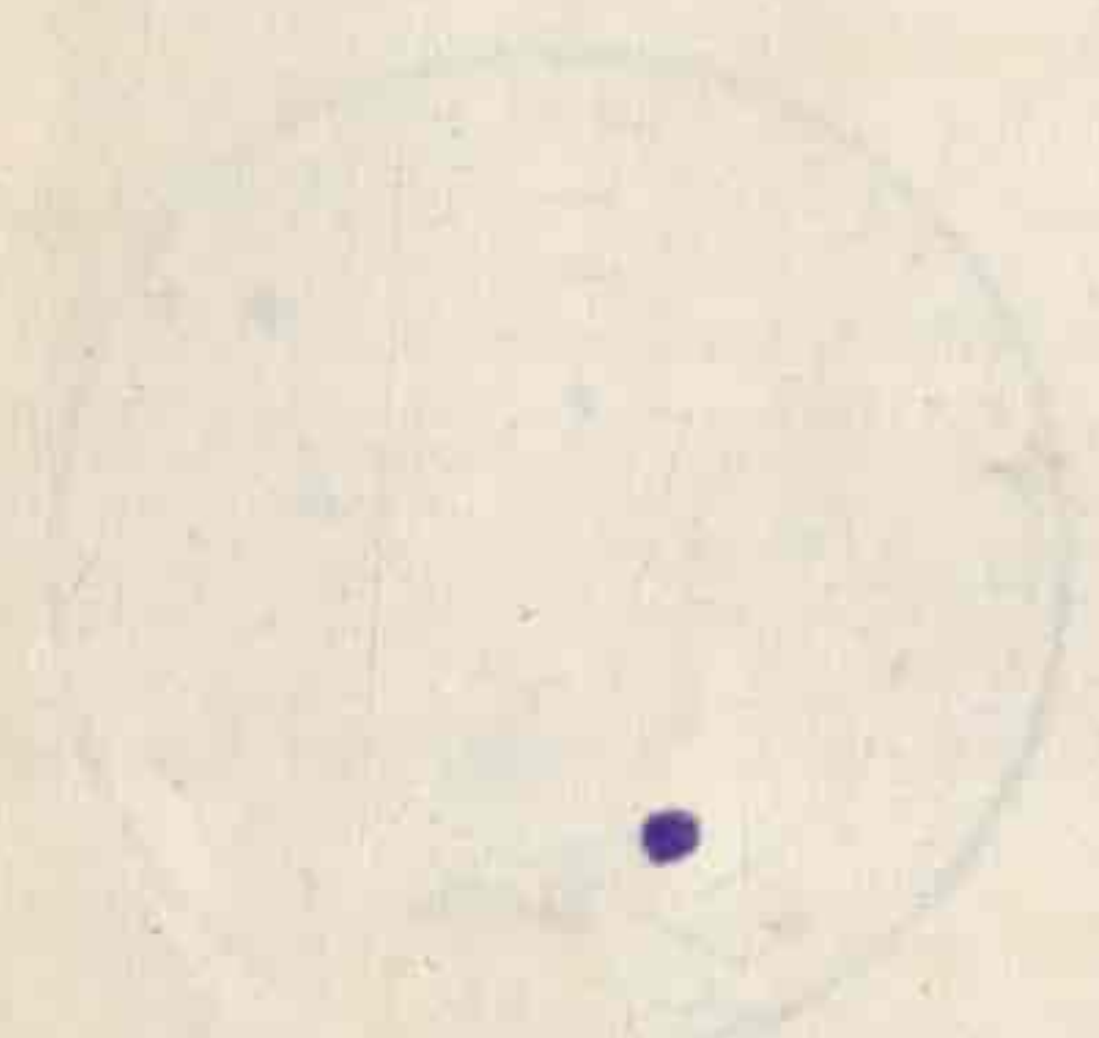
LORD CASTLEBRIDGE

1833

POLITIQUE EXTÉRIEURE DE L'ANGLETERRE

DE 1812 A 1833

M. FORTES DE TREVES-CASTELL



EXTRAIT DE LA REVUE DES DEUX MONDES
TOME III, 1833

PARIS

IMPRIMERIE DE J. CLAYE

7, rue Saint-André

1834

LORD CASTLEREAGH

ET LA

POLITIQUE EXTÉRIEURE DE L'ANGLETERRE DE 1812 A 1822.

I.

LA COALITION EUROPÉENNE DE 1813 ET 1814.

Correspondence, Despatches and other Papers of viscount Castlereagh, second marquess of Londonderry, etc. London 1853, John Murray.

Parmi les hommes d'état qui ont figuré au premier rang depuis le commencement de ce siècle, il n'en est peut-être pas un autre dont la réputation soit encore aussi peu établie et qui ait vu ses titres de gloire aussi contestés que lord Castlereagh. On peut dire que si son nom, associé aux grands événements qui ont renouvelé la face de l'Europe, a fait beaucoup de bruit, la légitimité de son illustration est restée jusqu'à présent problématique pour la plupart des esprits. Bien des causes ont contribué à prolonger les doutes sur ce point. Le ministère dans lequel il a tenu une des premières places, peut-être la première, bien qu'il n'en fût pas le chef nominal, ce ministère qui, après tant de fortunes diverses, vit l'Angleterre arriver au plus haut degré de gloire militaire et de puissance extérieure qu'elle ait jamais atteint, ne fut pas, à beaucoup près, aussi heureux dans sa politique intérieure. Favorisé par les dangers du dehors qui ralliaient autour de lui la masse de la nation, il put, il est vrai, se maintenir vingt ans au pouvoir; il put, en s'appuyant sur la terreur et l'indignation légitime qu'avaient provoquées les excès de la révo-

lution française, arrêter les progrès de l'esprit d'innovation, et même reprendre une partie du terrain qu'avaient déjà conquis les amis des réformes les plus impérieusement réclamées par la justice et la raison; mais en s'abandonnant à cette réaction au lieu de la diriger, en l'exagérant au lieu de la contenir et de la régler, en la poursuivant aveuglément lorsque des circonstances nouvelles ne permettaient plus d'y persévérer sans péril, ce ministère prépara le discrédit et la ruine du grand parti dont il était le représentant. Le torysme devait en quelque sorte périr avec lui. Depuis la retraite de lord Liverpool, il y a eu sans doute des cabinets conservateurs, il n'y a plus eu de cabinets tories. Le duc de Wellington et sir Robert Peel, dans la résistance qu'ils ont encore opposée aux entreprises du parti réformateur, n'ont lutté, si l'on peut ainsi parler, qu'à force de concessions. L'impossibilité de maintenir l'ancien édifice des institutions britanniques sans y apporter des altérations essentielles n'était presque plus contestée. Il ne s'agissait plus que de fixer un peu plus ou un peu moins loin la limite des modifications qu'elles devaient nécessairement subir, et ceux mêmes qui pensent qu'on n'y a pas toujours procédé avec assez de circonspection pourraient difficilement nier que le dernier ministère tory, en persistant trop longtemps, trop complètement dans un système déjà frappé d'impopularité, en recourant parfois, pour le soutenir, à des moyens faits pour discréditer l'autorité, avait rendu ce résultat presque inévitable et brisé d'avance les armes défensives entre les mains de ses successeurs.

Ce qui explique de telles fautes et ce qui fait mieux comprendre encore la défaveur attachée à la mémoire de ce cabinet, c'est la médiocrité de la plupart de ses membres. Au milieu des grands hommes d'état et des brillans orateurs qui les avaient précédés et qui se sont assis après eux sur les bancs de la trésorerie, ils ne se font guère remarquer que par une ténacité qui, à un moment donné, dans des circonstances particulières, a pu être une force, mais qui ne pouvait leur tenir lieu des lumières, des talens, des vues élevées et généreuses dont ils étaient absolument dépourvus. L'éloquence même, qui, depuis près d'un siècle, jetait tant d'éclat sur les combats de la tribune, leur manquait complètement, et l'on ne saurait méconnaître que dans un gouvernement parlementaire, si l'éloquence ne suffit pas pour faire un ministre accompli, elle est une des conditions nécessaires de toute grande position politique.

Lord Castlereagh était certainement fort supérieur à ses collègues. Son esprit avait plus de largeur, et, dans une des principales questions du temps, — celle de l'émancipation des catholiques, — il fit constamment preuve de dispositions libérales qui le mettaient en opposition avec la plupart et les plus considérables d'entre eux. Bien

que plus qu'aucun autre il fût privé du talent de la parole et que son éloquence fût parfois même empreinte d'une ridicule bizarrerie, son grand air, sa bonne grâce, son habileté à manier les esprits et sans doute aussi les immenses avantages que l'Angleterre recueillit, sous son administration, de la direction vigoureuse imprimée à la politique extérieure, lui avaient donné dans la chambre des communes un ascendant, une autorité qui ont été rarement égalés. Il est probable néanmoins que, s'il eût vécu quelques années de plus, cette haute position ne se serait pas maintenue intacte. L'expérience a assez prouvé que le souvenir des plus grands services ne suffit pas pour protéger un gouvernement engagé dans des voies qui ne sont pas ou qui ne sont plus celles de l'opinion publique, et telle était incontestablement, au moment de sa mort, la situation du ministère tory. Lord Castlereagh s'était trop complètement associé aux actes et aux principes de ce ministère, même dans ce qu'ils avaient de moins facile à justifier, il y avait concouru avec trop peu de scrupule, pour qu'il lui fût possible de se dégager de cette solidarité que d'ailleurs il ne pensait nullement à décliner. Enfin, ce qui avait longtemps fait sa force, ce qui, aux yeux de la postérité éclairée, constituera son véritable titre de gloire, les actes diplomatiques auxquels il avait attaché son nom commençaient, par un revirement singulier, à devenir pour lui une cause de faiblesse et d'embarras; on trouvait qu'à force de vivre sur le continent au milieu des rois absolus et de leurs ministres, il avait fini par perdre le sentiment de la politique purement anglaise, de cette politique habile, circonspecte et énergique tout à la fois, égoïste si l'on veut, qui, tenant compte de la position géographiquement isolée de la Grande-Bretagne, avait pour principe de n'intervenir que là où les intérêts du pays étaient directement ou indirectement engagés d'une manière sérieuse, et de ne pas se préoccuper des périls, des compromissions qui ne regardaient que les autres états. On l'accusait d'avoir contracté, dans ce commerce habituel avec des souverains et des hommes d'état pour la plupart assez hostiles à la liberté, des penchans peu compatibles avec les devoirs et les convenances imposés à un ministre anglais, même à un ministre tory.

Ces accusations, ces imputations, je ne prétends pas les apprécier ici : il me suffit de constater que, du vivant même de lord Castlereagh, une opinion puissante ne les lui épargnait pas, et que depuis cette opinion a paru prévaloir en Angleterre. Si je ne me trompe, l'examen raisonné des actes de sa politique, tels qu'ils ressortent de sa correspondance récemment publiée (1), doit disposer les esprits à le

(1) La publication de cette correspondance vient d'être terminée en Angleterre. Les

juger avec plus d'indulgence, à lui tenir compte de l'entraînement des circonstances souvent impérieuses dans lesquelles il se trouvait placé, et à reconnaître qu'en bien des conjonctures il a montré autant de modération et de sagacité que d'habileté et de vigueur. Il est bien entendu que je parle uniquement de ses actes diplomatiques, dont l'exposé, seul objet de ce travail, nous permettra d'étudier la politique extérieure de la Grande-Bretagne dans une des périodes les plus curieuses de son histoire.

I.

Au commencement de 1813, le cabinet tory, formé, après la mort de Fox et la retraite des whigs, des débris du ministère de Pitt, comptait déjà près de six années d'existence. Successivement présidé par le duc de Portland, par M. Perceval et par lord Liverpool, il avait vu s'opérer dans son sein des mutations assez nombreuses, dont

derniers volumes, les seuls qui doivent nous occuper en ce moment, contiennent de nombreux documens relatifs aux dix années pendant lesquelles lord Castlereagh a exercé les fonctions de principal secrétaire d'état pour les affaires étrangères, de 1812 à 1822. L'éditeur, qui n'est autre que le marquis de Londonderry, frère et héritier de l'illustre homme d'état, nous apprend, pour expliquer ce qu'il y a d'incomplet dans cette publication, que les papiers dont elle se compose, retenus longtemps sous les scellés, lui ont été remis dans un état de désordre et de mutilation auquel il ne lui a pas été possible de remédier. Il ne paraît pas d'ailleurs que lord Castlereagh eût conservé entre ses mains la suite complète et régulière des copies de sa correspondance officielle, dont les originaux étaient nécessairement déposés dans les archives de son ministère; à quelques exceptions près, le recueil qu'on vient de mettre au jour consiste en lettres particulières et confidentielles échangées par lui avec les principaux agens de la diplomatie britannique, quelquefois aussi avec des princes et des ministres étrangers. On y trouve par conséquent (et c'est là ce qui en fait la grande valeur) les intentions, les vues du cabinet anglais, ses appréciations sur les hommes et sur les choses, exprimées avec beaucoup plus de franchise et de netteté qu'elles ne peuvent l'être dans les dépêches proprement dites; mais on ne doit pas s'attendre à ce qu'un pareil recueil contienné sur toutes les questions les éclaircissemens, les développemens nécessaires pour les faire bien comprendre de qui n'aurait pas d'avance une connaissance assez étendue de l'histoire politique de cette époque. Lord Castlereagh et ses correspondans, s'entretenant ensemble, en termes familiers et souvent au milieu du tumulte de la guerre, de faits, de différends, de prétentions qui leur étaient parfaitement connus et qui occupaient toute leur pensée, ne sauraient être toujours intelligibles pour des lecteurs auxquels ils ne prévoyaient sans doute pas que leurs confidences dussent jamais parvenir. L'éditeur de cette correspondance a lui-même, il est vrai, joué un rôle important dans la plupart des négociations dont le livre par lui publié nous présente l'histoire, et il aurait pu remplir plus d'une regrettable lacune. Malheureusement il ne paraît pas avoir pensé que ce soin fût une partie essentielle de la tâche qu'il avait entreprise, et j'ajouterai qu'à d'autres égards encore il y a porté une négligence difficile à excuser. Malgré ces imperfections, il est juste de reconnaître que le marquis de Londonderry, en livrant au public ce volumineux recueil, a tout à la fois jeté beaucoup de jour sur une des époques les plus intéressantes de l'histoire de l'Angleterre et de l'Europe, et rendu un important service à la mémoire de son frère.

l'effet avait été de le rendre enfin complètement homogène sans augmenter, à beaucoup près, sa force morale. Lord Castlereagh, qui, dans les premiers temps, y avait dirigé avec assez peu de succès l'administration de la guerre, qui ensuite avait dû se retirer par suite d'une querelle avec un de ses collègues, venait d'y rentrer comme principal secrétaire d'état pour les affaires étrangères.

La guerre contre la France, commencée vingt ans auparavant, en 1793, suspendue un moment en 1802 par la paix d'Amiens, reprise en 1803 avec un redoublement de passion, se poursuivait au moyen d'efforts et de sacrifices inouïs. Sur mer, le succès de l'Angleterre avait été complet : la marine française, presque détruite à Aboukir, à Trafalgar et dans vingt autres combats, ne pouvait plus sur aucun point tenir tête aux forces britanniques, et toutes nos colonies, toutes celles des états soumis à notre domination étaient successivement tombées au pouvoir de l'ennemi. Longtemps, il est vrai, ces résultats, quelque grands qu'ils fussent, s'étaient effacés devant l'éclat incomparable des victoires que Napoléon remportait sur le continent et de ses prodigieuses conquêtes. Vainement le cabinet de Londres, par ses négociations et par ses subsides, était parvenu à organiser contre lui les plus formidables coalitions : les journées d'Austerlitz, d'Iéna, de Friedland, de Wagram, avaient mis l'Europe aux pieds de l'empereur ou dans son alliance. Un moment, l'Angleterre exclue, repoussée de tout le littoral européen, s'était vue réduite à n'avoir d'autres alliés que les rois des Deux-Siciles et de Sardaigne, dépouillés eux-mêmes de leurs possessions continentales et réfugiés dans leurs états insulaires, où elle parvenait à peine à les maintenir. Bientôt, il est vrai, les fautes de Napoléon, les aveugles et coupables excès de son ambition, avaient changé cet état de choses et donné à l'Angleterre d'utiles auxiliaires : les Espagnols et les Portugais, dont il avait voulu violer la nationalité, abandonnés à eux-mêmes par leurs faibles princes, s'étaient insurgés : l'Angleterre s'était empressée d'accourir à leur aide. Sur le champ de bataille qu'on lui avait ainsi fourni, ses soldats, conduits par un habile capitaine et secondés par des populations enthousiastes, avaient obtenu des succès inattendus ; pour la première fois, les armées françaises avaient éprouvé une résistance dont, malgré leur nombre, malgré leurs efforts redoublés, elles ne pouvaient triompher, et l'Europe, naguère consternée et découragée, avait commencé à soupçonner que l'ascendant de Napoléon n'était pas absolument irrésistible.

Dans la voie funeste où il était engagé, il n'est guère possible de revenir sur ses pas ou même de s'arrêter ; les témérités appellent les témérités. L'empereur des Français, qui semblait devoir puiser une utile leçon dans les tristes conséquences de l'invasion de l'Espagne et

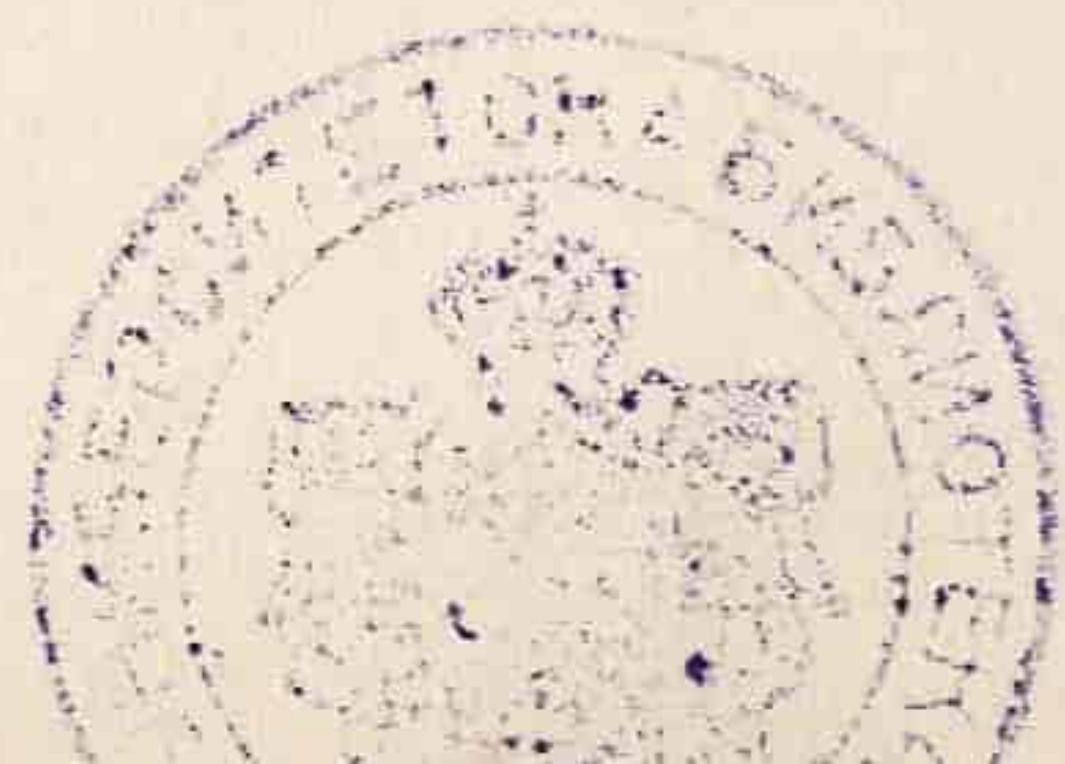
dans les inextricables embarras où elle l'avait plongé, n'y vit au contraire qu'un motif de chercher à effacer par de nouveaux triomphes les premiers revers qui eussent compromis l'éclat de ses armes. La Russie, bien que son alliée, subissait moins docilement que les puissances allemandes les lois de son omnipotence; pour la contraindre à plier sous le joug commun, il lança sur son territoire une immense armée où figuraient, à côté des troupes françaises, les contingens de presque tous les états européens, de l'Autriche, de la Prusse elle-même, réduites, dans leur profond découragement, à briguer la faveur de concourir au succès d'une entreprise qui, si elle eût réussi, aurait définitivement rivé leurs fers.

Les derniers mois de l'année 1812 virent la fin désastreuse de cette expédition. La plus puissante armée qui ait peut-être existé, cette armée, à laquelle il semblait qu'aucune force humaine ne pourrait opposer une résistance efficace, expira dans les horreurs du froid et de la faim, et l'Europe entrevit enfin la possibilité d'une lutte dernière. Une puissante coalition se forma encore une fois contre son dominateur. A l'Angleterre, à la Russie, à l'Espagne, au Portugal, déjà unis par des traités d'alliance, venait de se joindre la Suède. Elle était pourtant gouvernée par un Français, par Bernadotte, qui avait conquis sa renommée et sa fortune au service de la république et de l'empire, et que, par un singulier concours de circonstances, le peuple suédois s'était vu amené à choisir pour héritier de la couronne; mais le nouveau prince royal, de tout temps hostile à Napoléon, n'avait pas tardé à penser que les intérêts du peuple dont il était l'élu ne pouvaient s'accorder avec les exigences hautaines et souvent injurieuses de l'alliance française. Séduit par les caresses et les flatteries de l'empereur Alexandre, il lui avait promis son concours dans un moment où tout le continent s'armait contre lui, et à ce prix la Russie et l'Angleterre s'étaient engagées à l'aider à conquérir la Norvège sur le Danemark, ce fidèle allié de l'empire français.

A mesure que l'armée russe, poursuivant les débris de l'armée française, s'avancait sur le sol de l'Allemagne, elle y trouvait d'autres auxiliaires. Les populations, depuis longtemps fatiguées et humiliées du joug pesant que leur imposait le système de la confédération du Rhin, appelées tout à la fois par les sociétés secrètes à l'indépendance nationale et à la liberté politique, s'insurgeaient de toutes parts. Les gouvernemens, rendus plus circonspects par le mauvais succès et les désastreuses conséquences de tant d'autres tentatives d'affranchissement, hésitaient davantage. Le cabinet de Berlin, loin de seconder les premières démonstrations patriotiques de son armée et de son peuple, s'empressa d'envoyer à Paris un personnage considérable pour les désavouer et pour protester de sa fidélité à

ses engagements; mais cette mission était à peine accomplie, que déjà le roi Frédéric-Guillaume, cédant à l'entraînement universel, joignit ses forces à celles d'Alexandre et conclut avec lui un traité fondé sur la double base de la libération de l'Allemagne et la reconstruction de la monarchie prussienne dans les proportions qu'elle avait eues avant la bataille d'Iéna. L'Autriche mit plus de temps à se décider : l'esprit public, bien que très hostile aussi à la France, y était moins violemment passionné; il n'exerçait pas une action aussi puissante sur le gouvernement, et le gouvernement lui-même se trouvait uni à l'empereur des Français par des liens bien autrement étroits, qui ne pouvaient être aussi brusquement dénoués. Le caractère du ministre dirigeant, le comte, depuis prince de Metternich, le disposait d'ailleurs à plus de ménagemens. Peu susceptible de haine et peu enclin aux résolutions téméraires, il eût préféré toute combinaison qui, sans exposer l'Autriche et l'Europe aux chances d'une guerre à mort contre Napoléon, eût fait rentrer la puissance française dans des limites conciliables avec le repos et l'indépendance des autres états. C'est dans ce sens que se dirigea d'abord la politique du cabinet de Vienne. Déjà il avait fait prendre une attitude de neutralité au contingent autrichien mis l'année précédente à la disposition de Napoléon : il pressait avec aussi peu de bruit et d'éclat que possible les armemens nécessaires pour se mettre en mesure d'intervenir efficacement dans la lutte; mais tout en offrant ses bons offices à la France pour le rétablissement de la paix, tout en couvrant de ce prétexte spécieux les négociations qu'il ouvrait dès lors avec la Russie et l'Angleterre, il ne cessait de répéter qu'il entendait persister dans une alliance dont la base était la garantie réciproque de l'intégralité des empires de France et d'Autriche.

Ces hésitations, ces tâtonnemens, se prolongèrent jusqu'au moment où Napoléon, reprenant l'offensive à la tête d'une armée de conscrits qu'il avait levée et organisée en trois mois, avec cette activité incomparable qui était peut-être une de ses plus merveilleuses facultés, vint arrêter en Saxe la marche des Russes et des Prussiens, et, par deux éclatantes victoires, les repousser jusqu'en Silésie. Par ce retour de fortune, le héros semblait avoir repris son ascendant. L'Autriche comprit qu'il était temps de s'interposer plus directement. Renonçant à des tergiversations qui commençaient à inquiéter les puissances coalisées, elle proposa l'ouverture d'un congrès où les parties belligérantes essaieraient, sous sa médiation, de se mettre d'accord sur les conditions de la paix, et un armistice dont la durée limitée fixerait celle de la négociation. La proposition fut acceptée; il eût été difficile de la repousser sans déclarer qu'on ne voulait pas la paix, et d'ailleurs, dans la supposition même de



la continuation de la guerre, on avait besoin de part et d'autre d'une suspension d'armes pour se procurer les moyens de la poursuivre avec plus d'énergie.

On sait quelle fut l'issue du congrès de Prague. A vrai dire, le jour où il s'ouvrit, aucune des puissances n'en attendait, on pourrait dire ne désirait en voir sortir un résultat pacifique. L'Autriche seule peut-être en eût été vraiment satisfaite, mais une conférence que M. de Metternich avait eue quelques jours auparavant avec l'empereur des Français n'avait pu lui laisser aucune illusion sur la possibilité de l'amener autrement que par la force aux concessions que le cabinet de Vienne considérait comme pouvant seules devenir les bases d'une pacification sérieuse. Napoléon offrait, pour s'assurer l'alliance de l'Autriche, de lui rendre les provinces illyriennes; il ajoutait que ce n'était pas son dernier mot, et quelques paroles qui lui échappèrent plus tard pourraient faire croire en effet qu'à toute extrémité il eût consenti à abandonner le duché de Varsovie. On ne peut guère douter non plus qu'il n'eût déjà pris son parti de renoncer à l'Espagne, où coulait inutilement depuis cinq ans le plus pur sang de la France, et dont nos armées, vaincues par lord Wellington, évacuaient en ce moment le territoire; mais ces concessions, qui, en lui laissant encore une immense puissance matérielle, l'eussent placé dans une position si humiliante et lui eussent enlevé toute force morale, étaient loin de satisfaire le gouvernement autrichien. Il voulait de plus la dissolution de la confédération du Rhin, l'abandon de l'Italie presque entière, et, pour le cas encore douteux où l'Angleterre se déciderait à faire la paix, l'abandon de la Hollande. Napoléon se révoltait à l'idée de faire de tels sacrifices alors qu'il venait de remporter deux victoires. Quoique l'empire français, dans les limites où on lui demandait de le restreindre, eût encore été bien grand, bien puissant, autant et peut-être plus que ne le demandaient les intérêts véritables de la France, Napoléon sentait bien que souscrire à de tels arrangemens, c'eût été pour lui personnellement signer sa propre déchéance. Ce n'est pas impunément qu'on essaie la conquête du monde, on y périt lorsqu'on n'y réussit pas, et de nos jours un tel succès est impossible pour bien des motifs. Il était dans cette position terrible où la cause, les intérêts d'un prince cessent d'être identiques à ceux de son peuple, où le bien et le salut de l'un exigent ce que l'honneur de l'autre ne comporte pas. Dans une telle position, un prince dont la dynastie est affermie sur le trône peut tout concilier en abdiquant; c'est ce que fit Charles-Quint lorsque la fortune contraire eut renversé ses projets de domination universelle; c'est ce qu'a fait tout récemment, si l'on peut comparer des personnes et des choses si inégales, le téméraire et infortuné Charles-

Albert; mais Napoléon, monarque nouveau, n'avait pas cette ressource : abdiquer en faveur d'un enfant de deux ans, c'était vouer la France à l'anarchie, et sa dynastie à une ruine certaine. Il était donc condamné à persister dans une lutte contre des forces trop supérieures pour qu'il pût à la longue espérer la victoire, mais hors de laquelle il n'y avait pour lui aucune chance d'honneur ni même de salut : rigoureux châtement des fautes irréparables auxquelles l'avait entraîné l'aveuglement de la prospérité!

Ces conditions que l'Autriche mettait en avant et qu'il repoussait, il est plus que probable qu'elles auraient médiocrement satisfait la Russie et la Prusse, bien que la crainte d'un retour de fortune les eût sans doute décidées à y souscrire. Les deux cabinets, certains d'avance de voir la cour de Vienne se déclarer en leur faveur si les hostilités recommençaient, ne pouvaient beaucoup redouter le renouvellement d'une guerre où la proportion des forces respectives devait se trouver tellement changée. Quant à l'Angleterre, ses dispositions étaient moins conciliantes encore. Le sentiment national, porté au plus haut degré d'exaspération et d'orgueil par la longueur et l'acharnement du duel engagé depuis vingt ans contre la France, par l'énormité des sacrifices qu'il avait coûtés, par les victoires de lord Wellington, et surtout par les événemens inattendus qui étaient venus, depuis quelques mois, ébranler si violemment l'édifice de la puissance napoléonienne, en était déjà arrivé au point de regarder comme un dénoûment peu satisfaisant ce que naguère on n'eût pas même osé espérer. Le ministère eût craint de blesser ouvertement des tendances qui d'ailleurs étaient en réalité les siennes; il n'osait pourtant pas non plus proclamer hautement la volonté de ne pas faire la paix, sachant bien que si, après un tel refus, les choses avaient mal tourné, l'opinion lui en aurait demandé compte; mais s'il paraissait se prêter jusqu'à un certain point aux démarches de l'Autriche, c'était avec le désir peu déguisé qu'elles n'eussent aucun résultat. Cela ressort clairement des instructions données le 6 juillet 1813 par lord Castlereagh à lord Cathcart, qui, accrédité en qualité d'ambassadeur auprès de l'empereur Alexandre, l'avait suivi en Allemagne, et devait, s'il y avait lieu, intervenir dans les négociations. Elles portaient qu'il ne fallait pas se refuser absolument à traiter de la paix, si les puissances continentales s'y déterminaient, que dans ce cas on devait leur représenter fortement la nécessité d'insister pour obtenir toutes les conditions réclamées par les grands intérêts de l'Europe; mais s'il était impossible de leur inspirer toute l'énergie désirable, l'Angleterre ne devait pas se séparer d'elles, pourvu qu'on lui donnât satisfaction sur certains points dont il lui était impossible de se départir. « Le danger de traiter avec la France est grand, disait le

ministre, mais celui de perdre nos alliés continentaux et la confiance de notre propre nation est plus grand encore. Nous devons garder scrupuleusement la foi jurée à l'Espagne, au Portugal, à la Sicile et à la Suède. Nous devons conserver nos conquêtes les plus importantes en nous servant des autres pour améliorer un arrangement général...., et, relativement au continent, notre rôle est de soutenir et d'animer les puissances dont les efforts peuvent seuls nous donner la possibilité d'atteindre ce grand résultat en évitant de compromettre par des exigences et des aspirations exagérées nos chances futures d'alliances et de résistance. »

Une des grandes préoccupations du cabinet de Londres, c'était de bien faire comprendre à ses alliés qu'il ne consentirait jamais à faire entrer dans les négociations le règlement des questions de droit maritime, sur lesquelles il était résolu à ne rien céder, parce qu'il a toujours considéré le maintien de ses principes en cette matière comme essentiel à sa supériorité navale, mais sur lesquelles il savait bien que si le débat venait à s'engager, la France aurait pour elle l'assentiment et les vœux de tout le continent, parce que la cause qu'elle défendait était celle des marines faibles contre les dominateurs des mers. Voici ce que lord Castlereagh écrivait à ce sujet, le 14 juillet, à lord Cathcart : « Je ne puis me dispenser de vous rappeler combien il importe d'éveiller l'attention de l'empereur Alexandre sur la nécessité qu'il y a, tant dans son intérêt que dans le nôtre, d'exclure péremptoirement des négociations générales toute question maritime. S'il ne le fait pas, il s'exposera à susciter une mésintelligence entre les puissances dont l'union fait la sûreté de l'Europe. La Grande-Bretagne peut être forcée à se retirer du congrès, mais non pas à renoncer à ses droits maritimes. » Lord Castlereagh expliquait ensuite que son gouvernement n'accepterait aucune espèce d'intervention, dans la querelle où il était alors engagé avec les États-Unis, pour ces questions si délicates des privilèges du pavillon neutre et du droit de visite et de recherche, qu'aujourd'hui encore on n'a pu parvenir à résoudre en principe. « Pour peu, disait-il, que l'empereur connaisse l'Angleterre, il doit être convaincu qu'aucun ministère n'oserait abandonner la faculté de rechercher à bord d'un bâtiment neutre soit la propriété de l'ennemi, soit la personne d'un sujet anglais. La seule chose qu'il y ait lieu d'examiner, c'est si l'usage de cette dernière faculté peut être réglé.... de manière à en prévenir autant que possible les abus. On est ici parfaitement disposé à aborder loyalement cette question; mais le seul fait qu'un arrangement serait conclu par l'intermédiaire d'une tierce puissance suffirait probablement pour le faire repousser par le sentiment national. »

Toute la correspondance de lord Castlereagh avec lord Cathcart

est remplie de ces restrictions, de ces témoignages de défiance. Il paraît que lord Castlereagh n'était pas bien informé des intentions de l'Autriche, des bases sur lesquelles elle comptait établir sa médiation, et qu'il comptait peu sur l'énergie de M. de Metternich. Il ne croyait pas d'ailleurs que les choses fussent mûres pour une pacification véritable. Indiquant, dans une lettre du 7 août, les cessions, les garanties que, suivant lui, il était absolument nécessaire d'imposer à Napoléon pour que la paix eût quelque solidité, il résumait ainsi sa pensée :

« J'ai grand'peine à me persuader que les conférences de Prague puissent, dans les circonstances actuelles, aboutir à un résultat pacifique, si les alliés restent fidèles à leur cause et à leurs engagements réciproques. Bonaparte a reçu une leçon sévère; mais tant qu'il lui restera des forces telles que celles qu'il a sous les armes, il n'accédera à aucun accommodement que même le comte de Metternich puisse avoir le front de souscrire comme pourvoyant sur des principes solides au repos de l'Europe... Les puissances commettraient une erreur bien fatale pour elles-mêmes, si elles pensaient un seul moment à chercher leur sûreté dans ce qu'on a appelé une paix continentale. Nous avons fait des merveilles dans la Péninsule, mais Dieu nous garde de l'épreuve d'un combat singulier de ce côté! Nous pouvons succomber sous les forces non divisées de la France, et si nous succombions, l'Allemagne et même la Russie auraient bientôt repris leurs fers... Nous tenons en ce moment le taureau entouré, serré de près entre nous tous. Si, par la faute de l'un de nous, il venait à s'échapper avant que nous l'eussions mis hors d'état de nuire, nous pourrions le payer cher, et nous le mériterions bien. »

Les inquiétudes que lord Castlereagh exprimait avec une vivacité si caractéristique furent bientôt dissipées. C'était le 7 août qu'il écrivait en ces termes à lord Cathcart; le 10, le congrès de Prague, ouvert six semaines auparavant, était déjà dissous. Il n'y avait pas eu une seule conférence; tout le temps s'était passé en débats préliminaires sur des questions de forme. Vainement le duc de Vicence, que Napoléon avait choisi pour un de ses plénipotentiaires, à cause de la confiance que sa droiture et la notoriété de ses sentimens pacifiques inspiraient aux cabinets du continent, s'était-il efforcé, avec une courageuse franchise, d'éclairer son maître sur les dangers auxquels il s'exposait en laissant s'écouler en contestations frivoles le terme assigné d'avance à la durée du congrès; soit que Napoléon se fît encore illusion sur les intentions de l'Autriche, soit, ce qui est plus vraisemblable, qu'il obéît aux considérations que j'indiquais tout à l'heure, il resta sourd à ces avertissemens.

Le jour même de la clôture du congrès, l'Autriche déclara la guerre à la France et joignit ses armes à celles de la grande alliance. A partir de ce moment, la coalition, unie par des traités multipliés dont les



subsides de l'Angleterre étaient en quelque sorte le ciment, ne devait plus se présenter à la France que comme une masse compacte dont elle eût vainement essayé de disjoindre les élémens. A Prague, Napoléon aurait eu encore la possibilité de traiter avec le continent à l'exclusion de l'Angleterre, si elle s'était montrée trop exigeante; plus tard, cette chance avait disparu.

La reprise des hostilités fut marquée par un éclatant succès de Napoléon. La bataille de Dresde, un de ses plus glorieux triomphes, put faire croire un instant que les temps d'Austerlitz et d'Iéna étaient revenus; un instant il put penser que les portes de Vienne et de Berlin allaient encore s'ouvrir devant lui, mais l'illusion fut courte. Bientôt des échecs graves, se succédant rapidement sur tous les points où sa présence ne commandait pas la victoire, le réduisirent à une défensive dont la prolongation, dans l'état des choses, ne pouvait que tourner contre lui. La fortune lui devenait contraire. Le plus puissant des états de la confédération du Rhin, la Bavière, qu'il avait tant agrandie, craignant de se compromettre par une trop longue fidélité à la cause du malheur, accéda à la coalition. Cette défection en annonçait d'autres et les rendait presque inévitables. Napoléon, menacé de perdre ses communications avec la France, se décida à abandonner la position centrale de Dresde, où jusqu'alors il avait tenu en échec ses ennemis, qui, malgré la supériorité toujours croissante de leurs forces, n'osaient encore, après la défaite qu'ils y avaient essuyée, venir l'attaquer de nouveau. Enhardis par sa retraite, il se mirent enfin en mouvement et l'atteignirent dans les plaines de Leipzig, où se livra, le 18 octobre, cette *bataille des nations*, la plus terrible sans aucun doute qu'aient vue les temps modernes. Vaincu, accablé par le nombre, obligé encore, quelques jours après sa défaite, de livrer à Hanau un nouveau combat à un corps austro-bavarois, composé de troupes fraîches, qui voulait lui fermer la route de France, il dut s'estimer heureux de pouvoir se frayer un passage et ramener de l'autre côté du Rhin les débris de son armée, en laissant dans les forteresses de l'Allemagne cent mille soldats perdus ainsi pour la défense de nos frontières.

La cause de l'indépendance de l'Europe et en particulier de l'Allemagne, ce but premier de la coalition, était décidément gagnée. Les gouvernemens continentaux, étonnés de leurs succès et n'en comprenant pas toute l'étendue, semblèrent d'abord disposés à en user avec modération et à ne pas pousser à bout leur formidable adversaire. On les vit s'arrêter pendant deux mois devant cette barrière du Rhin dont ils s'exagéraient la force, ils crurent même, dans leur haute fortune, devoir prendre l'initiative d'une nouvelle et plus sincère tentative de pacification. Les événemens de la guerre ayant fait

tomber entre leurs mains un diplomate français, M. de Saint-Aignan, accrédité auprès de la cour de Weimar, ils le firent amener à Francfort, où se trouvait alors le grand quartier-général des souverains, et le 9 novembre, avant de lui rendre la liberté, les ministres des cours alliées le chargèrent de porter à l'empereur Napoléon des propositions dont voici la substance : la France devait rentrer dans ses limites naturelles, le Rhin, les Alpes et les Pyrénées; l'Angleterre, alors en possession de toutes les colonies françaises, était disposée à faire de *grands sacrifices*, c'est-à-dire à en restituer une partie pour prix d'un arrangement qui aurait rendu le repos au monde. — Ces propositions furent énoncées et développées avec un ton de franchise et de bienveillance, avec des ménagemens de langage qui prouvaient un désir sincère de conciliation : ce n'était pas ainsi qu'on avait négocié à Prague et que l'on devait plus tard négocier à Châtillon. Les passions vindicatives qui animaient les cabinets comme les peuples semblaient s'être endormies pour un instant; on parlait de la France avec considération, avec respect, on protestait contre la pensée de vouloir l'humilier ou la faire déchoir de la position élevée à laquelle on lui reconnaissait des droits. Dans cette effusion de courtoisie, on alla jusqu'à charger M. de Saint-Aignan de transmettre des témoignages de haute estime et de confiance à son beau-frère, le duc de Vicence, qu'on supposait devoir être chargé de la négociation, et qu'en effet Napoléon appela quelques jours après au ministère des relations extérieures.

C'était M. de Metternich qui portait la parole au nom de l'alliance, et M. de Metternich, par tempérament comme par position, était sans doute le plus modéré des personnages influens de la coalition; mais la Russie était représentée dans cette conférence par M. de Nesselrode, chargé du portefeuille des affaires étrangères, qui se déclara autorisé à garantir aussi l'assentiment de la Prusse, et l'Angleterre elle-même, par lord Aberdeen, qui, fort jeune encore, commençait alors sa carrière comme ambassadeur auprès de la cour de Vienne. Tous donnèrent leur adhésion à la note que M. de Saint-Aignan rédigea sous leurs yeux comme le résumé des importantes communications dont on venait de le charger, et il est à remarquer que lord Aberdeen, en élevant contre un passage de cette note des objections de pure forme, sur lesquelles il n'insista même pas, constata d'autant mieux son approbation du sens général qu'elle exprimait.

Ce qu'on offrait donc de laisser à la France vaincue au-delà de ce qu'elle possédait avant la guerre de la révolution, c'était la Belgique, la rive gauche du Rhin et la Savoie, moyennant la cession d'une partie de ses colonies, qui se trouvaient toutes en ce moment au pouvoir des Anglais. Un tel résultat d'une guerre aussi longue,

aussi acharnée, eût été certes un exemple de modération unique dans l'histoire; mais cet exemple ne devait pas être donné. Avant que les propositions de Francfort pussent être connues à Londres, lord Castlereagh avait envoyé à lord Aberdeen des instructions conçues dans un tout autre esprit. En même temps qu'il lui recommandait, par une lettre signée du 13 novembre, de s'opposer à toute suspension d'hostilités pendant les négociations qui pourraient s'ouvrir, il lui expliquait ainsi les vues du gouvernement britannique sur les conditions auxquelles la paix pourrait être conclue :

« Vous ne serez pas surpris d'apprendre qu'après ce torrent de succès, la nation est disposée à voir avec défaveur tout arrangement qui ne réduirait pas strictement la France dans ses anciennes limites. En fait, la paix avec Bonaparte, quels qu'en soient les termes, ne sera jamais populaire, parce qu'on ne croira jamais qu'il puisse se soumettre à sa destinée; mais vous comprendrez que nous ne nous laissons pas détourner par de telles opinions de la voie que nous nous sommes tracée..... Nous ne sommes nullement disposés à en sortir pour intervenir dans le gouvernement intérieur de la France, quel que pût être notre désir de le voir dans des mains plus pacifiques; mais, d'un autre côté, ma conviction profonde est que nous ne devons pas encourager nos alliés à bâcler un arrangement imparfait. S'ils veulent absolument le faire, il faudra bien nous y résigner; seulement il faut, dans ce cas, qu'il soit bien évident que c'est leur œuvre et non la nôtre..... Je dois particulièrement vous recommander de fixer votre attention sur Anvers. La destruction de cet arsenal est essentielle à notre sûreté. Le laisser entre les mains de la France, c'est, ou peu s'en faut, nous imposer la nécessité d'un établissement de guerre perpétuel. Après tout ce que nous avons fait pour le continent, nos alliés nous doivent et ils se doivent à eux-mêmes d'éteindre *cette source* (1) féconde de périls pour eux comme pour nous. Nous ne voulons pas imposer à la France des conditions déshonorantes comme serait la limitation du nombre de ses vaisseaux, mais il ne faut pas la laisser en possession d'Anvers. C'est là un point que vous devez considérer comme essentiel par-dessus tous les autres en ce qui concerne les intérêts britanniques. »

Toute la politique de l'Angleterre est dans ce peu de lignes, écrites avec l'abandon d'une communication confidentielle : on n'ose pas encore penser à détrôner Napoléon, bien qu'on en ait le plus grand désir; on ne regardera comme une paix vraiment satisfaisante que celle qui enlèvera à la France toutes ses conquêtes; enfin on ne consentira à aucun prix à lui laisser Anvers, dont le port entre ses mains menacerait la suprématie maritime de l'Angleterre.

Il est aisé de concevoir l'impression que firent sur des esprits ainsi disposés les propositions de Francfort, qui précisément lais-

(1) Cette impropreté de métaphore est un trait caractéristique du style de lord Castlereagh.

saient à la France la Belgique tout entière. Le cabinet de Londres, redoutant l'effet que pourrait produire la publication de la note de M. de Saint-Aignan, crut devoir, pour couvrir sa responsabilité, faire remettre à ses alliés une sorte de protestation. Il ne lui fut pas difficile de les ramener à son point de vue. Comme ce n'était pas une modération véritable, mais un sentiment de prudence peut-être exagéré qui les avait portés à se montrer si concilians, ils revinrent à d'autres pensées dès qu'ils purent s'apercevoir que leurs succès étaient plus considérables encore et l'ennemi plus affaibli qu'ils ne l'avaient cru d'abord. La Hollande venait d'expulser les Français et de se donner un gouvernement indépendant sous l'autorité du prince d'Orange, héritier de ses anciens stathouders. A l'autre extrémité de la France, lord Wellington, après avoir consommé l'affranchissement de la Péninsule, pénétrait dans nos départemens du midi, ceux de tous où l'ancienne royauté avait conservé le plus de partisans et où l'on témoignait le plus de lassitude du gouvernement impérial. On savait que les restes de l'armée ramenée d'Allemagne par Napoléon, ravagés par le typhus, encombraient les hôpitaux de Mayence. Les nouvelles qu'on recevait de l'intérieur de la France donnaient lieu aux alliés d'espérer qu'ils n'y rencontreraient pas l'énergique résistance devant laquelle avait échoué en 1792 une coalition bien moins formidable d'ailleurs, et cette espérance dut singulièrement s'accroître quand on apprit que Napoléon s'était cru obligé de dissoudre le corps législatif, qui lui demandait la paix en termes impérieux. En présence d'un tel état de choses, les coalisés regrettèrent les offres qu'ils avaient faites au gouvernement français, et lorsque Napoléon, qui avait laissé passer quelques semaines sans les accepter formellement, fit témoigner à M. de Metternich le désir de la prompte ouverture des négociations, il ne reçut que des réponses évasives. On ne refusait pas de traiter, mais on se renfermait dans des termes généraux; on alléguait, pour gagner du temps, la nécessité de s'entendre avec le cabinet de Londres et la difficulté qu'apportaient à une prompté résolution les mouvemens continuels des souverains et de leurs ministres. Deux mois devaient s'écouler ainsi, et nous verrons où s'ouvrit le congrès qui avait dû se tenir à Mannheim.

Dans les derniers jours de décembre 1813 et au commencement de janvier 1814, les armées de la coalition avaient enfin passé le Rhin sans obstacle. La Suisse, dont il leur fallait traverser le territoire, avait d'abord proclamé l'intention de faire respecter sa neutralité, et l'empereur de Russie, cédant à des influences que j'expliquerai bientôt, ne voulait pas qu'on y portât atteinte; mais M. de Metternich, profitant avec une rare habileté des dissensions intérieures de la confédération helvétique, où le parti de l'ancien régime espérait voir sortir

du triomphe des alliés celui de sa propre cause, réussit à paralyser cette apparente opposition. A l'approche des forces autrichiennes, les troupes suisses qu'on avait mises sur pied se retirèrent, le pont de Bâle fut livré, et en quelques jours la France vit tous ses départemens de l'est inondés par l'invasion étrangère. Rien n'y était prêt pour la repousser. Napoléon était à Paris, où il dépensait les dernières ressources de son activité et de son génie pour tirer une nouvelle armée de la France épuisée; ses maréchaux, réduits au commandement de quelques poignées de soldats qu'on décorait encore du nom de corps d'armée, et hors d'état de risquer des engagements sérieux dans lesquels ils eussent été écrasés, pouvaient à peine, en se retirant devant les masses ennemies, ralentir un peu, par d'habiles manœuvres, la rapidité de leur marche.

A un excès de circonspection avait succédé parmi les coalisés une confiance exagérée aussi; ils se persuadaient presque que tous les obstacles étaient surmontés, et que la route de Paris leur était complètement ouverte : ils croyaient toucher au dénouement.

Dans ces circonstances, et avant même le passage du Rhin, le cabinet de Londres avait pensé que, les principaux souverains de l'Europe et leurs ministres se trouvant sur le théâtre des hostilités, il importait que l'Angleterre y fût aussi représentée, non plus par des agens secondaires, mais par son ministre des affaires étrangères, dépositaire responsable de la pensée du gouvernement, et, comme tel, en mesure de prendre les grandes résolutions que les conjonctures pourraient exiger. Lord Castlereagh reçut donc l'ordre de se rendre sur le continent, muni de pleins pouvoirs qui l'autorisaient à conclure toute espèce de traités et d'arrangemens avec les puissances alliées séparément ou conjointement, comme aussi avec toute autre puissance, et qui maintenaient sous sa direction tous les agens diplomatiques de l'Angleterre.

La nouvelle de sa prochaine arrivée causa une vive satisfaction à tous les membres de l'alliance, qui se trouvait alors dans une crise à laquelle il importait de mettre promptement un terme. Comme toutes les coalitions qui se croient près de triompher, elle commençait à se préoccuper un peu trop de l'usage qu'elle ferait d'une victoire non encore achevée, et les alliés entrevoyaient qu'ils auraient quelque peine à tomber d'accord sur le partage des dépouilles. La diversité des caractères et des opinions, non moins que celle des intérêts, faisait déjà éclater entre eux de graves dissentimens.

L'empereur Alexandre se présentait comme l'Agamemnon de la ligue européenne, et bien qu'il affectât de céder officiellement la première place à l'empereur d'Autriche, c'était vers lui que se tournaient tous les regards. Partout où pénétraient les armées victorieuses, on le

saluait comme l'arbitre universel. L'énergie du peuple russe, qui n'avait pas permis à son souverain de céder aux exigences de Napoléon, et un concours d'événemens inespérés l'avaient porté à cette haute position bien plus encore que ses qualités personnelles. Son caractère réunissait les plus étonnans contrastes. Une ambition vaste et profonde, tempérée par une sorte de timidité, une disposition très marquée au mysticisme religieux, un penchant naturel et développé par l'éducation pour ce qu'on commençait alors à appeler les idées libérales, des inclinations généreuses, l'amour de la gloire et de la popularité, beaucoup d'esprit et d'éloquence, un extérieur tout à la fois imposant et séduisant, des manières charmantes, les dehors de la franchise et de l'abandon, et pourtant la puissance de la dissimulation, une adresse singulière à ménager, à flatter les passions et les amours-propres, tels sont les traits contradictoires, au moins en apparence, de cette grande physionomie historique. Doué d'une imagination mobile et exaltée qui le poussait successivement vers des buts différens, Alexandre ne possédait pas la force d'âme qui eût pu le maintenir dans les voies d'une modération véritable. Alors même qu'il cédait aux entraînemens les plus extrêmes et qu'il tombait dans les contradictions les plus choquantes avec ses propres antécédens, avec les principes qu'il avait le plus hautement professés, il avait l'art de rassurer sa conscience en se persuadant qu'il obéissait à une inspiration d'en haut, qu'il accomplissait une mission religieuse, et qu'il servait les intérêts de la justice éternelle et de l'humanité plus encore que ceux de son trône ou de son peuple. Si naguère, après avoir été d'abord l'ennemi passionné de Napoléon, il s'était uni à lui par les liens d'une étroite alliance et même d'une amitié enthousiaste, s'ils avaient pour ainsi dire concerté ensemble le partage du monde, si pour son compte il s'était déjà approprié, en attendant mieux, la Finlande arrachée à la Suède, quelques districts polonais enlevés à l'Autriche et à la Prusse, et la Bessarabie conquise sur la Turquie, tous ces envahissemens, il le pensait, il le proclamait du moins, avaient eu pour objet de forcer l'Angleterre à rendre la paix à l'Europe en renonçant à l'insupportable tyrannie qu'elle exerçait sur les mers. Brouillé aujourd'hui avec son ancien complice, non pas, comme il affectait de le dire et comme il se le persuadait peut-être, parce que Napoléon avait trahi sa loyale confiance, mais parce que le pacte inique qui les unissait était de ceux qui ne peuvent se rompre sans faire place à la plus violente inimitié, ce n'était pas seulement pour venger la Russie et pour rétablir l'équilibre européen qu'il combattait. Son esprit, exalté par les prodigieux succès qu'il avait obtenus, se livrait aux rêves les plus illimités; il se croyait appelé à faire triompher partout les principes de justice et de liberté, à favoriser

en tout lieu l'établissement de constitutions libérales, à rendre aux peuples leurs droits méconnus ou violés. La pensée de réparer autant que possible la grande iniquité du partage de la Pologne le préoccupait particulièrement. Il est vrai qu'en rétablissant l'antique royaume des Jagellons, c'était sur sa propre tête qu'il comptait en placer la couronne, en sorte qu'il ne pensait à rien moins qu'à réunir aux immenses populations déjà soumises à son autorité les quatre millions de Polonais du duché de Varsovie.

On comprend facilement que de tels projets dussent inquiéter ses alliés, mais il était évident qu'on ne l'amènerait pas sans peine à y renoncer. Les faveurs dont la fortune venait de le combler lui avaient naturellement donné une confiance dans ses propres conceptions qu'on ne lui avait jamais connue jusqu'alors. Entouré de Polonais, d'Allemands, de Français expatriés, qui s'appliquaient à entretenir en lui des idées dont ils espéraient tirer parti dans l'intérêt de leurs opinions et de leurs vues particulières, il n'écoutait que leurs conseils. Le comte de Nesselrode, qui remplissait auprès de lui les fonctions de ministre des affaires étrangères sans en avoir le titre (1), était trop jeune et n'avait pas encore acquis assez de consistance pour que son esprit juste, droit et conciliant pût exercer dès lors l'influence modératrice qu'il a su acquérir depuis.

La Prusse, que les aspirations ambitieuses de la Russie semblaient devoir contrarier plus qu'aucune autre des puissances coalisées, puisque le duché de Varsovie se composait presque en entier de provinces qui lui avaient jadis appartenu, n'était pourtant pas en position d'y mettre obstacle, et n'en avait pas même la volonté. Puissante sur le champ de bataille, où sa population, poussée tout entière par un admirable élan de patriotisme, avait peut-être porté à Napoléon les coups les plus terribles qu'il eût reçus pendant la précédente campagne, la Prusse était moins en ce moment un état qu'une armée. Napoléon, par le traité de Tilsitt, l'avait réduite aux proportions d'une puissance du second ordre. La coalition s'était engagée à lui rendre ses anciennes dimensions, à l'agrandir même, si les résultats de la guerre le permettaient, mais on ne savait pas encore précisément quels territoires lui seraient assignés. Si la Russie gardait tout le duché de Varsovie, c'était en Allemagne que la Prusse devait recevoir ses indemnités. Cette chance était loin de contrarier le parti qui dominait alors la politique prussienne, celui des sociétés secrètes, des professeurs, des étudiants, qui, suscités par quelques hommes d'état passionnés, tels que le baron de Stein, avaient donné le signal

(1) Le titulaire de ce département était le chancelier Romanzow, que son âge et sa santé avaient retenu en Russie.

du grand mouvement auquel la royauté s'était laissé entraîner. Les sentimens qui animaient ce parti, c'étaient la haine de la France et l'amour de la liberté, dans tous les sens que comporte ce mot. Le but principal auquel il tendait, l'idéal qu'il se proposait, c'était l'organisation de l'Allemagne affranchie en une sorte de puissance unitaire. Suivant lui, l'Allemagne n'avait perdu sa liberté et son indépendance que par suite de son morcellement en une multitude de principautés séparées qui avaient pu s'engager, au gré de leurs vues et de leurs intérêts particuliers, dans des alliances contraires. Si l'on ne pouvait dès à présent y fonder une unité complète, il fallait au moins en approcher autant que possible en groupant celles de ces principautés qui continueraient à subsister autour d'un centre commun qui en aurait la haute direction, surtout dans les rapports avec l'étranger. Comme on n'osait pas dire ouvertement que ce centre commun devait être à Berlin, parce qu'il n'était guère possible de reléguer d'avance au second rang la puissante Autriche, naguère revêtue de la dignité impériale, on mettait en avant l'idée d'un partage qui eût placé les états du midi sous l'influence et le protectorat du cabinet de Vienne, et donné au gouvernement prussien une suprématie semblable par rapport à ceux du nord. La pensée secrète de cette combinaison était que, malgré cette apparente égalité, la Prusse, soutenue par l'esprit de libéralisme et de patriotisme teuton dont elle continuerait à favoriser le développement, ne tarderait pas à prendre au sein du corps germanique un rôle tout à fait dominant. Plus l'étendue de ses possessions territoriales en Allemagne serait considérable, plus cette combinaison deviendrait facile, et c'est ce qui disposait les hommes dont je viens d'indiquer les projets à accepter sans regret, avec satisfaction même, l'échange des provinces polonaises contre la Saxe, dont le roi, en ce moment prisonnier de la coalition, eût été déposé, en châtiment de sa trop longue fidélité à Napoléon. De tels desseins ne semblaient sans doute pas d'accord avec le caractère du roi; mais le bon sens un peu timide, la loyauté, l'équité naturelle de Frédéric-Guillaume III, ces qualités modestes qui, dans un temps plus régulier, devaient trouver un emploi honorable et utile, étaient peu appropriées aux circonstances du moment. Complètement éclipsé par le brillant empereur de Russie, dont il semblait l'humble satellite, on eût dit qu'il était encore sous le poids des calamités politiques et des douleurs de famille qui avaient attristé pour lui les dernières années. Son ministre principal, le baron, depuis prince de Hardenberg, affaibli par une vieillesse prématurée, se laissait entraîner à l'impulsion des hommes ardents qui rêvaient pour la Prusse des destinées grandioses.

C'était, on le voit, un véritable esprit révolutionnaire qui inspi-

rait les conseils de la Russie et de la Prusse, alors même qu'elles prétendaient réagir contre la révolution française. Les vues du cabinet de Vienne étaient bien différentes : l'esprit conservateur, l'esprit d'ancien régime était alors, comme toujours, le fond de la politique de ce cabinet. Guidé par un instinct qui ne lui a jamais fait défaut, il s'effrayait d'avance de cet appel aux passions populaires dont ses coalisés se faisaient, sans scrupule et sans prévoyance, un puissant moyen d'attaque contre Napoléon; il eût voulu qu'on s'adressât toujours aux gouvernemens, jamais aux populations, et il répugnait surtout à l'idée de s'interposer entre ces populations et leurs princes pour leur faire obtenir des institutions libres, dont, en ce qui le concernait, il était bien résolu à ne pas doter ses propres sujets. Ce n'était pas sans une vive inquiétude qu'il entrevoyait les conséquences d'un arrangement qui, en donnant à la Russie le duché de Varsovie tout entier, en la faisant ainsi pénétrer jusqu'au centre de l'Europe, lui eût ménagé la possibilité d'intervenir efficacement dans les affaires intérieures de l'Allemagne, et eût menacé d'une prochaine absorption les provinces polonaises encore possédées par l'Autriche. Quant à la réorganisation du corps germanique, le cabinet de Vienne était trop prudent, trop circonspect pour ne pas comprendre que l'ancien empire ne pouvait être rétabli purement et simplement, puisqu'il eût fallu pour cela dépouiller les nouveaux rois créés par Napoléon, et qu'on avait intérêt à ménager, d'une souveraineté à laquelle ils attachaient un si grand prix. Aussi, lorsque dans le premier enivrement du succès tout le monde, la Prusse elle-même, avait invité l'empereur François à reprendre le titre d'empereur d'Allemagne, déposé par lui sept ans auparavant, avait-il eu le bon sens et la bonne grâce de s'y refuser; mais cette abnégation n'allait pas jusqu'à accepter les conceptions étranges de l'ambition prussienne. Le gouvernement autrichien n'eût consenti à aucun prix à cette séparation de l'Allemagne du nord et de l'Allemagne du midi, qui n'était, dans la pensée des novateurs, qu'un moyen d'annuler dès à présent son action dans la moitié du territoire germanique, et dont le résultat le moins défavorable pour lui eût été la scission définitive de ces deux grandes fractions. Ses idées d'ailleurs n'étaient pas encore complètement arrêtées sur la nature des rapports qu'il convenait d'établir entre les princes allemands, dont il voulait qu'on respectât la souveraineté, sauf à *médiatiser* quelques-uns des moins considérables, c'est-à-dire à incorporer leurs états dans ceux de leurs voisins plus puissans. Il inclinait à croire qu'un système de fédération qui leur garantirait leurs possessions et leurs droits, et, en leur interdisant toute alliance avec l'étranger, ferait en quelque sorte de l'Allemagne une seule puissance au point de vue de l'extérieur, était

la seule combinaison possible. Il repoussait la pensée de détrôner le roi de Saxe, moins encore peut-être parce qu'il y voyait une inspiration révolutionnaire et anti-monarchique que parce que la Saxe réunie à la Prusse aurait accru démesurément la force de cette dernière dans l'association allemande. Ce que l'Autriche voulait absolument, parce que c'était la condition essentielle de son existence européenne, c'était qu'on ne lui enlevât pas le premier rang en Allemagne; elle voulait aussi reprendre et agrandir la position qu'elle avait eue jadis en Italie.

C'était vers ce double but que tendaient tous les efforts de M. de Metternich. Agé alors d'un peu plus de quarante ans, il y en avait déjà quatre qu'il dirigeait les relations extérieures de son pays. Son avènement au pouvoir avait coïncidé avec l'intime alliance que l'Autriche vaincue à Wagram s'était vue obligée de contracter avec Napoléon. Par la rupture de cette alliance et par les immenses résultats qu'elle avait entraînés, il venait de jeter les fondemens de la grande position qu'il a occupée en Europe pendant près de quarante années. Cette primauté qui, entre les souverains alliés du continent, appartenait incontestablement à l'empereur Alexandre, M. de Metternich, par une sorte de compensation, avait su l'obtenir parmi leurs ministres. Il les surpassait tous par l'activité et la sagacité de son esprit, par l'abondance de ses idées et les ressources qu'elles lui fournissaient, par la facilité et l'agrément de son commerce, arme si puissante dans la diplomatie, et par sa rare habileté à capter la confiance, à flatter l'amour-propre des hommes dont il croyait devoir s'assurer le concours. Quelques défauts assez graves se mêlaient à ces grandes facultés : on lui reprochait une certaine légèreté qui parfois le jetait bien gratuitement dans des embarras sérieux, et aussi un penchant excessif à l'artifice, à l'intrigue, à une dissimulation souvent superflue. Pour ne pas exagérer sa part de responsabilité dans les fautes qu'a pu commettre son gouvernement, il est juste de remarquer que son influence, bien que très grande, était loin d'être absolue. L'empereur François, sous un extérieur modeste, silencieux et réservé, cachait une volonté tenace; il ne se mettait pas volontiers en avant, il n'avait pas beaucoup d'idées, mais ces idées étaient très arrêtées, et il n'eût pas été sûr pour ses conseillers de s'en écarter. Jaloux au plus haut point de son autorité, une de ses grandes préoccupations était d'empêcher qu'aucun de ceux qu'il en rendait les dépositaires ne s'érigeât en premier ministre, et de les renfermer tous dans les limites de leurs attributions spéciales. Si plus tard, pour les affaires étrangères, il parut accorder à M. de Metternich une entière confiance, les choses n'en étaient pas encore là, et pendant ces premières années l'ascendant de cet homme d'état était balancé par un parti militaire moins habile et moins modéré.

Les dissentimens que je viens d'indiquer entre les coalisés n'avaient pas encore ouvertement éclaté; on les pressentait, on en subissait déjà la fâcheuse influence, mais on pouvait encore ajourner les questions où ils prenaient leur source. Il en était une autre qu'on ne pouvait écarter ainsi et qui déjà avait mis en quelque sorte aux prises l'Autriche et la Russie. On a vu que M. de Metternich, pour ouvrir aux armées alliées l'entrée du territoire français, que semblait leur interdire la neutralité de la Suisse, avait suscité contre le régime établi dans les cantons par la médiation de la France le parti de l'ancienne aristocratie. Ce parti, dont le principal foyer était dans le canton de Berne, réclamait hautement le rétablissement de l'ordre de choses antérieur à la révolution, et l'Autriche était tout à fait disposée à lui donner satisfaction; mais une des premières conséquences de cette restauration eût été de replacer le pays de Vaud sous la souveraineté de Berne, qu'il avait rejetée quinze ans auparavant avec l'appui de la France, et Vaud comptait parmi ses concitoyens un protecteur bien puissant auprès de l'empereur Alexandre, le colonel Laharpe, son ancien précepteur. Par attachement personnel comme par suite de la tendance générale de ses opinions, Alexandre s'était donc trouvé amené à prendre la défense du système nouveau, du parti qu'on appelait, suivant le point de vue dans lequel on se plaçait, le parti libéral, le parti révolutionnaire, le parti français, et il y portait une extrême vivacité. On l'avait entendu déclarer qu'il regarderait toute atteinte portée à la neutralité de la Suisse comme une attaque dirigée contre lui-même. Plus tard il s'était résigné à une mesure qui avait servi si utilement les intérêts de l'alliance, mais au fond il savait mauvais gré à M. de Metternich de l'avoir mis ainsi en contradiction avec lui-même; il protestait qu'il ne permettrait pas qu'on touchât à l'indépendance du canton de Vaud. Si la nécessité d'un compromis était déjà évidente pour tous les hommes de sens, il n'était pas aisé de prévoir les termes de l'arrangement qui concilierait tant bien que mal des prétentions si opposées.

La situation du prince royal de Suède était encore, bien qu'à un moindre degré, un élément de discorde dans la coalition. Lorsque Bernadotte s'était décidé, avant la Prusse et l'Autriche, à s'unir à l'Angleterre et à la Russie contre la puissance si redoutable de Napoléon, il avait été accueilli avec un empressement facile à concevoir par les alliés dont il venait grossir les rangs, alors peu nombreux, et on n'avait pas hésité à lui promettre une magnifique récompense, la Norvège. A mesure que l'alliance s'était fortifiée, son concours avait naturellement perdu de son prix aux yeux des confédérés, et la plupart, ceux surtout qui étaient entrés plus tard dans la coalition, avaient senti se réveiller en eux leurs préventions naturelles contre l'ancien général républicain. La conduite de Ber-

bernadotte n'était pas propre à les dissiper. Doué sans doute de talens remarquables, mais dont il s'exagérait singulièrement la portée, aussi orgueilleux qu'ambitieux, d'un caractère emporté et défiant, cachant mal sous les dehors de la franchise les calculs d'une excessive personnalité, il n'avait pas tardé à exciter les soupçons des puissances alliées. Bien qu'on eût placé sous ses ordres des détachemens considérables de forces russes, prussiennes et hanovriennes, on l'accusait d'en avoir tiré très peu de parti pour le succès de la cause commune; on l'accusait de ménager à l'excès les vingt mille soldats suédois qu'il avait conduits en Allemagne, et, ce qui paraissait plus grave, de ne pas agir contre les Français avec l'énergie qu'on était en droit d'attendre de lui. On supposait que, dans la prévision de la chute définitive de Napoléon, il entrevoyait pour lui-même la possibilité d'être appelé à régner sur la France, et qu'il voulait éviter d'affaiblir cette chance en portant de trop rudes coups à ses anciens compatriotes, en ruinant ainsi ce qu'il pouvait conserver encore de popularité parmi eux. Ces conjectures avaient pris assez de consistance pour que les commissaires accrédités à son quartier-général par les cours alliées eussent cru devoir lui adresser de sérieuses remontrances sur la lenteur de ses opérations militaires. Ces remontrances, dont il ne pouvait se dissimuler la pensée secrète, avaient été pour lui l'occasion des plus violens emportemens. Il se plaignait, de son côté, et non pas sans raison, de ne pas obtenir une pleine obéissance de la part des généraux prussiens qu'on lui avait subordonnés en apparence. Stimulé par les soupçons dont il se voyait l'objet, il avait fini par passer l'Elbe, et son apparition sur le champ de bataille de Leipzig, en détruisant toute proportion de forces entre les deux armées, avait décidé la victoire, jusqu'alors incertaine; mais depuis il était retourné dans le nord pour surmonter la résistance du Danemark, qui se refusait à lui abandonner la Norvège, et on lui reprochait de détourner à son profit exclusif, d'annuler par conséquent pour la cause européenne, l'action de quatre-vingt mille soldats placés sous son commandement. Le Danemark ayant enfin accédé aux conditions si dures que lui faisait la coalition, Bernadotte s'achemina lentement vers le Rhin. On eût voulu qu'il se portât sans retard sur la Belgique, où quelques milliers de soldats français admirablement commandés par Maison et Carnot soutenaient seuls, par des prodiges de courage et d'habileté, la fortune de la France; cette fois encore, on le vit hésiter et perdre un temps précieux en mouvemens insignifians, en explications oiseuses. Des indices non équivoques prouvaient que son unique préoccupation était alors de se créer en France des intelligences. Il régnait contre lui une grande irritation dans les conseils de l'alliance. M. de Metternich surtout ne pouvait contenir l'impatience qu'il éprou-

vait de ses procédés tortueux et de ses prétentions démesurées. On se fût volontiers débarrassé d'un auxiliaire aussi incommode. Cependant Bernadotte avait de puissans appuis. L'empereur Alexandre n'oubliait pas que le prince royal de Suède avait été un moment son seul allié sur le continent, il se croyait obligé d'honneur à tenir les engagements qu'il avait pris avec lui à cette époque, et peut-être l'eût-il vu, sans trop de déplaisir, monter sur le trône de France, dont on prétend qu'il avait fait luire à ses yeux la brillante perspective dans un temps où il voulait se l'attacher à tout prix. Bernadotte d'ailleurs, bien que sorti de la révolution française, avait en Suède une existence indépendante des chances futures de cette révolution : c'était librement et jusqu'à un certain point malgré la volonté de Napoléon que la nation suédoise l'avait choisi pour la tirer de l'abîme où l'avait précipité un prince en démence, et il avait déjà assez bien réussi pour qu'elle se fût sincèrement attachée à lui.

La coalition venait de se renforcer d'un autre personnage dont la position, analogue en apparence à celle de Bernadotte, était bien différente en réalité. Le roi de Naples, Joachim Murat, beau-frère de l'empereur des Français, aussi faible, aussi irrésolu dans le conseil qu'intrépide sur le champ de bataille, était entré depuis plusieurs mois en rapports secrets avec les alliés. Pendant la campagne de Saxe, en même temps qu'il commandait avec son héroïsme ordinaire la cavalerie de Napoléon, Murat recevait et écoutait les émissaires de ses ennemis. Entraîné par son ambitieuse femme, il s'était enfin décidé à accepter les propositions de l'Autriche, et un traité conclu avec cette puissance lui avait garanti non-seulement la possession de ses états, mais un accroissement de territoire aux dépens des états de l'église. Son accession avait en ce moment une importance qui fait comprendre qu'on eût cru devoir la payer aussi chèrement : en restant fidèle à Napoléon et en joignant ses armes à celles du prince Eugène, vice-roi d'Italie, qui se soutenait sans trop de désavantage dans les provinces vénitiennes contre une armée autrichienne, il lui eût assuré une telle supériorité, que les Autrichiens, suivant toute apparence, auraient été obligés d'évacuer l'Italie, et que peut-être Eugène eût pu faire, en France même, une diversion décisive contre les alliés. Par le fait de la défection de Murat, la position du vice-roi semblait au contraire devenir désespérée. Aussi l'Angleterre, malgré les liens qui l'unissaient à l'ancienne famille royale de Naples, réfugiée depuis huit ans en Sicile sous sa protection, malgré la profonde répugnance qu'elle éprouvait à entrer en arrangement avec un prince tel que Murat, ne crut-elle pas devoir s'opposer à une combinaison qui promettait à l'alliance d'aussi grands avantages. Lord William Bentinck, qui commandait les forces anglaises employées en Sicile et en Italie, reçut l'ordre de conclure une suspension d'armes avec

la personne qui occupait en ce moment le gouvernement de Naples. (C'est ainsi que lord Castlereagh, dans sa correspondance de cette époque, désignait habituellement Murat. Souvent aussi il l'appelait, avec un formalisme pédantesque, le *maréchal* Murat, comme pour mieux lui dénier la qualité princière (1).) Il n'y eut ni alors, ni plus tard, de la part de l'Angleterre ni des autres puissances coalisées, à l'exception de l'Autriche, aucune reconnaissance formelle des droits du monarque napolitain, ce qu'il ne faut d'ailleurs attribuer qu'à la rapidité avec laquelle les événemens ne tardèrent pas à se précipiter. Les lettres de lord Castlereagh prouvent en effet qu'on s'était pleinement résigné à tenir envers Murat les promesses de l'Autriche, sauf à procurer aux Bourbons de Sicile une apparence d'indemnité; mais elles prouvent aussi qu'on regrettait vivement la nécessité de cette concession. Le nouvel allié était l'objet d'une malveillance toute particulière; autant et plus que Bernadotte, il inspirait des soupçons auxquels l'hésitation et la lenteur de ses mouvemens fournirent bientôt trop de matière, et du moment où les circonstances rendirent son concours moins évidemment utile, on s'attacha à recueillir les indices qui, en accusant sa bonne foi, pouvaient infirmer les engagements pris envers lui. L'Autriche, plus positivement liée à son égard, ne participait pas à ces sentimens presque hostiles; mais le caractère, la position même de M. de Metternich ne promettaient pas au possesseur actuel du royaume de Naples un protecteur aussi chaud que l'empereur Alexandre l'était pour Bernadotte, et Murat, n'ayant d'autres droits à sa couronne que les victoires et le choix de l'empereur son beau-frère, eût dû comprendre, comme le prince Eugène, dont les alliés avaient aussi tenté la fidélité par de brillantes promesses, que son intérêt bien entendu était d'accord avec les inspirations de l'honneur et de la loyauté pour lui conseiller de rester fidèle à la cause à laquelle il devait sa gloire et son trône.

Je viens d'exposer les principaux élémens de discorde que la coalition renfermait dans son sein; je n'en finirais pas, si je voulais poursuivre cette énumération en descendant au détail des intérêts de ses membres moins considérables.

Le gouvernement britannique était, par un heureux concours de circonstances, en mesure d'intervenir avec quelques chances de succès dans les différends qui partageaient ses alliés. Il n'avait jamais plié sous la toute-puissance de Napoléon et n'avait jamais reconnu son titre impérial. Ce fait seul, en le dégageant des antécédens fâcheux qui compliquaient la politique des autres cabinets, lui créait une véritable supériorité de position. Les inépuisables ressources de

(1) Ce qui est plus étrange, c'est que lord Castlereagh appelait le prince Eugène le *maréchal* Beauharnais, bien qu'il n'eût jamais été revêtu de cette dignité.

son crédit, qui lui permettaient de payer aux confédérés d'énormes subsides, sans lesquels il leur eût été impossible d'entretenir leurs armemens, lui assuraient, par rapport à eux, un moyen d'influence dont il fallait sans doute user avec ménagement, mais qui, à un moment donné, pouvait devenir décisif. Enfin ses intérêts particuliers étaient complètement distincts de ceux des autres états coalisés. Ce qu'il réclamait comme le prix des immenses sacrifices d'une lutte de vingt années, c'étaient des îles, des colonies enlevées à la France et à la Hollande, occupées en ce moment par ses forces, et qu'aucun des alliés n'avait le moindre motif de lui disputer. Sur le continent de l'Europe, il ne demandait que deux choses, un arrondissement territorial pour le Hanovre, domaine patrimonial des rois d'Angleterre, et la formation sur la frontière septentrionale de la France d'un état assez fort pour opposer une digue à de nouveaux débordemens de la puissance française, ce qui, suivant lui, ne pouvait avoir lieu qu'au moyen de la réunion de l'ancienne république des Provinces-Unies à la plus grande partie des provinces belges, sous la souveraineté du prince d'Orange. La question du Hanovre, déjà réglée en principe par les traités qui avaient constitué la coalition, ne faisait pas difficulté. Quant à l'élévation de la maison d'Orange sur le trône des Pays-Bas réunis, elle entraînait aussi, sous beaucoup de rapports, dans les convenances des autres cours; la Russie s'y montrait très favorable, et le cabinet de Londres s'était déjà assuré le consentement de l'Autriche, ancienne souveraine de la Belgique, qui ne demandait pas mieux que d'échanger cette possession éloignée contre des provinces plus rapprochées du centre de l'empire.

Je le répète, l'Angleterre était à tous égards en mesure de s'interposer utilement comme médiatrice entre ses alliés. On le comprenait si bien, que tous hâtaient de leurs vœux l'arrivée de lord Castlereagh, et les représentans de l'Angleterre auprès des trois principaux cabinets le pressaient d'autant plus d'accélérer son voyage, que, n'étant pas eux-mêmes parfaitement d'accord, ils ne se sentaient pas en état d'exercer en son absence une intervention efficace. Retardé par divers incidens, il ne put se présenter que le 18 janvier 1814 au quartier-général des souverains, qui était alors à Bâle, d'où il ne tarda pas à se porter en France à la suite des armées.

Le rôle qui s'offrait à lord Castlereagh était grand et brillant, mais il avait à éviter un dangereux écueil. Accueilli par tous avec un empressement et des prévenances extraordinaires, parce que chacun voulait l'entraîner dans son sentiment, il fallait qu'il gardât une attitude impartiale et qu'il s'abstînt de prendre une couleur exclusive, qui, en le privant de prime-abord de toute action conciliante, eût augmenté les élémens de confusion. Cela n'était pas facile; il sut pourtant y réussir. Étroitement uni en réalité à M. de Metternich,

parce qu'en tout temps, à moins de conjonctures bien extraordinaires, l'Angleterre et l'Autriche, ayant les mêmes adversaires et n'ayant aucun motif de rivalité, sont des alliées naturelles, il fit comprendre sans peine à l'habile ministre autrichien qu'il importait de ne pas rendre cette intimité trop évidente pour ne pas en compromettre les utiles effets. Il mit tous ses soins à capter la confiance de l'empereur Alexandre, à contenir son exaltation, à calmer ses défiances, à ménager les susceptibilités extrêmes de son amour-propre, tout en lui résistant avec fermeté lorsque cela devenait indispensable, et ses efforts furent couronnés d'un tel succès, que ce prince conçut bientôt pour lui, non pas un de ces engouemens passagers que tant de personnes lui ont successivement inspirés, mais un sentiment d'estime et de déférence qui, à travers bien des épreuves, devait durer autant que leur existence. Grâce à ces habiles tempéramens, l'aigreur, les soupçons qui commençaient à se glisser dans les rapports intérieurs de la coalition parurent se dissiper; on se mit d'accord sur quelques questions, on ajourna celles qui n'exigeaient pas une solution immédiate, et toutes les forces, rendues ainsi à leur pleine et libre activité, purent se consacrer à l'achèvement de l'œuvre commune.

II.

Il y avait déjà un mois que les alliés avaient passé le Rhin. Les deux grandes armées du prince de Schwarzenberg et du maréchal Blücher, ne rencontrant aucune résistance sérieuse de la part des forces trop inégales qui leur étaient opposées, avaient pu s'avancer jusqu'au cœur de la Champagne, en laissant derrière elles les places occupées par des garnisons françaises. Presque partout elles avaient été bien accueillies par les populations, fatiguées du joug pesant de la domination impériale. Une autre armée autrichienne s'avancait du côté de Lyon sans trouver beaucoup plus d'obstacles. Dans les départemens du midi, où lord Wellington gagnait peu à peu du terrain sur le maréchal Soult, l'esprit public se montrait plus décidément hostile à Napoléon, parce que les Bourbons avaient conservé de ce côté de plus nombreux adhérens. Vers le nord, on pouvait craindre que la faible division du général Maison ne couvrît pas longtemps la frontière de Flandre. Le cercle où s'exerçait encore la domination de Napoléon se retrécissait ainsi de moment en moment. Dans les derniers jours de janvier, ayant terminé les préparatifs de défense que lui permettait l'épuisement de ses ressources, il put enfin quitter Paris et se porter en Champagne au-devant de l'ennemi avec une armée formée des débris de ses vieilles bandes mêlés à beaucoup de conscrits de dix-huit à vingt ans, et dont la force numé-

rique n'atteignit jamais le chiffre de soixante-dix mille hommes, bien que, par d'habiles dispositions, il fût parvenu à faire croire à ses adversaires qu'elle était plus forte du tiers ou de moitié. Dans cette supposition même, elle eût été bien inférieure aux masses énormes et toujours croissantes qui s'avançaient de toutes parts. Après quelques engagements partiels et peu décisifs, Napoléon ne craignit pas de livrer le 1^{er} février, auprès de Brienne, une bataille dans laquelle il fut repoussé avec d'assez grandes pertes. Bien que le courage et le sang-froid qu'y avaient montrés les jeunes soldats français eussent donné à réfléchir aux vainqueurs, cette défaite à l'ouverture de la campagne était d'un sinistre augure. Les alliés avançaient toujours; Troyes leur ouvrit ses portes.

Il n'est pas besoin de dire que dans de telles circonstances les coalisés pensaient moins que jamais à maintenir leurs propositions de Francfort. Surpris et presque honteux d'avoir été un moment si modérés, ils essayaient en quelque sorte de l'oublier, ou tout au moins de se faire illusion à eux-mêmes sur le véritable sens de ces propositions, si claires cependant. Personne n'admettait plus, dans les conseils de la coalition, qu'il pût être question de laisser à la France une portion tant soit peu considérable des conquêtes de la république et de l'empire. Les prétentions que la fortune inspirait aux vainqueurs ne s'arrêtaient pas même là. L'idée de détrôner l'homme dont le génie et l'ambition étaient encore pour eux un objet d'effroi commençait à leur paraître praticable, et elle leur souriait singulièrement. On aurait pu croire que la cour de Vienne, à laquelle Napoléon tenait par des liens si étroits, reculerait devant cette extrémité, et le langage de M. de Metternich, organe habituel des rares communications échangées avec le gouvernement français, était en effet plus conciliant et plus modéré que celui de la plupart de ses collègues; mais l'empereur François, dans un entretien qu'il eut avec l'ambassadeur d'Angleterre, lord Aberdeen, déclara à plusieurs reprises qu'il ne mettait aucune confiance dans toutes les promesses que pourrait faire son gendre, et que, tant qu'il vivrait, il n'y aurait aucune sûreté pour l'Europe. L'empereur Alexandre était bien plus animé encore contre Napoléon; voici ce qu'on lit dans un rapport de sir Charles Stewart, frère de lord Castlereagh, alors envoyé d'Angleterre auprès du roi de Prusse : « L'empereur avoue hautement sa résolution de se porter à tous risques sur Paris, et, sans se prononcer quant au successeur de Bonaparte, il ne dissimule pas que l'objet de sa politique est de se débarrasser de lui, de ne faire avec lui aucun traité. Il ne tient pas plus de compte de la mémorable négociation de Francfort que si elle n'avait jamais eu lieu... Ceux qui l'entourent immédiatement et qui reçoivent ses paroles, le baron de Stein, Pozzo di Borgo, etc., s'expriment violemment dans ce sens. »

C'était le 27 janvier que sir Charles Stewart présentait ainsi les dispositions du monarque russe; trois jours après, lord Castlereagh lui-même en rendait compte à son gouvernement dans les termes suivans :

« Notre plus grand danger provient maintenant de l'impulsion chevaleresque que l'empereur Alexandre est enclin à donner à la guerre. Il est poussé vers Paris par un sentiment personnel absolument distinct de toutes considérations politiques et militaires. Il semble chercher l'occasion d'entrer avec sa magnifique garde dans la capitale de l'ennemi, probablement pour faire contraster sa clémence et sa modération avec la désolation à laquelle a été livrée sa propre capitale. L'idée qu'une négociation rapide pourrait tromper cette espérance le rend encore plus impatient... Vous pouvez vous faire une idée de quelques-uns des hasards auxquels nos affaires sont exposées, alors qu'un des principaux souverains m'a dit, en me voyant pour la première fois, qu'il n'avait pas confiance en son propre ministre, et moins encore en celui de son allié. Il y a ici force intrigues, et plus de peur encore de ces intrigues. La Russie se défie de l'Autriche par rapport à la Saxe, et l'Autriche craint la Russie par rapport à la Pologne..... Le soupçon est le trait dominant du caractère de l'empereur, et celui de Metternich fournit aux intrigans une matière facile à exploiter. »

Cependant ces entraînemens rencontraient des contradicteurs. Au près de l'empereur Alexandre lui-même, la politique de ménagement et de circonspection avait des organes considérables. Non-seulement M. de Nesselrode, mais le prince Wolkonsky, le général en chef Barclay de Tolly, s'effrayaient de tant de précipitation. Les hommes qui possédaient le plus d'influence sur l'esprit du roi de Prusse ne partageaient pas non plus l'emportement du vieux Blücher et de ses lieutenans; ils voulaient qu'avant de se porter aux dernières extrémités contre un ennemi encore redoutable, on examinât mûrement la situation, tant au point de vue militaire qu'au point de vue politique, qu'on pesât toutes les difficultés de l'entreprise, tous les moyens de les surmonter, et qu'on se mît d'accord sur le résultat qu'on voudrait en tirer.

La question du rétablissement des Bourbons commençait à se présenter à tous les esprits, mais d'une manière bien confuse encore. L'empereur de Russie s'y montrait peu favorable. Aux instances des émissaires de ces princes, il ne répondait que par ces paroles courtoises dont il était prodigue pour tout le monde; il s'abstenait de leur donner aucun encouragement, bien qu'avec cette facilité d'espérance qui caractérise tous les émigrés, ils voulussent voir une promesse dans sa haine irréconciliable contre Napoléon. A ses alliés, il ne faisait pas difficulté de dire que les Bourbons ne lui paraissaient pas *les plus dignes* de monter sur le trône de France, et l'on avait quelque motif de craindre qu'il n'inclinât à appuyer les projets de

Bernadotte, qui, pour tous les autres membres de la coalition, était un objet de crainte et de répugnance. L'Autriche, la plus hostile de toutes les puissances aux vues du prince royal de Suède, n'en témoignait pas beaucoup plus de zèle pour l'ancienne maison royale de France, et M. de Metternich avait reçu avec une extrême froideur les premières insinuations qui, vers la fin de l'année précédente, lui avaient été faites en sa faveur.

Seule, l'Angleterre n'avait cessé de considérer la restauration bourbonnienne comme la meilleure et presque comme la seule garantie efficace du repos de l'Europe. Il était naturel qu'elle mît quelque amour-propre à faire remonter au trône les princes qui, dans leur exil, n'avaient trouvé que sur son territoire un asile assuré, et qu'elle crût se préparer ainsi pour l'avenir une utile alliance. Le cabinet de Londres, sans se laisser décourager par le peu de succès de ses premières tentatives, continuait donc à essayer de rallier les autres puissances à cette combinaison. Lord Castlereagh, dans un de ses premiers entretiens avec M. de Metternich, crut reconnaître qu'avec le temps, si les événemens n'y mettaient pas des obstacles imprévus, il ne lui serait nullement impossible d'obtenir l'assentiment du cabinet de Vienne. Admis quelques jours après en présence de l'empereur François, il reçut de ce prince l'assurance que si Napoléon venait à être renversé, il serait très loin de désirer que son petit-fils, le roi de Rome, fût appelé à régner, la régence que l'âge de cet enfant eût rendue nécessaire pour si longtemps ne pouvant manquer d'imposer à l'Autriche, qui en eût été la protectrice naturelle, un fardeau bien pesant. Exclure à la fois Napoléon et son fils, c'était appeler les Bourbons; aucun esprit sensé ne pouvait en douter.

Cependant lord Castlereagh, en sondant ainsi le terrain, était loin d'avoir lui-même une résolution complètement arrêtée. On eût dit que, depuis qu'il était entré en France, depuis qu'il voyait les choses de près, la possibilité, la convenance d'une telle entreprise lui paraissaient plus douteuses. Tout en constatant le bon accueil que les populations faisaient presque partout aux armées alliées, il exprimait la crainte qu'on ne s'en exagérât la signification. Suivant lui, cet accueil s'expliquait suffisamment par la lassitude que la France éprouvait du fardeau de la conscription et des impôts, devenu dans ces derniers mois plus intolérable que jamais. Partout où pénétraient les alliés, ces charges accablantes cessaient à l'instant, d'autant plus que les vainqueurs, pour se concilier la bienveillance des populations, s'abstenaient soigneusement de lever aucune contribution de guerre; il en résultait que les départemens envahis jouissaient d'une exemption absolue dans un moment où le reste de l'Europe pliait sous le poids des sacrifices de tout genre. Qu'ils en ressentissent, qu'ils en témoignassent une grande joie, rien

de plus naturel; mais il y avait loin de cette joie à la volonté de joindre leurs efforts à ceux de la coalition pour l'aider à abattre le gouvernement impérial. Nulle part, malgré les espérances dont se berçaient quelques esprits trop confians, on n'apercevait le moindre symptôme d'insurrection, ni même l'apparence d'un mouvement populaire en faveur des Bourbons. Sans doute, si un tel mouvement venait à se produire spontanément, on pourrait en profiter; mais il ne serait ni prudent, ni loyal de le provoquer par des excitations et des promesses : ce serait assumer une terrible responsabilité à l'égard des individus qu'on pousserait ainsi à se compromettre et se créer éventuellement de grands embarras, puisque les alliés n'étaient pas encore décidés à ne pas traiter avec Napoléon, et puisqu'il était même question de l'ouverture prochaine d'un congrès. — Tels étaient les argumens que lord Castlereagh opposait aux impatiens. Lorsqu'il apprit que quelques-uns des membres de la famille des Bourbons sollicitaient l'autorisation de rentrer en France à la suite des armées coalisées pour essayer de rallier leurs partisans, il se montra très contraire à ce projet, dont il n'attendait pas de grands résultats. Puisqu'on n'était pas encore déterminé à une restauration, la probité, l'humanité exigeraient, disait-il avec quelque raison, qu'au moment où ces princes entreraient sur le territoire français, les puissances, pour prémunir les peuples contre les fausses inductions qu'on pourrait tirer de leur présence, fissent déclarer hautement qu'elles n'étaient nullement engagées à soutenir la cause royaliste, et une telle déclaration était de nature à affaiblir cette cause plus que ne pourrait la fortifier la présence de quelques princes dénués d'armes et d'argent. Il demandait s'il était dans l'intérêt des Bourbons de se montrer pour la première fois à la nation française dans le camp d'un des souverains alliés, et surtout au milieu de troupes anglaises. — Ces dernières objections ne prévalurent pas. Monsieur, frère du prétendant, arriva bientôt en Lorraine, et son fils aîné, le duc d'Angoulême, fut reçu au quartier-général de lord Wellington; mais lord Wellington eut soin de ne pas laisser ignorer autour de lui que les puissances n'avaient pas renoncé à traiter avec Napoléon, et à l'autre extrémité de la France, l'empereur Alexandre, quelle que fût la passion qui l'animait contre son ancien ami, tenait loyalement le même langage aux agens royalistes.

Ces ménagemens, ces hésitations, plaisaient peu au parti tory, qui gouvernait l'Angleterre, et qui, pour le moment, représentait certainement les sentimens du pays. Il est curieux de voir, dans la correspondance de lord Castlereagh, la peine qu'il se donnait, avec assez peu de succès, pour faire comprendre et apprécier les motifs de sa conduite. Ses subordonnés eux-mêmes ne lui dissimulaient guère leur désapprobation. L'ambassadeur britannique en Hollande, lord

Clancarty, l'un des adhérens les plus vifs et les plus confians de la cause des Bourbons, lui écrivait qu'il n'était pas étonnant que les royalistes restassent inactifs, alors qu'on semblait s'attacher à les décourager. Les deux sous-secrétaires d'état des affaires étrangères, MM. Hamilton et Edward Coke, qui envoyaient de Londres à lord Castlereagh des informations et des avis, ne cessaient de lui parler de la responsabilité qui pèserait sur lui, si les conditions de la paix ne répondaient pas à l'attente publique. A les en croire, quatre-vingt-dix-neuf personnes sur cent en Angleterre se tenaient pour assurées qu'on ne ferait aucune paix tant que les alliés ne seraient pas à Paris et que Bonaparte n'aurait pas disparu. Le cri : *Pas de Bourbons, pas de paix!* était devenu populaire; le vœu général, universel, c'était point de paix avec Bonaparte, ou tout au moins une paix qui le réduisît à un tel état d'abaissement, qu'il en résultât pour l'Angleterre une sécurité égale à celle que lui procurerait le rétablissement des Bourbons. Le public trouvait qu'on était malveillant et injuste pour ces princes. C'était aussi l'opinion du prince régent; elle le détermina même à une démarche singulière. Dans un entretien qu'il eut avec le comte de Lieven, ambassadeur de Russie, il le chargea de demander à l'empereur Alexandre, à qui la forme de son gouvernement laissait, disait-il, plus de liberté d'action, de décider les puissances alliées à annoncer publiquement qu'elles ne voulaient plus traiter avec Napoléon, à promettre de reconnaître tout autre chef que la nation française se donnerait, et en même temps à rappeler à cette nation l'existence de son ancienne dynastie. Le comte de Lieven, ayant jugé convenable, avant de s'acquitter de cette commission, de s'assurer qu'elle ne contrariait pas les vues du ministère anglais, en parla à lord Liverpool, premier lord de la trésorerie. Celui-ci, en termes un peu moins positifs, lui témoigna les mêmes dispositions que le prince régent, et ne lui cacha pas qu'à Londres on était peu satisfait de l'esprit conciliant manifesté dans les réponses de M. de Metternich aux lettres que lui écrivait le ministre des relations extérieures de France, pour réclamer l'ouverture du congrès depuis si longtemps promis. Lord Castlereagh, à qui lord Liverpool avait laissé ignorer ces pourparlers, en fut informé par l'empereur Alexandre. Il est facile de comprendre quel fut son mécontentement. Il déclara positivement à l'empereur que, comme serviteur responsable de la couronne, son opinion bien arrêtée était absolument contraire à celle dont le comte de Lieven, par suite sans doute de quelque malentendu, s'était rendu l'interprète, et les choses en restèrent là. Dans la lettre qu'il écrivit à ce sujet à lord Liverpool, et qui est d'un ton digne et fier, il affecta de croire que l'ambassadeur russe avait mal compris les discours qu'on lui avait tenus. On s'empressa sans doute d'entrer dans la voie de rétractation qu'il avait ainsi indiquée, car peu de

temps après il se montrait satisfait des explications qu'il avait reçues.

Cependant le gouvernement français, comme je le disais tout à l'heure, insistait vivement pour l'ouverture du congrès promis trois mois auparavant. Il y avait déjà plusieurs semaines que le duc de Vicence se trouvait aux avant-postes, suivant le mouvement des armées, demandant à être entendu et ne recevant pour réponse que de continuel ajournemens. De tels procédés de la part des alliés manquaient également de franchise et de dignité. Ceux qui ne partageaient pas les passions de l'empereur Alexandre et de quelques chefs militaires éprouvaient un certain embarras de cette façon d'agir. L'empereur d'Autriche et le roi de Prusse étaient d'avis qu'après les promesses faites, on ne pouvait, sans encourir un blâme mérité et sans faire un grand tort moral à l'alliance, se refuser à entrer en négociation. Ceux même qui, moins scrupuleux, eussent vu avec plaisir qu'on proclamât hautement l'intention de détrôner Napoléon répugnaient à la misérable politique qui cherchait à atteindre ce but par des moyens détournés et artificieux. « Si les alliés, disait sir Charles Stewart dans un rapport dont j'ai déjà cité quelques passages, si les alliés pouvaient se mettre d'accord sur le successeur à donner à Bonaparte, je crois que nous pourrions tout hasarder... Nous pourrions déclarer la résolution de ne pas poser les armes tant que l'ancien gouvernement ne serait pas rétabli... Nos derniers succès peuvent nous conduire à un noble but bien défini, mais non pas à un jeu d'intrigue secrète. Nous nous sommes assez longtemps joués de Caulaincourt. Le moment est enfin venu de prendre une décision. Si l'Angleterre ne peut persuader à toutes les puissances de rétablir les Bourbons d'un commun accord, je ne pense pas qu'elle ait de bonnes raisons pour consentir à ce qu'elles se départent en secret d'une déclaration faite à la face du monde. » Sir Charles Stewart voulait indiquer par ces derniers mots, non pas sans doute les conditions de paix offertes à Francfort par les alliés, mais la proposition faite alors par eux de traiter avec Napoléon.

Ces considérations l'emportèrent. Le congrès s'ouvrit enfin, et le 4 février il tint à Châtillon-sur-Seine sa première séance. La manière dont il était composé disait assez ce que la France devait en attendre. Le duc de Vicence avait espéré traiter avec les chefs des cabinets alliés ; il en exprima plusieurs fois le désir. Cette satisfaction ne lui fut pas accordée. M. de Metternich, avec qui il ne cessa d'entretenir une correspondance d'une forme confidentielle et presque amicale, refusa pourtant de le voir. Il ne put être admis à entretenir lord Castlereagh, qui cependant vint passer quelques jours à Châtillon. Les plénipotentiaires qu'on chargea de conférer avec lui furent, pour l'Autriche, le comte de Stadion, prédécesseur de M. de Metternich

au ministère des affaires étrangères et l'ardent instigateur de la guerre de 1809; pour la Russie, le comte, depuis prince Razumofsky, qui, ambassadeur à Vienne quelques années auparavant, s'était fait remarquer parmi les plus violens ennemis de l'empereur des Français; pour la Prusse, le baron de Humboldt; pour l'Angleterre, lord Cathcart, lord Aberdeen et sir Charles Stewart, représentans du gouvernement britannique auprès des souverains de Russie, d'Autriche et de Prusse. Le choix de plusieurs de ces négociateurs était loin d'indiquer des intentions conciliantes. Leurs pouvoirs les autorisaient à traiter, non pas seulement au nom des quatre cours, mais au nom de toute l'alliance. Le prince royal de Suède, toujours exigeant et soupçonneux, témoigna quelque déplaisir de n'être pas directement représenté dans le congrès. Lord Castlereagh lui fit dire que s'il y tenait absolument, on y recevrait son ministre, mais qu'alors il faudrait y recevoir aussi ceux des vingt-quatre gouvernemens engagés dans l'alliance, ce qui ne faciliterait pas la négociation. Il n'insista pas.

Si les noms des plénipotentiaires étaient peu rassurans pour Napoléon, les instructions dont ils étaient munis et qu'ils firent bientôt connaître avaient un caractère plus hostile encore. Renfermer la France dans ses anciennes limites sur le continent européen en lui restituant celles de ses colonies que l'Angleterre ne croyait pas avoir un grand intérêt à conserver, telle était la seule base sur laquelle les alliés consentissent à traiter, et ils déclarèrent que tout contre-projet qui s'en écarterait d'une manière tant soit peu essentielle serait repoussé de prime-abord. L'Angleterre avait exigé que les questions de droit maritime ne fussent pas même mises en discussion. Enfin il était entendu entre les confédérés que la France n'interviendrait pas dans la répartition des territoires dont on lui demandait la cession, c'est-à-dire que dans la réorganisation de l'Europe, dans les mesures à prendre pour établir cet équilibre politique auquel elle est si grandement intéressée, on ne tiendrait aucun compte de ses convenances ni de son opinion.

Telles étaient les conditions qu'on proposait au vainqueur de cent batailles, à celui qui, peu de mois auparavant, était encore le maître de l'Europe. A vrai dire, personne ne pensait sérieusement qu'il pût les accepter; lord Castlereagh en convenait dans sa correspondance avec lord Liverpool. Le but qu'on se proposait, que se proposaient du moins plusieurs des parties intéressées, c'était de laisser la porte ouverte à une négociation pour le cas où la guerre viendrait à mal tourner, et cependant de traîner les choses en longueur afin de se réserver le bénéfice des événemens qui semblaient dès lors menacer Napoléon d'une prochaine catastrophe.

La bataille de Brienne venait effectivement d'abattre la dernière barrière qui parût s'interposer encore entre les alliés et Paris. Ils s'étaient absolument refusés à une suspension d'armes que la France avait sollicitée pour faciliter les travaux du congrès. Napoléon, qui, quelques jours auparavant, donnait encore au duc de Vicence l'ordre formel de ne consentir à rien qui ne fût conforme aux propositions de Francfort, céda alors à l'accablement de la mauvaise fortune. Le duc de Vicence reçut, le 6 février, une dépêche du duc de Bassano, qui, au nom de l'empereur, lui donnait *carte blanche pour arrêter les progrès de l'ennemi, sauver la capitale et éviter une bataille où étaient les dernières espérances de la nation*. Le ton vague et confus de cette lettre, évidemment dictée par Napoléon, disait assez la situation désespérée qui la lui avait inspirée et la répugnance qu'il éprouvait à énoncer en termes précis les sacrifices accablans auxquels il se résignait.

Contre l'attente de ses adversaires mêmes, le grand empereur s'était donc décidé à subir l'humiliation profonde qu'ils voulaient lui infliger. On vit alors quelque chose de bien étrange. Au moment où le duc de Vicence se disposait à faire usage des pouvoirs qu'on venait de lui envoyer, et lorsque déjà il en avait laissé entrevoir toute l'étendue, les ministres des cours coalisées lui déclarèrent par écrit que, l'empereur de Russie ayant jugé à propos de se concerter avec ses alliés sur l'objet des conférences de Châtillon, et ayant ordonné à son plénipotentiaire de demander la suspension des conférences jusqu'à ce qu'il lui eût fait parvenir de nouvelles instructions, elles allaient en effet être suspendues et qu'on préviendrait le plénipotentiaire français du moment où elles pourraient être reprises. Le duc de Vicence protesta vivement contre un procédé aussi singulier, qu'on n'avait pas même cherché à couvrir d'un prétexte spécieux. Les alliés cette fois étaient évidemment dans leur tort; il fut un moment possible de croire qu'ils auraient à s'en repentir.

En ce moment même Napoléon commençait une de ses plus mémorables campagnes, celle peut-être où il a acquis le plus de véritable gloire, parce que jamais il n'avait eu à combattre avec d'aussi faibles moyens des ennemis aussi nombreux et aussi acharnés. Les coalisés, croyant, après la bataille de Brienne, n'avoir plus d'obstacles sérieux à rencontrer sur la route de Paris, avaient divisé leurs forces pour en faciliter la marche. Tandis que la grande armée, composée des Autrichiens, des contingens des états secondaires de l'Allemagne, de la garde impériale russe, et commandée par le prince de Schwarzenberg, s'avancait par la vallée de la Seine, le maréchal Blücher conduisait par celle de la Marne l'armée prussienne dite de Silésie, renforcée de plusieurs divisions russes. Chacun se précipitait comme pour arriver le premier au but que l'on croyait déjà tou-

cher. Napoléon, profitant de la sécurité exagérée de ses adversaires, réussit à surprendre et à vaincre successivement, dans six combats livrés en huit jours à Champaubert, à Montmirail, à Château-Thierry, à Vauchamps, à Nangis, à Montereau, les corps séparés des deux armées, auxquels il fit éprouver une perte de près de quarante mille hommes. Jamais l'ascendant de son génie ne s'était montré avec plus d'éclat. Les ennemis, malgré leur immense supériorité numérique, n'osaient plus sur aucun point tenir devant lui. Le 17 février, Napoléon, enivré par tant de triomphes, écrivait au duc de Vicence pour lui retirer les pleins pouvoirs qu'il lui avait donnés le 6 et lui enjoindre de ne signer la paix qu'aux conditions de Francfort. Le ton de sa lettre, calculé peut-être, respirait la confiance la plus illimitée; il y exprimait l'espérance de détruire l'armée autrichienne avant qu'elle eût repassé la frontière; il y offrait comme une faveur de laisser les ennemis rentrer tranquillement chez eux, s'ils consentaient à signer des préliminaires fondés sur les bases de Francfort.

Ce jour-là même, le congrès de Châtillon reprenait ses conférences si malencontreusement interrompues, et les plénipotentiaires alliés présentaient au duc de Vicence un projet de traité dont la substance était la réduction de la France dans ses anciennes limites. On voit qu'on était loin de pouvoir s'entendre.

Ce qui explique et justifie jusqu'à un certain point les illusions que Napoléon se faisait ou semblait se faire sur ce retour de fortune, c'est le sentiment de consternation et de trouble qui, pendant quelques jours, paralysa les conseils de la coalition. Les victoires de l'empereur des Français n'en étaient pas la seule cause. On croyait voir se manifester, dans la population des campagnes, les premiers symptômes d'un mouvement qui eût placé les alliés dans une position bien dangereuse. Des corps de partisans s'étaient formés en Lorraine et en Alsace, et leurs courses, non moins que les vigoureuses sorties des nombreuses garnisons françaises, interceptaient les communications des armées alliées, dont ils enlevaient quelquefois les convois. En Champagne, en Bourgogne, les paysans, exaspérés par les pillages et les violences des Cosaques et de certaines troupes allemandes, se levaient, s'armaient de tous côtés et massacraient ou faisaient prisonniers les soldats isolés, on voyait même sortir des villes des volontaires qui s'associaient à cette chasse. Lorsque les alliés étaient obligés, par l'approche des troupes françaises, d'abandonner une ville qu'ils avaient momentanément occupée, les habitans tiraient sur eux au moment de leur retraite. Les faibles détachemens qui traversaient les villages étaient aussi en butte à des hostilités. Ce mouvement, en devenant plus général, pouvait susciter de grands dangers aux envahisseurs.

Il y avait à peine deux mois qu'on avait pénétré en France, e

déjà une grande partie des coalisés aurait voulu repasser le Rhin. Il leur semblait que, si loin de cette barrière, ils n'étaient pas seulement exposés aux hasards ordinaires des combats, et qu'ils couraient des dangers mystérieux auxquels ils avaient hâte de se soustraire. Sir Charles Stewart écrivait à lord Castlereagh que plusieurs des contingens allemands et les chefs qui les commandaient croyaient avoir assez combattu sur le territoire français. Lord Burghersh, aujourd'hui lord Westmoreland, commissaire anglais au grand quartier-général autrichien, racontait ainsi, dans une lettre adressée à ce même ministre, ce qui se passait sous ses yeux : « Nos opérations sont très singulières. Le fait est que nous craignons de combattre... Schwarzenberg voudrait être de retour sur le Rhin... Y retourner sans y être positivement forcé, cela exigerait bien de la force d'esprit pour en supporter la responsabilité; il reste donc où il est, sans beaucoup d'apparence, je le crains bien, d'y faire grand' chose.... La paix est le cri de tous les officiers de cette armée. Elle est dans un grand état de désorganisation. Le pillage y est arrivé au plus haut degré. »

Cette lettre est d'autant plus digne d'attention qu'au moment où elle fut écrite, le 12 mars, l'armée autrichienne s'était déjà un peu remise du désordre où l'avaient jetée les combats de Nangis et de Montereau. Après ces deux affaires, l'abattement y était si profond, qu'on avait cru devoir faire parvenir à Napoléon des paroles pacifiques par un officier autrichien dont la mission avait pour prétexte l'envoi d'une lettre de l'empereur François à l'impératrice sa fille. L'empereur des Français en avait pris occasion d'écrire lui-même à son beau-père sur un ton de confiance exagérée et presque de bravade contre la coalition. Des conférences s'étaient ouvertes pour négocier une suspension d'armes que les alliés avaient refusée avant leurs derniers revers, mais dont le généralissime autrichien croyait maintenant avoir besoin pour se donner le temps de rallier ses divisions en déroute et de recevoir les renforts qu'il attendait. Ces conférences furent d'ailleurs sans résultat, parce que Napoléon voulait mettre à l'armistice des conditions qui auraient eu pour effet de lui donner une meilleure position militaire, tandis que les alliés voulaient que les deux armées gardassent leurs positions actuelles.

Il est juste de remarquer que le découragement dont je viens de parler n'avait pas été général dans les rangs de la coalition. L'intrépide chef de l'armée prussienne, bien qu'il eût éprouvé des échecs aussi graves que ceux du général autrichien, trouvait dans l'activité passionnée qui animait sa vieillesse une force qui le soutenait contre les plus rudes épreuves. Les représentans de l'Angleterre conservaient, au milieu de tout ce désordre, un calme, une présence d'esprit dont il faut sans doute faire honneur au caractère national, mais qui s'explique aussi par cette circonstance, que leur pays n'était pas

exposé aux conséquences immédiates d'une grande défaite subie sur les bords de la Seine ou de la Marne. Ils jugeaient très sévèrement la conduite de leurs confédérés; ils blâmaient la proposition d'un armistice, et surtout le peu de dignité et d'habileté qu'on avait porté dans des procédés souvent fort contradictoires :

« La question politique, écrivait lord Castlereagh à lord Aberdeen, a été misérablement compromise par les excès opposés dans lesquels on est tombé alternativement. Tantôt on poussait l'orgueil jusqu'à ne vouloir écouter aucune proposition, tantôt on se montrait ridiculement impatient d'être délivré de la présence de notre ennemi. »

Lord Aberdeen, de son côté, écrivait de Châtillon à lord Castlereagh :

« L'ennemi est, à mon sens, une source de dangers beaucoup moins redoutable que celle que nous avons parmi nous. Je ne puis trop souvent vous représenter l'état réel des esprits de ces *faibles hommes* par qui l'Europe est gouvernée. L'accord apparent qui avait eu lieu à Langres couvrait en réalité la défiance et la haine toujours subsistantes. Quelques succès cimenteront de nouveau cet accord; mais si les hommes dont il s'agit doivent être sévèrement éprouvés par l'adversité, la dissolution est certaine. Votre présence a fait beaucoup, et, je n'en doute pas, les soutiendrait encore en cas de malheur; mais sans elle ils seraient perdus. »

Cette conviction de la nécessité de la présence de lord Castlereagh pour maintenir en activité les ressorts de l'alliance se trouve reproduite à chaque instant dans les lettres des envoyés anglais. Ils y font parfois allusion à des circonstances qui ne sont pas expliquées et dont la connaissance plus précise jetterait un grand jour sur les hésitations et les dissensions intérieures de la coalition. On voit, par exemple, dans une lettre de lord Castlereagh à lord Liverpool, que pendant le séjour à Troyes du grand quartier-général, il y avait eu des discussions très pénibles entre l'empereur Alexandre et le ministre anglais, mais que les rapports les plus bienveillans et les plus intimes n'avaient pas tardé à se rétablir entre eux.

Le traité de Chaumont, signé le 1^{er} mars par les ministres des affaires étrangères de l'Autriche, de la Grande-Bretagne, de la Prusse et de la Russie, fut le résultat des pourparlers par lesquels on vint à bout de raffermir l'édifice de la grande alliance, un moment ébranlé. Aux termes de ce traité, les quatre puissances prenaient l'engagement, au cas où la France refuserait les conditions qu'on lui avait proposées, de consacrer tous leurs moyens à poursuivre la guerre avec vigueur et dans un parfait concert, afin de procurer une paix générale. A cet effet, elles devaient tenir constamment en activité chacune cent cinquante mille hommes au complet; l'Angleterre paierait pour cela un subside de 5 millions sterling à répartir entre ses trois alliés; on ne pourrait faire la paix que d'un commun accord.

Enfin ce traité, destiné à assurer l'équilibre de l'Europe, était conclu pour vingt ans, et on pourrait le renouveler avant l'expiration de ce terme. Des articles secrets indiquaient en termes généraux les résultats que la coalition se proposait : la reconstitution de l'Allemagne en états indépendans unis par un lien fédératif, l'indépendance de la confédération suisse, celle de l'Italie partagée en états distincts, le rétablissement de Ferdinand VII sur le trône d'Espagne et la reconstitution de la Hollande avec un agrandissement de territoire sous la souveraineté de la maison d'Orange.

Par l'effet de ce traité, l'alliance, devenue permanente, prit un caractère beaucoup plus décidément hostile à Napoléon. On voulait en finir. Déjà les plénipotentiaires de Châtillon avaient reçu des instructions dont lord Castlereagh expliquait ainsi qu'il suit le caractère à lord Liverpool : « Vous verrez... que les alliés, sans vouloir se donner l'apparence de chercher une rupture, sont décidés à donner à la négociation une prompte issue, et que, quelles que puissent être les chances de la guerre en France ou hors de France, ils sont déterminés à soutenir avec fermeté et persévérance la cause de l'Europe contre Napoléon jusqu'à ce qu'il ait acquiescé en substance aux termes qu'ils lui ont proposés, cette détermination étant la seule qui puisse faire espérer une paix réelle. » N'oublions pas, pour bien comprendre la pensée de lord Castlereagh, que la conviction des puissances était que Napoléon refuserait ces termes si rigoureux.

Tout changea d'aspect à Châtillon. Autant les alliés avaient d'abord paru éviter d'accélérer une négociation dont plusieurs d'entre eux craignaient de voir sortir la paix, autant ils montrèrent d'empressement à la hâter, sans doute parce qu'ils comptaient sur une rupture. Le 28 février, on demanda au duc de Vicence de faire savoir quand on recevrait la réponse du gouvernement français au projet de traité présenté le 17, et ce ne fut pas sans peine qu'on lui accorda un délai de dix jours, en lui déclarant qu'on était prêt à discuter les modifications que la France pourrait proposer, mais qu'on repousserait d'une manière absolue celles qui changeraient tant soit peu les bases essentielles du projet.

La position du duc de Vicence était terrible. De même qu'avant sa campagne de Russie il s'était épuisé en efforts inutiles pour détourner Napoléon d'une entreprise dont il prévoyait les fatales conséquences, de même qu'à Prague il avait vainement essayé de lui démontrer qu'en rejetant ou en éludant par d'imprudentes temporisations les offres de l'Autriche, on la pousserait dans les rangs de la coalition, il ne cessait maintenant de représenter que des temporisations nouvelles auraient pour résultat la prompte dissolution du congrès, que tel était le vœu secret de plusieurs des alliés, qu'ils n'aspiraient qu'à la ruine complète de Napoléon; que si l'on n'y pre-

nait garde, l'Autriche, quels que pussent être ses sentimens particuliers, se laisserait elle-même entraîner dans cette voie, et que la coalition était désormais trop bien liée pour que l'espoir de parvenir à la dissoudre ne fût pas une pure chimère. Il demandait donc avec instance, sinon qu'on lui rendît les pleins pouvoirs dont il avait été muni un instant, au moins qu'on le mît en mesure de négocier avec efficacité en renonçant aux bases de Francfort. Ces remontrances, exprimées avec une noble et éloquente franchise dans des lettres confidentielles qui ont été depuis longtemps publiées, irritaient d'autant plus Napoléon que probablement il ne méconnaissait pas la force des considérations sur lesquelles son ministre les appuyait, bien que l'orgueil et peut-être aussi une politique prise de plus haut l'empêchassent d'accepter un excès d'humiliation qui ne lui eût plus laissé d'avenir. Le duc de Vicence ne recevait donc, au lieu des instructions nouvelles qu'il sollicitait, que des reproches amers, de vagues récriminations mêlées de subtilités et de chicanes.

Il fallait cependant qu'il essayât de faire bonne contenance devant les plénipotentiaires alliés. Seul en présence de six hommes étroitement unis et dont les dispositions hostiles envers la France ne différaient guère que par les nuances que pouvait y porter le tempérament particulier de chacun, toutes ses tentatives pour donner un peu plus d'aisance et de facilité aux rapports qu'il entretenait avec eux échouaient contre leur résolution bien arrêtée de maintenir ces rapports sur un terrain purement officiel. Dans les entretiens qu'il avait avec quelques-uns d'entre eux en dehors des conférences, il affectait de témoigner une franchise qui, dans des conjonctures moins extrêmes, eût pu sembler excessive; il ne leur dissimulait pas combien, pour son compte, il désirait la paix et la croyait nécessaire, combien il déplorait les illusions, les emportemens auxquels son maître se laissait entraîner; il leur parlait des efforts qu'il faisait lui-même pour le ramener à une appréciation plus juste de la situation; il leur insinuait qu'un langage ferme et soutenu de leur part était opportun pour faire évanouir ces illusions. « Caulaincourt, écrivait sir Charles Stewart, redoute les succès de Bonaparte encore plus que les nôtres, parce qu'il craint qu'ils ne le rendent plus déraisonnable encore. » Dans d'autres instans, exprimant au fond le même sentiment dans une forme en apparence contradictoire, il disait que le seul avantage réel que pussent avoir les succès partiels obtenus par Napoléon, c'était de le rendre plus traitable en désintéressant un peu son amour-propre. A toutes ces avances, à toutes ces insinuations, les alliés ne répondaient qu'avec une politesse froide et réservée qui ne lui permettait pas de s'avancer au-delà et de donner à ces communications un caractère vraiment confidentiel.

Le duc de Vicence n'était pas plus heureux lorsqu'il s'efforçait,

dans les conférences officielles, d'élargir tant soit peu les limites si étroites où ses adversaires prétendaient renfermer la négociation. L'acceptation des propositions des alliés, le rejet de ces propositions ou un contre-projet formel qui en conservât toutes les bases, telles étaient, lui répétaient sans cesse les plénipotentiaires de la coalition, les seules réponses qu'ils pussent recevoir. S'il se hasardait à rappeler combien les offres de Francfort avaient été plus modérées, les uns niaient avec peu de bonne foi qu'elles eussent jamais eu un caractère formel; le comte Razumofsky, plus franc et plus dur, disait que les alliés avaient eu le droit de devenir plus exigeans en proportion de leurs succès. S'il demandait ce qu'on ferait des territoires cédés par la France, ce même comte Razumofsky déclarait que la position actuelle de la France *en Europe* ne lui donnait aucun titre pour se mêler des affaires de *l'Europe*; le comte Stadion ajoutait que les alliés se réservaient de faire leurs arrangemens et que la France n'avait pas le droit de s'en enquérir. On refusait même toute explication sur le sort réservé aux alliés de Napoléon, aux membres de sa famille, aux rois de Saxe, de Westphalie, au vice-roi d'Italie. Une sorte d'ironie amère et concentrée se mêlait quelquefois à la rudesse de ce langage. Le duc de Vicence ayant un jour énuméré, parmi les cessions que la France était disposée à faire, et dont on devait lui tenir compte dans l'ensemble des arrangemens, celle des colonies qu'elle abandonnerait à l'Angleterre, lord Cathcart le pria d'indiquer les colonies qu'elle avait à céder, voulant dire par là que l'Angleterre s'était déjà emparée de toutes les possessions françaises situées au delà des mers. Il fallut que le duc de Vicence rappelât à ce représentant d'une alliance formée, disait-on, pour la restauration des principes de droit et de justice, que les droits de la conquête ont besoin, pour être valables, d'être confirmés par les traités.

Repoussé ainsi de toutes parts, renfermé dans d'infranchissables barrières qui ne lui laissaient aucune liberté de mouvement, le ministre français cherchait à s'ouvrir une issue en s'adressant par écrit à M. de Metternich, qui n'était pas à Châtillon, mais qui avait consenti à continuer avec lui une correspondance confidentielle depuis longtemps entamée; il essayait de lui persuader que l'Autriche avait intérêt à ne pas laisser accabler la France, de réveiller dans le ministre de l'empereur François quelque reste de sympathie pour la fille, pour le petit-fils de ce souverain, menacés de si cruelles épreuves. De ce côté, ses adjurations, ses supplications étaient reçues avec moins de sécheresse. Les réponses de M. de Metternich étaient empreintes d'un esprit de courtoisie bienveillante, elles témoignaient un désir sincère d'arriver à une pacification; mais cette pacification, y

était-il dit, ne pouvait résulter que d'un prompt acquiescement de la France aux demandes des alliés. Un peu plus tard, il ne serait plus temps de traiter même à ces conditions; la coalition était fermement décidée à ne pas se dissoudre avant d'avoir atteint son but, et l'empereur François, quels que fussent ses sentimens personnels, en ferait le douloureux sacrifice plutôt que de se séparer de ses confédérés. M. de Metternich, en un mot, disait au duc de Vicence ce que le duc de Vicence ne cessait d'écrire à Napoléon sans parvenir à le convaincre. Il serait injuste de ne pas reconnaître que le ministre autrichien se montrait sincère en cette occasion; s'il eût voulu réellement préparer la rupture des négociations, il eût tenu un autre langage, et il est difficile de croire qu'il ne désirât pas alors un arrangement.

Ces dispositions eussent-elles prévalu contre les passions de la plupart des coalisés, dans le cas où Napoléon se serait décidé à souscrire à ce qu'on exigeait de lui? Il est permis d'en douter, au moins pour l'époque qui a suivi la conclusion du traité de Chaumont; il est permis de croire qu'on eût suscité des difficultés nouvelles. Ce qui est certain, c'est que les plénipotentiaires n'avaient pas les pouvoirs nécessaires pour en finir. Sir Charles Stewart, qui n'était certes pas plus enclin qu'un autre à traiter avec Napoléon, mais qui se sentait mal à l'aise et peut-être humilié du peu de latitude d'action qu'on lui accordait, écrivit à lord Castlereagh pour se plaindre de la nécessité où il se trouvait, aussi bien que ses collègues, d'en référer sur toutes choses à son gouvernement et pour lui demander ce qu'il devrait faire dans le cas peu probable d'ailleurs où le plénipotentiaire français offrirait de signer le traité proposé. La réponse de lord Castlereagh est curieuse et peint la situation : « Dans l'hypothèse presque inconcevable, dit-il, d'une acceptation pure et simple, sans aucune modification, *peut-être* n'y aurait-il pas d'objection à vous autoriser à la recevoir, en réservant la rédaction du projet dans la forme convenable. »

Cependant le terme de dix jours assigné au duc de Vicence s'était écoulé. Il dut enfin s'expliquer. A défaut d'un consentement que Napoléon, malgré ses instances, ne l'avait pas mis en mesure de présenter, il lut, le 10 mars, à la conférence, des observations rédigées avec beaucoup de mesure et d'habileté, mais qui n'étaient nullement en rapport avec ce qu'on lui avait demandé. Le sens général en était que, toutes les autres puissances s'étant considérablement agrandies depuis vingt années, les conditions proposées à Francfort suffiraient à peine pour placer la France dans une situation qui reconstituât l'équilibre existant en Europe avant 1792, et dont le rétablissement était le but avoué de la coalition. Les plénipotentiaires alliés, après avoir entendu ces observations, dirent

d'une voix unanime qu'on ne pouvait y voir qu'un refus. Le duc de Vicence s'étant récrié contre cette interprétation, ils le sommèrent de déclarer positivement s'il acceptait ou s'il refusait. Au moment où ils allaient lever la séance, ce qui n'eût été rien moins que la rupture du congrès, il se décida enfin à leur remettre une déclaration portant que l'empereur des Français était prêt à renoncer à toute souveraineté, suprématie, protectorat ou influence constitutionnelle quelconque en dehors des limites de la France, à reconnaître l'indépendance de l'Espagne sous la souveraineté de Ferdinand VII, l'indépendance de l'Italie, celle de la Suisse sous la garantie des grandes puissances, celle de l'Allemagne, celle de la Hollande, sous la souveraineté de la maison d'Orange, et enfin à faire à l'Angleterre des cessions au-delà des mers *moyennant un équivalent raisonnable*.

Trois jours après, le 13 mars, le congrès se réunit de nouveau. Les plénipotentiaires alliés signifièrent au duc de Vicence que leurs cours avaient jugé sa déclaration complètement insuffisante, en ce qu'elle ne s'expliquait pas sur plusieurs des questions posées dans le projet de traité. Ils demandèrent encore une fois une réponse précise et catégorique, et comme le ministre français essayait de gagner du temps, ou, pour mieux dire, d'amener ses adversaires à entrer avec lui en discussion réglée : « Je vois bien qu'il faut en finir, » s'écria le comte de Stadion. Poussé ainsi dans ses derniers retranchemens, le duc de Vicence promit de présenter un contre-projet complet, et ce ne fut pas sans peine qu'il obtint pour cela un délai de quarante-huit heures. Ce qu'on aura peine à croire, c'est qu'aux yeux de quelques-uns des plénipotentiaires il y eut dans de tels procédés un excès de condescendance et de courtoisie pour la France. Telle est pourtant l'opinion que sir Charles Stewart exprimait le jour même dans une lettre qu'il écrivait à lord Castlereagh, pour lui rendre compte de ce qui venait de se passer.

Le 15 mars, le duc de Vicence, à qui on avait refusé la veille un nouveau délai dont il aurait eu besoin pour prendre une dernière fois les ordres de son souverain, présenta enfin le contre-projet tant attendu. Voici quelle en était la substance : la Belgique et la rive gauche du Rhin seraient restées à la France; le prince Eugène aurait eu le royaume d'Italie jusqu'à l'Adige, auquel on aurait joint les Iles Ioniennes; le roi de Saxe, le grand-duc de Berg, neveu de Napoléon, sa sœur la princesse de Lucques, les princes de Neuchâtel et de Bénévent, ses grands-officiers, eussent été maintenus dans leurs états. Le plénipotentiaire français, en énonçant de telles propositions, ne pouvait se faire illusion sur l'accueil qu'elles rencontreraient; aussi s'empressait-il d'ajouter qu'il était prêt à en discuter tous les articles dans un esprit de conciliation. Les ministres alliés se bornèrent à dire que la

pièce qu'on venait de leur communiquer était trop importante pour qu'ils pussent y faire, séance tenante, une réponse quelconque.

Cette réponse n'eut lieu que trois jours après, la majorité des plénipotentiaires ayant cru devoir, malgré la vive opposition de quelques-uns d'entre eux, demander préalablement aux souverains des instructions définitives dont la nature ne pouvait d'ailleurs être douteuse. Le 18, dans une dernière conférence, le comte de Stadion, portant la parole pour tous ses collègues, donna lecture au duc de Vicence d'un acte par lequel ils déclaraient, au nom et par l'ordre de leurs gouvernemens, que le contre-projet présenté par lui ne s'écartant pas seulement des bases qu'ils avaient proposées, mais étant essentiellement contraire à l'esprit qui les avait dictées, et indiquant de la part du gouvernement français le désir de traîner en longueur des négociations aussi inutiles que compromettantes, les puissances alliées regardaient ces négociations comme terminées; qu'indissolublement unies pour le grand but qu'avec l'aide de Dieu elles espéraient atteindre, elles ne faisaient pas la guerre à la France; qu'elles regardaient les justes dimensions de cet empire comme une des premières conditions d'un état d'équilibre politique, mais qu'elles ne poseraient pas les armes avant que les principes qu'elles soutenaient n'eussent été reconnus et admis par son gouvernement. Après une réplique ferme et mesurée du duc de Vicence, qui, tout en repoussant les accusations dirigées contre le cabinet français, faisait encore un appel à la discussion et à la conciliation, le congrès fut dissous le 19 mars. Napoléon, dont les armes avaient cessé d'être victorieuses, venait en ce moment même de se résigner à donner enfin à son ministre l'autorisation de faire les concessions qu'il jugerait indispensables pour empêcher la rupture des négociations : bientôt il alla plus loin, et le 25, le duc de Vicence, qui venait seulement de rejoindre l'empereur, put écrire à M. de Metternich qu'il était pourvu des pouvoirs nécessaires pour conclure la paix; mais la marche rapide des événemens devait rendre inutile cette détermination si tardive.

La nouvelle de la dissolution du congrès fut reçue en Angleterre avec une vive satisfaction. Ce qu'on appelait les lenteurs, les ménagemens excessifs de la coalition excitait déjà dans ce pays beaucoup de mécontentement. Sur la fausse nouvelle que les préliminaires de la paix avaient été signés à Châtillon et que par conséquent Napoléon gardait sa couronne, les fonds avaient baissé à la bourse de Londres. Le sous-secrétaire d'état Edward Coke écrivait à lord Castlereagh : « Le rétablissement des Bourbons est considéré maintenant comme le *sine quâ non* de la sécurité et du désarmement. » Lord Castlereagh, dans une lettre qu'il adressa à lord Bathurst, secrétaire

d'état de la guerre et des colonies, se crut obligé de justifier la permission qu'on avait donnée au duc de Vicence de présenter un contre-projet. Il fit remarquer qu'on avait exigé que ce contre-projet fût conforme en substance aux propositions des alliés, qu'on en avait tiré l'avantage d'obliger l'ennemi à s'expliquer, et que s'il en était résulté un retard de quarante-huit heures, c'était parce que les plénipotentiaires, au lieu de rejeter immédiatement des propositions inadmissibles, avaient cru devoir en référer à leurs cours. C'était donc sans raison, ajoutait-il, qu'on s'était alarmé à Londres.

Sir Charles Stewart, annonçant à Edward Coke la rupture de la négociation, lui disait : « Vous vous réjouirez, j'en suis convaincu, de la clôture des conférences... Quant à moi, je sais bon gré à Bonaparte d'être un autre Catilina, et les admirables opérations qu'il a accomplies en dernier lieu, avec des forces si inférieures, contre deux armées dont chacune était plus nombreuse que la sienne, ne peuvent qu'accroître sa réputation militaire. Je crois qu'il ne s'est jamais montré plus grand, et qu'il n'a jamais joué avec plus d'habileté un jeu désespéré que depuis la bataille de Brienne. » Ces témoignages d'admiration accordés à un ennemi qui les méritait si bien, mais dont on ne parlait d'ordinaire que sur le ton de l'outrage et du mépris, sont l'expression naïve de la joie qui remplissait le cœur de sir Charles Stewart. Il devenait pour un moment presque juste envers Napoléon, par reconnaissance de ce qu'il avait refusé la paix.

Cette disposition des esprits pourrait difficilement être comprise, si l'on ne tenait compte du changement qui s'était opéré depuis quelques semaines dans la situation respective des armées belligérantes. Au moment où se terminait le congrès, Lyon ouvrait ses portes à un corps autrichien que le maréchal Augereau n'avait pas su contenir. Peu de jours auparavant, le 12 mars, Bordeaux avait appelé les Anglais et proclamé la royauté de Louis XVIII. En France et hors de France, cette première manifestation du sentiment royaliste avait produit un très grand effet. Sur le théâtre même où Napoléon avait naguère obtenu de si éclatans succès, son étoile pâlisait de nouveau. Les marches continuelles, les combats presque journaliers par lesquels il avait pu jusqu'alors, à plusieurs reprises, arrêter, repousser, écarter successivement deux formidables armées marchant sur Paris par deux routes différentes, avaient épuisé ses dernières ressources. L'excès de la fatigue non moins que le fer de l'ennemi opérant chaque jour dans les rangs de ses soldats des vides qu'il ne pouvait remplir qu'incomplètement et avec beaucoup de difficulté, tandis que les masses énormes de la coalition, à peine entamées par les pertes qu'il leur faisait subir, étaient sans cesse recrutées de nouveaux corps arrivant de l'Allemagne et du nord de l'Europe. Les chefs alliés,

voyant que c'étaient toujours les mêmes divisions, les mêmes régimens qu'ils avaient à combattre sur les points les plus éloignés, avaient fini par s'apercevoir du petit nombre de leurs adversaires. Ils avaient repris quelque confiance. Le découragement se glissait au contraire, sinon encore parmi les soldats, au moins parmi les lieutenans de Napoléon. Là où il ne se trouvait pas en personne avec son héroïque garde, plus d'un échec partiel était venu balancer l'effet de ses victoires. Les alliés, voulant en finir, mais n'osant l'attaquer corps à corps avant d'avoir rassemblé toutes leurs forces, prirent la résolution de réunir les armées de Schwarzenberg et de Blücher. Cette jonction ayant eu lieu sans qu'il pût s'y opposer, l'habileté de ses manœuvres, la timidité, l'irrésolution que sa présence jetait encore dans l'esprit de la plupart des généraux de la coalition, purent seules, à la bataille d'Arcis-sur-Aube, le préserver d'une destruction entière. L'unique voie de salut qui lui restât ouverte, c'était de tenter un de ces coups hardis qui contiennent nécessairement l'alternative d'une ruine complète ou d'un éclatant triomphe : il se décida à abandonner la défense directe de la route de Paris, à se porter sur les derrières de l'ennemi, à rallier les nombreuses garnisons de l'Alsace et de la Lorraine, et à se placer, ainsi renforcé, entre la frontière et les alliés, dont il eût rompu les communications.

Il espérait qu'effrayés d'un mouvement aussi audacieux, et craignant de se trouver coupés et isolés au centre de la France, les alliés s'empresseraient de rétrograder vers le Rhin. Peu s'en fallut, dit-on, que cette espérance ne se réalisât, et la retraite fut un moment à peu près résolue; mais les conseils de quelques hommes plus fermes ou plus passionnés, appuyés par les avis qu'on recevait de Paris sur les intrigues qui s'y agitaient déjà contre le gouvernement impérial, finirent par l'emporter dans l'esprit de l'empereur Alexandre. L'ordre fut donné de diriger sans retard la presque totalité des forces coalisées sur la capitale de la France, dont les abords n'étaient plus protégés que par les maréchaux Marmont et Mortier, à la tête de vingt mille hommes au plus. Le prince de Schwarzenberg et le maréchal Blücher conduisaient l'expédition, l'empereur de Russie et le roi de Prusse marchaient avec elle; mais l'empereur François, entraîné au loin par un des derniers mouvemens rétrogrades de l'armée autrichienne, se trouvait alors à Dijon, où étaient aussi non-seulement M. de Metternich, mais M. de Hardenberg et lord Castlereagh. L'Angleterre n'était représentée, sous le rapport politique, au quartier-général de la grande armée, que par lord Cathcart et sir Charles Stewart, accrédités diplomatiquement auprès des souverains de Russie et de Prusse.

Les lettres que sir Charles Stewart écrivait alors à lord Castle-

reagh sont une sorte de journal de cette marche décisive. Elles retracent, avec la vivacité et le désordre du champ de bataille, cette lutte de quelques milliers de soldats français restés seuls en présence de la grande armée européenne, harassés, exténués, poursuivis à outrance, débordés dans toutes les positions qu'ils essayaient d'occuper successivement pour retarder sa marche précipitée et pour donner à Napoléon le temps de revenir au secours de Paris; elles nous montrent les gardes nationales postées au passage des rivières ou s'appuyant des accidens du terrain pour seconder la résistance des troupes de ligne. On ne peut se défendre de quelque émotion en lisant ce tableau tracé par un ennemi de l'agonie du gouvernement impérial, de ces derniers et impuissans efforts de l'honneur militaire toujours vivant, et d'un patriotisme trop tard réveillé. Sir Charles Stewart lui-même, lorsqu'il raconte la journée de Fère-Champenoise, ce douloureux et glorieux combat qui n'a pas même eu parmi nous l'honneur d'un bulletin, ne peut s'empêcher de laisser percer une certaine sympathie pour ces cinq mille gardes nationaux de l'ouest qu'on vit alors, tombant à l'improviste au milieu des masses de la coalition, se former en bataillons carrés, rejeter toutes les sommations, toutes les adjurations que l'empereur Alexandre, saisi de pitié, leur faisait parvenir pour les décider à mettre bas les armes, repousser plusieurs attaques, poursuivre leur marche en faisant feu comme des vétérans aguerris, et enfin, entourés de toute part, foudroyés, déchirés par la mitraille, ne succomber que sous la charge furieuse d'une innombrable cavalerie.

Le 29 mars, tandis que Napoléon, averti trop tard des mouvemens des alliés, accourait pour défendre sa capitale, ramenant des frontières de la Lorraine quarante mille hommes qu'il avait encore sous son commandement, les armées ennemies prenaient position devant les hauteurs de Montmartre, et le 30 au soir sir Charles Stewart datait de *Belleville, près Paris*, une lettre qui commençait ainsi : « Après une victoire brillante, Dieu a livré la capitale de l'empire français entre les mains des souverains alliés, juste rétribution des calamités infligées à Moscou, à Vienne, à Madrid, à Berlin et à Lisbonne, par le désolateur de l'Europe. » Le 31, les vainqueurs firent leur entrée solennelle dans les murs de Paris. Sir Charles Stewart, dans son enthousiasme, crut voir la population tout entière arborant la cocarde blanche et poussant des acclamations en faveur des Bourbons.

III.

Je n'ai pas à raconter ici l'histoire de la restauration, à expliquer comment M. de Talleyrand, fixant enfin les irrésolutions de l'empe-

reur Alexandre, le décida à rétablir le trône des Bourbons, comment sortit, des entraînemens libéraux du monarque victorieux et des calculs intéressés de l'homme d'état, le gouvernement constitutionnel qui devait régir la France pendant trente-quatre années. Ce grand changement fut, dans la coalition, l'œuvre exclusive d'Alexandre. Tout se décidait auprès de lui dans un conseil intime où siégeaient, avec M. de Nesselrode, M. d'Anstedt et le général Pozzo di Borgo, ennemis mortels de Napoléon. Le roi de Prusse, peu porté à l'initiative et séparé en ce moment de son principal ministre, n'était consulté que pour la forme. Le prince de Schwarzenberg, généralissime autrichien, d'un caractère naturellement facile, n'essaya pas même, en l'absence de l'empereur François et de M. de Metternich, d'exercer quelque influence sur des événemens où il s'agissait pourtant du sort de la fille et du petit-fils de son maître. Quant à l'Angleterre, je l'ai déjà dit, elle n'était représentée au grand quartier-général que par lord Cathcart et sir Charles Stewart, qui restèrent étrangers à ce qui se passait. On voit même, par la correspondance de sir Charles, qu'il en était assez mal informé. Cette circonstance ne dut pas peu contribuer à lui faire voir avec humeur et défiance des faits qui, au surplus, étaient de nature à inquiéter la politique d'un ministre anglais et à blesser les préjugés d'un tory. Rendant compte, le 4 avril, à lord Liverpool de la révolution qui s'accomplissait sous ses yeux, il exprimait la crainte que M. de Nesselrode et le général Pozzo lui-même, *malgré son habileté consommée*, ne fussent pas de force à tenir tête à M. de Talleyrand et ne se laissassent entraîner par lui; il accusait M. de Talleyrand de tout organiser d'avance dans la pensée de se rendre maître absolu, d'annuler le nouveau roi, et déjà il croyait le voir aussi puissant par l'intrigue et l'artifice que Napoléon l'avait été par son immense force militaire; il déplorait l'absence de lord Castlereagh, qui laissait le champ libre aux combinaisons les plus dangereuses pour l'Angleterre, et il semblait redouter surtout la conclusion entre la France et la Russie d'arrangemens commerciaux réciproquement favorables aux intérêts des deux pays, mais contraires aux intérêts britanniques. « Il est évident, disait-il, que la politique de l'empereur de Russie a été plutôt de coqueter avec la nation française que de faire une déclaration publique et manifeste au sujet de Louis XVIII... Il s'est conduit avec tant d'adresse depuis son arrivée ici, qu'on ne saurait calculer le degré d'influence qu'il a obtenu sur l'opinion parisienne. »

Cependant la joie que la chute de Napoléon inspirait à sir Charles Stewart faisait plus que compenser le mécontentement qu'il éprouvait à d'autres égards. Sa haine, loin d'être adoucie par le spectacle de cette grande infortune, trouvait une vive satisfaction à voir l'homme qui avait si longtemps joué le premier rôle sur le théâtre

du monde en sortir marqué, disait-il, *de cette dégradation que toute sa carrière avait si bien méritée*, à le voir abandonné de tous les siens, même de Berthier, et *réduit à une situation telle que le seul sentiment qu'il pût désormais inspirer était cette pitié que les chrétiens accordent aux plus infortunés de leurs frères*. Il faut convenir que cette invocation à la charité chrétienne intervient ici d'une manière assez inattendue.

Il est à remarquer que la correspondance de sir Charles Stewart contient dès cette époque, sur le singulier choix fait pour la résidence de l'empereur déchu, des observations dont tout le monde dut plus tard reconnaître la justesse. Suivant lui, M. de Talleyrand et son gouvernement en étaient très mécontents, et beaucoup de personnes s'inquiétaient de la position de l'île d'Elbe, si voisine de l'Italie, où Napoléon comptait tant de partisans, où le prince Eugène était si populaire, où régnait encore Murat, dont on devait se défier; il pensait donc, sans se préoccuper des engagements déjà pris, qu'il fallait chercher une autre retraite moins dangereuse pour le terrible vaincu. « Notre malheur, ajoutait-il, c'est que Bonaparte existe encore. »

Lord Castlereagh ne tarda pas d'arriver à Paris, où se trouvèrent bientôt réunis les souverains et leurs ministres. Louis XVIII, retenu en Angleterre par une attaque de goutte, ne vint qu'au mois de mai prendre possession de sa couronne. Déjà Monsieur, investi de la direction provisoire du gouvernement en qualité de lieutenant-général du royaume, avait conclu avec les gouvernements alliés une suspension d'armes qui stipulait d'une part l'évacuation du territoire de l'ancienne France, de l'autre la remise aux coalisés des nombreuses places occupées encore en dehors de ces limites par des garnisons françaises, et l'abandon à leur profit de l'artillerie et des munitions de ces places. Cette convention, qu'on a beaucoup reprochée depuis au lieutenant-général et à M. de Talleyrand comme un acte de faiblesse, mais que les circonstances expliquent, disait d'avance quelles seraient les clauses essentielles de la paix définitive. Le traité de Paris ne fut pourtant signé que cinq semaines plus tard, le 30 mai. Les bases en étaient peu différentes des propositions de Châtillon. Cependant, comme dans les premiers momens de l'occupation de Paris l'empereur Alexandre, pour aider à la restauration des Bourbons, avait donné à entendre qu'en se ralliant à eux la France pourrait obtenir des conditions plus avantageuses que celles qu'on eût accordées à Napoléon ou à son fils, il fallut bien tenir compte de cette promesse, mais on le fit au meilleur marché possible. Alexandre, que lord Castlereagh avait craint de trouver trop favorable aux intérêts français, ne se montra pas bien exigeant dans ce sens. Avignon

enlevé au pape en 1791, une petite partie de la Savoie, quelques cantons de la Belgique et de la rive gauche du Rhin enclavés ou à peu près dans nos anciennes frontières, c'est à cela que se réduisirent les concessions des cours alliées, et à Châtillon, dans les courts instans où on avait semblé vouloir traiter sérieusement, on était d'accord de les faire, au moins pour la plupart, à Napoléon. Comme lord Castlereagh le faisait remarquer à lord Liverpool en lui rendant compte de la négociation, ces agrandissemens de l'ancienne France n'étaient pas de nature à alarmer beaucoup le reste de l'Europe; on les avait calculés de manière à ne pas accroître sa force militaire, et tous ces territoires réunis ne contenaient pas une population de plus de six cent mille âmes. Il eût pu ajouter que ce n'était pas, à beaucoup près, l'équivalent des pertes qui nous étaient infligées au-delà des mers. On reconnaît facilement d'ailleurs, en lisant la correspondance de lord Castlereagh pendant la négociation, qu'il avait presque à s'excuser auprès de son gouvernement de ne pas nous imposer des sacrifices plus considérables. On trouvait, par exemple, à Londres que notre position dans les Antilles restait encore trop forte. Lord Castlereagh répondait qu'il était d'une bonne politique de ne pas traiter trop rigoureusement la dynastie qu'on venait de rétablir. Il insistait sur la convenance de n'insérer dans le traité aucune clause empreinte d'un caractère particulier de défiance hostile, ou qui pût humilier la France. En dernier résultat, le gouvernement britannique reçut pour sa part, dans les dépouilles des vaincus, les îles de France, de Sainte-Lucie et de Tabago, appartenant jadis à la France, celle d'Héligoland cédée par le Danemark, l'établissement hollandais du cap de Bonne-Espérance, Malte et les Iles-Ioniennes (1). C'étaient, comme on voit, des positions importantes acquises dans toutes les mers.

En ce qui concerne la France, le traité de Paris pouvait se résumer ainsi : outre les colonies cédées à l'Angleterre, elle abandonnait à la coalition quarante départemens, dont une bonne partie lui avait été cédée par des traités formels après des guerres régulières. Je ne fais entrer en ligne de compte ni le royaume d'Italie, ni le protectorat de la confédération du Rhin, qui constituaient pour Napoléon des titres distincts de souveraineté ou de suprématie, ni les états que gouvernaient divers membres de sa famille et où il régnait en réalité sous leur nom. Certes de telles conditions étaient rigoureuses, et si elles ne constituaient pas un véritable abus de la victoire, c'en était du moins l'usage le plus sévère. Cependant, en France même, l'opinion presque générale les considéra alors non-seulement comme

(1) La cession à l'Angleterre des Iles-Ioniennes fut postérieure au traité de Paris.

satisfaisantes, mais comme généreuses, et cette opinion a jeté de si profondes racines, qu'aujourd'hui encore bien des gens, qui ne parlent qu'avec un ressentiment, une indignation presque exagérés de la dureté du second traité de Paris, signé après la bataille de Waterloo, affectent, comme pour mieux faire ressortir cette dureté, de la mettre en contraste avec la générosité prétendue de celui du 30 mai 1814. Comment expliquer une pareille appréciation? Par un des traits les plus malheureusement caractéristiques de l'esprit français, par l'impétuosité aveugle avec laquelle il se précipite successivement dans les ordres d'idées les plus opposés. Vingt années de guerre terminées par d'affreux désastres n'avaient pas seulement calmé l'ardeur belliqueuse, la passion de conquêtes, l'orgueil patriotique, qui, peu auparavant, exaltaient encore les esprits; on en était venu à regarder le retour de la paix comme un bienfait tellement inappréciable, qu'on s'inquiétait assez peu des conditions auxquelles il fallait l'acheter. Dans l'irritation qu'on éprouvait contre le régime impérial et contre le gouvernement révolutionnaire qui l'avait précédé, on ne se bornait pas à frapper d'une juste réprobation ce qu'il y avait eu d'inique, de violent dans leurs procédés envers les gouvernemens étrangers; on se persuadait que, pendant les vingt-cinq années qui venaient de s'écouler, ces gouvernemens avaient eu constamment raison contre nous, que tous leurs actes avaient été marqués au coin de la justice et de la loyauté, que les conquêtes achetées par le sang de nos soldats et consacrées par tant de traités solennels étaient toutes au même degré d'odieuses spoliations dont aucun droit ne pouvait résulter en notre faveur, que par conséquent les alliés, en se contentant de nous les reprendre et en nous en laissant même quelques débris insignifiants, faisaient preuve d'une insigne modération. Tels étaient les sentimens qu'on entendait alors exprimer, non pas seulement par des émigrés, par d'anciens royalistes, en qui de semblables préventions eussent été naturelles et faciles à concevoir, mais par beaucoup d'hommes qui n'avaient pas séparé leur existence et leur fortune de celle de la France pendant les époques qu'ils vouaient ainsi à un anathème absolu. Peut-on s'étonner que le gouvernement des Bourbons n'ait pas fait d'énergiques efforts pour nous conserver une partie des conquêtes de la révolution et de l'empire, alors que nous paraissions y attacher si peu de prix? Et de tels efforts, qui d'ailleurs eussent rencontré tant d'obstacles, n'auraient-ils pas été frappés d'impuissance par le seul fait de cet affaissement de l'esprit national évident à tous les yeux? L'empereur Alexandre, si désireux alors de rendre son nom populaire parmi nous, et qui peut-être eût plaidé vivement et efficacement auprès de ses alliés la cause de la France,



si elle ne se fût pas ainsi abandonnée, pouvait-il se montrer pour elle plus exigeant qu'elle ne l'était elle-même? Lorsqu'elle paraissait heureuse de rentrer dans ses anciennes limites, lorsqu'elle saluait par ses acclamations ceux qu'elle appelait ses libérateurs, nul n'avait certes le droit de réclamer en sa faveur un meilleur traitement. Sans doute l'épuisement, les sacrifices, les souffrances de toute nature que la guerre lui avait infligés expliquent, excusent même jusqu'à un certain point cette déplorable défaillance, mais il faut y voir surtout un des plus déplorables résultats de cette mobilité qui fait de notre histoire une suite de réactions violentes, et qui nous permet si rarement de nous arrêter pour quelques instans dans la modération, c'est-à-dire dans la vérité.

Cinq jours après la signature du traité de Paris, le 4 juin, Louis XVIII réunissait les nouvelles chambres françaises et promulguait la charte, dont le projet de constitution du sénat et la déclaration royale de Saint-Ouen avaient déjà posé les bases. Cette œuvre d'un sage libéralisme était l'expression sincère de la politique du roi Louis XVIII, la fidélité avec laquelle il n'a cessé, malgré quelques écarts partiels et passagers, d'en maintenir l'exécution en est la meilleure preuve; mais on doit reconnaître que l'influence de l'empereur Alexandre ne contribua pas peu à lui donner la force d'entrer si résolument dans une voie où ne le poussaient certes pas la plupart des hommes dont il était entouré. Telles étaient alors les dispositions du monarque russe, qu'il était à peine satisfait des garanties données par la royauté restaurée aux idées nouvelles et aux intérêts sortis de la révolution.

Par un étrange contraste, tandis que l'autocrate du Nord prenait une part si décisive à l'organisation constitutionnelle de la France, le gouvernement anglais, non seulement restait complètement étranger à ce grand changement, mais le jugeait à plusieurs égards avec une malveillance qui pouvait tenir à une secrète jalousie de l'ascendant exercé par la Russie autant qu'aux préjugés du torysme. On voit par une lettre que lord Castlereagh écrivait à lord Liverpool quelques semaines avant la publication de la charte, mais lorsque déjà on connaissait les principes sur lesquels elle devait reposer, que la composition de la chambre des pairs, formée en majorité d'anciens membres du sénat, choquait singulièrement les préventions aristocratiques de nos voisins. On y voit aussi que la pensée de mettre les différens cultes sur le pied d'une sorte d'égalité leur paraissait une absurdité inconcevable, les idées des plus raisonnables d'entre eux, de lord Castlereagh, par exemple, ne s'élevant pas encore au-dessus de la notion d'une simple tolérance des dissidens. Et cependant cette égalité, qu'ils trouvaient si absurde, devait tourner en France au profit de leurs coreligionnaires!

En général, l'influence extérieure du cabinet de Londres était loin, à cette époque, de s'exercer dans le sens des idées libérales, et c'est bien à tort qu'on a voulu depuis lui faire un mérite ou un sujet de reproche d'avoir pratiqué une sorte de propagande de liberté constitutionnelle. Sans doute, en contribuant avec la coalition tout entière à soulever les peuples contre Napoléon, il avait imprimé aux esprits un mouvement qui devait naturellement les entraîner à réclamer la liberté intérieure après avoir conquis l'indépendance nationale. Ces deux principes, sans être inséparables, se tiennent par des liens trop étroits pour qu'il ne soit pas difficile d'évoquer l'un sans faire penser à l'autre; mais le gouvernement britannique, bien différent en cela de l'empereur de Russie, ne tenait nullement à établir entre eux cette solidarité. En Portugal, où il dominait sans contrôle pendant la guerre et longtemps encore après, aucune atteinte ne fut portée au pouvoir absolu. En Espagne, où son ascendant était moins complet, les délibérations des cortès de Cadix furent pour lui un sujet continu d'irritation et de défiance, et l'extravagante constitution votée par ces cortès, cette copie presque textuelle de notre constitution de 1791, ne pouvait certes obtenir les suffrages des hommes d'état anglais; aussi la virent-ils abolir sans regret lorsque Ferdinand VII remonta sur le trône. L'intention qu'il manifestait alors de la remplacer par des institutions plus monarchiques, mais qui ne feraient pas revivre les insupportables abus de l'ancien régime, suffisait pleinement pour satisfaire le cabinet de Londres; son mécontentement, ses remontrances ne commencèrent qu'après les actes déplorables qui marquèrent les premières années du despotisme de Ferdinand du sceau d'un despotisme ignare, grossier et cruel, tel qu'en ont vu rarement les temps modernes. En Sicile, il est vrai, lorsque cette île n'était protégée contre l'invasion des Français que par l'occupation britannique, lord William Bentinck, qui présidait, en ce pays et en Italie, à l'action diplomatique et militaire de l'Angleterre, contribua puissamment à l'établissement d'une constitution fort analogue, dans sa forme extérieure, à celle du peuple anglais; mais il se proposait surtout par là de maîtriser une cour dont les caprices contrariaient souvent ses projets. Lord William d'ailleurs n'était rien moins qu'un agent docile du ministère tory, et il en représentait assez mal la pensée. Lord Castlereagh se plaignait de son incorrigible *whiggisme* et de la difficulté de le diriger. Il l'accusait d'avoir excité sans mesure et sans prudence, parmi les populations italiennes, le sentiment de l'indépendance et de la nationalité, d'avoir pris sur lui, par exemple, de faire espérer aux Génois le rétablissement de leur ancienne république, qui n'entrait pas dans les projets des alliés, et de n'avoir pas compris que s'il avait pu être à propos de se faire une arme contre

la France des encouragemens donnés à l'amour de la liberté, ces encouragemens ne devaient pas être continués alors qu'ils devenaient des obstacles à la domination autrichienne et sarde. Il disait enfin que grâce à ces imprudences, si la guerre se fût prolongée, des complications désastreuses n'auraient pu manquer de survenir en Italie. La correspondance de lord Castlereagh est remplie des témoignages de la préoccupation très vive que faisaient naître en lui les progrès de l'esprit libéral et constitutionnel dans une grande partie de l'Europe. Il y parle avec dépit de *toutes ces constitutions de fraîche date qui menacent le monde de convulsions nouvelles*; il fait des vœux pour que d'imprudentes tentatives en Italie n'augmentent pas le nombre des expériences périlleuses tentées sur tant d'autres points dans la science du gouvernement.

« Il est impossible, écrit-il à lord William Bentinck, de ne pas voir qu'un grand changement se prépare en Europe et que les principes de liberté sont en pleine activité. Ce qu'il y a à craindre, c'est que la transition ne soit trop soudaine pour avoir le degré de maturité qui pourrait en faire sortir l'amélioration et le bonheur du monde. Voilà des constitutions nouvelles lancées en France, en Espagne, en Hollande, en Sicile. Voyons-en le résultat avant d'encourager d'autres tentatives... Je suis certain qu'il vaut mieux retarder qu'accélérer l'opération de ce principe si hasardeux qui est maintenant à l'œuvre. En Italie, il est d'autant plus nécessaire de nous en abstenir que nous sommes en concert d'action avec l'Autriche et la Sardaigne. Lorsque nous avions à chasser les Français de l'Italie, il était raisonnable de courir tous les risques pour atteindre le but, mais l'état actuel de l'Europe n'exige plus qu'on recoure à de tels moyens. »

Il y avait bien de la sagacité dans ces calculs. L'esprit qui prévoyait ainsi, peu de semaines après la chute de Napoléon, la grande place que les questions de constitution et de liberté allaient tenir désormais dans la politique européenne n'était certainement pas un esprit ordinaire. La prudence qui conseillait de retirer après la victoire les promesses de liberté dont on s'était aidé pour l'obtenir mérite sans doute moins d'admiration : on est en droit de la taxer, jusqu'à un certain point, de machiavélisme; mais ce tort n'est pas particulier à l'Angleterre : ce fut celui de la coalition tout entière, à l'exception de l'Autriche, qui n'avait jamais fait entrer dans ses programmes et ses proclamations la moindre allusion à la liberté des peuples.

II.

LA DIPLOMATIE, LES GÉNÉRAUX DE L'ALLIANCE ET LA SECONDE RESTAURATION.

I.

Au mois de mai 1814, la paix était rétablie en Europe; mais l'Angleterre restait en guerre avec les États-Unis. Le gouvernement britannique crut d'abord que, débarrassé de la France, il viendrait facilement à bout de cet autre adversaire, dont il n'avait pas encore eu l'occasion de mesurer les forces toujours croissantes. Bien décidé à ne lui rien accorder sur les principes du droit maritime, qui avaient été la seule cause de la rupture, il se persuada qu'il pourrait lui arracher des cessions territoriales. Pour appuyer de telles exigences, une partie des vieilles troupes qui s'étaient acquis tant de gloire dans les campagnes de la Péninsule avait été envoyée au-delà des mers, il fut même question d'y envoyer aussi leur illustre chef. Grâce à l'énergique résistance de la jeune république, des conseils plus modérés finirent par prévaloir, et le traité de Gand, conclu en janvier 1815 sous la médiation du nouveau souverain des Pays-Bas, mit fin aux hostilités, sans imposer à aucune des deux parties belligérantes la moindre concession.

Bien que le traité de Paris eût établi quelques-unes des bases principales de l'organisation future de l'Europe, il laissait encore bien des choses à décider : le dernier article portait que, dans le délai de deux mois, toutes les puissances enverraient des plénipotentiaires à Vienne pour prendre, dans un congrès général, les arrangements qui devaient en compléter les stipulations. Ce délai, qui fut ensuite prolongé, était indispensable aux souverains et aux ministres, entraînés depuis si longtemps dans le tourbillon de la terrible guerre qui venait de finir, pour revoir leur pays, y remettre en activité la machine du gouvernement, et se préparer par de mûres délibérations aux négociations importantes qui allaient s'ouvrir.

Le duc de Wellington avait été nommé ambassadeur à Paris (1). Ce choix de l'homme de guerre qui avait peut-être porté les plus rudes coups à la France dans la lutte à peine terminée peut sembler singulier aujourd'hui : dans la disposition où étaient les esprits, il n'avait rien que de naturel. Le duc de Wellington était un de nos *libérateurs*, comme on disait alors. On sait l'accueil fait à ses troupes dans nos départemens du midi. La faveur qu'on leur avait témoignée dans cette partie de la France, elles l'eussent trouvée à Paris même, si on les y eût conduites. On avait eu d'abord la pensée, au moment où elles quittèrent notre territoire pour retourner en Angleterre, de les faire embarquer dans les ports de la Manche afin de leur épargner une longue traversée, et lord Castlereagh, expliquant à lord Liverpool les avantages de cet itinéraire, avait pu, par une plaisanterie dédaigneuse qui exprimait au fond une vérité, mettre au nombre de ces avantages celui de donner aux Parisiens un spectacle qui ferait leurs *délices*. La modération du duc de Wellington et la scrupuleuse rectitude de son esprit lui donnaient d'ailleurs, pour le poste qu'on venait de lui confier, une aptitude plus positive que celle qui résultait d'un engouement passager de l'esprit français, sujet à tant de variations.

Lord Castlereagh le chargea de traiter sans retard avec le cabinet des Tuileries deux questions auxquelles l'Angleterre prenait le plus vif intérêt : celle des rapports commerciaux à établir entre les deux états, et celle de la suppression de la traite des noirs. Sur le premier point, il dut bientôt reconnaître qu'il n'y avait rien à faire en ce moment ; bien que les opinions personnelles de M. de Talleyrand et de quelques autres ministres français fussent assez favorables aux principes de la liberté commerciale, le sentiment public y était fort contraire, et il pouvait s'appuyer alors sur la nécessité d'assurer une protection suffisante aux nombreux établissemens industriels tout récemment créés à l'abri du blocus continental. M. de Talleyrand ayant témoigné le désir d'ajourner jusqu'à la fin de la session des chambres, alors réunies, ce qu'il était possible de tenter à ce sujet, le cabinet de Londres n'insista pas. La question de la traite devint au contraire l'objet d'une négociation assez active.

Cette question était alors appréciée bien diversement dans les deux pays, et elle donnait lieu en France à d'étranges malentendus. Il n'y avait pas plus de huit ans que la traite avait été abolie en Angleterre. Les hommes de bien, les politiques à vues élevées qui

(1) Les dépêches du duc de Wellington, publiées il y a quelques années, m'ont fourni quelques matériaux pour compléter et éclaircir les informations contenues dans la correspondance de lord Castlereagh par rapport aux années 1814 et 1815.

avaient entrepris cette noble et pieuse réforme ne l'avaient accomplie, malgré l'appui que le pouvoir leur avait constamment prêté, qu'après une lutte prolongée contre l'influence des intérêts matériels attachés au maintien de ce monstrueux abus, et contre les préjugés invétérés dont ces intérêts avaient su se faire une arme. La victoire des réformateurs avait été l'œuvre moins encore des progrès de la philosophie que de l'esprit méthodiste, qui, dans ces derniers temps, avait ranimé chez nos voisins les croyances religieuses, fort affaiblies pendant le siècle précédent. Le peuple anglais, non content d'avoir renoncé pour lui-même à l'infâme trafic qu'il avait si longtemps favorisé par la législation et par les traités, aspirait maintenant à rendre cette réforme universelle, seul moyen de lui donner quelque efficacité, — à y faire participer les autres nations, à les y obliger même lorsqu'il en aurait la puissance, et au besoin à faire des sacrifices pour les y décider. Il faudrait ignorer tout ce qui se disait, tout ce qui se faisait alors, soit dans le parlement, soit dans les nombreuses sociétés abolitionnistes fondées sur tous les points des trois royaumes, pour douter de la sincérité des sentimens qui inspiraient cette espèce de propagande. Sans doute, dans certains esprits, la crainte jalouse de laisser d'autres états en possession des bénéfices du commerce odieux auquel l'Angleterre venait de renoncer pouvait stimuler ce zèle, mais c'étaient de plus nobles motifs qui produisaient le grand mouvement de l'opinion. « La nation tout entière, écrivait lord Castlereagh, se préoccupe fortement de cet objet. Je crois qu'on trouverait à peine un village qui n'ait envoyé des pétitions dans ce sens. Les deux chambres sont engagées à poursuivre l'achèvement de cette œuvre, et les ministres doivent en faire la base de leur politique. » Une lettre que le duc de Wellington, de retour en Angleterre après plusieurs années d'absence, écrivait à son frère, sir Henri Wellesley, alors ambassadeur à Madrid, est plus expressive encore : « Il m'a fallu, disait-il, quelque temps de séjour ici pour comprendre — et je suis hors d'état de vous faire concevoir — le degré d'exaltation frénétique qui existe ici au sujet de la traite. Le public semble penser qu'il conviendrait à la politique de l'Angleterre de faire la guerre pour mettre fin à cet abominable trafic. »

Le gouvernement britannique s'efforçait donc d'amener tous les autres gouvernemens européens à adopter le grand principe qu'il avait proclamé. Il ne pouvait trouver de difficultés à y déterminer les puissances du Nord, de l'Allemagne et de l'Italie, qui, n'ayant pas de colonies, étaient tout à fait désintéressées dans une telle réforme. La Hollande, qui avait un pressant besoin de l'alliance anglaise, s'y prêta aussi de bonne grâce. L'Espagne et le Portugal, qui croyaient ne pouvoir conserver et exploiter leurs vastes possessions

d'Amérique qu'au moyen d'esclaves incessamment recrutés sur les rivages africains, devaient être moins faciles à convaincre : malgré les immenses services que l'Angleterre leur avait rendus, ce ne fut qu'avec beaucoup de temps, à force d'insistance, et en leur assurant des dédommagemens pécuniaires, qu'elle obtint de ces deux pays des engagements qui, il y a bien peu d'années encore, étaient ouvertement violés au Brésil, et surtout dans l'île de Cuba.

Quant à la France, le traité de Paris lui avait imposé l'obligation de supprimer la traite dans cinq années au plus tard, et « d'unir ses efforts, dans le futur congrès, à ceux de sa majesté britannique, pour faire prononcer par toutes les puissances de la chrétienté l'abolition d'un genre de commerce que repoussent les principes de la justice naturelle et les lumières du temps. » Telles étaient les expressions du traité; mais une semblable stipulation, qui laissait encore un répit à ce fléau de l'humanité, ne suffisait pas aux abolitionnistes. Le cabinet de Londres, sous la pression du sentiment public, chargea donc le duc de Wellington de travailler à obtenir la cessation immédiate de la traite. La chose n'était rien moins qu'aisée; la correspondance de l'ambassadeur avec Wilberforce, qui lui écrivait souvent pour stimuler son zèle, explique très bien quel était alors en France l'état de l'opinion sur le point dont il s'agit.

« Il n'y a dans ce pays, disait-il, que très peu de personnes qui aient porté leur attention sur la traite des esclaves, et ces personnes sont des colons ou des spéculateurs en fait de traite, qui ont tout intérêt à la maintenir. Je suis fâché d'être obligé de dire que la première de ces deux classes d'hommes est très puissamment représentée dans la chambre des pairs, et c'est une chose vraiment incroyable que l'influence exercée par les propriétaires de Saint-Domingue sur toutes les mesures que prend le gouvernement. On veut assez sottement établir une liaison entre la proposition d'abolir la traite et certains souvenirs des jours révolutionnaires de 1789 et 1790, et cette proposition est généralement impopulaire. On ne croit pas que nous soyons de bonne foi à ce sujet, et que nous nous soyons décidés à supprimer ce trafic à raison de son inhumanité. On pense que ce n'a été de notre part qu'une spéculation commerciale... Il est impossible d'obtenir l'insertion dans un journal français, quel qu'il soit, d'un article favorable à l'abolition, ou simplement qui ait pour objet de faire voir qu'en la décrétant, l'Angleterre a été déterminée par des motifs d'humanité... On ne saurait donner une idée des préjugés de toute espèce qui règnent ici sur cette question, et surtout parmi les principaux employés des administrations publiques, qui sont nos adversaires les plus prononcés... Le désir de s'assurer le gain qu'on attend de ce commerce n'est surpassé que par celui de dénaturer nos vues et nos mesures, et de déprécier le mérite que nous avons eu en décrétant l'abolition. Le directeur de la marine me disait gravement qu'un des buts que nous avions en vue était de nous procurer des recrues pour notre guerre d'Amérique, et il m'a donné à

ntendre qu'entre un esclave destiné pour toute sa vie aux travaux agricoles et un soldat engagé pour sa vie, la différence ne valait pas la peine qu'on s'en occupât. »

« Vous verrez par les journaux, écrivait encore le duc de Wellington, à quel point cette affaire agite l'opinion. M. Lainé, président de la chambre des députés, dans un discours qu'il a prononcé sur une proposition du général Desfourneaux, s'est attaché à donner au sentiment public une direction violente, et à accréditer les préjugés existant contre l'Angleterre. Le roi m'a dit qu'il serait heureux de pouvoir faire quelque chose d'agréable au prince régent et à la nation britannique, et que, sans nul doute, il tiendrait ses engagements, mais qu'il était obligé de tenir compte des opinions de son propre peuple, opinions qui, sur ce point, n'étaient nullement celles de l'Angleterre. »

De tout cela, le duc de Wellington, qui ne mettait pas en doute la bonne volonté du roi et de ses ministres, mais qui reconnaissait la difficulté de leur position, concluait, avec son bon sens ordinaire, qu'au lieu de porter dans cette négociation une vivacité, une insistance qui ne pourraient qu'irriter en France des esprits prévenus, il fallait s'efforcer de les éclairer et de les gagner peu à peu.

Telle était cependant l'impatience des ministres anglais, stimulés par la crainte de perdre la majorité dans le parlement, qu'ils se décidèrent à une proposition bien singulière pour essayer de vaincre cette résistance. Un propos, tenu assez légèrement par M. de Talleyrand dans une conversation particulière, avait paru indiquer que le gouvernement français pourrait consentir à renoncer aux cinq années pendant lesquelles il lui était permis de continuer la traite, si l'Angleterre voulait l'en dédommager par la cession de quelque colonie. Le cabinet de Londres autorisa le duc de Wellington à offrir à la France, soit l'île de la Trinité, soit une somme d'argent destinée à indemniser les intérêts engagés dans la traite. Le gouvernement français répondit que l'idée de concéder un principe pour de l'argent serait certainement très mal accueillie en France par l'opinion publique, qui y verrait quelque chose de contraire à la dignité du pays, et que, quant à une cession territoriale, elle ne pourrait avoir pour effet de désarmer les intérêts privés contre lesquels on avait à lutter. Les choses en restèrent là (1).

Des questions d'une importance plus directe et plus immédiate ne tardèrent pas à absorber l'attention des cabinets : il ne s'agissait de rien moins que du partage des dépouilles de l'empire français et des bases à donner à l'équilibre européen. Même avant la chute de Napoléon, de graves dissentimens s'étaient manifestés entre les puissances principales; on avait pu alors ajourner les solutions :

(1) On sait que l'année suivante la France, placée dans des circonstances qui ne lui laissaient plus sa liberté d'action, consentit à l'abolition immédiate de la traite.

maintenant il fallait en finir, il fallait faire la part, fixer la position de chacun. C'était la tâche réservée au congrès. Les tentatives qu'on avait faites, avant sa réunion, pour se mettre d'accord par des explications préliminaires avaient complètement échoué. La Russie persistait à exiger la cession de tout le duché de Varsovie, que l'empereur Alexandre voulait ériger à son profit en royaume de Pologne. Dans cette combinaison, à laquelle le cabinet de Berlin s'était rallié, la Prusse, renonçant ainsi à son ancienne part de la Pologne, devait recevoir en dédommagement le royaume de Saxe, enlevé à son souverain, qui eût obtenu un établissement dans les provinces rhénanes. L'Autriche et l'Angleterre se montraient absolument contraires à de tels projets : la première, parce que l'agrandissement excessif de la Russie devait compromettre sa sûreté et sa position européenne, autant que l'incorporation de la Saxe à la Prusse eût menacé en Allemagne son antique suprématie; la seconde, parce que l'équilibre politique, qui est sur le continent son seul intérêt permanent, aurait reçu une trop grave atteinte de semblables arrangemens; toutes les deux, parce que leur politique traditionnelle et conservatrice répugnait profondément à l'esprit d'aventure et d'innovation qui inspirait les conseils de Saint-Pétersbourg et de Berlin.

Cette séparation des quatre grandes puissances naguère coalisées contre Napoléon ouvrait au gouvernement français des chances inespérées. Peu de mois auparavant, on avait cru faire envers lui acte de générosité et de courtoisie en l'admettant à prendre part au congrès, et chacun pensait alors qu'il n'y paraîtrait que pour la forme, qu'en réalité il ne lui serait pas permis d'intervenir dans la répartition des territoires dont le sort des armes lui avait enlevé la possession. Maintenant il était évident que la force des choses allait le rendre en quelque sorte l'arbitre de l'Europe. Seul de toutes les grandes puissances continentales, il avait cet avantage que, le traité de Paris ayant définitivement réglé son état de possession, il n'avait rien à demander au congrès; aucune considération d'intérêt particulier ne devait donc y gêner son action, il n'avait à s'y préoccuper que d'intérêts généraux, et il dépendait de lui de faire pencher la balance dans le sens qui lui conviendrait le mieux.

Entre la Russie et la Prusse d'une part, l'Autriche et l'Angleterre de l'autre, quel parti prendrait-il? Il semblerait, au premier aspect, que son choix ne pût être douteux. L'empereur de Russie était, parmi les alliés, celui qui avait contribué de la manière la plus décisive à la chute de Napoléon et à la restauration de la maison de Bourbon; il avait constamment témoigné les sentimens les plus bienveillans pour la France, et l'empressement qu'il avait mis, qu'il mettait encore à rechercher pour une de ses sœurs l'alliance d'un prince français,

prouvait assez que ses dispositions n'avaient pas changé. Rien ne semblait donc s'opposer à ce que la France favorisât les projets de l'empereur, et peut-être, en lui prêtant un appui qui eût rendu toute opposition impuissante, pouvait-elle se flatter de l'espoir d'obtenir, dans l'arrangement général des affaires de l'Europe, quelque dédommagement pour les pertes que lui avait infligées la paix de Paris. Il est d'ailleurs à remarquer que ces projets rentraient, à quelques égards, dans ce qu'on pouvait considérer comme les convenances particulières de la France. Les Polonais avaient été nos fidèles alliés pendant vingt ans de guerre, et des arrangements dont le résultat semblait leur rendre une nationalité, une organisation politique, ne pouvaient contrarier le sentiment populaire, qui dès lors leur était si favorable parmi nous. Quant au roi de Saxe, transféré dans les provinces rhénanes comme le voulaient les cabinets de Russie et de Prusse, il y serait presque nécessairement devenu le protégé, l'allié de la France; il eût grandement augmenté notre influence dans cette partie de l'Europe, et cette considération, qui n'échappait pas à la sagacité jalouse de lord Castlereagh, n'était pas une de ses moindres objections contre le plan des cours du Nord. Il lui convenait beaucoup mieux que les provinces du Rhin, détachées du territoire français par le traité de Paris, devinssent la propriété de la Prusse, parce qu'il savait bien que la contiguïté de deux grands états est un puissant obstacle à leur bon accord, et qu'il importait aux vues de l'Angleterre que les relations des cours de Paris et de Berlin ne pussent jamais prendre un caractère trop intime. L'établissement de la domination prussienne dans ces contrées lui paraissait d'ailleurs, comme il l'écrivait au duc de Wellington, une garantie contre la pensée systématique de la France de reprendre la Belgique et la rive gauche du Rhin, pensée qui, en dépit des intentions actuelles de son gouvernement, devait renaître toutes les fois que les circonstances en favoriseraient l'accomplissement.

Je viens de dire les motifs qui semblaient devoir engager le nouveau gouvernement français à seconder la politique de l'empereur Alexandre. Ces motifs étaient puisés dans les intérêts permanens du pays. Des passions et des intérêts personnels, s'appuyant sur des combinaisons qui avaient pour le moment une certaine valeur, l'emportèrent dans les conseils de la couronne. Une véritable antipathie s'était élevée entre Louis XVIII et le monarque russe pendant le séjour que les alliés avaient fait à Paris. Le petit-fils, le successeur de Louis XIV, en qui l'orgueil royal existait au plus haut degré, n'avait pu s'habituer à la supériorité de position que les circonstances avaient donnée au souverain d'un empire à peine compté, un siècle auparavant, parmi les états européens. Il avait été profondément blessé de

le voir, au sein même de la France, s'ériger en protecteur, non-seulement des idées et des institutions libérales, mais de tous les intérêts créés par la révolution, des hommes qui en étaient sortis, et les égards mêmes qu'il avait fallu avoir jusqu'à un certain point pour ce patronage n'avaient pu qu'irriter le mécontentement du roi. La politique aventureuse et tranchante de la Russie et de la Prusse, de ces deux monarchies d'une origine si nouvelle, le mépris qu'elles semblaient faire des anciennes traditions contre lesquelles leur grandeur récente était une protestation vivante, choquaient naturellement les instincts et les habitudes d'esprit d'un prince assis sur le plus ancien trône de l'Europe, et dont les ancêtres avaient tenu le premier rang parmi les rois. Autant il se sentait de répugnance pour les allures hardies et compromettantes de ceux qu'il regardait en quelque sorte comme des parvenus, autant au contraire il se trouvait à l'aise dans ses rapports avec les gouvernemens de l'Angleterre et de l'Autriche, de ces deux antiques puissances qui, depuis des siècles, comptaient comme la France parmi les élémens principaux de la société européenne, et s'étaient habituées, dans les plus grands écarts de leur ambition, à respecter les bases essentielles, les formes, les souvenirs traditionnels d'un ordre de choses auquel leur existence était étroitement liée. Je pourrais ajouter que l'Angleterre avait aux yeux de Louis XVIII le mérite particulier de n'avoir jamais reconnu l'empire napoléonien et d'avoir donné un généreux asile à la famille royale à l'époque où celle-ci s'était vue renvoyer du continent européen, et où la Russie s'était unie à l'empereur des Français par une étroite alliance.

Pour triompher immédiatement de ces souvenirs et de ces répugnances, Louis XVIII aurait eu besoin non-seulement d'un sens politique très énergique et très éclairé, mais d'une élévation de caractère que la nature ne lui avait pas départie, et ce n'était pas son ministre des affaires étrangères qui pouvait le mettre en garde contre de telles préventions. M. de Talleyrand, trop soigneux de ménager et d'affermir son crédit dans la nouvelle cour pour se hasarder à contrarier sans une nécessité absolue ses préjugés et ses penchans, restait d'ailleurs fidèle à ses vieilles prédilections en poussant la France à l'alliance anglaise. Cette alliance avait été le rêve de sa jeunesse, et il lui était réservé de la réaliser à la fin de sa vie après l'avoir en quelque sorte ébauchée à l'époque dont j'esquisse en ce moment le tableau. Enfin, ce qui justifiait jusqu'à un certain point le système vers lequel penchait alors le gouvernement français, c'est que ce système était le seul qui pût le mettre en mesure d'atteindre les deux grands buts qu'il avait en vue dans les négociations de Vienne, — le rétablissement des Bourbons de Sicile sur le trône de Naples et le

maintien du roi de Saxe, uni de très près par les liens du sang à la maison de France : pour sauver le roi de Saxe, il fallait nécessairement se mettre en lutte ouverte avec la Russie et la Prusse, et le concours ou du moins l'assentiment de l'Angleterre et de l'Autriche était indispensable pour renverser Murat.

Le cabinet des Tuileries se montrait donc disposé à concerter son action avec celle de l'Angleterre, et M. de Talleyrand prit même à cet égard l'initiative. Le gouvernement britannique ne pouvait manquer de se prêter à ces avances. On se tromperait pourtant si l'on pensait qu'il y porta de prime-abord un très grand empressement. Comme l'explique très bien une longue dépêche de lord Castlereagh au duc de Wellington, c'est pour ainsi dire en désespoir de cause qu'il se résigna à ce moyen d'opposer aux exigences ambitieuses de la Russie des obstacles suffisamment efficaces; il eût préféré, pour contenir à la fois, au besoin, la France et la Russie, une ligue intermédiaire formée de l'Autriche, de la Prusse, des états secondaires de l'Allemagne et des Pays-Bas avec l'appui de l'Angleterre. Le cabinet de Berlin n'ayant pas voulu se séparer de celui de Saint-Pétersbourg, il avait bien fallu accepter, rechercher même le concours de la France; « mais, disait lord Castlereagh, c'est affaire de nécessité et non de choix. Ce système prête à de très fortes objections, particulièrement au point de vue des intérêts anglais. En premier lieu, il semble difficile de le cimenter solidement, à raison de la jalousie fondamentale qui existe entre l'Autriche et la France, surtout par rapport à la prépondérance en Italie... Il rend les Pays-Bas dépendans pour leur sûreté de l'appui du gouvernement français, au lieu d'avoir à compter sur la Prusse et sur les états de l'Allemagne septentrionale, leurs défenseurs naturels. Enfin il a cet inconvénient, qu'en cas de guerre tous les territoires récemment cédés par la France, devenant probablement le théâtre des hostilités, seraient occupés par ses armées. » De ces considérations, lord Castlereagh tirait la conséquence que l'Angleterre ne devait pas mettre tout son enjeu sur l'alliance de la France, et que, tout en essayant de ménager sa bonne volonté, il fallait travailler à unir l'Allemagne entière contre la Russie. Il ne voulait donc pas renoncer à l'espérance de regagner la Prusse, dont l'adhésion, en isolant le cabinet de Saint-Pétersbourg, l'eût réduit à la nécessité d'abandonner ses prétentions, et, d'un autre côté, eût mis en sûreté le royaume des Pays-Bas, plus ou moins compromis par une combinaison formée un peu en dehors de la ligne naturelle des intérêts politiques. Lord Castlereagh aurait même volontiers sacrifié le roi de Saxe pour se concilier le cabinet de Berlin; mais, sur ce point, il rencontrait de la part de la France une résistance d'autant plus prononcée que, comme on peut le croire, le cabinet des

Tuileries ne mettait pas le même prix que l'Angleterre à une complète union des puissances allemandes.

En résumé, la principale différence qui existait entre les vues du gouvernement français et celles du gouvernement britannique, c'est que ce dernier avait pour unique but de s'opposer aux agrandissemens excessifs de la Russie, et désirait d'ailleurs resserrer les liens de l'union allemande, fût-ce au prix de l'abandon de la Saxe, tandis que la France, tout en désirant aussi contenir la Russie, voulait surtout sauver la Saxe et détrôner Murat, et ne tenait en aucune façon à rendre plus intime l'accord des états allemands. Lord Castlereagh reprochait donc à M. de Talleyrand de subordonner à des questions de détail la grande question de l'équilibre européen. Tout homme d'état voit la garantie de cet équilibre dans les arrangemens qui s'adaptent le mieux à sa propre politique.

Il y avait encore entre les deux cours un dissentiment qui s'explique par la différence de leurs situations. La France, pressée de sortir de l'isolement où l'avaient réduite les événemens des dernières années, eût voulu proclamer bien haut l'espèce d'alliance qui s'établissait entre elle et l'Angleterre, et par conséquent la rupture définitive de la coalition qui l'avait placée dans cet isolement. Le cabinet de Londres ne partageait pas son empressement. Lord Castlereagh, répondant au duc de Wellington qui l'avait informé des dispositions manifestées par le ministre français, lui disait :

« Si M. de Talleyrand veut que nous fassions quelque chose de bon, il ne doit pas s'attendre à ce que nous nous séparions de nos anciennes liaisons au milieu de notre concert... S'il désire faire de notre influence une utile barrière contre de téméraires projets et des prétentions mal fondées, quelque part qu'ils existent, il doit me permettre d'y travailler sans faire violence à des habitudes établies dans des circonstances auxquelles nous devons le bonheur d'avoir en France un gouvernement avec qui nous nous sentons en communauté de vues politiques et d'intérêts. Si l'on croit la chose désirable, je suis tout disposé, avant de me rendre à Vienne, à aller conférer avec lui à Paris... mais il ne doit pas penser que je puisse manquer à la promesse que j'ai faite de me rencontrer à Vienne avec mes anciens collègues vers le 10 septembre, et il ne doit pas interpréter défavorablement les conférences préliminaires que j'aurai avec eux sur un système résultant d'engagemens pris bien longtemps avant qu'il nous fût possible de compter le gouvernement français au nombre de nos amis.

En réalité, l'Angleterre ne voulait se lier au gouvernement français qu'après s'être bien assurée qu'elle avait absolument besoin de son concours pour arriver à ses fins, et la France au contraire voulait hâter autant que possible un rapprochement qui était pour elle le moyen de reprendre rang parmi les grandes puissances. Tout en

reconnaissant que l'ensemble de la situation appelait les deux cours à s'ériger en arbitres pour préserver la paix générale, le duc de Wellington, d'accord en cela avec la pensée de son gouvernement, était d'avis qu'il ne fallait pas, comme M. de Talleyrand l'eût désiré, proclamer à l'avance cet arbitrage, et qu'une telle attitude prise prématurément ferait tort à l'Angleterre, qui semblerait se complaire à briser capricieusement la grande alliance avant que les faits eussent démontré l'impossibilité de la maintenir.

Le congrès s'ouvrit enfin le 3 novembre. L'empereur de Russie, le roi de Prusse, le roi de Danemark et un grand nombre de souverains allemands s'y étaient rendus avec leurs principaux conseillers. L'Angleterre et la France y étaient représentées par leurs ministres des affaires étrangères, accompagnés chacun de plusieurs autres plénipotentiaires; ceux qui assistaient lord Castlereagh étaient lord Clancarty, lord Cathcart et sir Charles Stewart, qu'on appelait maintenant lord Stewart; l'Espagne, le Portugal, les états d'Italie avaient aussi envoyé des ministres à ces états-généraux européens.

Je ne ferai pas ici l'histoire complète de ce congrès, je me bornerai à raconter les incidens principaux qui caractérisèrent la marche des négociations.

L'opiniâtreté hautaine avec laquelle la Russie et la Prusse se refusèrent d'abord à toute transaction, les manifestations menaçantes qui semblaient annoncer de leur part l'intention de soutenir à tout prix leurs exorbitantes prétentions sur la Pologne et sur la Saxe, déjouèrent complètement la politique circonspecte du cabinet de Londres. M. de Talleyrand, profitant des dissensions de la grande alliance, sut dès le premier moment se placer au niveau des représentans des autres grandes cours, qui avaient voulu le reléguer dans une position secondaire. S'appuyant à la fois sur sa vieille réputation d'habileté et sur l'avantage qu'avait la France de ne porter dans ces négociations aucune vue d'intérêt particulier, il prit en peu de temps une attitude qui faisait de lui en apparence le premier personnage du congrès, et en réalité il réussit à y faire prévaloir non pas peut-être les résolutions les plus avantageuses pour le pays, mais celles qui étaient le plus conformes aux vues actuelles de son gouvernement.

Ce qu'on aurait peine à se persuader, si les témoignages les plus formels n'en donnaient la preuve irrécusable, c'est que le gouvernement français à cette époque désirait la guerre. Les Bourbons se sentaient mal établis sur un trône où leur restauration avait été le résultat des revers de nos armées et avait coïncidé avec la perte de toutes nos conquêtes. Inquiets des graves mécontentemens qui commençaient à se développer après le premier enthousiasme que le retour de la paix avait fait éclater en leur faveur, ils eussent voulu,

pour s'affermir, apporter à la France une dot de gloire militaire et d'agrandissemens territoriaux. Ils voyaient de grands avantages à occuper ainsi les esprits, à tirer d'une dangereuse oisiveté ce nombre prodigieux de généraux et d'officiers qu'on avait dû mettre en inactivité, et que l'ennui, la misère livraient aux plus dangereuses tentations. A cette époque d'ailleurs, on s'était habitué à considérer la guerre comme l'état normal des nations, et les intervalles de paix comme des espèces de trêves nécessaires pour renouveler de temps en temps les forces épuisées par des luttes trop vives. Personne, ni en France, ni dans le reste de l'Europe, n'imaginait alors que la paix qui venait d'être conclue pût durer au-delà de quelques années; personne ne pensait que la France pût se résigner longtemps aux énormes sacrifices qu'on lui avait imposés. Et cette perspective d'un nouvel appel aux armes n'effrayait pas autant les imaginations que pourraient le croire les générations actuelles, élevées dans des idées si différentes : le commerce, l'industrie, les intérêts matériels, compromis par vingt années d'hostilités non interrompues, n'avaient pas pris alors le développement prodigieux qui, en intéressant de nos jours tant d'existences au repos du monde, lui a donné de si puissantes garanties.

Les lettres écrites par le duc de Wellington à son gouvernement contiennent de curieux détails sur cette disposition de la cour des Tuileries. Les témoignages qu'il en recueillait, il ne les puisait pas dans ses entretiens officiels avec M. de Jaucourt, chargé de la direction des affaires étrangères pendant le séjour à Vienne de M. de Talleyrand : M. de Jaucourt, dont le crédit auprès du roi n'était pas très grand, eût donné aux négociations, s'il en avait été le maître, une direction vraiment pacifique; mais le ministre influent, le favori du roi, le rival dans le conseil de M. de Talleyrand, M. de Blacas, avec qui l'ambassadeur d'Angleterre entretenait des rapports habituels et confidentiels, exprimait de tout autres sentimens. Le duc de Wellington ne pouvait s'empêcher d'éprouver quelque inquiétude de la vivacité hautaine avec laquelle on traitait à Paris toutes les questions, de l'affectation qu'on mettait à relever, à aggraver les incidens dont pouvait sortir, de quelque côté que ce fût, une occasion de querelle et de rupture. Il racontait comment, le chargé d'affaires d'Espagne s'étant permis de faire arrêter un réfugié espagnol par un commissaire de police qui avait eu la sottise de s'y prêter, le roi, poussé par les membres de sa famille et malgré les représentations réitérées de M. de Jaucourt et des autres ministres, avait fait conduire à la frontière le malencontreux diplomate sans en donner avis préalablement au cabinet de Madrid, sans lui demander d'abord une réparation. Il montrait le gouvernement français méditant une

expédition pour renverser Murat, et ne reculant pas même devant la pensée de porter ses armes en Allemagne pour défendre le roi de Saxe, que le roi, disait M. de Blacas, ne laisserait pas détronner. « Et comme j'essayais, ajoutait le duc de Wellington, d'appeler son attention sur les dangers que la guerre pourrait entraîner pour la maison de Bourbon, il m'a répondu que ces dangers n'existaient pas, pourvu que nous ne prissions pas parti contre la France, et que, dans certains cas, la paix recèle plus de périls que la guerre la plus malheureuse. » La lettre dans laquelle l'ambassadeur rendait compte à lord Castlereagh de cet entretien est du 9 octobre 1814. Le 5 novembre, il lui écrivait encore : « Je viens d'avoir une entrevue avec M. de Blacas. Je l'ai trouvé fort mécontent de l'obstination de l'empereur de Russie par rapport à la Pologne et à la Saxe... Il m'a dit que ce qui en résulterait, ce serait très probablement que le roi et le prince-régent retireraient leurs ministres du congrès, en déclarant qu'ils ne reconnaîtraient pas de tels arrangements, et que l'Europe resterait dans un état fiévreux qui, tôt ou tard, aboutirait à la guerre. »

Comme on l'a vu, lord Castlereagh, pour qui toute la politique du congrès se résumait dans la question de Pologne, dont il faisait la base de l'équilibre européen, reprochait à M. de Talleyrand de ne pas s'en préoccuper assez et de se perdre dans des questions de détail. Le duc de Wellington s'en plaignit à M. de Blacas, qui, dans sa malveillance pour M. de Talleyrand, fit très bon marché de sa politique et promit de lui faire envoyer l'ordre d'unir ses efforts à ceux du ministre anglais pour s'opposer à tout prix aux projets de la Russie sur la Pologne. Il eût voulu que la Grande-Bretagne, la France, l'Espagne et les Pays-Bas s'engageassent par traité à ne pas reconnaître ce qui pourrait être arrêté à ce sujet entre les autres cours; c'était, à son avis, le meilleur moyen de ramener la Prusse et surtout l'Autriche, qui semblait faiblir. Le duc de Wellington objectait à cette proposition que des mesures semblables étaient plus propres à irriter les esprits et à faire naître des difficultés nouvelles qu'à aplanir celles qui existaient déjà, et aussi qu'il ne convenait pas à l'Angleterre de se mettre de la sorte en scission ouverte avec ses alliés.

Cette scission que le gouvernement français appelait de tous ses vœux, peu s'en fallut qu'elle ne finît par éclater. Les choses en vinrent au point que, le 3 janvier 1815, MM. de Talleyrand, de Metternich et lord Castlereagh signèrent un traité secret dont voici les clauses : les puissances contractantes s'engageaient à agir de concert pour donner suite aux stipulations du traité de Paris et à se tenir toutes trois pour attaquées, si une seule l'était; — si l'une d'entre elles se trouvait menacée, les deux autres interviendraient en sa faveur, et au besoin chacune mettrait sur pied pour la secourir une

force de cent cinquante mille hommes; — en cas de guerre, on conviendrait à l'amiable de la nature des opérations, du choix du général en chef, et, s'il le fallait, on prendrait de nouveaux arrangements pour augmenter les contingens; — la paix ne pourrait être faite que d'un commun accord; les trois cours promettaient de prendre le traité de Paris pour règle de l'étendue de leurs possessions respectives; la Bavière, le Hanovre et les Pays-Bas devaient être invités à accéder au traité.

Ce traité n'était pas destiné à devenir une réalité. Presque au moment où il fut conclu et bien que les puissances contre lesquelles il était dirigé n'en eussent aucune connaissance, les dispositions intraitables dont elles s'étaient jusqu'alors montrées animées changèrent presque subitement. On se fit de part et d'autre des concessions. La Russie, gardant la majeure partie du duché de Varsovie érigée en royaume de Pologne, consentit à en laisser à la Prusse la portion aujourd'hui désignée sous le nom de grand-duché de Posen. Moyennant cette cession et celle des provinces de la rive gauche du Rhin, où l'on avait pensé à reléguer le roi de Saxe, le cabinet de Berlin restitua à ce prince, non pas la totalité, mais les deux tiers de son royaume, et il dut se contenter de cette restitution incomplète, à laquelle ses puissans protecteurs s'étaient eux-mêmes résignés.

Restait à résoudre la question de Naples, celle que le cabinet des Tuileries avait le plus à cœur. Le gouvernement britannique, par haine de la révolution, ne portait guère moins d'intérêt à la restauration des Bourbons de Sicile. Nous avons vu avec quelle répugnance, sans reconnaître et garantir formellement comme l'Autriche la royauté de Murat, il s'était prêté, dans un moment de danger, à des démarches qui équivalaient presque à cette garantie. Le danger à peine passé, le regret de cette espèce d'engagement, le désir de trouver quelque moyen de le rompre n'avaient pas tardé à s'élever dans l'esprit de lord Castlereagh. Sa correspondance nous le montre accueillant, recherchant avec empressement toutes les informations, tous les indices qui pouvaient donner lieu d'accuser Murat de n'avoir pas exécuté fidèlement les conditions de son traité avec l'Autriche et fournir ainsi un prétexte de manquer aux promesses qu'on lui avait faites. Ce malheureux prince, dont l'existence après la chute de l'empire français ne paraissait plus qu'une anomalie scandaleuse, trouvait maintenant de nombreux accusateurs. L'ancien vice-roi d'Italie, le prince Eugène, cédant à un ressentiment bien justifié, mais qu'il eût été plus généreux de contenir, le dénonçait aux alliés comme ayant entretenu des relations secrètes avec la France après son accession à la coalition; le cabinet des Tuileries appuyait cette affirmation par des documens trouvés dans les archives du gouvernement

impérial. Il ne paraît pas douteux que Murat, au moment où il s'était décidé à sacrifier tout son passé pour essayer de soustraire sa fortune au naufrage napoléonien, avait éprouvé de grandes incertitudes, que ses hésitations en présence d'un avenir encore douteux et probablement aussi le trouble de sa conscience s'étaient manifestés par des actes contradictoires, par de maladroites tentatives pour se ménager des chances dans toutes les éventualités. Il n'avait pas apporté à la coalition un concours bien actif; le seul fait de son adhésion avait eu cependant, comme je l'ai expliqué, une influence décisive sur le sort de l'Italie et sur l'issue même de la guerre dont la France était alors le principal théâtre. La loyauté semblait donc commander aux alliés, dont il avait ainsi assuré le triomphe définitif, de ne pas lui demander un compte trop sévère de ce que sa conduite avait pu avoir d'irrégulier envers eux; mais de telles délicatesses ne prévalent pas contre les intérêts de la politique, ni contre des ressentimens aussi passionnés que ceux qui poursuivaient alors les derniers débris du régime impérial.

Murat avait envoyé un plénipotentiaire au congrès, le duc de Campo-Chiaro; mais ce plénipotentiaire n'y était pas reconnu, et un entretien confidentiel qu'il avait eu avec lord Castlereagh, presque au moment de l'arrivée de ce ministre, ne l'avait pas mis en mesure de rassurer son maître sur les intentions du cabinet de Londres. « Tout ce que j'ai pu lui dire, écrivait lord Castlereagh à l'envoyé anglais auprès de la cour de Palerme, c'est que notre ligne de conduite serait déterminée par la considération de ce que nous devons à un allié (le roi de Sicile), combinée avec ce qui nous paraîtrait être le sentiment dominant des puissances de l'Europe..., et que mon désir était qu'on trouvât quelque moyen d'arriver à une transaction convenable de nature à empêcher la rupture de la paix. » Le duc de Campo-Chiaro ayant fait entendre que Murat pourrait renoncer à l'agrandissement territorial que l'Autriche lui avait promis aux dépens des états de l'église, mais qu'il se défendrait à outrance si on voulait lui enlever son royaume, lord Castlereagh lui répéta la déclaration qu'il avait déjà faite, avant de quitter Londres, à un autre envoyé napolitain, le prince Cariati : « Si Murat, lui dit-il, avait pris une part active et décisive à la guerre, il aurait placé la Grande-Bretagne et les autres cours dans l'obligation d'insister auprès des Bourbons de Sicile pour les engager à se contenter d'une indemnité; mais, par ses lenteurs et ses hésitations, il s'était mis hors d'état de réclamer comme un droit l'appui des alliés, et c'était sur le principe des convenances générales que la question devait maintenant être résolue. »

L'Autriche cependant avait peine à se décider à prendre parti

contre Murat, dont elle avait si positivement garanti la royauté; mais comme personne ne supposait que les scrupules de M. de Metternich pussent aller jusqu'à lui faire prendre d'une manière active la défense du possesseur actuel du trône de Naples, les gouvernemens qui voulaient le renverser cherchaient les moyens de se passer, dans cette entreprise, du concours du cabinet de Vienne. Divers projets furent mis en avant. L'un de ces projets, concerté entre le duc de Wellington et M. de Blacas, consistait à faire transporter sur les côtes napolitaines, par une escadre anglaise, quarante mille soldats français, auxquels se seraient joints vingt mille Anglais, dix mille Espagnols, douze mille Portugais et dix mille Siciliens. Le duc de Wellington pensait que de telles forces étaient suffisantes pour atteindre en très peu de temps le but qu'on se proposait, mais il doutait que, dans la situation où vingt ans de guerre avaient réduit les finances de l'Angleterre, l'opinion permît au gouvernement d'imposer au pays cette nouvelle charge. Il en concluait que Murat finirait par échapper au péril dont il semblait menacé. Quelque désir qu'il eût d'ailleurs de voir renverser un pouvoir dont l'existence lui semblait un danger permanent pour l'Italie et pour l'Europe, sa conscience n'était pas pleinement rassurée sur le point de droit. « Après tout, écrivait-il à lord Castlereagh, notre intervention dans cette affaire comme partie principale ne laisse pas de constituer une question assez délicate à raison des circonstances du traité signé entre l'Autriche et Murat, de la suspension d'armes que nous avons nous-mêmes conclue avec lui, et du fait que l'Autriche, se déclarant satisfaite de la manière dont il a accompli ses engagements, ne veut pas s'associer à l'attaque dont il serait l'objet. »

Le cabinet de Londres jugea en effet que l'Angleterre ne pouvait prendre part militairement à l'expédition dont il s'agissait; mais lord Liverpool, loin de partager les scrupules dont les lettres du duc de Wellington reproduisent plus d'une fois l'expression, lui écrivit que toute la question roulait sur l'appréciation des chances de succès, — que Murat se résignerait probablement à la perte de sa couronne si on lui offrait de bonnes conditions, que dans le cas contraire c'était la France qui devait se charger de l'expulser; qu'il y avait peu de secours à attendre de l'Espagne; que l'Angleterre pourrait bloquer les côtes napolitaines, et la Russie fournir quelques troupes; que la résistance de l'Autriche ne pouvait être sérieuse, qu'elle tenait uniquement à une sorte de respect humain, peut-être à la crainte de voir les Français entrer en Italie; mais qu'il n'était pas impossible de lui donner des garanties à cet égard. En réalité, les résolutions de l'Angleterre étaient si peu arrêtées à cette époque, que lord Castlereagh, examinant ce qu'on pourrait faire des Illes-

Ioniennes, qui n'avaient pas encore été placées sous le protectorat britannique, parlait de les réserver comme une indemnité à accorder aux Bourbons de Sicile dans l'hypothèse où Murat resterait à Naples.

La persévérance du gouvernement français, qui ne cessait d'insister pour la restauration de la branche napolitaine de la maison de Bourbon, finit cependant par prévaloir, comme elle avait prévalu dans la question de Saxe. L'Autriche, ainsi que l'avait prévu lord Liverpool, se laissa amener à accepter un projet qui consistait à offrir à Murat, pour prix de son abdication volontaire, de larges immunités pécuniaires dont la France devait faire les frais. En cas de refus, on aurait eu recours à la force; mais avant qu'on eût pu faire les démarches qui devaient en précéder et en motiver l'emploi, Murat, comprenant qu'il n'avait plus rien à attendre, pour le maintien de sa royauté, des moyens de conciliation, s'était décidé à prendre les armes, appelant les Italiens à secouer le joug de l'Autriche et à reconquérir leur indépendance. On sait le résultat de cette tentative désespérée, qui lui enleva en quelques semaines le trône auquel il avait fait de si pénibles sacrifices et bientôt après lui coûta la vie.

II.

Lorsque ces graves événemens s'accomplirent, le retentissement s'en perdit en quelque sorte dans le tumulte des orages auxquels l'Europe était de nouveau livrée : le 20 mars avait rallumé la guerre universelle.

J'ai dit que la satisfaction presque générale qu'avait d'abord produite en France la restauration de l'ancienne royauté ou, pour mieux dire, le retour de la paix n'avait pas été de longue durée. Tant de fonctionnaires, de généraux, d'officiers dont la carrière se trouvait brisée et la fortune détruite par la perte de leurs emplois et de leurs dotations, ne pouvaient manquer de former bientôt une masse de mécontents, un noyau d'opposition formidable. A ce danger, qu'on aurait pu atténuer, mais non pas prévenir d'une manière absolue, les fautes du gouvernement français et de ses amis en ajoutèrent bientôt de plus considérables encore. On inquiéta, par des imprudences plus encore que par des hostilités préméditées, des opinions et des intérêts qui, depuis vingt-cinq années, étaient devenus trop puissans pour que le soin de les rassurer ne dût pas être la principale préoccupation du pouvoir; on donna lieu de croire que cette charte proclamée avec tant d'apparat comme la garantie de ces intérêts, comme le pacte de conciliation de l'ancienne France avec la nouvelle, n'était, dans la pensée des conseillers du trône,

qu'une concession provisoire faite à la nécessité des circonstances. On se persuada, par une erreur trop commune, qu'il suffisait de combler de faveurs quelques hommes de la révolution et de l'empire, et que, parce que ces hommes faciles à séduire s'étaient détachés de leurs partis, ces partis étaient dissous ou réduits à l'impuissance. Des esprits chimériques et téméraires réclamaient audacieusement l'ancien régime et le pouvoir absolu, et malheureusement le ministère, trop peu homogène pour ne pas être divisé, n'osait les désavouer ou ne les désavouait qu'avec mollesse. Bientôt de sérieuses alarmes se répandirent dans toutes les classes de la population : le rétablissement de la dîme et des droits féodaux se présentait en perspective, comme un épouvantail, aux paysans qui n'avaient pas encore eu le temps d'en oublier le poids; les acquéreurs de biens nationaux tremblaient pour leurs propriétés, garanties cependant par la charte; les protestans, malgré la protection dont les couvrait aussi la loi fondamentale, s'effrayaient des prétentions émises par une portion du clergé; les militaires réformés après vingt ans de combats s'indignaient de voir les emplois et les avancements auxquels ils croyaient avoir tant de droits prodigués soit à des émigrés, soit à des hommes dont le seul titre était de n'avoir rien fait pendant l'absence des Bourbons, soit même à de très jeunes gens qui n'avaient à invoquer que leur naissance ou leurs opinions. Partout on signalait la résurrection ou la menace du privilège. Partout, jusque dans les chambres législatives, dont la composition n'était pourtant nullement hostile à la royauté restaurée, l'inquiétude, l'irritation succédaient à la confiance enthousiaste des premiers momens. Le sentiment révolutionnaire se réveillait, et les agitateurs, ceux qui désiraient un nouveau changement, ne négligeaient rien pour augmenter, par des bruits exagérés ou mensongers, une fermentation dont ils espéraient tirer parti. La masse de la nation n'en était sans doute pas arrivée à souhaiter une autre révolution, mais déjà elle éprouvait pour le pouvoir cette désaffection, ce mauvais vouloir qui, en neutralisant l'immense majorité d'un peuple, suffisent pour rendre possible le triomphe d'une minorité résolue.

Le duc de Wellington ne tarda pas à s'émouvoir d'une pareille situation. Dès le 8 septembre 1814, bien que les acclamations des soldats et de la populace aux jours de revue lui fissent encore illusion sur la popularité du roi, il écrivait à lord Castlereagh que « le cabinet ne lui paraissait pas agir sur le principe d'une administration unie et solidaire, qu'il en résultait des délais, des difficultés dans l'expédition des affaires, et quelquefois même de l'inconséquence dans la marche du gouvernement. » Quelques semaines après, le 13 octobre, son langage était devenu plus alarmant.

« Quoique la ville de Paris, disait-il, jouisse d'une tranquillité parfaite, il y a dans presque tous les esprits un grand fonds d'anxiété et de malaise. Malgré l'arrestation des imprimeurs des libelles récemment publiés et la saisie de leurs presses,... ces libelles ont été mis en circulation avec une activité surprenante, surtout dans l'armée... Jusque dans le sein du parti constitutionnel, parmi les hommes les mieux disposés à l'égard du roi, on a conçu la crainte que sa majesté n'ait l'intention de saisir la première occasion d'essayer de gouverner sans la législature, et ceux des membres de l'administration qui sont rentrés en France avec la famille royale, ou dont on connaît l'attachement aux anciennes formes et à l'ancien système du gouvernement, sont vus par les autres avec une extrême défiance. C'est à cette circonstance et à l'ignorance générale ici du système d'après lequel doit être conduit un gouvernement responsable qu'il faut attribuer l'apparence et, dans quelques cas, la réalité de ce caractère de désaccord, de lenteur et d'inconséquence dont sont empreints les actes du pouvoir. »

Le 26 novembre, l'illustre ambassadeur, répondant à une lettre du vieux Dumouriez, retiré depuis longtemps en Angleterre, et avec qui il entretenait des communications assez fréquentes, s'exprimait en ces termes sur les causes du déplorable état de la France : « Ce qu'il y a de pis, ce sont (1) le mécontentement général et la pauvreté universelle. Cette malheureuse révolution et ses suites ont ruiné le pays de fond en comble. Tout le monde est pauvre, tous doivent donc viser à remplir des emplois publics. » Le 5 décembre, le duc écrivait à lord Castlereagh :

« Le roi et la famille royale se sont rendus à l'Odéon mercredi dernier, quoique sa majesté, avant de quitter son palais, eût reçu l'avis qu'il y avait un complot dirigé par plusieurs généraux pour attaquer sa personne. Le roi était accompagné de Monsieur, de la duchesse d'Angoulême et du duc de Berry... Il avait laissé le soin des arrangements à prendre pour sa sûreté au capitaine des gardes de service, le maréchal Marmont, qui mit sous les armes quatre mille hommes de la garnison de Paris. Le rapport fait au roi n'avait pas le moindre fondement... Mais la vérité est que tant de partis et même d'individus sont intéressés à la conservation de la vie du roi, et que l'esprit de soupçon réciproque est poussé si loin, surtout en ce qui regarde le ministre de la police, qu'un grand nombre de gens, s'occupant à chercher de tous côtés des informations sur ce qui se passe, recueillent à l'envi les bruits les plus faux, qu'ils ne manquent pas de porter immédiatement aux Tuileries. Ce qui n'est pas douteux, c'est que le mécontentement des officiers licenciés et de l'armée en général s'accroît de jour en jour, qu'un grand nombre de ces officiers est réuni à Paris, et que leurs propos, leur attitude sont de nature à inquiéter le gouvernement et ses amis... Cet état d'alarme continue où le public est entretenu sur la sûreté de la famille royale a produit un autre mal : je veux parler d'une bande de royalistes et de chouans qui, à ce qu'il paraît, ont à

(1) L'original de cette lettre est en français.

leur tour menacé la vie des maréchaux et des adhérens de la république et du système impérial. Je suis assez mal informé de ce qui regarde cette bande, mais il est certain qu'on en a conçu quelque alarme... J'imagine que ce sont ces alarmes réciproques qui ont décidé le roi à appeler au ministère de la guerre le duc de Dalmatie, dont les talens ne peuvent être mis en doute. »

Bientôt après, le 15 décembre, le duc de Wellington, sans méconnaître les bons effets produits par la vigueur du nouveau ministre, qui avait déjà obligé beaucoup d'officiers en non-activité à sortir de Paris, disait pourtant que la rivalité existante entre les maréchaux avait empêché que sa nomination ne fût reçue par tous les chefs de l'armée avec la reconnaissance qu'elle aurait dû inspirer. Revenant encore, dans une lettre adressée à son frère, sir Henri Wellesley, sur ce qui lui paraissait la source principale du danger dont la tranquillité de la France était menacée, il résumait ainsi sa pensée : « La vérité est, je crois, que ce peuple est si complètement ruiné par la révolution et que la privation du pillage de l'Europe se fait sentir à lui si cruellement, qu'il ne peut absolument s'en passer. »

J'ai multiplié ces citations, parce qu'il m'a semblé curieux de voir comment un esprit juste, exact, aussi impartial que le permettaient certains préjugés de nationalité et d'opinion, jugeait la situation étrange où la France était en ce moment, alors que l'ancien et le nouveau régime se trouvaient en présence, non pas, comme on les a vus depuis, atténués, modifiés l'un par l'autre, à demi transformés, se touchant et se confondant par mille côtés, mais encore entiers dans leurs croyances, dans leurs haines mortelles et n'ayant ensemble aucune communication morale, en dépit des institutions par lesquelles on avait voulu les unir et les confondre. Les incertitudes, les contradictions même que l'on remarque dans la correspondance du duc de Wellington ne font que rendre plus sensible l'agitation confuse qu'il avait sous les yeux. Tantôt, malgré tant de symptômes effrayans, il voulait croire qu'il n'existait aucun danger réel, ou du moins que ce danger était très éloigné, tantôt au contraire il admettait la possibilité d'une crise immédiate. Dès le 9 novembre, il écrivait à lord Liverpool : « Bien que j'entende parler chaque jour des progrès du mécontentement et de ses résultats probables, et que j'aie lieu de penser, d'après une communication que j'ai eue avec le duc d'Orléans, que Blacas commence à s'en préoccuper plus qu'il n'en est convenu avec moi, je ne vois pas quels moyens aurait le roi de résister à une brusque attaque de quelques centaines d'officiers déterminés à tout risquer; je ne puis pourtant me résoudre à ajouter foi à un projet aussi infâme. D'un autre côté, on ne peut se faire une idée de l'état de détresse où sont réduits les individus de toutes les classes. Le seul remède pour eux, c'est la résurrection du système de guerre et

de pillage de Bonaparte, et il est évident que ce remède est impraticable pendant le règne des Bourbons. Je suis certain que la population en général, et même celle de Paris, est favorable aux Bourbons : les classes mécontentes et dangereuses sont celles des officiers et des employés civils réformés. » Dans une autre lettre, écrite à deux jours de distance, le duc de Wellington disait encore : « Il y a tant de mécontents et si peu de moyens d'empêcher le mal, qu'on peut s'attendre toutes les nuits à voir arriver l'événement. »

Le ministère anglais, en recevant de tels rapports, conçut une inquiétude qui tenait à la personnalité de son ambassadeur : il craignit que la révolution, venant à triompher par un coup de main et se préparant à jeter le défi à l'Europe, ne voulût se ménager un moyen de succès en retenant prisonnier l'illustre général qui représentait en ce moment la Grande-Bretagne auprès de Louis XVIII. On pensa donc à le rappeler de Paris. Le duc de Wellington était loin de regarder ces craintes comme dénuées de fondement. « Ma sûreté, disait-il, dépend de celle du roi. S'il survenait ici quelque chose, je ne pense pas qu'on me permît de partir... Ma présence est désagréable à bien des gens, et il règne en ce pays une telle confusion d'idées concernant le bien et le mal, il s'y est commis, pendant les vingt dernières années, de si énormes crimes auxquels on n'a pas fait la moindre attention ou qu'on a même considérés comme des actes méritoires, que si je me trouvais privé de la protection du roi, on me retiendrait, je n'en fais pas doute, et on justifierait par quelque sophisme cette mesure, qui serait approuvée de la nation presque entière. »

De telles paroles dans la bouche d'un homme aussi renommé pour son intrépidité sont certes remarquables; mais, tout en reconnaissant l'existence de ce péril, tout en reconnaissant aussi, avec un juste sentiment de sa propre valeur, que l'Angleterre ne devait pas s'exposer à perdre en lui son principal défenseur, l'âme fière et calme du duc de Wellington répugnait invinciblement à l'idée d'un départ précipité dont on eût pu soupçonner les motifs; il y voyait une atteinte portée à la dignité de son pays et à son propre caractère, un danger nouveau pour le trône de Louis XVIII, déjà si menacé. S'il devait quitter Paris, où l'influence qu'il prenait de jour en jour sur le gouvernement servait très utilement, suivant lui, les intérêts de l'Angleterre, et prêtait même quelque force à l'autorité royale, il voulait que son éloignement s'expliquât par une autre destination. On sait qu'on avait pensé à lui donner le commandement des troupes envoyées contre les États-Unis, avec lesquels la paix n'était pas encore conclue. Il se déclarait prêt à accepter ce commandement si on persistait à le désirer, bien qu'il ne crût pas que son intervention personnelle pût être d'un grand poids dans une guerre dont le résultat

devait être surtout décidé par l'emploi des forces navales, mais il demandait, avec cet orgueil naïf qui était un des traits de son caractère, si, dans l'incertitude qui planait encore sur l'issue du congrès de Vienne, et par conséquent sur la situation de l'Europe, il était à propos d'éloigner le seul homme en qui le gouvernement britannique et ses alliés pussent avoir confiance. Cela lui paraissait impossible; il conseillait plutôt aux ministres de l'appeler à Londres pour quelques jours, sous prétexte de lui faire présider un conseil de guerre chargé de juger un officier général; on trouverait facilement des motifs pour prolonger son absence de Paris; il resterait titulaire de l'ambassade et disponible pour tout ce qui pourrait survenir.

Cédant enfin aux vives instances de son gouvernement, il s'était déterminé, vers le milieu de novembre, à quitter Paris. Il ne donna pourtant pas suite à ce projet, et dans une lettre qui porte la date du 18 de ce mois, il expliqua ainsi à lord Liverpool son changement de résolution : « Le bruit de mon prochain départ, publié dans les journaux anglais et reproduit dans les journaux français, a excité ici une anxiété si vive, que j'ai cru à propos de vous envoyer un courrier. Ceux qui savent l'état des affaires considèrent ce départ comme un échec. Ceux qui ne le connaissent pas, et le public en général, y voient une preuve que les deux pays ne sont pas dans d'aussi bons rapports qu'ils devraient être et qu'ils sont en effet. Enfin ceux qui ne croient pas au bruit répandu le prennent pour une invention de la malveillance. » Lord Liverpool, vaincu par cette opiniâtre résistance, finit par permettre au duc de Wellington de rester à Paris jusqu'au moment où il trouverait une occasion favorable pour en partir sans qu'on pût croire, suivant l'expression du guerrier diplomate, que de vagues rapports et des lettres anonymes l'avaient effrayé au point de l'obliger à prendre la fuite.

Cette occasion ne tarda pas à se présenter. La session du parlement allait s'ouvrir, et le ministère anglais s'attendait à rencontrer dans la chambre des communes, si docile tant que les dangers de la guerre contre la France avaient été la grande préoccupation du pays, une forte opposition. Très faiblement représenté dans cette assemblée, il ne crut pas pouvoir se passer de l'appui de lord Castlereagh, le seul des membres du cabinet qui fût en mesure d'y exercer une véritable influence. Lord Castlereagh, qui eût désiré rester à Vienne, se vit donc obligé de retourner en Angleterre, et le 3 février 1815 le duc de Wellington le remplaça au congrès.

Peu de semaines séparèrent l'époque de son départ de Paris de la catastrophe du 20 mars. Le duc de Wellington avait cru que le gouvernement royal serait renversé par un coup de main intérieur; ce coup de main fut tenté en effet par quelques-unes des garnisons du

nord de la France dans une pensée qui, aujourd'hui encore, n'est pas bien éclaircie : il fut réprimé, mais en ce moment même Napoléon, par une étrange coïncidence où l'on crut voir alors la preuve d'un concert avec les auteurs de ce mouvement, débarquait à Cannes, suivi de quelques centaines de soldats, et vingt jours après il arrivait à Paris, entraînant après lui toutes les forces que Louis XVIII avait envoyées pour le repousser.

Depuis quelque temps déjà, on commençait à s'inquiéter dans les conseils des puissances des dangers que le séjour de Napoléon sur un point aussi rapproché que l'île d'Elbe pouvait faire courir à la France et surtout à l'Italie. On agitait dans le congrès l'idée de lui assigner une résidence moins menaçante, et comme on a lieu de croire qu'il n'ignorait pas ces délibérations, il est vraisemblable qu'elles ne contribuèrent pas peu à le pousser à cette entreprise audacieuse. Le gouvernement français d'ailleurs, au mépris de ses engagements formels, s'était abstenu de lui payer la pension stipulée par le traité de Fontainebleau, et l'avait ainsi réduit à une véritable détresse; les gouvernemens alliés qui avaient signé ce traité, qui par conséquent devaient en garantir l'exécution, n'y avaient pas tenu la main. En laissant ainsi violer la seule condition qui offrît quelques avantages à l'empereur déchu, ils lui avaient fourni plus qu'un prétexte de se considérer comme dégagé de celles qui étaient à sa charge : non pas que je veuille dire que Napoléon fût autorisé par ce manque de foi à livrer aux hasards d'un jeu presque désespéré les destinées du pays qu'il avait gouverné si longtemps; mais s'il se rendait par là bien coupable envers la France, les puissances s'étaient ôtées le droit de lui reprocher d'enfreindre des conventions qu'elles-mêmes n'avaient pas respectées.

La nouvelle de son départ de l'île d'Elbe, transmise à Vienne par une dépêche de lord Burghersh, envoyé britannique à Florence, y produisit, comme on peut croire, une vive impression, bien qu'on ne pût savoir encore quelle direction il avait prise, ni calculer par conséquent la portée et les chances de succès de sa tentative. L'un des plénipotentiaires anglais au congrès, lord Clancarty, rendit compte en ces termes à lord Castlereagh de cette première émotion : « J'étais à la cour le soir de l'arrivée de la lettre de lord Burghersh. Malgré tous les efforts qu'on faisait pour cacher l'inquiétude sous une indifférence apparente, il n'était pas difficile de voir que la crainte était le sentiment qui dominait tous ces personnages impériaux et royaux; leurs principaux serviteurs feignaient de prendre très légèrement la chose, mais cette dissimulation affectée était évidemment une tâche trop pesante pour eux. » Le duc de Wellington pensait que Napoléon s'était laissé abuser par de faux renseignemens sur l'état de la

France, et que le gouvernement du roi viendrait à bout de lui très facilement et en très peu de temps. Il ajoutait pourtant que si, contre son attente, on n'en avait pas fini promptement, l'affaire deviendrait fort sérieuse, et exigerait de l'Europe un effort puissant, dont le succès d'ailleurs ne lui semblait pas douteux.

On sait quelles furent les résolutions prises par le congrès de Vienne à mesure que lui parvinrent les nouvelles de la marche et des succès de Napoléon. Le 13 mars, les plénipotentiaires des huit puissances signataires du traité de Paris, c'est-à-dire de la France elle-même, de l'Angleterre, de la Russie, de l'Autriche, de la Prusse, de l'Espagne, du Portugal et de la Suède, déclarèrent par un acte solennel que *Napoléon Bonaparte, en rompant la convention qui l'avait établi à l'île d'Elbe, avait détruit le seul titre légal auquel son existence se trouvait attachée; qu'il s'était privé de la protection des lois, s'était placé hors des relations civiles et sociales, et, comme ennemi et perturbateur du repos du monde, s'était livré à la vindicte publique, et que les puissances, fermement résolues à maintenir intact le traité de Paris, emploieraient tous leurs moyens, réuniraient tous leurs efforts pour que la paix générale ne fût pas troublée de nouveau.* Le 25 mars, l'Autriche, la Grande-Bretagne, la Prusse et la Russie, pour donner suite à cette déclaration, conclurent un traité auquel Louis XVIII, déjà sorti de France, donna son adhésion aussi bien que tous les autres gouvernements européens. Aux termes de cet acte, les quatre parties contractantes s'engagèrent à préserver de toute atteinte l'ordre de choses établi par le traité de Paris et par les résolutions du congrès de Vienne, à forcer Napoléon à se désister de ses projets, et à le mettre hors d'état de troubler à l'avenir la paix générale.

Vainement Napoléon, en même temps qu'il organisait avec son activité ordinaire des moyens de défense contre la formidable attaque dont il était menacé, essaya-t-il de dénouer les liens de la coalition : elle était trop puissamment cimentée par la terreur qu'il inspirait aux rois, aux hommes d'état et aux peuples de l'Europe. Ses envoyés, ses courriers même, furent partout repoussés, on ne voulut pas même prendre connaissance des propositions dont ils étaient chargés. Trouvant dans les archives du ministère des affaires étrangères le traité secret conclu à Vienne, le 3 janvier, entre la France, l'Angleterre et l'Autriche, dans la prévision d'une rupture avec la Russie et la Prusse, Napoléon eut soin d'en faire donner connaissance à l'empereur de Russie. Il espérait par là le brouiller avec des alliés qui avaient été si près de devenir ses ennemis. Ce calcul fut trompé : Alexandre, sans dissimuler la pénible surprise, l'indignation même, qu'une telle découverte lui faisait éprouver, affecta de se mettre, dans l'intérêt de la cause européenne, au-dessus de ses justes ressentiments.

Il y avait unanimité absolue pour ne consentir à aucune transaction avec Napoléon, et pour hâter autant que possible, par les plus prodigieux armemens dont l'Europe eût jamais eu le spectacle, le commencement des hostilités; mais l'esprit dans lequel elles devaient être conduites, les moyens que l'on devait adopter pour établir en France, après avoir renversé l'ennemi commun, un ordre de choses qui donnât des garanties à la paix européenne, n'étaient pas également déterminés. Bien que Louis XVIII, retiré à Gand, continuât à être traité en roi de France, et qu'on eût admis ses plénipotentiaires à signer avec ceux des autres cours les actes dirigés contre le détenteur actuel de sa couronne, la question de son rétablissement ne se présentait pas à tous les cabinets avec une telle netteté, qu'il n'y eût pas à s'inquiéter des obstacles que pourrait y apporter le cours des événemens. L'empereur Alexandre surtout témoignait à ce sujet une incertitude qui pouvait tenir à son caractère et à la tendance générale de ses idées, mais qu'avait sans doute augmentée son mécontentement de la politique suivie à son égard par la maison de Bourbon, dont il se croyait en droit d'accuser l'ingratitude. L'ambassadeur que l'Angleterre avait accrédité auprès de lui, lord Cathcart, présentait ainsi, dans une lettre écrite à lord Liverpool, les dispositions dont ce prince lui paraissait animé : « Je n'ai aucune raison de supposer que l'empereur ait en vue la substitution d'une dynastie particulière quelconque à celle des Bourbons, mais je crois qu'à présent, comme en 1813, il a des doutes sur la possibilité de la restauration du roi. Il ne m'a pas parlé du duc d'Orléans, mais je sais que certaines personnes pour l'opinion desquelles il a beaucoup de déférence considèrent le duc comme étant, de toute la famille, le plus en mesure de se concilier la confiance et la bonne volonté des différens partis. L'empereur m'a souvent, et tout récemment encore, exprimé sa détermination de n'intervenir dans les affaires de France que pour exiger l'éloignement de Bonaparte, et pour empêcher qu'il ne soit remplacé par un de ses maréchaux ou généraux, parmi lesquels il n'a pas manqué de nommer le prince héréditaire de Suède. Je ne l'ai jamais entendu parler de régence. » Lord Clancarty écrivait de Vienne, quelques jours après, à lord Castlereagh : « Talleyrand m'a dit qu'il savait que l'empereur Alexandre est contraire à la restauration. »

Il y avait pourtant, parmi les conseillers de l'empereur de Russie, un homme en qui il plaçait une très grande confiance, et qui, sur cette question, professait des sentimens absolument opposés : je veux parler du général Pozzo di Borgo, cet ardent ennemi de Napoléon, qui, en ce moment, résidait à Gand, auprès de Louis XVIII, comme envoyé du gouvernement russe. Recherchant, dans une lettre qu'il

écrivait à lord Castlereagh, les moyens auxquels il conviendrait de recourir, après qu'on se serait débarrassé de Napoléon, pour tirer de la victoire un résultat utile et durable : « Je persiste à croire, disait-il, que le roi est le seul que nous devons reconnaître et mettre en avant. Si nous sortions de cette règle, on ne saurait plus où s'arrêter. Tout autre établissement, même s'il était tiré de la maison de Bourbon, ne serait qu'un pacte avec les jacobins, et ce chef, quel que fût le titre qu'on lui donnerait, un instrument entre leurs mains. La nature de ce gouvernement continuerait à être révolutionnaire. » Le général Pozzo s'attachait ensuite à justifier le gouvernement de Louis XVIII des accusations nombreuses dont il était l'objet, ou du moins à les atténuer, tout en reconnaissant qu'il avait manqué d'initiative, et il ajoutait par forme d'apologie : « Nous l'avons laissé front à front avec les démons de la révolution, et nous l'avons chargé de nos imprudences et des siennes... Si nous voulons notre repos, il faut mettre le roi à même de disperser l'armée, d'en créer une nouvelle, et de purger la France de cinquante grands criminels dont l'existence est incompatible avec la paix. »

Ces sentimens étaient à peu près ceux du duc de Wellington, dont la correspondance avec lord Castlereagh atteste à cette époque un grand attachement à la cause des Bourbons. Son ferme bon sens lui faisait apercevoir très distinctement que, dans les circonstances où l'on se trouvait alors, Napoléon une fois écarté, les intérêts de l'Europe, comme ceux de la France, ne pouvaient trouver une garantie que dans le rétablissement de la famille des Bourbons, et qu'il n'y avait pas lieu à des intermédiaires. Il plaidait donc leur cause avec une grande chaleur. « Toutes les observations que j'ai faites pendant mon séjour à Paris, disait-il, m'ont donné la conviction que c'est le roi seul qui a maintenu la paix de l'Europe, et que le danger le plus immédiat qui a menacé ce prince doit être attribué à son désir de conserver cette paix, contrairement aux vœux, non-seulement de l'armée, mais de la majorité de ses sujets, de quelques-uns de ses ministres, et même de quelques membres de sa famille. » Les mêmes idées se retrouvent avec plus de développement dans une lettre que le duc de Wellington écrivit quelques semaines plus tard au prince de Metternich. Après lui avoir exprimé une entière confiance dans le succès de la campagne qui allait s'ouvrir, il lui disait :

« Nos difficultés commenceront le jour où nous aurons complètement triomphé. Il y a certainement plusieurs choses à regretter dans la conduite du gouvernement français et des princes au mois de mars; mais en prenant le tout en gros, je voudrais que notre gouvernement et le vôtre se fussent trouvés en mesure de faire connaître à leurs peuples pour quelle cause ils allaient combattre, et que nous n'eussions pas été amenés à leur donner lieu

de concevoir la possibilité que le peuple français, ayant eu en 1814 l'occasion de choisir librement qui il lui plairait pour le gouverner dans la forme qui lui conviendrait le mieux, pourrait accomplir la même cérémonie en 1815... La seule chance de paix pour l'Europe consiste dans l'établissement en France des Bourbons légitimes. Celui de tout autre gouvernement, soit dans la personne du duc d'Orléans, soit dans une régence au nom du jeune Napoléon ou dans tout autre individu, soit enfin par la proclamation d'une république, conduirait forcément à la nécessité de maintenir un grand pied de guerre qui achèverait de ruiner tous les gouvernemens européens, en attendant le jour où il plairait au gouvernement français de recommencer une lutte qui ne pourrait être dirigée que contre vous ou contre d'autres états auxquels nous portons intérêt. »

C'étaient là, on ne saurait en douter, les dispositions du cabinet de Londres; mais il n'est pas possible à un ministère anglais, alors même qu'il est composé des Tories les plus ardens, d'énoncer hautement l'intention d'imposer un gouvernement à un peuple contre sa volonté. A cette époque surtout, c'eût été fournir des armes trop puissantes à l'opposition qui, dans le parlement, se prononçait contre le renouvellement de la guerre. Le langage officiel adopté par le gouvernement britannique, langage difficile à concilier avec l'accession de Louis XVIII à l'alliance conclue contre Napoléon, fut donc fondé sur ce principe, que cette alliance avait uniquement pour but de renverser l'homme du 20 mars, et non pas de forcer la France à accepter un gouvernement ou un prince particulier. En expliquant au duc de Wellington la nécessité d'une telle phraséologie, lord Castlereagh s'efforça de lui faire comprendre que l'intérêt bien entendu des Bourbons autant que les convenances du ministère anglais exigeaient cette précaution.

Les alliés avaient soin d'ailleurs de répéter en toute rencontre qu'ils ne faisaient pas la guerre à la France, mais à l'ennemi de l'Europe, au perturbateur de la France elle-même. On espérait tourner ainsi contre Napoléon l'opinion de la grande majorité du peuple français et l'empêcher de trouver des auxiliaires parmi les hommes qui, sans aimer sa domination, pouvaient craindre pour leur pays les conséquences d'une invasion étrangère. Les Prussiens seuls, entraînés par ce patriotisme haineux et révolutionnaire dont leur gouvernement subissait l'impulsion, ne se prêtaient pas à cette tactique. Les proclamations de quelques-uns de leurs généraux et de leurs commissaires étaient écrites dans un style qui inquiétait parfois la prudence de leurs confédérés, en leur rappelant l'effet produit en 1792 par le manifeste du duc de Brunswick. Les Prussiens au moins avaient dans les emportemens auxquels ils s'abandonnaient le mérite de la franchise; on voyait clairement que la France et Napoléon.

leur étaient également odieux. Les protestations amicales des autres gouvernemens alliés étaient-elles du moins complètement sincères ? Il est permis d'en douter, lorsqu'on voit lord Castlereagh écrire dès le 26 mars au duc de Wellington que la guerre ne pouvait plus être faite d'après les principes adoptés l'année précédente, que les Anglais, en s'opiniâtrant à y porter la même modération, ne réussiraient qu'à être *honnêtes* pour leur propre compte et à rendre leurs confédérés plus odieux, et qu'à son avis la France devait cette fois payer le prix de sa libération.

Un trait qui peint les sentimens dont les Prussiens étaient animés contre tout ce qui portait le nom de Français, c'est le refus fait par leur généralissime, le vieux prince Blücher, qui commandait l'armée dirigée par eux sur la Belgique, de recevoir à son quartier-général le commissaire que Louis XVIII avait cru devoir y envoyer comme il en avait envoyé d'autres auprès des autres généraux étrangers. Il ne voulait permettre à aucun Français, pas même à ceux qui étaient restés attachés au service du roi exilé, de résider sur le territoire occupé par ses troupes. Le prince de Wrède, commandant en chef des forces bavaroises, crut devoir imiter ces procédés blessans, que le duc de Wellington désapprouvait et déplorait.

Au milieu de ces mauvais vouloirs et de ces équivoques bienveillances, c'était une triste situation que celle de Louis XVIII, qui, retiré à Gand, entouré de quelques courtisans, d'un petit nombre de réfugiés appartenant à toutes les nuances de l'opinion monarchique, de quelques débris de sa maison militaire, et ne pouvant espérer un retour de fortune que des succès des étrangers, s'attachait à faire encore acte de royauté, nommait des ministres, tenait conseil avec eux, recevait leurs rapports, et affectait d'entretenir avec les gouvernemens alliés les relations ordinaires de la diplomatie. Ces exilés n'étaient pas même d'accord entre eux. Tandis que les uns pressaient de leurs vœux, de leur insistance, la marche des troupes étrangères et se permettaient même de stimuler la prétendue lenteur du duc de Wellington, qui avait beaucoup de peine à leur faire comprendre la nécessité de quelques semaines de retard, tandis qu'ils concevaient le projet, auquel heureusement il ne fut pas donné suite, d'organiser l'émigration en un corps militaire qui se serait réuni à l'armée anglaise, d'autres, comme le maréchal Marmont, s'éloignaient pour ne pas se trouver compromis dans ces entraînemens. Jusque dans le sein de la famille royale, de graves dissentimens se manifestaient. Le duc d'Orléans, qui s'était retiré en Angleterre au lieu d'aller se ranger à Gand auprès de Louis XVIII, lui écrivait pour le dissuader de se montrer au milieu des armées alliées ou d'y laisser paraître les princes ; il lui représentait qu'en retombant ainsi dans les fautes

de 1792, on jetterait bien inutilement sur la cause de la royauté un funeste discrédit; il s'efforçait de lui faire comprendre la nécessité d'adopter, lorsque la restauration serait accomplie, un système différent de celui qui, l'année précédente, avait porté de si tristes fruits; il prêchait la conciliation; il allait jusqu'à soutenir qu'on devait essayer avant tout de regagner cette armée, objet en ce moment de tant d'anathèmes et de malédictions, parce que c'était là seulement qu'on pouvait trouver une force véritable, et qu'il serait à propos de substituer au luxe parfaitement inutile de la maison militaire une véritable garde organisée sur le modèle de la garde impériale. Plusieurs de ces conseils n'avaient rien de contraire aux idées personnelles de Louis XVIII, et ils sont même conformes à la politique qu'on le vit suivre plus tard; mais d'autres étaient de nature à le blesser, et ni la forme dans laquelle ils étaient présentés, ni la source dont ils émanaient ne devait en adoucir l'amertume. Louis XVIII répondit qu'en s'éloignant des armées alliées, il semblerait accréditer les bruits répandus par Bonaparte sur les intentions hostiles dont elles étaient animées contre la France, qu'il approuvait complètement le principe de conciliation, mais qu'il n'en tirait pas les mêmes conséquences que son neveu; il l'invita enfin à venir à Gand, promettant de lui faire connaître ses vues et ses intentions avec plus de détail. Le duc d'Orléans ne se rendit pas à cet appel : dans une lettre dont le ton était celui de l'irritation, il déclara au roi qu'il ne lui était pas possible d'aller le trouver avant de savoir précisément quels étaient ses projets, parce qu'il ne voulait pas s'exposer à la fâcheuse nécessité de s'éloigner de nouveau après en avoir été informé; il se plaignit d'avoir été traité avec peu de confiance après la première restauration, d'avoir été exclu du conseil, où d'ailleurs il ne désirait pas être admis, mais où siégeaient les autres princes, de n'avoir pas même été autorisé à prendre place à la chambre des pairs; il rappela, non sans aigreur, la distance qu'on s'était plu à établir, par des réglemens d'étiquette, entre les simples princes du sang comme lui et les parens plus proches du roi. Revenant ensuite à des questions plus générales, il se livra à de nouvelles accusations contre les folles exagérations des émigrés, et conjura Louis XVIII de ne pas se présenter de nouveau à son peuple entouré de ces dangereux amis. Le roi ne répliqua pas.

Ces idées, si hardies pour le temps, sont exprimées avec plus de force encore dans une lettre écrite quelques jours après par le duc d'Orléans à sir Charles Stuart (depuis lord Stuart de Rothesay), que le cabinet de Londres avait accrédité à Gand auprès de Louis XVIII, et qu'il ne faut pas confondre, malgré une identité de nom presque

complète, avec le frère de lord Castlereagh. Après avoir témoigné sa satisfaction de la sagesse des conseils donnés au roi par le gouvernement britannique, après avoir dit qu'il désirait les voir suivre plutôt qu'il ne l'espérait, le prince entra dans de longs raisonnemens sur les motifs qui devaient porter Louis XVIII à se tenir momentanément à l'écart, pour éviter de reparaître en France à la suite des armées étrangères et entouré d'émigrés; il disait qu'au lieu de provoquer, comme en 1792, des émigrations utiles seulement à Bonaparte, au lieu de travailler à gagner quelques corps de l'armée, qui ne pouvait être utile que si on la gagnait tout entière, on ferait mieux de chercher à pratiquer des intelligences dans la chambre des représentans qui allait se réunir à Paris. « Mais, ajoutait-il, on préfère à Gand le moyen anodin d'un million de baïonnettes. »

Le duc d'Orléans avait communiqué au ministère anglais sa correspondance avec Louis XVIII. Il en avait aussi donné connaissance au duc de Wellington. Ce dernier, tout occupé alors des préparatifs de la campagne qui allait s'ouvrir dans quelques jours, trouva cependant le temps de lui faire une réponse assez remarquable pour qu'il me semble à propos de l'insérer ici presque en entier :

« Mon opinion est que le roi a été renversé de son trône parce qu'il n'a jamais eu d'autorité réelle sur son armée. C'est un fait que votre altesse et moi nous connaissions très bien, que nous avons souvent déploré, et lors même que les fautes ou plutôt les folies de son administration civile n'auraient pas été commises, je crois que l'on aurait vu les mêmes résultats. Nous devons donc considérer le roi comme la victime d'une révolte heureuse de son armée et de son armée seulement, car, quels que puissent être les opinions et les sentimens de quelques hommes qui ont pris une part éminente à la révolution et quelle qu'ait été l'apathie de la grande masse de la population française, nous pouvons, je pense, tenir pour certain que les premiers eux-mêmes n'aiment pas l'ordre de choses aujourd'hui existant, et que la population, si elle l'osait, s'y opposerait par la force. Cela étant ainsi, quelle doit être la conduite du roi? D'abord il doit demander à ses alliés de le mettre en état de tenir tête à son armée rebelle; il doit, par son appui personnel et par l'action de ses serviteurs et adhérens, faire tout ce qui est en son pouvoir pour faciliter leurs opérations, diminuer par le bon ordre et les arrangemens bien concertés les charges que la guerre va faire peser sur ses sujets fidèles et les engager à recevoir ses alliés comme des amis et libérateurs. Le roi devrait intéresser les alliés à soutenir sa cause, et il ne peut le faire qu'en se mettant lui-même en avant. Votre altesse voit que je ne partage pas son sentiment sur la conduite du roi. Quant à ce qui regarde votre altesse, j'avoue que je ne vois pas comment, jusqu'au moment actuel, elle aurait pu agir autrement qu'elle ne l'a fait. Il n'est pas nécessaire que j'énumère les diverses raisons que vous avez eues de vous tenir à distance de la cour depuis qu'elle est à Gand, mais je les sens toutes, et je crois qu'il en est quelques-unes dont le roi ne méconnaît pas la force; mais si, comme on peut

s'y attendre, l'entrée en France et les premiers succès des alliés amenaient le peuple à se mettre en mouvement, si un grand parti venait à se prononcer en faveur du roi sur différens points du royaume, votre altesse considérerait certainement alors comme son devoir d'offrir ses services à sa majesté. Je me hasarde à lui suggérer ce plan de conduite, en lui donnant d'ailleurs l'assurance que je n'ai eu à ce sujet aucun entretien avec le roi... »

Tous ces plans, toutes ces spéculations de la prudence humaine devaient, comme il arrive si souvent, être mis en défaut par l'événement. Déjà près d'un million d'hommes, soldés en grande partie à l'aide des subsides de l'Angleterre, accouraient de tous les points de l'Europe pour envahir la France. Napoléon, malgré son incroyable activité et son rare talent d'organisation, n'avait pu réunir, pour leur résister, que deux cent cinquante mille soldats, obtenus à grand-peine de la France épuisée et mécontente. En butte aux soupçons et aux exigences de l'esprit révolutionnaire dont il avait cru devoir invoquer le concours, fatigué, humilié de la comédie de liberté qu'il jouait depuis trois mois avec autant de dégoût que de contrainte, et espérant retrouver sur le champ de bataille, au milieu de ses compagnons d'armes dévoués, la liberté d'action qui était le premier besoin de son âme impérieuse, il se hâta de courir à la frontière pour y combattre la coalition avant que la réunion de toutes les forces dont elle disposait n'eût rendu les chances de la lutte trop inégales. Le 15 juin, au moment où les alliés le croyaient encore à Paris et ne pensaient même pas qu'il dût en partir de si tôt, il forçait par un brillant combat d'avant-garde l'entrée du territoire belge; le 16, il battait à Ligny l'armée prussienne; le 18, la sienne se brisait à Waterloo contre la ferme et impassible résistance de l'armée anglaise, secourue au moment décisif par ces mêmes Prussiens qu'il avait vaincus l'avant-veille; — le 22, de retour à Paris pour essayer de s'y créer de nouvelles ressources, il se voyait contraint d'abdiquer sur l'injonction menaçante de la chambre des représentans, où dominaient les partis révolutionnaire et constitutionnel réunis contre lui dans des vues d'ailleurs bien diverses; — le 3 juillet, les Anglais et les Prussiens prenaient possession de Paris en vertu d'une capitulation militaire, et le 8 du même mois Louis XVIII rentrait aux Tuileries.

III.

L'année précédente, l'empereur Alexandre, par l'éloignement accidentel de la plupart des autres souverains ou de leurs ministres au moment de la prise de Paris, s'était trouvé investi d'une sorte de

dictature pour la direction des négociations et des actes qui amenèrent la première restauration. Des circonstances analogues déférèrent cette fois le même rôle au duc de Wellington. Le généralissime prussien aurait pu le lui disputer, d'autant plus que les forces placées sous son commandement étaient de beaucoup les plus nombreuses; mais Blücher n'était qu'un soldat héroïque, incapable de comprendre aucune combinaison politique, et qui ne portait dans cette guerre qu'un seul sentiment, celui d'une haine aveugle et furieuse contre Napoléon et contre la France. Ce qu'on aura peine à croire, c'est qu'il avait formé le projet, dans le cas où Napoléon serait tombé entre ses mains, de le faire fusiller. On lit ce qui suit dans une lettre que le duc de Wellington écrivait à sir Charles Stuart le 28 juin, par conséquent quelques jours avant l'occupation de Paris : « Les Prussiens pensent que les jacobins veulent me livrer Bonaparte, parce qu'ils croient que je lui sauverai la vie. Blücher veut le tuer, mais je lui ai dit que je n'y consentirais pas et que j'insisterais pour qu'on ne dispose de lui que du consentement commun de l'alliance. Je lui ai dit aussi que, comme son ami, je lui conseillerais de s'abstenir d'un acte aussi odieux, que lui et moi nous avons joué dans les derniers événements un rôle trop distingué pour qu'il nous convînt de devenir des bourreaux, et que, dans le cas où les souverains se décideraient à le faire périr, ils auraient à en charger un autre que moi. » Ce témoignage, on le voit, est bien positif; il est d'ailleurs confirmé par un document plus irréfragable encore qui se trouve consigné dans les *Mémoires* du baron de Müffling, un des généraux employés alors dans l'état-major de Blücher : c'est une lettre que le général Gneisenau, chef de cet état-major, écrivait, le 29 juin, à cet officier, et dont voici le texte : « Le feld-maréchal me charge de vous prier de faire savoir au duc de Wellington que son intention avait été de faire exécuter Bonaparte sur le lieu même où le duc d'Enghien a été mis à mort, que par déférence pour les vues du duc il s'en abstiendra, mais que le duc doit prendre sur lui-même la responsabilité de la non-exécution de cette mesure. »

On voit que le général anglais ne considérait pas comme impossible que les souverains ordonnassent la mort de leur glorieux captif. Rien ne peint mieux le degré d'exaltation auquel les haines politiques étaient alors parvenues. Il résulte d'une lettre écrite à cette époque par lord Liverpool au duc de Wellington que, dans l'opinion du chef du cabinet britannique, le parti qu'on eût dû prendre, si des considérations tirées de la situation intérieure de la France n'y avaient mis obstacle, c'eût été de livrer l'ex-empereur au roi de France, qui l'aurait fait juger comme rebelle, ce qui ne lui aurait laissé, disait-il, aucune chance de salut.

La conduite du duc de Wellington dans cette grande crise lui fait beaucoup d'honneur. J'ai déjà dit que la restauration des Bourbons avait été l'objet constant de ses vœux, parce qu'il y voyait le seul moyen de rendre la paix à la France et à l'Europe. Il comprit, avec la droiture d'esprit qui le distinguait, que cette restauration, pour avoir des chances de solidité, devait avoir lieu dans des conditions de modération et de sagesse, qu'elle ne devait pas se lier à de trop pénibles souvenirs, et qu'autant que possible il fallait qu'elle parût l'œuvre des Français eux-mêmes. Tous ses actes furent dirigés dans ce sens. Au moment où Louis XVIII mettait le pied sur le territoire français, une rupture avait éclaté parmi ses conseillers. M. de Talleyrand, et avec lui les représentans des idées modérées et des intérêts nouveaux, s'étaient retirés devant l'influence de M. de Blacas et des émigrés. L'intervention du duc de Wellington eut beaucoup de part au revirement qui, avant même que le roi ne fût arrivé à Paris, reporta M. de Talleyrand à la tête du conseil et relégua M. de Blacas dans l'honorable exil d'une ambassade. D'un autre côté, lorsque le duc reçut les commissaires envoyés par le gouvernement provisoire pour lui demander la suspension d'armes qui précéda la reddition de Paris, il s'attacha à leur faire comprendre, tout en leur déclarant qu'il leur parlait comme individu et sans y être officiellement autorisé, que le meilleur moyen qu'eussent les dépositaires du pouvoir de gagner la confiance de l'Europe, c'était de rappeler le roi sans condition avant qu'on ne pût considérer ce rappel comme le résultat des exigences de l'étranger. Il leur dit que tout autre prince appelé au trône de France, quel que fût son rang et sa qualité, serait un usurpateur; qu'obligé pour s'affermir de distraire les esprits par de grandes entreprises, il n'offrirait pas aux puissances des garanties suffisantes de paix, en sorte qu'elles seraient obligées de lui imposer des conditions plus rigoureuses qu'au souverain légitime. Mettant sous leurs yeux la proclamation que Louis XVIII venait de publier à Cambrai, il s'efforça d'en faire ressortir la preuve des intentions constitutionnelles et clémentes dont ce prince était animé. Les commissaires parurent comprendre la force de ces considérations; mais la majorité révolutionnaire, qui avait fini par prendre dans la chambre des représentans un ascendant décisif, était peu disposée à écouter de tels avis. Le duc de Wellington, pour les faire prévaloir, dut se concerter avec un homme que les circonstances avaient malheureusement placé alors en situation d'exercer une grande influence, avec Fouché, qui, ministre de Napoléon, avait contribué après la bataille de Waterloo à le renverser, s'était fait nommer chef du gouvernement provisoire, et n'avait en ce moment d'autre pensée que de se ménager la faveur des Bour-

bons en trahissant ses collègues de la commission exécutive aussi bien que les chambres dont il tenait ses pouvoirs.

Fouché s'était de longue main mis en rapport avec les royalistes, en leur persuadant que seul il connaissait les moyens d'enchaîner, de calmer le parti révolutionnaire, et d'écarter les obstacles qui s'opposaient encore à une restauration. Le duc de Wellington, qui tenait surtout à ce que la rentrée du roi dans Paris ne rencontrât pas une résistance matérielle et ne fût pas attristée par des violences, reçut donc avec empressement les offres de l'ancien terroriste. Ne connaissant peut-être qu'incomplètement son horrible passé et trompé par ses paroles artificieuses, il se laissa persuader que le concours d'un tel homme pouvait être utile, non-seulement pour surmonter les difficultés du moment, mais pour opérer la conciliation définitive des partis, pour fonder, pour consolider en France un régime de liberté et de monarchie légitime. Grâce à ses conseils, grâce à ceux des royalistes les plus ardents à qui Fouché avait su inspirer la conviction que rien ne pouvait se faire sans lui, l'homme de 93 fut admis au nombre des ministres de la royauté restaurée, et sa funeste présence ne contribua pas peu à paralyser l'action, comme aussi à hâter la chute d'un cabinet dont la sagesse et les lumières eussent peut-être contenu de déplorables réactions.

Louis XVIII était rentré dans sa capitale; mais, dès les premiers momens, de graves, d'innombrables difficultés vinrent l'assaillir, malgré les efforts bienveillans du généralissime anglais. Blücher, qui n'avait consenti qu'avec répugnance à accepter la capitulation de Paris, semblait peu se soucier d'en respecter les conditions. Il commença par imposer à cette ville une contribution de cent millions de francs, et par ordonner la destruction du pont d'Iéna, dont le nom lui rappelait de pénibles souvenirs. Les réclamations du gouvernement français eussent été impuissantes à repousser ces mesures d'une rigueur sauvage; ce ne fut pas sans peine que le duc de Wellington vint à bout de faire comprendre à son collègue, non pas qu'elles étaient contraires à la justice et à la politique, mais que, les souverains alliés devant arriver sous peu de jours, il convenait de les attendre avant de rien décider sur de telles matières. Lord Castlereagh, qui s'était empressé d'accourir sur le continent après la bataille de Waterloo, seconda puissamment ces représentations. La présence des souverains et de leurs ministres ne tarda pas à préserver Paris des terribles caprices du vieux maréchal.

Malheureusement l'efficacité de cette protection ne s'étendait pas aux autres parties de la France livrées à l'invasion étrangère. La guerre était terminée, sauf le siège de quelques places, qui, sans se refuser à reconnaître le roi, ne voulaient pas ouvrir leurs portes

aux alliés, et cependant chaque jour, de toutes les contrées de l'Europe, des myriades de soldats accouraient comme à la curée pour prendre leur part des dépouilles du vaincu. Jamais dans les temps modernes, ni peut-être à aucune autre époque, on n'avait vu un tel débordement de populations armées; partout, jusqu'aux portes de Paris, le pillage, les vexations les plus odieuses pesaient sur les infortunés habitans des campagnes, tandis que les villes se voyaient soumises à de lourdes contributions de guerre. Ceux des fonctionnaires français qui essayaient de s'y opposer devenaient l'objet des traitemens les plus rigoureux. Les Prussiens, qui avaient bien des injures semblables à venger; les Belges, les Hollandais, qui ne pouvaient pas alléguer cette triste excuse, se faisaient surtout remarquer par la brutalité de leurs procédés. Le duc de Wellington, impuissant à réprimer les désordres des troupes placées sous d'autres ordres que les siens, et parfois même ceux de ses propres soldats, en éprouvait une extrême irritation. Ce n'était pas seulement l'esprit de justice, l'amour de l'ordre et de la discipline qui se révoltaient en lui contre de tels excès; sa prudence en était grandement alarmée. Plusieurs passages de sa correspondance peignent avec de vives couleurs le tableau qu'il avait sous les yeux et les impressions qu'il en recevait. Dès le 14 juillet 1815, dix jours après la rentrée de Louis XVIII à Paris, annonçant à lord Castlereagh que deux officiers anglais avaient été tués la nuit précédente, il lui écrivait :

« Mon opinion bien arrêtée, que je dois exprimer à votre excellence pour qu'elle fasse aux ministres des cours alliées telles suggestions qu'elle jugera à propos, c'est que nous soulèverons tout le pays contre nous et que nous allumerons une guerre nationale, si on ne met pas un terme à l'oppression inutile (je dirais ridicule, si elle ne devait entraîner probablement des conséquences sérieuses) que l'on fait peser sur le peuple français, si l'on n'empêche les troupes des diverses armées de piller le pays et de détruire, sans avantage pour personne, les maisons et les propriétés, et si les contributions que l'on perçoit partout ne sont pas régularisées par quelque autorité autre que la volonté de chaque commandant particulier. Je vous assure que toutes les informations que je reçois tendent à prouver que nous marchons à une véritable crise, et vous pouvez tenir pour certain que si un coup de fusil est tiré à Paris, tout le pays se lèvera en armes contre nous. »

Rien n'égale l'énergique indignation des réprimandes dont l'illustre général frappait ceux de ses subordonnés qui ne savaient pas maintenir la discipline parmi leurs soldats. Le contingent hollando-belge avait été placé sous son autorité. Un des corps qui en faisaient partie s'étant porté envers des prisonniers français à des actes de violence et de pillage, il écrivit au prince Frédéric des Pays-Bas, qui commandait ce contingent, que rien ne pouvait excuser ce *hon-*

teux et affreux désordre, et qu'aucune armée ne pourrait subsister, si une telle conduite était soufferte. — On peut juger de l'exaspération que le duc éprouva en apprenant quelque temps après que des soldats d'une brigade de cavalerie anglaise stationnée à Beauvais, cédant à la contagion générale, s'étaient mis à voler sur le grand chemin. Il est juste de dire que les troupes britanniques se donnèrent bien rarement des torts de cette nature, et qu'il en fut toujours fait une rigoureuse justice.

Tandis que le nord et l'est de la France étaient ainsi traités par les alliés, les départemens du midi se voyaient livrés aux sanglans excès d'une réaction royaliste, et en quelques endroits les autorités furent réduites à demander qu'on y envoyât aussi des forces étrangères pour leur prêter main-forte. Le gouvernement français, forcé de licencier l'armée, dont les puissances exigeaient la dissolution et sur laquelle d'ailleurs il ne lui était plus permis de compter après l'épreuve du 20 mars, se trouvait dans une impossibilité égale de maintenir l'ordre intérieur et d'opposer une résistance tant soit peu énergique aux sacrifices que la coalition s'appêtait à lui demander.

Les alliés, après leur victoire, avaient promptement oublié leurs déclarations tant de fois répétées, qu'ils ne faisaient pas la guerre à la France, que Napoléon était leur seul ennemi, qu'ils ne voulaient que son éloignement. L'idée de démembler notre territoire, de nous enlever la première ligne de nos forteresses sous prétexte que, malgré la perte de toutes nos conquêtes, nous étions encore trop redoutables pour nos voisins, ne tarda pas à être mise en avant par plusieurs des cabinets confédérés. La Prusse et les Pays-Bas, qui, par leur position topographique, eussent été principalement appelés à recueillir nos dépouilles, se prononcèrent surtout dans ce sens avec beaucoup de vivacité. L'Autriche, qui n'y avait pas un intérêt aussi direct, mais dont la politique tendait naturellement à l'affaiblissement de la France, entra dans cette pensée, bien qu'avec moins d'ardeur. L'empereur Alexandre, par générosité comme par calcul, s'y montrait contraire, mais on ne retrouvait plus en lui, en faveur du gouvernement français, cette bienveillance chaleureuse dont on l'avait vu animé l'année précédente; il conservait un souvenir pénible de la répugnance que la maison de Bourbon avait témoignée à contracter avec lui une alliance de famille et de la ligne de conduite suivie au congrès de Vienne par M. de Talleyrand. Tant que ce ministre resta à la tête des conseils de Louis XVIII, les rapports des deux états eurent quelque chose de froid et de contraint; il fut bientôt évident que, si Alexandre était bien décidé à ne pas laisser imposer à la France des conditions qui l'eussent fait disparaître du nombre des puissances de premier ordre, il n'était nullement disposé à

se brouiller avec ses alliés pour lui épargner quelques sacrifices.

La France, qui naguère avait repoussé l'alliance russe pour se livrer à celle de l'Angleterre, pouvait-elle du moins se flatter de l'espérance de trouver dans l'appui du cabinet de Londres une compensation de ce qu'elle avait perdu dans l'amitié du cabinet de Saint-Pétersbourg? Il était permis d'en douter. Lord Castlereagh et le duc de Wellington, réunis alors à Paris, témoignaient, il est vrai, au gouvernement français des intentions bienveillantes; mais celles des autres ministres anglais, et particulièrement du premier lord de la trésorerie, de lord Liverpool, étaient bien différentes. Les lettres que cet homme d'état écrivit à cette époque à lord Castlereagh sur les affaires de France sont empreintes d'une haine passionnée qui fait un contraste singulier avec la modération habituelle de son esprit. L'irritation de la lutte, le souvenir des immenses dangers auxquels l'Angleterre s'était vue si longtemps exposée avaient en quelque sorte transformé son caractère. On sait avec quel regret il avait vu Napoléon échapper au dernier supplice : les vœux qu'il exprimait pour le châtement de ses complices n'étaient pas moins ardents. En apprenant la capitulation de Paris, il disait que sans doute elle ne serait pas interprétée comme les mettant à l'abri des poursuites de la justice. Bientôt après il se plaignait d'un excès d'indulgence dans lequel il voulait voir une preuve de faiblesse; il n'osait pas espérer qu'une administration où l'on s'était cru forcé d'admettre *quelques-uns des membres du parti jacobin* fût en mesure de faire justice des conspirateurs, mais il le déplorait d'autant plus que des exemples sévères étaient, suivant lui, l'unique moyen d'affermir la restauration. Plus tard, après l'exécution de Labédoyère, mais avant celle de Ney, des frères Faucher, de Mouton-Duvernet, de Chartran, il parlait du mécontentement qu'excitait en Angleterre l'impunité qui, à une seule exception près, couvrait encore les auteurs du 20 mars. « Je suis persuadé, disait-il, que si, dans les deux ou trois premières semaines qui ont suivi le retour du roi, on avait pu établir un tribunal militaire pour le jugement des chefs de corps qui s'étaient joints à Bonaparte avant que le roi eût quitté le territoire français... et si on avait fait six ou sept exemples des coupables les plus marquans, les dispositions générales par rapport à la France seraient ici bien différentes de ce que nous les voyons, non-seulement en ce qui concerne le gouvernement du roi, mais aussi sur toutes les questions relatives à la réduction de la puissance et du territoire de la France. » On voit, par une lettre d'un autre membre du cabinet de Londres, de lord Bathurst, que le gouvernement britannique eut un moment la pensée de livrer au gouvernement français les généraux Savary et Lallemand, qu'une ordonnance de

Louis XVIII traduisait devant un conseil de guerre. Une insinuation fut même faite dans ce sens au marquis d'Osmond, ambassadeur de France, qui ne montra aucun empressement à s'en prévaloir.

Dans la pensée de lord Liverpool, la question du plus ou moins de rigueur des conditions du traité de paix que la France allait avoir à subir était étroitement liée à celle du degré de sévérité que le gouvernement de Louis XVIII déploierait contre les bonapartistes vaincus.

« Qu'advient-il de Bonaparte? écrivait-il à lord Castlereagh dès les premiers jours de juillet, lorsque Napoléon ne s'était pas encore rendu sur *le Bellérophon*; quel parti adoptera-t-on à l'égard de ceux qui l'ont aidé à reprendre son autorité? Que fera-t-on des armées françaises? Si ces trois points ne peuvent être résolus d'une manière satisfaisante, la nation anglaise s'attendra, et justement, je pense, à obtenir d'autres garanties pour le maintien de la paix au moyen d'une amélioration de la frontière; elle se croira surtout en droit d'espérer qu'après les énormes dépenses que lui a coûtées le renouvellement de la guerre, après tout le sang précieux qu'elle y a versé, on ne se dessaisira pas de la main mise que nous avons à présent sur la France jusqu'à l'entière conclusion des arrangements jugés nécessaires pour établir un état de choses satisfaisant. »

Quelques jours plus tard, lord Liverpool insistait sur ces idées en termes plus pressans : « Plus je considère, disait-il, la situation intérieure de la France et le peu de chances de sécurité qui résulte pour l'Europe du caractère et de la force de son gouvernement, plus je suis convaincu que nous devons chercher notre sûreté... dans l'affaiblissement de la puissance française. Cette opinion gagne rapidement du terrain, et... toute paix qui laisserait la France telle que l'avait faite le traité de Paris ou même telle qu'elle était avant la révolution causerait ici une très pénible surprise. » Le 15 juillet, revenant de nouveau sur le peu de solidité du gouvernement que l'on venait de rétablir en France, lord Liverpool en tirait encore une fois cette conclusion :

« Nous devons donc penser à nous procurer d'autres sûretés, et nous serions indignes de pardon, si nous quittions la France sans avoir pourvu, par une bonne frontière, à la protection des pays limitrophes. L'idée qui domine ici, c'est que nous sommes parfaitement en droit de nous prévaloir des conjonctures pour enlever à la France les principales conquêtes de Louis XIV. On dit, non sans raison, que la France ne pardonnera jamais l'humiliation qu'elle a subie, qu'elle saisira la première occasion d'essayer de rétablir sa gloire militaire, et que par conséquent notre devoir est de prendre avantage du moment actuel pour prévenir les dangereuses conséquences qui pourraient découler de la grandeur même de nos succès. Il a pu être à propos, l'année dernière, d'essayer les effets d'une politique plus magnanime; mais ses ré-

sultats nous ont complètement déçus, et nous nous devons à nous-mêmes de pourvoir le mieux possible à notre sûreté... »

Bientôt cependant le premier lord de la trésorerie put entrevoir qu'il serait difficile de donner au traité de paix des bases aussi dures; mais bien qu'il admît la possibilité de quelque tempérament fondé sur le démantèlement ou l'occupation prolongée de nos places fortes, il était loin, le 26 juillet, d'avoir entièrement renoncé à ses premiers projets. — L'empereur de Russie, disait-il, veut s'ériger en protecteur de la nation française, cela se conçoit; mais il est tout aussi naturel que les états limitrophes de la France pensent à restreindre son territoire pour se mettre à l'abri de ses attaques, et il doit avoir égard à leurs intérêts. « Une idée bien établie parmi nous, c'est que le maintien de l'autorité et du gouvernement du roi de France après la retraite des troupes alliées est très problématique, et s'il venait alors à être renversé, s'il était remplacé par un gouvernement jacobin ou révolutionnaire,... que penserait-on de ceux qui, ayant la France à leur merci, l'auraient laissée avec tout son territoire, enrichie du pillage de l'Italie, de l'Allemagne, de la Flandre, et n'auraient songé à donner aucune garantie au reste de l'Europe? »

Apprenant, un peu plus tard, que l'Autriche et la Prusse persistaient à exiger de la France des cessions territoriales, lord Liverpool écrivait, le 11 août, qu'il ne fallait pas oublier que ces deux puissances avaient plus d'intérêts communs avec la Grande-Bretagne que le cabinet de Saint-Pétersbourg. — Une idée qui revient souvent dans sa correspondance, c'est qu'il importe d'en finir promptement, avant que le peuple français se réveille de l'abattement où il est tombé; c'est que si on laissait à la nouvelle chambre des députés convoquée par Louis XVIII le temps de se réunir, elle pourrait donner un point d'appui au gouvernement et à la nation pour repousser les demandes de la coalition. Dans un mémoire annexé à cette correspondance, il est dit que sans doute, si la France eût répondu à l'appel qu'on lui avait fait en l'invitant à secouer le joug de l'usurpateur, on ne serait pas en mesure de lui appliquer le droit de conquête, mais que Napoléon n'ayant succombé que sous les coups des alliés, ceux-ci pouvaient sans scrupule exiger, dans l'intérêt de leur sûreté, tout ce que permettait une politique prudente.

Tels étaient les argumens inspirés à de médiocres hommes d'état par l'effroi qu'ils éprouvaient encore en présence d'un grand peuple accablé sous le poids des plus terribles désastres, foulé aux pieds par un million de soldats étrangers, et livré, pour surcroît de malheur, à de sanglantes dissensions civiles. A ces sophismes de la peur et de la haine, lord Castlereagh, moins absorbé dans les passions et les préoccupations du moment, opposait des conseils de modération qu'il

appuyait sur des considérations d'équité, de prudence, d'intérêt bien entendu : il disait qu'on n'amènerait jamais l'empereur Alexandre à adhérer à des conditions aussi dures pour la France; il représentait que si l'on désirait sincèrement l'affermissement du trône des Bourbons, il ne fallait pas, après les avoir présentés à la nation française comme des médiateurs entre elle et l'étranger, comme un moyen de détourner les vengeances de l'Europe, se servir d'eux pour lui imposer des sacrifices trop pénibles et trop humiliants. Il n'était pas, suivant lui, d'une bonne politique de laisser au gouvernement russe l'honneur et les avantages du rôle de protecteur exclusif de la France. Sans doute il y avait entre l'Angleterre et les deux grandes cours allemandes une identité d'intérêts qui n'existait pas au même degré avec la Russie; « mais, ajoutait-il, je dois pourtant vous faire remarquer que ces deux cours ont besoin d'être surveillées de près en ce moment quant à la manière dont elles poursuivent leurs fins particulières. Je soupçonne que ni l'Autriche, ni la Prusse, et je suis certain qu'aucun des plus petits états n'a le sincère désir d'arriver à un prompt arrangement. Aussi longtemps qu'ils pourront nourrir, habiller et payer leurs armées aux dépens de la France en mettant de plus dans leur poche les subsides de l'Angleterre,... vous ne pouvez supposer qu'ils soient très pressés d'en venir à un accommodement final. » Lord Castlereagh, développant sa pensée, montrait ces gouvernements avides et pauvres appelant sans cesse sur le territoire français de nouveaux corps de troupes qui achevaient d'épuiser le pays; il affirmait que le nombre de ces soldats n'était pas au-dessous de neuf cent mille; il mettait de tels procédés en contraste avec ceux de l'empereur de Russie, qui, loin de faire venir de nouvelles forces, témoignait le plus grand empressement à renvoyer celles qu'il avait amenées avec lui aussitôt après la conclusion d'un traité qu'il hâtait de tous ses efforts. Se plaçant ensuite à un point de vue plus élevé, le ministre anglais invitait son gouvernement à ne pas accéder sans un mûr examen au vœu manifesté avec tant de vivacité par les cours allemandes pour l'amoindrissement territorial de la France. A son avis, quelque facile qu'il pût être en ce moment d'atteindre un pareil résultat, il serait malaisé d'en assurer la durée. En dépouillant ainsi la France, on rendrait bien plus probable le prompt renouvellement de la guerre, et les états entre lesquels on partagerait ses provinces n'étant pas assez forts pour les défendre à eux seuls, lorsqu'elle essaierait d'en reprendre possession, l'Angleterre, par cela même qu'elle aurait contribué à les leur faire obtenir, se trouverait enchaînée à l'obligation onéreuse de leur prêter son appui pour les défendre. Que si l'on se bornait, comme le proposait la Russie, comme c'était aussi l'avis du duc de Wellington, à occuper temporairement, par

mesure de précaution et en attendant l'affermissement de l'autorité royale, un certain nombre de places fortes françaises, on aurait pour soi contre les malintentionnés le roi, le gouvernement, le parti royaliste. Dans le cas au contraire où l'on se déciderait à démembrer le royaume, on forcerait le roi à protester devant son peuple contre les demandes des puissances, on le pousserait à la guerre et peut-être préparerait-on la chute de son trône. La cause du roi, bien conduite, n'était pas désespérée, quoi qu'on en pût dire : il dépendait de l'alliance européenne de la soutenir efficacement; mais si l'on ne croyait pas possible d'adopter la politique modérée qui pouvait seule conduire à ce résultat, alors il fallait entrer franchement dans la politique contraire et la suivre jusqu'au bout. Comme on devait tenir pour certain que la France ne se soumettrait pas longtemps à des conditions trop dures, il fallait les rendre plus dures encore, pour lui ôter, s'il se pouvait, la force de se révolter. Dans cette hypothèse, les exigences des Prussiens eux-mêmes n'allaient pas assez loin : elles laissaient à la France la grande masse de sa population et de ses ressources en lui infligeant cependant des pertes assez sensibles pour exciter dans l'âme de tout Français, à quelque opinion qu'il appartînt, le désir de recourir aux armes à la première occasion. Il n'y avait pas de moyens termes, il fallait opter. « L'objet que nous avons en vue, disait en finissant lord Castlereagh, ce n'est pas de recueillir des trophées, mais d'essayer de ramener le monde à des habitudes pacifiques. Je ne crois pas que ce but puisse se concilier avec la pensée d'altérer matériellement et d'une manière permanente la situation territoriale de la France telle qu'elle a été réglée par la paix de Paris; je ne crois pas non plus qu'il soit bien clair (pourvu que nous puissions, en lui mettant une camisole de force pendant un certain nombre d'années, la rendre à ses habitudes, et en tenant compte d'ailleurs de l'agrandissement prodigieux d'autres puissances dans ces derniers temps, spécialement de la Russie), je ne suis pas convaincu, dis-je, que la France, même avec ses dimensions actuelles, ne puisse pas devenir un membre utile plutôt que dangereux du système européen. »

Cette dernière considération, par laquelle lord Castlereagh s'affranchissait des étroites préoccupations du moment pour peser les chances de l'avenir, n'est pas un des moindres témoignages de l'esprit de prévoyance élevée qui le distinguait. On a vu qu'il se prévalait de l'opinion du duc de Wellington pour s'opposer au démembrement de la France; le duc venait de lui écrire une très longue lettre où il lui disait :

« J'ai lu attentivement le mémorandum que vous m'avez envoyé, et j'ai bien considéré le contenu de ceux des ministres des autres puissances. Mon

opinion est que la révolution française et le traité de Paris ont laissé la France trop forte pour le reste de l'Europe, à raison de l'affaiblissement de tous les autres états, par suite des guerres qu'ils ont dû soutenir contre elle, de la destruction de toutes les forteresses aux Pays-Bas et en Allemagne, et de la ruine des finances de toutes les puissances continentales. — Néanmoins... je doute qu'il soit à présent en notre pouvoir d'opérer dans les rapports de la France avec les autres puissances un changement qui soit vraiment profitable. — En premier lieu, je pense que nos déclarations, nos traités, et l'accession, bien qu'irrégulière dans la forme, que nous avons permis à Louis XVIII de faire à celui du 25 mars, doivent nous empêcher d'apporter aucune modification réellement importante à l'état de possession résultant du traité de Paris. Je ne puis admettre l'argumentation de ceux qui prétendent, soit que la garantie énoncée dans le traité du 25 mars ne s'appliquait qu'à nous-mêmes, soit que la conduite du peuple français depuis le 20 mars lui enlève le bénéfice de cette garantie. Le peuple français s'est soumis à Bonaparte; mais il serait ridicule de croire que les alliés seraient arrivés à Paris en quinze jours après le gain d'une seule bataille, si ce peuple en général n'avait pas été favorable à la cause qu'ils étaient censés appuyer... Le résultat des opérations des alliés a été très différent de ce qu'il eût pu être, si la disposition des habitans avait été de leur résister. — Dans mon opinion donc, les alliés n'ont pas le droit d'altérer matériellement les clauses du traité de Paris...; mais de plus je puis prouver que leurs intérêts bien entendus doivent les engager à tenir la conduite que la justice leur prescrit... Mon objection à la demande d'une grande cession territoriale de la part de la France... est qu'elle serait contraire au but que les coalisés s'étaient proposé dans la présente guerre et dans les précédentes... Les alliés avaient pris les armes contre Bonaparte, parce qu'il était certain que le monde ne pourrait être en paix tant qu'il posséderait ou qu'il serait en mesure de reprendre le pouvoir suprême en France. Nous devons donc avoir soin, en prenant les arrangemens qui sont la conséquence de nos succès, de ne pas laisser le monde dans la même situation malheureuse, par rapport à la France, où il se serait trouvé, si Bonaparte eût gardé le pouvoir. Il est impossible de deviner quelle ligne de conduite adopteraient le roi et son gouvernement, si l'on demandait au pays une cession considérable. Il est certain cependant que, soit qu'il y consentît ou qu'il n'y consentît pas, la situation des alliés serait très embarrassante. — Si le roi refusait... et faisait un appel à son peuple, il est hors de doute que les divisions qui ont fait jusqu'à présent la faiblesse de la France cesseraient à l'instant. Les alliés pourraient prendre les forteresses et les provinces qui leur conviendraient, mais il n'y aurait pas de paix véritable pour le monde, aucune nation ne pourrait désarmer, aucun souverain ne pourrait détourner son attention des affaires de ce pays. Si le roi au contraire consentait à la cession demandée, ce qui n'est nullement probable d'après tout ce qu'on entend dire, les alliés, il est vrai, seraient satisfaits et devraient se retirer; mais j'en appelle à l'expérience des événemens de l'année dernière pour apprécier la situation où nous nous trouverions nous-mêmes. Nous devons..., si nous nous décidons à exiger des cessions considérables, nous bien persuader que la guerre n'est différée que jusqu'à ce que la France ait trouvé

une occasion favorable de regagner ce qu'elle aura perdu, et après avoir épuisé nos ressources à entretenir un établissement militaire excessif en temps de paix, nous finirons par reconnaître combien peu les territoires ainsi obtenus nous donneront de moyens de repousser un effort national tenté pour nous les enlever. — ... La France en révolution serait, suivant toute apparence, plus dangereuse pour le monde que la France, même avec une forte frontière, sous un gouvernement régulier, et telle est la position où nous devons essayer de la placer. — Dans cette pensée, je préfère l'occupation temporaire de quelques-unes des places fortes et le séjour pour un temps d'un corps considérable de troupes alliées, le tout aux dépens de la France..., à la cession permanente même de toutes les places que, à mon avis, il est bon d'occuper pour un temps... »

On comprendra, en lisant cette lettre, que j'aie cru devoir la citer presque tout entière. Le duc de Wellington ne borna pas là ses efforts. Bientôt après, en réponse à une proposition d'un des ministres allemands, qui, tout en réduisant ses premières exigences, persistait à demander la cession de plusieurs places fortes et le rase-ment de quelques autres, il remit à lord Castlereagh un mémorandum dans lequel, après avoir reproduit les raisons de droit et de justice qui repoussaient cette prétention, il ajoutait ce qui suit :

« La convenance d'une telle demande dépendra d'une variété de considérations politiques et militaires dont voici quelques-unes : — Est-ce la possession des forteresses en question qui donne à la France la force redoutable dont on se plaint, et en les faisant passer entre les mains des alliés leur transférerait-on aussi cette force ? N'est-ce pas une combinaison de population, de ressources pécuniaires et de force artificielle qui rend la France si formidable ? Et transférer cette dernière force seulement à quelques-uns des alliés, tandis que la France garderait les deux autres dans leur entier, en d'autres termes, donner aux alliés les places fortes sans les ressources additionnelles en hommes pour former des garnisons et des armées capables de les défendre, sans les ressources pécuniaires qui procureraient les moyens d'entretenir ces garnisons et ces armées, ne serait-ce pas les affaiblir plutôt que les fortifier ? Ne serait-ce pas en même temps fournir à la France un juste prétexte de guerre et exciter son orgueil national humilié à tout hasarder pour la pousser avec vigueur ? Si la politique des puissances est d'affaiblir la France, qu'elles le fassent sérieusement ; alors qu'elles lui enlèvent sa population et sa richesse en même temps que ses places fortes. »

Il fallait en finir. Le cabinet russe d'une part, et de l'autre lord Castlereagh et le duc de Wellington s'étaient assez promptement accordés sur des bases qu'une note de M. de Nesselrode résumait ainsi à la date du 24 août : — Un certain nombre de places françaises, désignées par le duc de Wellington, seraient occupées pendant cinq ans par les forces alliées ; la ville de Landau, poste avancé que la France possédait depuis Louis XIV au milieu du territoire germa-

nique, serait restituée à l'Allemagne; la place d'Huningue serait cédée à la Suisse ou démolie; la portion de la Savoie conservée à la France par le traité de Paris serait rendue au roi de Sardaigne; on céderait aussi au roi des Pays-Bas quelques districts de la Belgique, que ce même traité avait laissés à la France au-delà de ses anciennes limites; la France paierait en trois ans une contribution de 600 millions de francs, représentant alors une année de son revenu, et le tiers en serait consacré à construire, sur le territoire belge, des forteresses destinées à protéger ce pays. — Telles étaient les conditions que l'empereur, disait M. de Nesselrode, regardait comme les plus propres à concilier la sûreté future de l'Europe avec les ménagemens que les puissances devaient au gouvernement du roi, dont la consolidation était la première garantie d'un état de paix et de confiance. Le duc de Wellington, en adhérant à ces vues, recommandait, avec sa modération et sa prudence habituelles, de rendre l'occupation militaire qui faisait la base de ce système aussi peu inquiétante et aussi peu blessante que possible pour les Français, de déterminer bien positivement à cet effet l'époque où elle devrait finir, de laisser l'exercice de l'autorité civile aux agens du roi dans la partie du territoire occupée, et enfin d'avoir soin de ne mettre en garnison, dans chaque place forte, que des troupes appartenant aux états à qui on ne pourrait supposer l'intention de la garder définitivement.

Déjà le cabinet de Londres s'était décidé, non sans regret, à déférer aux représentations de ses deux plénipotentiaires; il les avait autorisés à accepter définitivement le plan proposé, en y ajoutant pourtant la condition aggravante du démantèlement des places de Lille et de Strasbourg. — Cette condition, disait lord Liverpool, était faite pour donner sécurité aux alliés sans mortifier l'orgueil de la nation française, et il était impossible que la France n'y consentît pas lorsqu'elle saurait de quel sacrifice elle avait été préservée par la modération de l'Angleterre et de la Russie. — Lord Castlereagh et le duc de Wellington ne furent pas de cet avis. Sur leurs pressantes remontrances, lord Liverpool et ses collègues cédèrent aussi quant à ce point. Ils y furent surtout décidés par la crainte que de plus longs retards ne fissent naître des difficultés nouvelles, mais ils ne cachèrent pas qu'il leur en coûtait beaucoup de renoncer à leurs premiers projets.

D'accord pour protéger la France, l'Angleterre et la Russie devaient nécessairement l'emporter. Les autres cours avaient compris la nécessité de renoncer à leurs exorbitantes prétentions. On leur fit quelques concessions : outre Landau, donné à la Bavière, la Prusse obtint la place de Sarrelouis, les Pays-Bas celles de Philippeville et

de Marienbourg. Le chiffre de la contribution de guerre imposée au gouvernement français et payable dans le délai de cinq ans fut élevé à 700 millions. Un corps de cent cinquante mille hommes, formé de contingens pris dans les diverses armées alliées et entretenu aux frais du trésor français, dut occuper pendant trois ans au moins, et cinq ans au plus, dix-sept de nos places fortes. Enfin le gouvernement du roi s'engagea à faire liquider, par une commission mixte et une commission d'arbitrage, toutes les réclamations qu'élevaient contre la France, par suite des événemens des vingt-cinq dernières années, les sujets des puissances coalisées. Bien qu'on ne prévît pas alors l'énormité de ces réclamations, la somme des sacrifices pécuniaires que ces stipulations diverses faisaient peser sur notre trésor était de nature à effrayer l'imagination. Le chancelier de l'échiquier doutait que la France pût y suffire, ses finances lui paraissant être tombées dans un tel état de ruine et de confusion, qu'il ne pensait pas que de longtemps elle fût en mesure d'acquitter les 5 ou 600 millions auxquels on évaluait alors son budget annuel. Les ministres allemands, les Prussiens surtout, témoignaient à cet égard plus de confiance; mais il n'est pas bien certain que cette confiance fût sincère, et qu'elle ne cachât pas la secrète espérance que la France, en n'accomplissant pas ses engagements pécuniaires, fournirait un prétexte de prolonger l'occupation de son territoire.

Un des collègues de lord Castlereagh, lord Bathurst, lui écrivait que sans doute il était bon de régler le mode de paiement sur un pied qui le rendît aussi praticable que possible, mais qu'il fallait pourtant le faire peser assez lourdement sur les ressources de la France pour que les puissances trouvassent dans son épuisement une garantie du maintien de la paix.

Lord Liverpool, pensant que peut-être le gouvernement français aurait l'idée d'offrir au cabinet de Londres des cessions coloniales pour s'exonérer de la part de la contribution de guerre qui devait revenir à l'Angleterre, avait recommandé à lord Castlereagh de ne pas prendre l'initiative de cet expédient. On devait désirer, disait-il, que la France conservât quelques possessions au-delà des mers pour qu'elle eût quelque chose à perdre en cas de nouvelle guerre maritime. Si cependant le gouvernement français faisait lui-même cette proposition, il ne fallait accepter ni la Martinique, ni la Guadeloupe, qui, malgré leur richesse commerciale, n'avaient, à cause de leur position topographique, aucune importance pour l'Angleterre; les Saintes en auraient davantage, mais la France tenait à les garder; Pondichéry et Chandernagor étaient trop insignifiants; Bourbon, à défaut de port, avait d'excellens produits en coton et en café; Cayenne, sans valeur en ce moment, pourrait en acquérir par la suite; mais ce

que l'on devrait préférer, c'était le Sénégal, parce que la possession de ce pays faciliterait beaucoup la répression de la traite.

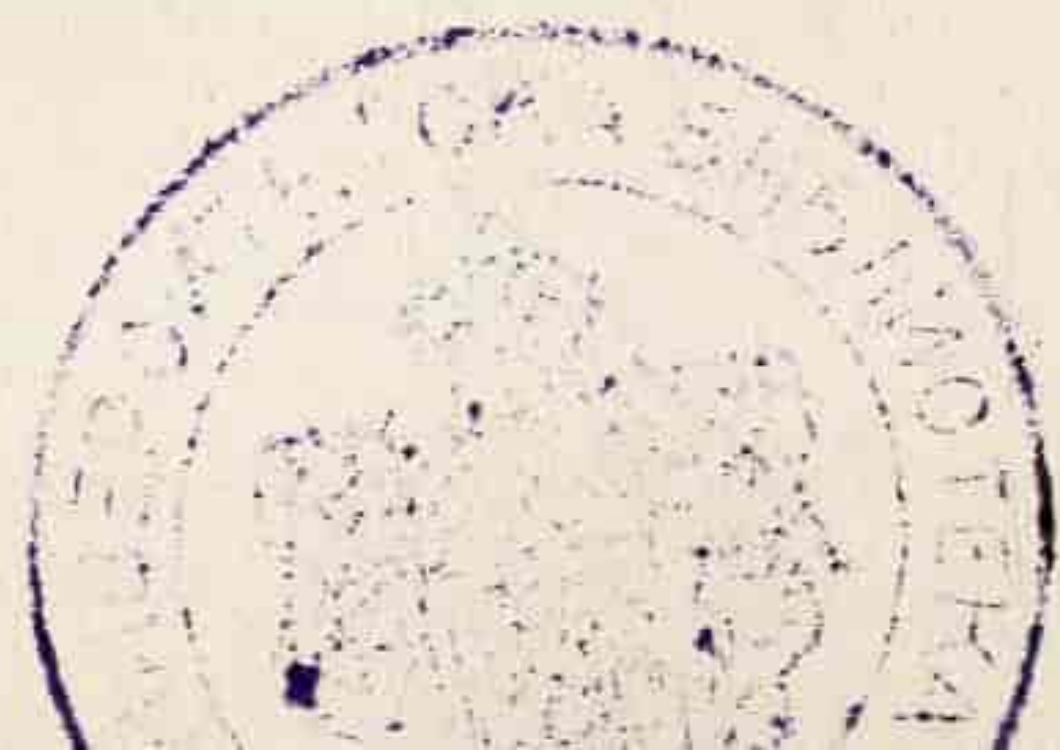
Les correspondances politiques dont je viens de faire quelques extraits ne peuvent laisser aucun doute sur les sentimens de défiance et de haine que portaient jusque dans l'œuvre de la paix quelques-uns des ministres anglais. Ces sentimens éclatent plus vivement encore dans une lettre que lord Liverpool écrivit à lord Castlereagh pour appeler son attention sur la nécessité de veiller à la sûreté des troupes anglaises qu'on allait laisser en France — et à celle du duc de Wellington lui-même, chargé du commandement de l'armée d'occupation : « Nous ne devons pas perdre un seul instant de vue, lui disait-il, qu'avec quelque humanité et quelque indulgence que nous ayons traité les Français, il nous haïssent beaucoup plus qu'aucune autre nation, et qu'ils se jetteraient avec empressement dans toute entreprise tendant à la destruction des forces mêmes qui les ont sauvés, s'ils croyaient seulement avoir quelque chance d'y réussir. »

On connaît maintenant l'esprit qui avait dicté les clauses du fameux traité du 20 novembre 1815; bien rigoureuses encore, malgré les adoucissemens apportés aux exigences primitives d'une partie des cours alliées, ces clauses le parurent d'autant plus au peuple français, qu'il ignorait de quels sacrifices bien autrement cruels il avait été menacé, et que le gouvernement lui-même n'en avait eu une connaissance précise que lorsque le danger était déjà presque passé. Le duc de Richelieu, qui venait de remplacer le prince de Talleyrand à la présidence du conseil et au département des affaires étrangères, dut se résigner, la mort dans l'âme, à inaugurer par la signature d'un tel traité l'exercice d'un pouvoir qu'il n'avait accepté qu'avec répugnance et par un devoir d'honneur. Les chambres votèrent, dans un morne silence, les crédits nécessaires pour acquitter les obligations que la France venait de contracter.

Un incident dont l'opinion publique n'avait pas été beaucoup moins affectée que de ce désastreux traité, c'est l'enlèvement des tableaux et des statues conquis dans les diverses contrées de l'Europe pendant le cours de nos victoires, et qui nous furent repris alors, bien qu'on nous les eût laissés en 1814. Longtemps cette *spoliation du Musée*, comme on l'appelait, a été en France le texte des déclamations les plus passionnées et a soulevé dans les esprits la plus vive indignation : il y avait dans ces déclamations une exagération évidente; mais, comme il arrive toujours parmi nous, elle n'a cessé que pour faire place à une exagération contraire. Aujourd'hui beaucoup de gens, dans les opinions les plus diverses, ne semblent plus même comprendre que la revendication faite par les alliés ait pu rencontrer une objection. On oublie, quel que fût

notre titre primitif à la possession de ces monumens d'art, que l'Europe, en nous les laissant en 1814, avait validé cette possession, et que le moment était mal choisi pour revenir sur cette confirmation, alors que les étrangers reparaissaient au milieu de nous en qualité d'amis et d'alliés du roi; on oublie surtout que si bon nombre de ces tableaux et de ces statues n'avaient été acquis à la France que par la force et sans aucun consentement de leurs anciens propriétaires, d'autres nous avaient été cédés par des traités formels, après une guerre régulière, en déduction de sacrifices d'une autre nature, et que de nouvelles conventions eussent été nécessaires pour annuler le droit que ces traités nous avaient donné. Ce qui est certain, ce qui ressort d'une manière irréfragable de la correspondance de lord Castlereagh et du duc de Wellington, c'est que la question ne leur parut pas alors aussi simple qu'on a trouvé bon de le supposer depuis. C'est lord Liverpool qui en prit l'initiative peu de jours après l'entrée à Paris des armées anglaise et prussienne. Le 15 juillet, il écrivit à lord Castlereagh cette lettre, si profondément empreinte de la haine qu'il portait à la France : « ... Le prince régent m'a particulièrement chargé d'appeler votre attention sur les collections de statues et de peintures que les Français ont pillées en Italie, en Allemagne et dans les Pays-Bas. De quelque manière qu'on en puisse disposer, soit qu'on les rende aux pays où elles avaient été prises, soit qu'on les partage entre les alliés, les armées coalisées ont sur elles, par la conquête, les mêmes droits par lesquels les armées françaises les avaient acquises. Il est très désirable, au point de vue politique, de les faire sortir, s'il est possible, du territoire français, car tant qu'elles y resteront, elles ne peuvent manquer de faire vivre dans la nation française le souvenir de ses anciennes conquêtes et d'entretenir son esprit militaire et sa vanité... Vous me direz en temps et lieu quels vous paraissent être à cet égard les sentimens des autres souverains alliés. »

Il semblerait que cette lettre prit lord Castlereagh tout à fait au dépourvu : il s'empressa de répondre que l'on n'amènerait jamais l'empereur Alexandre à appuyer de pareilles répétitions, et qu'il doutait même que l'Autriche s'y prêtât; il ajouta que le duc de Wellington les jugeait imprudentes, que lors de la capitulation de Paris il s'était refusé, il est vrai, à l'insertion d'un article demandé par les commissaires français pour la garantie des monumens et des objets d'art, mais qu'en même temps il les avait engagés à compter sur la bienveillance habituelle des souverains. Ces argumens ne parurent pas péremptoires à lord Liverpool. Dans une seconde lettre, non moins singulière que la précédente, et qui avait au moins le mérite d'une grande naïveté, il parla de la *forte sensation que produisait en*



Angleterre la question de la spoliation des tableaux et des statues : « Le prince régent, dit-il, désire en avoir quelques-uns pour les placer ici dans un musée ou une galerie. Les gens de goût, les *virtuoses* encouragent cette idée. Les hommes raisonnables penchent en général pour la restitution aux anciens possesseurs, mais ils pensent avec raison que nous y avons de meilleurs titres que les Français, si une guerre légitime constitue un titre en pareille matière, et ils trouvent que ce serait une fort mauvaise politique que de laisser à Paris ces trophées des victoires françaises... Ne peut-il donc y avoir quelque compromis sur cette question? »

Lord Castlereagh dut céder à cette insistance. La question d'ailleurs n'était plus entière. La Prusse, les Pays-Bas, élevaient pour leur compte des réclamations qui se présentaient, surtout de la part du cabinet de La Haye, sous un aspect particulièrement favorable à raison des circonstances dans lesquelles avaient été enlevés les objets d'art dont ils réclamaient la restitution. Louis XVIII s'était laissé aller à faire au roi de Prusse des promesses qui rendaient difficile pour ses ministres une résistance absolue. Lord Castlereagh en prit occasion d'entretenir les ministres alliés de l'ensemble de l'affaire. Il les trouva unanimes à penser qu'il y avait une résolution à prendre, mais assez embarrassés pour établir le principe sur lequel elle serait fondée. « Leur disposition, écrivait-il le 17 août, est de faire beaucoup dans le sens de ce qu'on réclame, mais non pas cependant d'exiger une restitution totale. L'idée de distinguer ce qui est uniquement le fruit de la conquête de ce qui a été cédé par un traité ou acheté se présente comme une base que l'on pourrait adopter..... Il y a encore une autre question à examiner, c'est celle de savoir si les dépouilles des pays dont la réunion à la France avait été reconnue par toute l'Europe, par exemple des Pays-Bas, ne lui appartiennent pas à meilleur titre que les autres. » Dans cet état de choses, il est probable que si le gouvernement français eût voulu se prêter à une transaction, il eût conservé une portion plus ou moins considérable de ce qu'on hésitait tant à lui reprendre. C'eût été le vœu de la Russie, qui semblait même disposée à protester contre l'emploi de la force de la part des alliés; mais M. de Talleyrand, qui, en ce moment, n'avait pas encore quitté le ministère, était d'avis qu'il valait mieux, dans l'intérêt du roi, paraître céder à la violence que de consentir au plus léger sacrifice; il le déclara formellement au duc de Wellington. Suivant toute apparence, prévoyant la nécessité où il allait se trouver lui-même d'abandonner le pouvoir, il voulut se donner l'honneur d'une résistance opiniâtre, dont les conséquences et les embarras retomberaient sur ses successeurs. Déjà les Prussiens avaient mis la main sur les tableaux appar-

tenant soit à leurs anciennes possessions, soit même aux provinces que leur avait adjugées le traité de Vienne; ils avaient aidé les gouvernemens de la Hesse, du Mecklenbourg et d'autres petits gouvernemens germaniques à en faire autant pour leur compte. Lord Castlereagh jugea qu'il n'était plus possible au duc de Wellington, qui commandait l'armée du roi des Pays-Bas, de refuser à ce prince le concours qu'il réclamait pour le même but. Le gouvernement autrichien ne se décida qu'après tous les autres à intervenir, tant pour les provinces d'Italie que pour le saint père et les petits princes italiens. L'impulsion une fois donnée ne devait plus s'arrêter que lorsqu'il ne resterait rien au Louvre des trésors qu'on y avait amassés depuis vingt ans. C'est ce qu'avait prévu, ce qu'avait désiré lord Liverpool, qui craignait qu'une mesure partielle, en paraissant reconnaître à la France une sorte de droit sur les objets d'art qu'elle s'était appropriés, ne lui ménageât des prétextes pour s'en ressaisir un jour. Dans son opinion, on ne pouvait frapper d'une réprobation trop sévère les procédés par lesquels elle s'en était emparée, et il y aurait eu une impardonnable faiblesse à se laisser arrêter par la crainte de blesser les susceptibilités des Français. « Il est sans doute juste, disait-il, d'avoir égard à leurs sentimens, d'en tenir compte dans une mesure raisonnable en ce qui touche aux questions de l'intégrité du territoire, du démantèlement des forteresses et même de l'occupation temporaire, parce que, sur tous ces points, les sentimens dont il s'agit sont naturels, louables, et doivent être consultés autant que le permet la sûreté des états voisins; mais j'avoue que je ne suis aucunement touché de ceux que leur inspirent les produits du pillage auquel ils ont livré d'autres pays. Ce sont des sentimens de vanité, et de la pire espèce, et en les ménageant, nous ne ferions qu'encourager des penchans qui, par la suite, aboutiraient à des agressions contre les droits des autres nations. »

Des idées analogues à celles qu'exprimait ainsi lord Liverpool se trouvent énoncées, avec plus de développement, dans une lettre que le duc de Wellington écrivit le 23 septembre à lord Castlereagh, et qui était destinée, selon toute apparence, à devenir, au besoin, l'apologie officielle d'une mesure dont l'illustre général s'était rendu l'exécuteur, bien que dans le principe il ne l'eût pas approuvée. Il rappelait que, malgré les instances des commissaires français chargés de négocier la capitulation de Paris, il s'était refusé à garantir par une clause expresse la conservation à la France des tableaux et des statues du Louvre; il trouvait dans cette circonstance une infirmation du droit tel quel que le silence du traité de 1814 avait pu créer à la France. A cette première époque, ajoutait-il, en nous laissant ces trophées de nos victoires, on avait pu être déterminé

par le désir de se concilier le bon vouloir de l'armée française; mais après la conduite qu'elle avait tenue, de tels égards n'étaient plus de saison, et le devoir des souverains était de rendre justice à leurs sujets plutôt que de flatter une nation étrangère. « Les regrets des Français à ce sujet, disait-il, ne peuvent être inspirés que par la vanité nationale... Il est d'ailleurs désirable, sous bien des rapports, pour leur bonheur comme pour celui du monde, que s'ils n'ont pas déjà compris que l'Europe est assez forte pour les mettre à la raison, on le leur fasse enfin sentir, et qu'ils sachent que, quelle que puisse être à un moment donné l'étendue de leurs succès partiels contre une ou plusieurs des nations européennes, le jour de la rétribution ne peut manquer d'arriver. » Cette lettre ayant été communiquée à lord Liverpool, il en fut si satisfait, qu'il témoigna le désir de la voir publier. Je ne sais si je me trompe, mais elle me paraît écrite avec le sentiment de dépit et d'irritation qu'éprouve un esprit honnête et droit forcé de soutenir une opinion dont la vérité ne lui est pas pleinement démontrée. Il semble que le duc de Wellington ne soit pas bien convaincu de la validité des arguments qu'il développe en termes si amers, et qu'obligé de prêter son concours à des actes qu'il n'approuve pas, la mauvaise humeur qu'il ressent d'une telle contrainte s'épanche dans la violence inaccoutumée de son langage contre ceux mêmes qu'il se voit dans la nécessité de maltraiter.

C'est d'ailleurs la seule occasion où il ait pris, à cette époque, une attitude hostile et blessante à l'égard de la France. Sauf cette unique exception, il se montra constamment le défenseur de ses intérêts, l'adversaire des mesures de rigueur qu'on voulait faire peser sur elle. D'où vient donc que son nom n'a jamais été populaire parmi nous, tandis qu'une certaine faveur n'a cessé, à travers tant de changemens et de vicissitudes, de s'attacher à celui de l'empereur Alexandre? Ce serait mal connaître l'esprit français que d'attribuer uniquement cette espèce d'ingratitude au souvenir pénible des échecs que le duc de Wellington avait fait éprouver à nos armées. Il n'est pas dans notre nature de conserver longtemps de semblables ressentimens. C'est dans le caractère même du héros britannique qu'il faut chercher la solution de ce problème. Doué d'un bon sens énergique, d'une intelligence droite et ferme plutôt que très étendue, d'une raison que les passions n'aveuglaient pas, mais qui n'était pas complètement à l'épreuve des préjugés et des habitudes d'esprit de son pays, juste, consciencieux, inébranlablement et scrupuleusement fidèle aux idées de devoir et d'honneur plutôt que bienveillant et généreux, il eût été difficile qu'il éprouvât beaucoup de sympathie pour la nation française, telle surtout qu'elle lui apparaissait dans

ses incessantes révolutions, qu'il jugeât ses défauts avec indulgence, et même qu'il appréciât en elle des qualités d'enthousiasme et d'élan auxquelles rien ne répondait en lui. En réclamant pour la France ce que lui paraissaient demander la justice et la prudence, il obéissait à la voix du devoir et de la politique, mais nullement aux inspirations d'une bienveillance particulière. Il avait d'ailleurs trop de franchise et d'orgueil pour affecter des sentimens qu'il n'éprouvait pas. A la différence de l'empereur Alexandre, qui aimait la popularité, et qui comprenait très bien qu'on gagne le cœur des hommes en flattant leur amour-propre, en leur témoignant de l'estime et de la considération, bien plus encore que par les services qu'on peut leur rendre, le duc de Wellington, satisfait d'avoir accompli ce qu'il considérait comme une obligation morale ou officielle, ne faisait rien pour se concilier l'affection et la reconnaissance de ceux qu'il protégeait le plus efficacement. On aurait pu croire même, en quelques circonstances, qu'il préférerait dissimuler ses bons offices, de peur qu'on ne se méprît sur les motifs qui l'avaient fait agir. Jamais homme public ne fut plus loin, en ce sens comme dans tous les autres, des manéges du charlatanisme. L'horreur qu'il en avait le poussait à un excès contraire, celui d'une sécheresse, on pourrait dire d'une rudesse, dont le curieux recueil de ses dépêches porte des traces nombreuses. Si, par exemple, pendant son commandement en Espagne, il rend compte à son gouvernement des précautions multipliées qu'il a prises pour assurer aux prisonniers français les meilleurs traitemens, les soins les plus recherchés, il se hâte d'ajouter, de peur sans doute de paraître courir après les honneurs de la philanthropie, qu'on doit bien penser que son *unique* but, en prescrivant ces bons traitemens, est d'en procurer de pareils aux prisonniers anglais. Si en France les excès commis par les troupes alliées, et surtout ceux de quelques-uns des corps placés sous ses ordres, excitent chez lui une indignation, exprimée même, en certaines circonstances, avec une violence, un emportement qu'on peut trouver exagérés, il ne faut pas croire qu'il essaie de s'en faire un mérite auprès de ceux dont il défend les intérêts avec tant de vivacité : — bien loin de là, c'est sur un ton de colère, c'est avec des récriminations souvent outrageantes qu'il répond aux plaintes qui lui parviennent, et dont il se réserve pourtant, à part lui, de tenir bon compte. Il est évident que la dureté de son langage tient précisément au dépit qu'il éprouvait de n'être pas en mesure d'empêcher les excès qu'on lui signalait : ne pouvant les nier, il récriminait. De même, nous l'avons vu, après s'être d'abord montré contraire à la pensée d'enlever du Louvre les monumens d'art, avancer, à l'appui de cet enlèvement, lorsqu'il se vit forcé d'y prêter la main, moins des raisons que des injures. De

même, pendant le procès du maréchal Ney, lorsqu'on lui alléguait un article de la capitulation de Paris, qui, disait-on, lui imposait l'obligation d'intervenir pour le sauver, il repoussa les adjurations de la maréchale avec une sécheresse regrettable, et le mémorandum qu'il rédigea sur cette question si grave et si triste laisse trop voir qu'il n'était touché que du soin de dégager sa responsabilité.

La stricte justice plus ou moins bien entendue, le sentiment de ses devoirs envers son pays, le soin de sa propre dignité, que le duc de Wellington portait très haut, comme il en avait certes le droit, telles étaient les règles de sa conscience, les mobiles de toutes ses actions. Un semblable caractère, uni à de grands talens, mérite sans doute le respect, et, dans une certaine mesure, l'admiration de loyaux adversaires; mais il ne peut prétendre à leurs sympathies. On doit comprendre que celles de la nation française se soient portées de préférence sur l'empereur Alexandre, qui paraissait attacher tant de prix à ses suffrages, et par cela même lui donnait un gage non équivoque de bienveillance et d'estime. Il est digne d'un grand peuple de réserver ses prédilections, non pas précisément à ceux qui lui font le plus de bien ou lui épargnent le plus de mal, mais à ceux qui, dans les jours de mauvaise fortune, le relèvent à ses propres yeux par les sentimens qu'ils lui témoignent.

III.

LA CONFÉRENCE DE PARIS ET LE CONGRÈS D'AIX-LA-CHAPELLE.

I.

Je n'ai encore raconté que les trois premières des dix années du ministère de lord Castlereagh. Pendant cette période, les faits éclatans, les catastrophes retentissantes, ce qu'on appelle les coups imprévus de la fortune, s'étaient succédé avec une rapidité sans exemple. L'époque que j'ai maintenant à retracer présente un tout autre caractère. Les événemens y sont moins accumulés, l'action de la force matérielle y occupe moins de place, et une plus large part y est faite, au moins en apparence, aux calculs de la prévoyance humaine. L'ère des grandes guerres et des conquêtes était fermée pour longtemps, pour beaucoup plus longtemps que personne ne le supposait alors. On entrait dans une nouvelle sphère d'activité, celle des négociations, des innovations constitutionnelles, des luttes parlementaires, des développemens du commerce, de l'industrie, du crédit public, toutes choses difficiles à concilier, au gré de certains esprits, et qui cependant, depuis quarante années, ont marché presque simultanément dans la plus grande partie de l'Europe. Si je ne me trompe, cette phase nouvelle de l'histoire, si différente de celle qui l'avait précédée, n'est pas, pour les esprits sérieux et réfléchis, d'un intérêt moins puissant. Je vais essayer d'en esquisser le tableau en continuant à puiser mes matériaux principaux dans la correspondance de lord Castlereagh.

Les traités de Paris et de Vienne, en réglant la situation générale de l'Europe et l'état de possession des divers gouvernemens, avaient laissé à déterminer quelques points de détail sur lesquels on n'avait pu s'entendre immédiatement, par exemple la délimitation du royaume de Bavière. L'Autriche s'était réservé de demander à la cour de Munich certains échanges territoriaux qu'elle jugeait néces-

saires pour l'établissement de sa frontière. Cet arrangement, où intervinrent les grandes puissances qui s'étaient placées à la tête de l'alliance européenne, ne se termina pas sans beaucoup de difficultés et de temps. La Bavière, qui, en accédant, en 1813, à la grande coalition, avait formellement stipulé le maintien de la contiguïté de diverses parties de son territoire, ne put obtenir que ce principe fût respecté; elle parut un moment vouloir opposer la force à l'injustice dont elle était l'objet, mais elle finit par se résigner à la nécessité. Le parti militaire, qui exerçait alors à Vienne une grande influence et dont les conseils l'emportèrent, dit-on, en cette circonstance sur la politique plus modérée de M. de Metternich, était résolu à ne pas céder, et la question en elle-même n'avait pas assez d'importance pour que les autres grandes cours crussent devoir appuyer à tout prix le droit incontestable de la Bavière.

La grande affaire de l'Europe à cette époque, c'était encore la situation de la France. Pouvait-on espérer que la royauté des Bourbons s'y affermirait assez pour mettre le pays à l'abri de nouveaux bouleversements, maintenir la paix au dehors aussi bien que la tranquillité intérieure, et assurer ainsi aux autres états le repos dont ils avaient tant besoin? Tel était le problème qui se présentait à tous les esprits et qu'ils étaient loin de résoudre tous dans un sens affirmatif.

L'anxiété était d'autant plus grande qu'un nouveau motif d'inquiétude venait de se joindre à tous ceux qui existaient déjà. Jusqu'alors les craintes n'avaient porté que sur la force et la persistance des passions révolutionnaires et bonapartistes et sur les inimitiés implacables qu'elles suscitaient à la maison de Bourbon. Ces passions n'avaient certes pas cessé d'exister; mais, comprimées maintenant sous le poids de l'indignation presque universelle qui poursuivait les auteurs du 20 mars, contenues par les mesures exceptionnelles et rigoureuses du gouvernement royal, elles avaient laissé le champ libre aux exagérations du parti contraire, et ce parti, maître enfin du pouvoir après vingt-cinq années de souffrances et d'humiliations, semblait à son tour prendre à tâche de compromettre par ses vengeances odieuses, par ses prétentions insensées, le trône dont il se disait, dont en effet il était l'ami. Les *ultra-royalistes*, c'est le nom qu'on ne tarda pas à donner à ces hommes imprudens, dominant à la cour, investis des principales fonctions publiques, réunissant la majorité des voix dans la chambre des députés, dont les membres venaient d'être élus au milieu de circonstances peu faites pour favoriser la libre expression de l'opinion publique, les *ultra-royalistes* se livraient contre leurs adversaires à une violente et terrible réaction. Le sang des bonapartistes ou de ceux qu'on désignait comme tels coulait dans les départemens du midi sous le fer des assassins; l'écha-

faud politique se dressait déjà, les prisons étaient encombrées, et la chambre, loin de penser à arrêter ces excès, demandait des supplices, des confiscations, l'abolition des lois nouvelles, le rétablissement de la plupart des institutions de l'ancien régime. Le gouvernement n'opposait encore à de telles fureurs qu'une molle résistance; les alliés s'en effrayaient d'autant plus qu'ils connaissaient et peut-être même s'exagéraient la faiblesse réelle du parti qui abusait ainsi d'un ascendant passager. Aussi craignaient-ils qu'en entraînant la royauté dans ces témérités déplorables, en la mettant ainsi en butte aux ressentiments de la grande majorité de la nation française, on ne préparât une nouvelle et prochaine catastrophe.

Les lettres dans lesquelles lord Castlereagh et le duc de Wellington rendaient compte à leur gouvernement de cet état de choses sont remarquables surtout parce qu'on y trouve l'expression significative de leur bon vouloir pour la dynastie qu'ils venaient de replacer sur son trône et qu'ils défendaient contre des hostilités de toute nature, comme aussi des inquiétudes qu'ils éprouvaient sur son avenir et des efforts qu'ils faisaient pour se rassurer et pour rassurer le cabinet de Londres, plus inquiet encore :

« Le roi, écrivait lord Castlereagh le 14 septembre 1815, par conséquent quelques jours avant la réunion des chambres et même avant la retraite de M. de Talleyrand et de Fouché, le roi, avec de la fermeté, une politique franche et droite et en contenant les royalistes, peut trouver dans les hommes qu'a élevés la révolution de quoi former un parti capable de gouverner; mais du parti de la cour et des royalistes de haute volée, il ne peut tirer, dans les conjonctures actuelles, que faiblesse et confusion. — On ne peut mettre en doute le dévouement royaliste de la nouvelle représentation nationale : s'il pouvait être modéré au lieu d'être surexcité par la cour, les ministres y puiseraient une force qui les mettrait en état de surmonter tous les obstacles... Les bonapartistes et les jacobins, contenus et surveillés, tomberaient bientôt dans l'insignifiance. — Mais je crains que le jeu ne prenne une autre direction. La cour, c'est-à-dire Monsieur et la duchesse d'Angoulême, — va probablement avant tout exciter les royalistes à courir sus à Fouché, comme au membre le plus odieux du cabinet, et puis au gouvernement tout entier. Elle sera soutenue dans ces tentatives par les jacobins, qui ne désirent rien tant que de voir les royalistes appelés au pouvoir, parce qu'ils pensent que c'est un moyen infailible de coaliser contre la cour toutes les forces de la révolution et d'augmenter les chances du renversement des Bourbons ou au moins de la branche aînée de cette maison. — En réalité, on me semble créer à plaisir le parti d'Orléans, qu'avec un peu d'habileté on aurait bientôt fait complètement évanouir, le duc n'ayant pas beaucoup d'adhérens qui lui soient attachés pour des motifs tenant à sa personne. Ce qu'on voit en lui, c'est une ressource éventuelle contre les vues connues ou supposées des autres branches de sa famille... — Je vois cette situation avec d'autant plus de peine que, dans ma conviction, elle conduira à des troubles intérieurs et à des luttes de

détail qui tourneront bientôt au désavantage de la cause royale, à moins qu'on ne mette en avant les forces alliées, et, bien qu'un des grands objets pour lesquels on maintient sur pied une forte armée du côté de la Flandre soit indubitablement d'appuyer le roi dans le cas d'une nouvelle convulsion, tout autre chose serait d'être amené, par la conduite déraisonnable de la cour, à s'immiscer dans la police du pays. La force qui suffirait amplement à atteindre le premier de ces deux buts et à couvrir l'Europe contre une agression deviendrait insignifiante et complètement impuissante, s'il fallait la disperser dans l'intérieur de la France. »

Le tableau que traçait ainsi lord Castlereagh était bien sombre. Peut-être faut-il y voir en partie l'inspiration de M. de Talleyrand et de Fouché, qui, prévoyant leur chute prochaine et luttant encore, avec l'appui des représentans de l'Angleterre, pour se maintenir au pouvoir, ne pouvaient manquer de leur présenter toute combinaison qui le leur ferait perdre comme le principe infailible des plus grandes calamités. Cependant quelques jours après l'événement était accompli. Fouché succombait sous la juste répugnance des royalistes, et, on pourrait dire, de tous les honnêtes gens. M. de Talleyrand, en qui ils n'avaient pas beaucoup plus de confiance, mal vu depuis longtemps de l'empereur de Russie et se sentant peu en mesure de travailler utilement à l'œuvre de la paix qu'on négociait encore, se retirait aussi avec le reste du cabinet, non sans espoir d'un prochain retour, et le loyal duc de Richelieu, appelé malgré lui, comme je l'ai déjà dit, à prendre la direction des affaires, travaillait péniblement à former une administration nouvelle où il se vit forcé de faire entrer des élémens assez disparates. Voici comment, le 25 septembre, lord Castlereagh présentait ce moment de transition :

« Il y a certainement une violence extrême d'un côté, et de l'autre la crainte très marquée d'une réaction... Monsieur est dans l'enivrement de la joie. Le duc de Richelieu voit les choses avec beaucoup de modération... Il a un très grand bon sens, et il serait un excellent ministre dans un pays honnête; mais il n'a jamais rempli d'autres fonctions publiques que celles de gouverneur de Crimée. Il m'a dit hier soir qu'il ne connaissait pas la figure d'un seul de ses collègues, et qu'il n'avait jamais été en France depuis 1790 (1)... L'assemblée, à ce que je puis comprendre, soutiendra le parti de la cour... La grande différence entre l'ancienne et la nouvelle administration, c'est qu'avec les ministres qu'on vient de renvoyer, le roi pouvait rester à Paris, les alliés se tenant sur la frontière; avec ses nouveaux serviteurs, on semble s'accorder à penser que si les troupes alliées se retiraient, sa majesté ne resterait pas une semaine sur son trône... C'est une sérieuse

(1) Cela n'était pas tout à fait exact. M. de Richelieu était venu un moment en France pendant le consulat.

épreuve... Les relations du duc de Richelieu avec l'empereur de Russie et le fait que Pozzo est fort avant dans tout ce qui se passe donnent au nouveau cabinet une forte couleur russe, et déjà on commence à l'attaquer sous ce rapport. Jusqu'à présent pourtant, malgré le ton de protection qu'affecte l'empereur et qu'il aime tant à prendre, je ne pense pas que nous ayons aucun motif de nous plaindre de la conduite de sa majesté impériale par rapport à aucun des points de la négociation. »

On voit que lord Castlereagh prenait assez patiemment la substitution d'un ministère animé de tendances russes à un autre ministère dont la politique extérieure était fondée sur l'alliance anglaise. Lord Liverpool, en lui répondant, qualifia avec plus de sévérité le changement qui venait d'avoir lieu. Suivant lui, le roi avait fait preuve d'un défaut absolu de jugement en congédiant ses conseillers dans de pareilles conjonctures, et on avait peine à concevoir que pour se défaire d'hommes qu'il n'aimait pas, il n'eût pas attendu la signature d'une paix humiliante dont ils auraient emporté avec eux la responsabilité. Lord Castlereagh n'en persista pas moins dans ses appréciations indulgentes : « Vous entendrez parler, écrivait-il le 1^{er} octobre à lord Liverpool, de beaucoup de coquetteries entre les Français et les Russes. Le duc de Richelieu est certainement un lien entre les deux pays, mais je ne vois pas que ni d'un côté ni de l'autre on ait, au moins quant à présent, de motifs raisonnables pour former une liaison qui vraisemblablement changerait l'état des affaires, et je crois que nous aurions tort de nous laisser entraîner, par la jalousie que nous pourrions en éprouver, à affaiblir le gouvernement du duc de Richelieu. Le grand objet est de maintenir le roi sur son trône. Un système de modération est, je pense, le meilleur moyen d'y parvenir, et je ne crois pas que le duc veuille se jeter dans les extravagances; mais il aura de grandes difficultés à vaincre. Néanmoins j'augure mieux de son avenir que je ne le faisais d'abord. »

C'était aussi le sentiment du duc de Wellington, bien qu'il en donnât d'autres raisons : « Mon opinion, écrivait-il à lord Liverpool, est que le roi et son gouvernement sont en meilleure condition qu'ils n'étaient il y a un an, parce qu'il n'y a plus personne qui se présente comme pouvant se mettre à la tête d'un mouvement contre eux, parce que personne n'inspire assez de confiance et ne possède assez de talens pour en devenir le chef, parce qu'on s'est enfin rendu compte du danger réel, qui consiste dans la désaffection de l'armée, et qu'on travaille à former une armée fidèle s'il est possible. Il y a sans doute ici beaucoup de mécontentemens, de dissentimens, de bavardages, de rapports plus ou moins alarmans, mais rien qui ressemble à une conspiration sérieuse, et j'ai la conviction que le roi se soutiendra, si ses courtisans et sa famille ne le forcent pas à prendre

certaines mesures qui inquiéteraient les propriétaires de biens nationaux. »

Ces espérances, tempérées seulement par l'inquiétude qu'inspiraient les dangereuses exagérations de l'entourage de Louis XVIII, se trouvent reproduites dans une lettre que le duc de Wellington écrivait à l'empereur Alexandre : « Je crois, y disait-il, que nous réussirons à fonder le gouvernement du roi en France, et je suis sûr que si nous ne réussissons pas, ce sera faute de sagesse, non du roi, mais de sa famille et de ceux qui l'entourent. » Dans une autre lettre du duc adressée à lord Exmouth, commandant des forces navales anglaises à Toulon, il s'exprimait ainsi à l'occasion d'un de ces actes arbitraires qui attristaient alors le midi : « Quoiqu'un homme puisse avoir fait pendant une révolution qui a duré vingt-cinq années, il ne peut être arrêté et emprisonné arbitrairement, si l'on veut mettre fin à la révolution et donner enfin à la France un gouvernement juste et légal... Mais je crains bien que l'opinion que j'énonce ne soit fondée sur des principes que les habitants de ce malheureux pays, et particulièrement les royalistes, ne comprendront jamais. »

Ce qui donne plus de poids aux jugemens rigoureux que le duc de Wellington, à l'exemple de lord Castlereagh, portait alors sur les torts des royalistes, c'est qu'il n'entrait nullement dans sa pensée d'exagérer ces torts, et qu'il était plutôt disposé à les atténuer dans les cas où il pouvait le faire sans manquer à sa conscience. Ainsi, lorsque la nouvelle du massacre de quelques protestans dans le midi et de la fermeture violente des temples de Nîmes, parvenue à Londres avec beaucoup d'exagérations, eut répandu parmi nos voisins la crainte que leurs coreligionnaires de France ne devinssent l'objet d'une persécution générale, il s'empressa d'écrire au président d'une société religieuse qui les avait recommandés à sa protection que ces alarmes étaient mal fondées, que les assassinats du Languedoc étaient en réalité des actes de vengeance politique, et que le gouvernement faisait tout ce qui était en son pouvoir pour y mettre fin. Ces atténuations prirent, ou peu s'en faut, le caractère d'une apologie dans une lettre qu'il écrivit peu de jours après à l'un des sous-secrétaires d'état des affaires étrangères, Edward Coke : « ... Les protestans, y disait-il, à Nîmes et dans les environs, sont et ont été, depuis le commencement de la révolution, jacobins et bonapartistes. Ce sont eux qui ont commencé la guerre contre les royalistes et les catholiques romains... Il n'est pas vrai que le gouvernement et la famille royale aient encouragé la guerre civile et n'aient pas fait tout ce qui était en leur pouvoir pour... protéger les protestans; mais le catholicisme de Monsieur, de Madame et du duc d'Angoulême a donné un

prétexte pour ces accusations... Notre intervention ne ferait qu'empirer les affaires. »

L'horreur du jacobinisme, c'était là le sentiment dominant de l'illustre guerrier, et parfois il croyait le voir là où des esprits moins prévenus ne l'eussent certainement pas aperçu. Dans la lettre dont je viens de citer quelques phrases, il signale avec une sorte d'effroi une réunion, ou, comme il l'appelle, un *club* de députés qui se rassemblaient dans une maison de la rue Saint-Honoré. Il prétend qu'elle est fondée sur le *jacobinisme*, et que si elle venait à se consolider, elle constituerait un véritable danger. On aura peine à croire que le *club jacobin* dont il s'épouvantait à ce point, c'était un certain nombre de députés très-monarchiques, grands amis de l'ordre, qui, effrayés des premiers emportemens de la majorité de la chambre introuvable, se concertaient dès lors à petit bruit pour essayer de la contenir, et qui, s'organisant bientôt après en une minorité imposante sous l'habile et sage direction de MM. de Serres, Pasquier, Royer-Collard, devaient prêter un si utile appui au duc de Richelieu.

En résumé, la politique de l'Angleterre, comme celle des autres cours alliées, était alors tout à la fois de soutenir le gouvernement du roi contre les attaques de ses ennemis et de le maintenir dans le système de prudens ménagemens qui seul, à ce qu'elles pensaient, pouvait, avec le temps, lui donner les moyens de se consolider en lui ramenant l'opinion du pays. L'affermissement du régime constitutionnel, qui offrait des garanties à tous les intérêts contre une réaction aveugle, était considéré par les gouvernemens absolutistes eux-mêmes comme la condition essentielle de la tranquillité de la France et par conséquent de la paix de l'Europe. Aussi, le jour même de la signature du traité de paix qui réglait l'occupation des places fortes et des frontières par 150,000 soldats étrangers, le 20 novembre 1815, un autre traité fut-il conclu entre l'Autriche, la Grande-Bretagne, la Prusse et la Russie, pour renouveler les stipulations offensives et défensives des traités de Chaumont et de Vienne, à l'effet d'assurer l'ordre de choses établi en France sur la base du maintien de l'autorité royale et de la charte constitutionnelle, ainsi que sur l'exclusion à perpétuité de Napoléon Bonaparte et de sa famille du pouvoir suprême. On y convint aussi de renouveler à des époques déterminées des réunions consacrées aux grands intérêts communs et à l'examen des mesures qui seraient jugées salutaires. Ce traité fut communiqué au duc de Richelieu par une note collective dans laquelle les ministres des quatre cours recommandaient au gouvernement français la modération, la sagesse, l'union et l'attachement aux institutions constitutionnelles.

Les souverains et les ministres étrangers avaient quitté Paris; mais

pour accomplir avec plus de régularité et d'efficacité le devoir de protection et, jusqu'à un certain point, de tutelle dont les circonstances les avaient investis à l'égard du gouvernement de Louis XVIII, les envoyés des quatre cours prépondérantes avaient eu l'ordre de se former en une conférence permanente dans laquelle on examinerait fréquemment l'état du pays, les mesures qu'il pouvait rendre nécessaires de la part des alliés, et les conseils qu'il convenait de donner au cabinet des Tuileries. Le duc de Wellington, commandant en chef de toute l'armée d'occupation, était parfois invité à prendre part aux délibérations, et rien d'important ne se faisait sans son concours.

Le plus éminent des membres ordinaires de la conférence était certainement le général Pozzo di Borgo, ministre et plus tard ambassadeur de Russie. Les relations amicales que l'avènement du duc de Richelieu avait établies entre les cabinets des Tuileries et de Saint-Pétersbourg, la part qu'il avait prise lui-même aux événements de la restauration, contribuaient, non moins que ses talens, à lui faire parmi ses collègues une position toute particulière. Il était évident que la Russie ne pouvait avoir qu'un but dans l'action qu'elle exercerait sur les affaires de notre pays, celui de hâter le rétablissement des forces de la seule des grandes puissances qui fût pour elle une alliée naturelle, de la seule qui, dans l'ordre des vraisemblances, ne pût avoir avec elle aucun point de collision et d'antagonisme. Il était, s'il est possible, plus évident encore que le général Pozzo, dont l'existence, longtemps incertaine et équivoque, n'avait pris un caractère vraiment considérable que depuis qu'il était devenu l'organe habile et influent des relations des deux gouvernemens, mettrait tous ses soins à les rendre plus intimes encore, et qu'il travaillerait avec d'autant plus de sincérité et d'ardeur à l'amélioration de l'état de la France, que son importance personnelle devait croître avec cette amélioration. La notoriété même de cette communauté d'intérêts, l'agrément de son esprit et de ses manières, l'apparence de franchise impétueuse qui s'unissait en lui à une extrême finesse, le rendaient particulièrement propre à intervenir dans les affaires du gouvernement du roi sans exciter les susceptibilités du sentiment national. Son attitude était celle d'un ministre français dévoué à son pays presque autant que celle d'un diplomate russe zélé pour le service de son maître. Sa tâche semblait être de confondre de plus en plus ces deux causes, entre lesquelles il existait en réalité tant de motifs de rapprochement, de les faire prévaloir contre la jalousie malveillante des autres cabinets, et, au besoin, de s'interposer pour prévenir tout malentendu, tout différend entre son pays d'adoption et le pays où il se trouvait maintenant accrédité comme représentant d'un monarque étranger après y avoir jadis exercé ses droits de citoyen. On eût dit

qu'il avait pris une position intermédiaire entre ces deux patries, et en effet cette position était si peu déterminée, qu'il fut sérieusement question à plusieurs reprises de le faire entrer dans le ministère de Louis XVIII et dans la chambre des pairs, avec l'agrément de l'empereur Alexandre.

L'ambassadeur d'Angleterre, sir Charles Stuart, avait une tout autre attitude. Bien inférieur en capacité au général Pozzo, quoiqu'il ne manquât ni de pénétration ni d'esprit, d'un caractère peu bienveillant, capricieux et très accessible aux préventions, animé outre mesure de ces préjugés et de cet égoïsme britanniques qui rendent un bon nombre de ses compatriotes si intraitables dans le maniement des affaires, il ne voyait qu'avec une défiance presque hostile le nouveau cabinet français, précisément parce que ce cabinet était en bonnes relations avec la Russie, et dans le jugement qu'il en portait, il subissait plus peut-être qu'il ne s'en rendait compte à lui-même l'influence de M. de Talleyrand, déjà fatigué de ses loisirs et tout occupé à discréditer, à ébranler un ministère dont il se croyait certain de recueillir prochainement l'héritage. Les envoyés d'Autriche et de Prusse, l'honnête et sensé général Vincent, et M. de Golz, se tenaient, entre ceux de l'Angleterre et de la Russie, sur une ligne intermédiaire, et ne paraissaient aspirer à aucune influence, à aucune action personnelle.

On était loin d'ailleurs, à cette époque, du moment où les dissentiments dont je viens d'indiquer le germe pourraient se manifester avec quelque liberté. Ils étaient alors dominés et contenus par une grande et unique préoccupation, celle des périls auxquels les exagérations du parti dominant dans la chambre des députés exposaient la France et l'Europe. Les propositions imprudentes qui se succédaient dans cette assemblée, avec l'assentiment marqué de la majorité, pour le rétablissement d'une grande partie des institutions abolies par la révolution, les cris de vengeance, les discours sanguinaires qui y retentissaient journellement, les vives attaques dirigées du haut de la tribune contre des ministres coupables de ne pas secourir assez vivement cette réaction, tous ces symptômes d'agitations nouvelles effrayaient la sagesse des cabinets. Bien que Louis XVIII ne partageât pas les passions de la plupart des princes de sa famille et de presque tout son entourage, on trouvait qu'il n'y opposait pas une résistance assez énergique et qu'il soutenait trop faiblement ses conseillers officiels. Sa réputation, justifiée en apparence par tout ce qui s'était passé depuis la première restauration, était alors celle d'un prince faible et sans volonté, à qui un favori était absolument nécessaire pour fixer ses résolutions, pour lui donner la force de se défendre contre les obsessions dont il était entouré.

Cet état de choses donna naissance à une combinaison fort singulière dont sir Charles Stuart rendait compte en ces termes à lord Castlereagh le 1^{er} janvier 1816 :

« La certitude qu'il existait une intrigue soutenue par les princes pour amener par leur influence le retour de M. de Blacas a engagé le duc de Wellington à en parler à M. Pozzo di Borgo et au duc de Richelieu dans les diverses communications qu'il a eues avec eux la semaine dernière sur les affaires publiques. Le premier a paru comprendre très bien les raisons qui militent en faveur du retour de M. de Blacas; mais, n'ignorant pas que cette mesure serait peu agréable à l'empereur de Russie, il a suggéré la convenance d'un délai de six semaines pour qu'il eût le temps de recevoir des instructions à ce sujet. Les objections de M. de Richelieu sont plus décisives, et il n'hésite pas à dire que ses ennemis prendraient avantage de l'impopularité qu'on avait soulevée contre M. de Blacas pour renverser le ministère qui se hasarderait à conseiller son rappel... Sachant avec certitude que le parti du pavillon Marsan et celui de M. de Talleyrand sont décidément d'accord sur l'opportunité de ce rappel, j'incline à penser que l'opinion de M. de Richelieu, appuyée comme elle peut l'être par la Russie, ne prévaudra pas sur ce qu'on sait être le désir du roi à ce sujet. Le prince de Talleyrand m'a dit hier en effet qu'à moins que le retour de M. de Blacas ne vienne donner aux sentimens du roi la force et l'énergie qu'il considère comme absolument nécessaires dans les circonstances actuelles, non-seulement il déclarera, avec tous ses amis, qu'il ne consentira en aucun cas à reprendre des fonctions officielles, mais qu'avec M. de Jaucourt et quelques autres qui sont attachés à sa fortune, il quittera le pays et voyagera pendant quelques années. »

Pour comprendre tout ce qu'il y avait d'étrange, on pourrait dire de scandaleux dans cette coalition du prince de Talleyrand et des ultra-royalistes travaillant de concert à ramener M. de Blacas, il faut se rappeler que M. de Talleyrand, collègue de l'ancien favori dans le premier ministère de la restauration, s'y était montré son constant adversaire, qu'au retour de Gand, c'est-à-dire il y avait à peine six mois, Louis XVIII avait dû opter entre eux, et qu'enfin quelques semaines seulement s'étaient écoulées depuis que le cabinet présidé par ce même M. de Talleyrand était tombé sous les attaques du parti auquel il s'unissait maintenant dans l'espoir de renverser M. de Richelieu.

La situation s'aggravait de jour en jour. M. de Richelieu et ses collègues, poussés à bout par les attaques de la majorité de la chambre introuvable, s'étaient enfin décidés à lui tenir tête, et avaient planté leur drapeau dans les rangs de la minorité. Ils luttaient courageusement, mais ils éprouvaient échec sur échec. Sir Charles Stuart, dans une nouvelle lettre du 29 janvier, les présentait comme hors d'état de faire prévaloir leur avis dans aucune des

questions où ils étaient en désaccord avec les ultra-royalistes, et il attribuait leur faiblesse à ce qu'ils n'avaient pas su conserver l'appui des amis de M. de Talleyrand, qui, à l'en croire, constituaient un parti puissant. Suivant lui, l'existence du cabinet était sérieusement menacée, celui qui le remplacerait ne durerait probablement pas au-delà de quelques jours, le pays tomberait dans l'anarchie, et les alliés ne pourraient plus compter sur le paiement de la contribution imposée à la France. La conférence, ajoutait-il, en avait délibéré; elle avait appelé dans son sein le duc de Wellington, et le duc, sur l'invitation qu'elle lui avait faite, avait écrit au roi pour lui exposer les vives inquiétudes dont elle était saisie et le supplier d'intervenir à l'effet de rendre l'influence de la cour utile aux vrais intérêts de son gouvernement; mais sir Charles Stuart doutait du succès d'une pareille démarche : « Le roi, disait-il, n'a, en aucune circonstance, montré assez de caractère pour dominer le parti que toute sa famille a décidément embrassé, à l'unique exception du duc de Berry, et si sa majesté se résout à maintenir le ministère en place sans lui donner l'appui nécessaire, le duc de Richelieu n'a d'autre alternative... que de dissoudre la chambre, malgré la crainte qu'on doit avoir d'encourager le parti des anciens ennemis de la couronne et de favoriser des élections anti-royalistes. Si nos efforts pour soutenir les ministres ne réussissent pas,... je suis disposé à penser que le retour de M. de Blacas est la seule mesure qui puisse donner au roi, à l'égard des princes, l'influence nécessaire pour contenir le parti agissant sous leur direction. »

Les prévisions de sir Charles Stuart furent trompées par l'événement. M. de Blacas ne fut pas rappelé, et un nouveau favori, dont personne n'avait prévu la haute fortune, M. Decazes, alors ministre de la police, devint entre le roi et le cabinet le lien d'un accord qui devait assurer le triomphe de la politique modérée. La chambre des députés, qu'on n'osait pas encore dissoudre, fut prorogée. On congédia le ministre de l'intérieur, M. de Vaublanc, qui était en communauté de sentimens avec la majorité opposante, et il eut pour successeur le président même de la chambre, M. Lainé, que cette majorité avait au contraire fort maltraité. Malheureusement, au moment même où le gouvernement prenait ces graves mesures, une insurrection révolutionnaire éclatait à Grenoble et venait fournir de déplorables argumens aux hommes qui prétendaient que le trône ne pouvait se soutenir que par un système de sévérité et d'exclusion. Le ministère, ainsi compromis et accusé d'avoir encouragé la révolte en se séparant des royalistes ardents, dut pour un temps s'arrêter dans les voies meilleures où il commençait à marcher; le sang recommença à couler sur les échafauds.

L'anxiété des alliés était toujours grande. L'empereur de Russie particulièrement se prononçait avec une extrême vivacité contre ce qu'il appelait la faiblesse du gouvernement français et contre l'influence désastreuse de Monsieur, frère du roi, qui, en sa qualité de colonel-général de la garde nationale, exerçait sans responsabilité, dans toute l'étendue du royaume, au profit de l'opinion ultra-royaliste, une action contraire à celle des conseillers constitutionnels de la couronne. La chambre introuvable existait encore, elle devait prochainement reprendre sa session, et personne ne doutait qu'elle ne se livrât aux dernières violences contre les ministres qui, en la prorogant, l'avaient arrêtée au milieu de ses tentatives réactionnaires. On voyait en perspective le triomphe passager des ultra-royalistes s'emparant pour quelques mois du pouvoir et bientôt renversés par une révolution nouvelle que leurs excès auraient provoquée, et qui n'épargnerait pas même le trône. Déjà les esprits inquiets se demandaient quel nouvel ordre de choses sortirait de cette crise. Certains réfugiés français retirés en Belgique, où ils trouvaient asile et protection et où la connivence du pouvoir leur permettait de publier contre Louis XVIII et son gouvernement les pamphlets les plus outrageans, avaient conçu la pensée d'appeler à régner sur la France le prince d'Orange, fils du roi des Pays-Bas et beau-frère de l'empereur Alexandre. Ce jeune prince, d'un caractère léger et facile autant que brave et ambitieux, s'était laissé enlacer dans leurs intrigues; il paraît même certain que des insinuations avaient été faites dans ce sens à l'empereur de Russie, qui sans doute ne les avait pas formellement accueillies, mais ne les avait pas non plus absolument découragées, parce qu'il commençait à désespérer de la consolidation de la royauté légitime, qu'il avait toujours cru difficile de faire coexister en France avec le régime constitutionnel, objet de toutes ses prédilections.

L'ordonnance du 5 septembre 1816, que M. Decazes arracha enfin aux irrésolutions de Louis XVIII et du duc de Richelieu, mit un terme à cet état d'anxiété, qui n'aurait pu se prolonger sans péril. Le gouvernement français, en dissolvant la chambre des députés, en proclamant que la charte ne pouvait être modifiée et en rompant d'une manière absolue avec le parti ultra-royaliste, se plaça sur le terrain où les conseils de l'Europe l'appelaient depuis longtemps, non pas qu'on n'aperçût aussi de ce côté de grands dangers, mais parce que dans la voie contraire on ne voyait qu'une ruine certaine. Par un appel hardi à la nation, il réussit, non sans peine, à faire sortir d'un système électoral organisé pour de tout autres besoins une chambre nouvelle animée en majorité de l'esprit qui avait inspiré cette espèce de coup d'état. Le premier usage qu'il fit de sa vic-

toire fut d'obtenir de cette assemblée une loi d'élection dont les dispositions, trop exclusivement dirigées contre le parti qui venait de succomber, trop favorables à l'opinion libérale et démocratique, avaient au moins, pour le moment, l'avantage de mettre à l'abri de tout retour un succès si laborieusement conquis. L'année suivante, une autre loi non moins importante et conçue dans le même esprit organisa la force militaire sur des bases qui devaient la soustraire à l'ascendant du parti de la cour et lui donner un caractère vraiment national, mais qui peut-être, dans les conjonctures où l'on se trouvait alors, ne la mettaient pas suffisamment à l'abri des influences hostiles à la royauté restaurée.

Les événemens postérieurs ont pu inspirer à beaucoup d'esprits qui avaient d'abord approuvé la conduite du gouvernement de Louis XVIII des doutes sur la sagesse de cette politique ou tout au moins des développemens qu'elle ne tarda pas à recevoir, mais il faudrait méconnaître l'évidence pour nier que son premier résultat ait été de rétablir le calme dans le royaume, livré alors aux plus mortelles angoisses, et de rendre confiance aux gouvernemens étrangers dans l'avenir d'un pouvoir qu'ils avaient cru menacé des plus extrêmes périls. L'empereur Alexandre commença lui-même à espérer que l'œuvre de la restauration pourrait s'affermir, et l'intimité de plus en plus étroite des rapports que son envoyé entretenait avec le duc de Richelieu ne pouvait manquer de dissiper peu à peu les préventions dont ce prince avait été si longtemps animé contre la royauté bourbonnienne. A partir de ce moment, l'empereur de Russie se montra constamment, dans les conseils de l'alliance, le défenseur des intérêts français. Les complots, les intrigues qui s'ourdissaient en Belgique furent réprimés par les mesures de police que le roi des Pays-Bas se décida enfin à prendre contre les réfugiés et contre les journaux incendiaires par lesquels ils attaquaient le gouvernement de Louis XVIII. Longtemps il avait résisté aux réclamations de ce gouvernement, trop faible encore pour être en mesure de se faire respecter. Les représentations énergiques des cours alliées, de la Russie surtout, le déterminèrent enfin à ne plus tolérer des agressions qui d'ailleurs, par suite de l'amélioration de l'état de la France, présentaient de jour en jour moins de chances de succès.

La conférence de Paris se donna beaucoup de mouvement pour arranger cette affaire délicate; elle y intervint même parfois avec une vivacité impérieuse qui, en blessant les susceptibilités du roi Guillaume, eût pu créer des difficultés nouvelles, et que le cabinet de Londres n'approuva pas complètement. Cette conférence, comme toutes les réunions de cette espèce, avait une tendance naturelle à étendre ses attributions, et se considérant, ce qui était vrai, comme

préposée à la surveillance des plus grands intérêts de la paix et de l'ordre européen, elle eût volontiers fait entrer dans le cercle de son action tout ce qui se rattachait de près ou de loin à ces intérêts. Sa permanence, sa position centrale paraissaient l'y inviter. Les puissances qu'elle représentait avaient en elle un instrument commode et toujours prêt pour toutes les négociations où il leur convenait de s'interposer en commun, et elles semblèrent en effet lui conférer une aptitude universelle en la chargeant d'une médiation entre l'Espagne et le Portugal, qui, par suite d'un incident survenu dans l'Amérique du Sud, étaient alors sur le point d'en venir aux mains. Cet essai de conciliation échoua, et cependant la guerre n'eut pas lieu.

Une autre tentative de médiation, d'un caractère plus singulier et plus hardi, échoua également. L'empereur Alexandre, dont l'imagination se complaisait dans la pensée de gouverner et de pacifier le monde au moyen d'une espèce de conseil amphictyonique où il espérait jouer toujours le premier rôle, avait conçu le projet de faire comparaître en quelque sorte devant la conférence de Paris la monarchie espagnole et ses vastes colonies américaines, déjà insurgées depuis quelques années, et d'opérer entre elles une réconciliation. Il voulait, à ce qu'il paraît, que, si ces colonies ne consentaient pas à se replacer sous le sceptre de leur souverain légitime moyennant des garanties conçues dans un esprit libéral, l'alliance européenne prêtât au cabinet de Madrid une coopération effective pour les mettre à la raison. Un tel projet était plus grandiose que pratique. Le cabinet de Berlin, tout en témoignant une vive sympathie pour les sentimens généreux qui l'avaient inspiré, tout en affectant de penser qu'il était suffisamment justifié de la part de la Russie par sa puissance maritime, déclara que la Prusse n'était pas en mesure de prendre un semblable engagement, qu'elle ne pouvait offrir que ses bons offices, et que le gouvernement du roi, en promettant éventuellement de concourir à une guerre de cette nature, mécontenterait au plus haut point l'opinion publique. Le cabinet de Londres n'avait pas jugé nécessaire d'apporter tant de ménagemens à son refus : il avait, dès le premier moment, interdit à sir Charles Stuart de participer à aucune délibération sur la question des colonies; ses vues, ses intérêts dans cette question étaient trop absolument différens de ceux des puissances continentales pour qu'il consentît à la traiter avec ces puissances en commun et sur un pied d'égalité, d'autant plus que, par la supériorité de ses forces navales, il était seul en état d'y porter un véritable poids. Ce refus fut très sensible à l'empereur, et on peut le considérer comme la première atteinte officielle portée à cet accord européen qui constituait la grande alliance.

Alexandre occupait alors dans le monde politique une position que son caractère rendait, sinon dangereuse, au moins inquiétante et surtout incommode pour les autres gouvernemens. Deux grandes influences remplissaient et agitaient sa mobile imagination, celle du mysticisme, qui lui avait dicté en 1815 l'inconcevable et ridicule traité de la sainte-alliance auquel la complaisance de ses alliés n'avait pu sans doute souscrire qu'en souriant, comme on se prête parfois aux fantaisies d'un malade qu'il serait imprudent de contrarier, et celle du libéralisme, qui lui faisait rêver pour toutes les contrées de l'Europe l'établissement de chartes constitutionnelles. En ce moment même, il en accordait une à la Pologne et il recherchait sérieusement, dit-on, sur quelles bases il pourrait fonder celle de la Russie; il favorisait de toute son influence le développement de celles qui régissaient déjà la France et les Pays-Bas; il encourageait les princes secondaires de l'Allemagne, presque tous unis à lui par les liens du sang, à se jeter aussi dans des essais de cette nature qui effarouchaient tant soit peu la méticuleuse prudence de l'Autriche. Les prodigieux événemens qui, en renversant Napoléon, l'avaient élevé lui-même à un si haut degré de puissance avaient amené en lui un grand changement. L'espèce de timidité et d'incertitude qui, dans les premiers temps de son règne, paraissait un des traits distinctifs de son esprit avait fait place à une grande confiance en ses propres lumières. Le rôle qu'il avait joué pendant trois ans, la suprématie presque dictatoriale dont il s'était vu investi sur les destinées de l'Europe, les hommages enthousiastes, les flatteries, on pourrait presque dire l'adoration, qui lui avaient été prodigués, l'avaient laissé dans une sorte d'enivrement auquel des têtes plus fortes que la sienne auraient eu peine à résister. Il lui en était resté un besoin de mouvement et d'émotion qui s'accommodait mal des errements ordinaires de la politique. Il se croyait appelé, par une sorte de mission divine, à la double et glorieuse tâche de maintenir l'ordre dans le monde et de frayer partout la voie aux changemens, aux améliorations exigés, comme on disait alors et comme il le répétait sans cesse, par le *progrès des lumières*. Dans ce travail continu d'un esprit exalté, les conceptions les plus hardies, les plus téméraires, les plus contraires même aux droits établis, pouvaient par momens trouver faveur, pour peu qu'elles lui parussent en accord avec certaines notions vraies ou chimériques de justice absolue et de bien public. On comprend ce que de telles dispositions d'un prince aussi puissant avaient d'alarmant pour les gouvernemens étrangers. Dans l'intérieur de son empire, elles se manifestaient par des symptômes qui devaient effrayer les hommes prévoyans et sensés : plus d'un projet enfanté ainsi par des sentimens peu éclairés de patriotisme

ou de philanthropie était devenu presque à son insu un moyen de tyrannie et d'oppression. L'immensité des forces militaires qu'il s'opiniâtrait à garder sur pied après le rétablissement de la paix, les dépenses excessives auxquelles elles donnaient lieu, la manie dont il était possédé, comme tant d'autres souverains absolus, de tout voir, de tout diriger par lui-même, et qui n'avait d'autre résultat que d'entraver l'expédition des affaires les plus urgentes, toutes ces circonstances entretenaient en Russie un état de souffrance et d'inquiétude dont il ne se doutait pas, parce qu'au milieu des flatteurs dont il était entouré, aucun de ses conseillers les plus sages n'avait assez de résolution ou de crédit pour lui faire entendre la vérité, parce qu'il mettait souvent son amour-propre à suivre ses inspirations personnelles sans écouter aucun avis, parce qu'enfin on ne pouvait exercer sur lui quelque influence qu'en flattant ses passions et ses rêves.

Tels sont les traits sous lesquels l'ambassadeur d'Angleterre à Saint-Petersbourg, lord Cathcart, représentait à son gouvernement le puissant monarque du Nord; il rendait d'ailleurs hommage à la sincérité, à la droiture de ses intentions, et il ajoutait que ses sentimens pour la Grande-Bretagne étaient ceux d'une véritable prédilection, bien qu'en général la nation russe fût animée d'une grande jalousie de la puissance et de l'influence anglaises. Lord Castlereagh ne se préoccupait pas outre mesure des dispositions que lui signalait lord Cathcart; il en concluait que sans doute elles devaient être surveillées, mais qu'en usant des ménagemens convenables, on pouvait trouver dans le caractère même de l'empereur les moyens de neutraliser le danger des tendances envahissantes du cabinet russe.

L'esprit clairvoyant du ministre anglais s'inquiétait davantage de l'état intérieur de la Prusse, où un gouvernement imprudent et faible avait toléré, avait encouragé même, comme arme de guerre contre la France et comme moyen d'influence en Allemagne, les manifestations d'un ardent libéralisme auquel maintenant il paraissait peu pressé de donner satisfaction. Voici ce que lord Castlereagh écrivait dès les derniers jours de 1815 au représentant de l'Angleterre auprès de la cour de Berlin :

« Quelque admiration, quelque reconnaissance que j'éprouve de la conduite de la nation prussienne et de son armée dans la guerre qui vient de finir, je ne puis cacher que je vois avec beaucoup d'anxiété la direction imprimée à sa politique. Il y a sans aucun doute une grande fermentation dans tous les ordres de l'état; des notions très libres en matière de gouvernement, pour ne pas dire des principes vraiment révolutionnaires, ont pris le dessus, et l'armée n'est nullement subordonnée à l'autorité civile. Il est impossible de dire où s'arrêteront de telles impulsions, lorsque l'établisse-

ment du système représentatif leur permettra de se développer. Au surplus, si j'appelle votre attention sur cet état de choses, ce n'est pas pour vous engager à y intervenir, mais pour vous pénétrer de l'importance qu'on doit mettre, spécialement dans l'intérêt de la Prusse, à maintenir la bonne intelligence entre les états voisins sur lesquels les principes désorganisateur ont fait moins d'impression, jusqu'à ce que la situation intérieure de la France et du nord de l'Allemagne soit plus assurée... Pour le moment, la meilleure attitude que vous puissiez prendre est de vous tenir tranquille... J'aurais soin de vous donner des directions, s'il me semblait qu'il y eût lieu d'agir; mais en général mon système n'est pas d'encourager, de la part de l'Angleterre, une ingérence non absolument nécessaire dans les affaires du continent. Son intervention aura d'autant plus d'autorité qu'on ne la compromettra pas en la prodiguant hors de propos dans les difficultés journalières des divers états. »

On voit par cette lettre que lord Castlereagh, tout en se préoccupant des conséquences que le régime constitutionnel pourrait entraîner en Prusse, ne doutait pas de son prochain établissement. Cependant le cabinet de Berlin, qui apparemment partageait ces inquiétudes, laissa voir des hésitations. L'impatience du parti libéral s'en irrita; il commença à croire qu'on l'avait trompé par de fallacieuses promesses, et le pays fut bientôt livré à une agitation dont l'Europe allait avoir à se préoccuper.

Le royaume des Pays-Bas, auquel le cabinet de Londres prenait plus d'intérêt encore qu'à la Prusse, lui causait également, bien que pour d'autres motifs, d'assez vives alarmes. Là le régime constitutionnel existait déjà; mais le roi Guillaume, dominé par un désir immodéré d'action personnelle, l'avait fondé sur des bases singulières, qui n'offraient de garanties suffisantes ni au peuple, ni au souverain lui-même. Comme l'écrivait le 10 février 1816 le chargé d'affaires d'Angleterre, le roi, avec des idées très libérales, avait donné une constitution qui n'assurait ni à lui-même ni à son gouvernement le degré de force nécessaire; en n'assignant à ses ministres aucune part de responsabilité, il avait fort compromis sa propre popularité sans les mettre le moins du monde à l'abri de la censure publique, et par la manière dont il avait organisé les états provinciaux chargés de l'élection de la seconde chambre, il s'était ôté les moyens d'exercer aucune influence sur la formation de cette chambre, qu'il ne s'était pas non plus réservé le droit de dissoudre. Les Belges étaient d'ailleurs mécontents de la faveur exclusive témoignée à une petite oligarchie hollandaise qui accaparait presque toutes les fonctions publiques, et ils ne devaient pas tarder à trouver un nouveau grief dans le régime tracassier et malveillant auquel un prince protestant eut l'imprudence de vouloir soumettre l'église catholique.

Enfin l'accueil trop favorable fait aux réfugiés français, et qui ne pouvait guère s'expliquer que par des arrière-pensées assez peu loyales, avait dû nécessairement propager dans le pays les germes révolutionnaires que ces réfugiés portaient avec eux. L'intervention des grandes puissances avait, comme nous l'avons vu, mis fin à ce désordre, ou du moins en avait restreint la portée, mais n'avait pu en détruire les effets. Le gouvernement britannique était d'autant plus inquiet de cet état de choses, qu'il craignait toujours que la France, lorsqu'elle aurait repris ses forces et son indépendance, ne dirigeât encore une fois de ce côté son ambitieuse activité. Dès le premier mois de l'année 1818, l'ambassadeur d'Angleterre auprès du roi des Pays-Bas, lord Clancarty, encore tout animé des passions et des souvenirs de la coalition européenne, représentait au roi Guillaume la nécessité de se mettre en mesure contre les chances d'une attaque soudaine de la France, dans le cas où, le territoire français venant à être évacué par les forces alliées, le gouvernement du roi se trouverait entraîné à porter la guerre chez les nations voisines, soit parce qu'il ne pourrait résister aux passions effrénées d'un peuple accoutumé à ne tenir compte d'aucun principe, soit parce qu'il croirait devoir faire ainsi diversion aux sentimens hostiles qui fermentaient contre lui au sein de ce peuple.

L'Europe, on le voit, recélait dès lors bien des causes de perturbations futures, et la paix générale était loin de lui avoir assuré le repos absolu qu'elle avait cru acheter au prix de tant d'efforts. Les états du Midi, replacés presque tous sous de faibles gouvernemens et sous les institutions décrépites, impuissantes, que la domination française y avait momentanément renversées, couvaient en quelque sorte des révolutions nouvelles. L'Espagne surtout, où une cruelle et stupide réaction confondait dans une proscription commune les partisans et les adversaires de l'usurpation napoléonienne, où l'administration la plus malhabile achevait d'épuiser les dernières ressources du pays, l'Espagne, troublée et ensanglantée par des conspirations continuelles, était devenue pour le reste de l'Europe un objet de scandale et d'effroi.

II.

Tandis que de tous côtés apparaissaient ainsi des signes menaçans pour la tranquillité du monde, tandis qu'en Angleterre même les tories, tout-puissans pendant la guerre, se voyaient en butte sur les places publiques aux agressions violentes des radicaux, et dans le parlement aux vives attaques des whigs réclamant des réformes

libérales, la France, par un singulier contraste, semblait revenir à la vie et reprendre son rang parmi les nations. Une harmonie qu'on a vue rarement aussi complète unissait depuis le 5 septembre 1816 le gouvernement et les chambres. Les dernières traces du régime exceptionnel et rigoureux de 1815 s'effaçaient peu à peu. La nation, rassurée sur le maintien des conquêtes essentielles de la révolution, se livrait déjà, avec la vivacité qui lui est habituelle, au travail, au commerce, à l'industrie. Malgré les souffrances passagères d'une disette presque équivalente à une famine, le produit des impôts s'élevait au-dessus de toutes les prévisions. A l'appel d'un gouvernement qui, pour la première fois, malgré les déclamations sophistiques de l'esprit de parti, proclamait le respect scrupuleux de tous les engagements de l'état, le crédit renaissait dans des proportions encore bien modestes sans doute, si on les compare à ce qu'on a vu depuis, mais que personne un peu auparavant n'aurait osé espérer. Ce qui eût été impossible à Napoléon vainqueur et maître de l'Europe, la France, encore occupée par l'étranger, mais librement gouvernée, le pouvait déjà : elle trouvait à emprunter les sommes énormes dont elle avait besoin pour entretenir l'armée d'occupation et pour payer les contributions qu'on lui avait imposées, et les puissances alliées s'étonnaient, quelques-unes s'effrayaient peut-être de l'exactitude avec laquelle s'accomplissaient de tels engagements.

En présence d'une telle amélioration, elles crurent pouvoir, dès la seconde année qui suivit le traité du 20 novembre, diminuer d'un cinquième la force du corps d'occupation qui garantissait à l'Europe l'exécution de ce traité. C'était tout à la fois un moyen d'augmenter la force morale du ministère à qui on donnait ce témoignage de confiance, et de faciliter sa tâche en allégeant tant soit peu les charges du pays. La Russie et l'Autriche, jalouses de se donner le mérite de cet allègement, semblèrent s'en disputer l'initiative. Le cabinet de Londres s'y prêta aussi d'assez bonne grâce; mais son ambassadeur, sir Charles Stuart, et le duc de Wellington lui-même y avaient mis moins d'empressement. Ils pensaient qu'on agissait avec un peu de précipitation. On peut croire que leurs rapports habituels avec M. de Talleyrand n'étaient pas sans influence sur le jugement qu'ils portaient de l'état de la France. Cet ancien ministre, déçu dans l'espérance de revenir promptement au pouvoir et ne pouvant supporter la perte de la grande position qu'il avait eue pendant les premiers temps de la restauration, en avait conçu un si violent dépit contre le ministère du duc de Richelieu et s'était livré à des manifestations d'une opposition si peu mesurée, que le roi s'était cru obligé de lui interdire momentanément l'entrée des Tuileries. Dans son impatience, il se rapprochait de plus en plus des ultra-royalistes, ses anciens ad-

versaires, comme lui en guerre ouverte avec le cabinet. Il s'efforçait de faire croire que sa disgrâce était le résultat de l'influence russe, à laquelle il s'était toujours montré hostile, et que le gouvernement britannique désirait au contraire le voir reprendre place au conseil. Pour accréditer ce bruit et aussi pour se ménager en réalité l'appui de l'Angleterre, il affectait de tenir sir Charles Stuart au courant de toutes ses démarches, et il en écrivait même à lord Castlereagh. Ce manège et les calculs qui l'inspiraient n'échappaient pas à la pénétration de l'ambassadeur anglais; mais, comme il arrive souvent, tout en se défiant des assertions et des intrigues de M. de Talleyrand, il ne pouvait se soustraire complètement à l'effet d'insinuations, sans cesse renouvelées, qui flattaient ses passions et venaient à l'appui de ses soupçons jaloux contre la Russie. Le mécontentement qu'il éprouvait de l'intimité toujours croissante du général Pozzo avec les ministres français le disposait d'ailleurs à accueillir facilement tous les rapports défavorables à la politique de ces ministres, et il en vint bientôt à croire que l'envoyé russe était l'inspirateur de tous leurs actes comme de tous leurs choix. Il ne paraît pas que ces préventions de sir Charles Stuart trouvassent accueil dans l'esprit plus élevé de lord Castlereagh.

Trois ans s'étaient déjà écoulés depuis le traité du 20 novembre. On touchait au terme auquel les puissances s'étaient réservé d'examiner si la situation de la France permettrait de mettre fin immédiatement à l'occupation, ou s'il conviendrait de la prolonger encore pendant deux années. Cette situation continuait à se présenter à leurs yeux sous un aspect satisfaisant. Les progrès rapides de la prospérité matérielle et l'affaiblissement continu du parti ultra-royaliste, dont chaque tour d'élection éclaircissait les rangs dans la chambre des députés, leur persuadaient que le gouvernement du roi avait surmonté tous les obstacles vraiment sérieux. Exclusivement préoccupés des dangers si grands et si réels que ce parti avait fait courir naguère à la France, les alliés ne semblaient pas se préoccuper beaucoup de ceux que pouvait dès lors faire craindre la résurrection des partis révolutionnaire et bonapartiste, dont les coryphées, se déguisant sous les couleurs du libéralisme et cachés d'abord parmi les défenseurs sincères de la modération et de la liberté, commençaient à prendre dans la chambre élective, où ils ne siégeaient pourtant encore qu'en très petit nombre, un langage altier et menaçant. Quelques hommes prévoyans soupçonnaient le péril, mais les pronostics alarmans auxquels ils se livraient étaient peu écoutés, parce qu'on les confondait avec les déclamations insensées des ultra-royalistes contre tout ce qui se passait depuis le 5 septembre 1816.

Le parti ultra-royaliste, bien que fort mécontent des cabinets

alliés et de l'appui qu'ils accordaient au ministère du duc de Richelieu, n'entrevoyait pas sans effroi le moment où la France se trouverait livrée à elle-même. Il s'efforça, par ses intrigues, de retarder le départ de l'armée d'occupation. C'est dans cette vue qu'il fit parvenir aux quatre grandes cours la fameuse *note secrète* dont la découverte et la publication jetèrent sur lui tant d'impopularité. Ce parti entretenait quelques relations avec la cour d'Autriche. Il y a lieu de croire que M. de Metternich, en se prêtant à ces communications équivoques avec les adhérens de Monsieur, se proposait surtout de les modérer et de les contenir; mais lord Castlereagh, qui en était informé, n'y voyait que des inconvéniens. « Je n'attends pas beaucoup de bien, écrivait-il, de la négociation secrète de Metternich à Paris, et je ne voudrais pas m'y mêler. Le moins qu'un ministre anglais peut avoir à faire avec la politique de Monsieur, c'est le mieux. »

Cependant les manœuvres des ultra-royalistes, favorisées par les symptômes d'une certaine agitation qui commençait à se manifester en France, n'avaient pas été absolument sans résultat. L'Autriche et la Prusse, inquiètes de ces symptômes, peu bienveillantes d'ailleurs pour le gouvernement du roi, peu empressées à lui rendre son indépendance et sa liberté d'action, inclinaient à prolonger l'occupation. Leurs hésitations durent céder à la volonté de l'empereur Alexandre, dont le bon vouloir éclata d'autant plus en cette circonstance qu'il n'était pas lui-même complètement rassuré sur les conséquences de la retraite des forces alliées. Il eût désiré que l'armée d'occupation, en quittant le territoire français, fût pendant quelque temps maintenue sur pied en Allemagne pour être prête à tout événement; mais cette combinaison, qui tendait en quelque sorte à remplacer l'occupation de la France par celle de l'Allemagne, ne pouvait convenir aux deux grandes cours germaniques. Il fallut y renoncer, et grâce à la patriotique insistance du duc de Richelieu, fortement appuyée auprès du monarque russe par son envoyé, M. Pozzo di Borgo, et par son secrétaire d'état, le comte Capodistrias, dont les tendances libérales balançaient alors avec avantage la politique autrichienne du comte de Nesselrode, grâce aussi aux bons offices du duc de Wellington, qui, dans tout le cours de cette grande affaire, se montra constamment favorable à la France, l'évacuation pure et simple du territoire français fut résolue. Déjà une convention, préparée aussi par l'influence de l'empereur Alexandre et conclue sous la bienveillante médiation du duc de Wellington, venait de restreindre dans des limites fixes les répétitions pécuniaires que les sujets des puissances élevaient contre le gouvernement français en vertu du traité du 20 novembre, et qui menaçaient de prendre des propor-

tions auxquelles personne ne s'était d'abord attendu. Pour compléter la libération de la France, pour lui rendre son indépendance et la replacer au rang des puissances appelées à influencer sur toutes les grandes affaires de l'Europe, il y avait quelques arrangemens à prendre, quelques formalités à accomplir. On pensa que c'était le cas de recourir à une de ces réunions de cabinets prévues par le traité que l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse avaient conclu le 20 novembre, le jour même de la signature du dernier traité de paix. Les deux empereurs et le roi de Prusse se rendirent donc à Aix-la-Chapelle dans le courant du mois de septembre 1818.

Alexandre amenait avec lui, pour prendre part aux conférences, MM. de Nesselrode et Capodistrias; M. de Metternich devait y représenter l'Autriche; le chancelier prussien prince de Hardenberg était assisté du comte de Bernstorff, appelé tout récemment à la direction du département des affaires étrangères; lord Castlereagh et le duc de Wellington étaient munis des pouvoirs de l'Angleterre; enfin le duc de Richelieu se transporta aussi sur le théâtre où l'on allait décider du sort de la France, ou plutôt proclamer la décision déjà rendue. Pour empêcher que cette réunion n'excitât la jalousie et la défiance des autres états, encore peu habitués à voir les gouvernemens principaux s'ériger en une sorte d'oligarchie politique investie, pour ainsi dire, du droit de représenter l'Europe, on avait eu soin de leur faire expliquer qu'il ne s'agissait pas d'un congrès proprement dit, qu'on ne s'occuperait, suivant toute apparence, que d'une seule question, celle de l'évacuation de la France, et que dès lors les puissances qui n'avaient pas pris une part directe au traité de Paris n'avaient aucune raison de désirer prendre part aux délibérations.

Les conférences s'ouvrirent le 30 septembre 1818. Dès la troisième, qui eut lieu le 2 octobre, le principe de l'évacuation fut résolu à l'unanimité. Le 9, une convention fut signée entre les ministres des quatre cours et le duc de Richelieu. Elle portait que les troupes composant l'armée d'occupation quitteraient, le 30 novembre, le territoire français, et elle réglait avec beaucoup de détails la forme et les termes des paiemens que la France avait encore à faire aux alliés.

Le 1^{er} novembre, les plénipotentiaires de l'Autriche, de la Grande-Bretagne, de la Prusse et de la Russie remirent au duc de Richelieu une note qui avait pour objet de constater les motifs et la portée de cette convention. Il y était dit que « l'état intérieur de la France, ayant été depuis longtemps le sujet des méditations des cabinets, et les plénipotentiaires réunis à Aix-la-Chapelle s'étant mutuellement communiqué les opinions qu'ils s'étaient formées à cet égard, les augustes souverains, après les avoir pesées dans leur sagesse, avaient

reconnu avec satisfaction que l'ordre de choses heureusement établi en France par la restauration de la monarchie légitime et constitutionnelle, et le succès qui avait couronné jusqu'alors les soins paternels de sa majesté très chrétienne, justifiaient pleinement l'espoir d'un affermissement progressif de cet ordre de choses si essentiel pour le repos et la prospérité de la France et si étroitement lié à tous les intérêts de l'Europe; » qu'aucun doute ne pouvant plus subsister quant à l'exécution des engagements pris par la France, « leurs majestés impériales et royales s'étaient félicitées de n'avoir plus qu'à écouter les sentimens et les vœux personnels qui les portaient à mettre un terme à une mesure que des circonstances funestes et la nécessité de pourvoir à leur propre sûreté et à celle de l'Europe avaient pu seules leur dicter; » que « dès lors les augustes souverains s'étaient décidés à faire cesser l'occupation;... » que « la convention du 9 octobre avait sanctionné cette résolution, et qu'ils regardaient cet acte solennel comme le complément de la paix générale. »

Le 15 novembre enfin, un document formel constata la rentrée de la France dans le concert européen et son admission au nombre des puissances qui, depuis cette époque, ont formé, pour ainsi parler, le directoire de l'Europe. Le duc de Richelieu signa, avec les représentans des quatre cours, un acte par lequel ils déclarèrent que « les cinq grandes puissances étaient fermement décidées à ne s'écarter, dans aucune de leurs relations, du principe d'union intime qui avait présidé à leurs rapports; » que « cette union n'avait pour objet que le maintien de la paix générale fondé sur le respect religieux pour les engagements consignés dans les traités et pour la totalité des droits qui en dérivent; » que « la France, associée aux autres puissances par la restauration du pouvoir monarchique, légitime et constitutionnel, s'engageait à concourir désormais au maintien et à l'affermissement d'un système qui avait donné la paix à l'Europe et qui pouvait seul en assurer la durée, et que des réunions particulières, soit entre les souverains eux-mêmes, soit entre leurs ministres plénipotentiaires respectifs, pourraient avoir lieu, si elles étaient jugées nécessaires. »

Le jour même où cet acte reçut la signature du ministre de France à côté de celle des ministres de la coalition, ces derniers, par une sorte de contradiction qu'expliquent sans doute les inquiétudes renaissantes sur l'état intérieur de la France et la nécessité de donner une satisfaction aux cours germaniques, signèrent entre eux deux autres traités qui renouvelaient, pour le cas où de nouvelles révolutions viendraient à éclater parmi nous, les engagements du traité de Chaumont et du traité secret du 20 novembre. Il n'est pas besoin de dire que ces derniers arrangements ne furent pas publiés.

Je viens de rapporter les actes principaux du congrès d'Aix-la-Chapelle. Ils semblaient proclamer la consolidation définitive d'un système fondé sur un parfait accord de vues entre toutes les grandes puissances, et cependant on touchait à l'instant où l'apparence même de cet accord devait commencer à s'altérer. Dès ce moment, pour qui eût pu lire la correspondance de lord Castlereagh avec les autres membres du cabinet britannique, il n'eût pas été difficile de prévoir que la force des choses entraînerait un peu plus tard ce cabinet à se séparer de l'alliance continentale, à s'ériger en antagoniste de la Russie. Il est probable que ce résultat aurait été obtenu beaucoup plus tôt, si tout autre que lord Castlereagh eût dirigé la politique extérieure de l'Angleterre. La grande part que ce ministre avait prise aux triomphes et aux traités de 1814 et de 1815 l'attachait fortement au maintien de l'alliance qui les avait produits. Habitué à traiter directement avec les princes et les ministres alliés, à recevoir d'eux les avances, les hommages, les flatteries qui ne pouvaient manquer au représentant de la puissante Angleterre, il aimait à se retrouver dans cette atmosphère diplomatique; il s'y sentait plus à l'aise qu'au sein du parlement, en face d'une opposition qui ne lui ménageait pas les plus rudes attaques, ou même que dans le conseil, où il avait à compter avec des collègues moins accessibles que lui aux considérations purement européennes et plus préoccupés de la nécessité de ménager l'opinion ou les préjugés du pays. Il essayait de les amener à voir les choses comme il les voyait, et de les faire revenir de ce qu'il regardait comme des préventions. A peine arrivé à Aix-la-Chapelle, il écrivit le 4 octobre à lord Liverpool qu'autant qu'il en avait pu juger, il y avait eu plus de faiblesse que de calcul dans certains procédés assez suspects de l'empereur Alexandre; que si, comme on l'affirmait, ce souverain avait écouté quelques propositions d'alliance faites par ses agens dans un esprit contraire aux intérêts anglais, si même il n'avait pas repoussé péremptoirement les ouvertures des révolutionnaires français réfugiés dans les Pays-Bas, il était maintenant tout à fait revenu de ces entraînemens, que ses protestations d'union et de bienveillance étaient sincères, et qu'il serait tout à fait hors de propos de lui témoigner de la défiance. Quelques jours après, lord Castlereagh, annonçant la prochaine conclusion des délibérations du congrès et rassurant son gouvernement, qui, à ce qu'il paraît, avait craint qu'on ne voulût donner à ces délibérations une extension dont il se serait trouvé embarrassé, s'exprimait ainsi : « Il est satisfaisant de remarquer combien peu d'embarras et combien d'avantages réels et solides résultent de ces réunions dont on se fait à distance un si terrible épouvantail. Il me semble que c'est une découverte nouvelle des gouvernemens eu-

ropéens, qui tout à la fois *éteint* les fils d'araignée à l'aide desquels la diplomatie a coutume d'*obscurcir* l'horizon, met toute la portée du système dans son véritable jour, et donne aux conseils des grandes puissances l'efficacité et presque la simplicité des délibérations d'un seul état. »

J'ai reproduit les paroles mêmes de lord Castlereagh, qui, dans leur incorrection bizarre assez semblable à celle de ses discours parlementaires, peignent d'une manière assez vive l'enthousiasme avec lequel il se laissait aller aux errements de la politique continentale. Le cabinet de Londres, qui ne partageait pas cet enthousiasme, crut devoir le réprimer. On s'occupait en ce moment à Aix-la-Chapelle de la rédaction de la déclaration qui remplaça la France au nombre des puissances dirigeantes, et dont j'ai tout à l'heure rapporté les termes; cette rédaction n'était pas encore complètement arrêtée, plusieurs projets étaient en discussion, et celui qui émanait du gouvernement russe effarouchait à plusieurs égards les ministres anglais. Ils répugnaient surtout à consacrer pour l'avenir un système de congrès fréquens et en quelque sorte périodiques dont la Russie eût voulu faire, pour ainsi parler, les états-généraux de l'Europe. Lord Bathurst, dans une lettre du 28 octobre, rendait compte ainsi à lord Castlereagh d'un débat qui avait eu lieu à ce sujet dans le conseil :

« Nous avons tous été plus ou moins frappés de la crainte qu'il ne sortît de graves inconvéniens d'une décision qui annoncerait publiquement une suite de réunions de cabinets sur des points déterminés. Il est parfaitement naturel que vous éprouviez un vif désir de voir continuer ce système dont vous avez tiré si bon parti; mais, lors même que nous aurions la certitude que les réunions subséquentes seraient animées d'un égal esprit de cordialité, quel avantage y aurait-il à prendre pour l'avenir une détermination précise, excepté pour ce qui regarde la prochaine réunion que nous sommes tous d'accord de fixer et d'annoncer dès à présent? Si je vous comprends bien, il serait question, après avoir décidé que les réunions projetées auraient lieu à des époques précises, de l'annoncer aux autres gouvernemens par une circulaire qui renfermerait des explications propres à les satisfaire. Pensez-vous qu'aucune déclaration générale pût avoir cet effet? Dans la circonstance actuelle, nous avons pu atteindre ce but (et non pas sans difficulté) en leur donnant l'assurance que nous n'avions à nous occuper que de l'évacuation; mais en leur faisant connaître l'adoption du système des réunions périodiques, nous devons ajouter qu'elles se rapporteront uniquement à tel ou tel objet déterminé, ou même à une seule puissance, à la France, et aucun engagement de n'intervenir en aucune façon dans des matières où le droit des gens ne justifierait pas notre intervention ne suffirait pour les rassurer, parce qu'ils pourraient craindre que de grands souverains, avec de nombreuses armées, ne se conformassent pas toujours aux décisions des juriconsultes. — Vous comprendrez que l'objection que je viens de vous exposer

ne s'adresse pas au système, mais à l'opportunité qu'il peut y avoir à le déclarer dans une lettre circulaire. Dût-elle se borner à annoncer simplement une autre réunion, je douterais de cette opportunité, car de semblables lettres font rarement un bien quelconque et suscitent pour l'ordinaire dans le parlement des débats très fâcheux. On peut donc recourir à tout autre moyen pour annoncer la chose. — Mais les objections de Canning (1) ne portent pas seulement sur le mode de la déclaration à faire, elles s'attaquent au système même des réunions périodiques. Il ne pense pas que le neuvième article (du traité du 20 novembre), sur lequel on s'appuie pour les demander, ait été conçu comme s'appliquant à d'autres réunions que celles qui seraient nécessaires pour surveiller l'état intérieur de la France en tant qu'il pourrait mettre en danger la tranquillité européenne. Il croit que le système de réunions périodiques des grandes puissances en vue des intérêts généraux de l'Europe appartient à une politique nouvelle et très contestable, qu'il aura pour conséquence nécessaire de nous engager profondément dans la politique du continent, tandis que notre vraie politique a toujours été de n'intervenir que dans les très grandes circonstances et de le faire alors avec des forces décisives. Il a la conviction que tous les autres états protesteraient contre la tentative de les réduire ainsi à un état de sujétion, que les réunions projetées deviendraient un théâtre de cabale et d'intrigue, et que le peuple anglais en arriverait bientôt à s'alarmer pour ses libertés, si notre cour entrait en délibérations réglées avec les grandes monarchies despotiques sur la question de savoir quel degré d'esprit révolutionnaire peut mettre en péril la sécurité publique, et par suite exiger l'intervention de l'alliance. Il n'a pourtant produit cette raison que comme un argument populaire. — Je ne partage pas l'opinion de Canning, et aucun des membres du conseil n'y adhère non plus; mais si c'est là son sentiment, il n'est pas déraisonnable de présumer que ce sera aussi celui de beaucoup d'autres personnes, sans compter nos adversaires habituels. Et dans quelle intention, je vous le demanderais, prendre le taureau par les cornes? Pourquoi voudriez-vous, par une promulgation prématurée, appeler un parlement nouveau, dont les inclinations sont encore douteuses, à se prononcer immédiatement sur le principe d'un système qui, si l'expérience le démontre bon, s'établira de lui-même, chaque réunion donnant naissance à une autre, si on en éprouve d'heureux effets? Et comme tous les systèmes politiques ont leur époque, il y aura cet avantage à ne pas rendre les réunions périodiques, que, le jour où il faudra y renoncer, elles finiront naturellement sans qu'un tel changement fixe l'attention publique. — Il ne peut y avoir aucune objection à ce que les cabinets conviennent entre eux de continuer à se réunir, et le neuvième article (du traité du 20 novembre) y a même si complètement pourvu, que tout engagement additionnel dans ce sens serait superflu. Tout ce que vous avez besoin de faire, c'est de fixer le moment de la plus prochaine réunion, et vous verrez que Canning lui-même ne s'y oppose pas... — Je suis sûr que vous connaissez trop nos sentimens envers vous pour ne pas être certain

(1) George Canning, qui avait été quelques années auparavant secrétaire d'état pour les affaires étrangères et était ensuite sorti du cabinet, venait d'y rentrer comme président du bureau de contrôle.

que nous serions bien vivement affligés, si cette dépêche vous trouvait tellement engagé dans la résolution de fixer des réunions périodiques, qu'il vous fût difficile d'y demander quelque modification; mais vous comprendrez très certainement qu'elle nous susciterait tout à fait gratuitement de grandes difficultés parlementaires... Si vous écrivez une lettre circulaire aux autres cours, il est à désirer pour vous-même que vous puissiez nous en envoyer d'avance la minute, car les documens de cette espèce deviennent souvent l'occasion de discussions fort inutiles dans le parlement quand ils ne sont pas rédigés avec beaucoup de soin. »

Cette lettre de lord Bathurst est importante. On y voit que le cabinet le plus tory et à certains égards le plus aveuglément conservateur qu'ait eu l'Angleterre depuis le commencement du siècle, ce cabinet si fortement lié à la politique des cours continentales, se sentait déjà pourtant dans l'impossibilité d'y persévérer en présence des réclamations de l'opinion publique, à moins qu'on n'y apportât des modifications. On y voit que dans ce cabinet même l'homme le plus éminent, ou pour mieux dire le seul éminent par son éloquence et par la vivacité hardie de son esprit, Canning, si antipathique à ses collègues, qui ne pouvaient ni s'accoutumer à lui, ni, lorsqu'une rupture les avait séparés, se passer longtemps de l'appui de ses talens, préluait déjà à la scission éclatante par laquelle il devait, quatre ans après, rompre définitivement les liens de la grande coalition formée en 1813.

Une seconde lettre de lord Bathurst, écrite trois jours après la précédente, complète le développement de cette situation.

« La dépêche que je viens de recevoir, y dit-il, me donne lieu d'espérer que l'affaire prend une direction qui nous tirera de nos difficultés. Je pense, je l'avoue, que ce qu'on aurait pu faire de mieux eût été de se séparer sans faire aucune déclaration. Nous savons en effet avec quelle rudesse on a coutume de manier ces papiers d'état dans le parlement, et pour peu qu'en les défendant ou en les interprétant, les divers membres du gouvernement tombent, les uns à l'égard des autres, dans la plus légère contradiction, l'opposition en prend avantage pour découvrir et signaler des dissentimens qui, en pratique et pour le moment du moins, seraient autrement sans aucune importance. Je comprends cependant combien il serait difficile à une assemblée constituée comme la vôtre de se séparer sans nous avoir fait une déclaration quelconque : aussi me bornerai-je à dire que plus elle sera générale, mieux cela vaudra... — La grande difficulté consiste dans la manière d'inviter le roi de France à prendre part à ces réunions en tenant compte de ce principe, que le grand objet auquel elles se rapportent, c'est la France elle-même. Si vous leur assignez un objet plus général, nous donnons par là à la quadruple alliance un caractère nouveau, et nous exciterons la jalousie des autres puissances, qui... auront le droit de se plaindre, si elles sont exclues. »

Le jour même où lord Bathurst écrivait cette lettre à lord Castlereagh, lord Liverpool lui envoyait des observations conçues dans le même esprit. Il ne fallait, lui disait-il, rien ajouter aux engagements antérieurement pris par l'Angleterre, et qui, s'ils n'étaient pas déjà contractés, ne seraient probablement pas acceptés aujourd'hui par certaines personnes; il fallait même autant que possible éviter de mettre trop en relief les points douteux de ces engagements : à cet égard, les idées de l'empereur de Russie étaient complètement erronées et inadmissibles; le projet autrichien au contraire atteignait à peu près le but qu'on devait se proposer.

« En un mot, ajoutait lord Liverpool, tout ce qu'il est nécessaire de dire, c'est simplement que nous adhérons aux traités existans et aux stipulations qui en découlent, et que, toutes les fois que les souverains ou leurs ministres auront occasion de délibérer collectivement sur quelque une des questions se rattachant à la dernière paix, le gouvernement français sera invité à participer aux délibérations. Si, pour mieux assurer le maintien de l'ordre en France, on a jugé à propos de fixer un terme auquel les souverains se réuniront de nouveau, je n'y ai pas d'objections, et bien que cette fixation puisse prêter à quelque interprétation fâcheuse, les bons effets en balanceraient peut-être les inconvéniens, mais il est parfois aussi peu sage de vouloir porter sa vue trop loin dans l'avenir que de la restreindre dans un horizon trop limité. — Vous devez aussi être très circonspect en matière de stipulations secrètes à insérer aux protocoles. Il peut être convenable de soustraire à la connaissance du public les détails d'exécution d'engagemens connus, mais on nous demandera sans doute dans le parlement si nous avons pris d'autres engagemens que ceux qui sont publiés, et nous serions dans une position bien fautive, si nous nous trouvions réduits à équivoquer en pareille matière. — Nous devons nous rappeler dans tout le cours de cette affaire et faire sentir à nos alliés... que le parlement britannique discutera toutes ces questions dans le sens le plus étendu, que nous avons à aborder une nouvelle chambre des communes qui n'a pas encore été éprouvée, dont les tendances sont douteuses, et qui très certainement n'est pas préparée à considérer les questions étrangères du même point de vue que le faisait le parlement, il y a quelques années, lorsqu'il était placé sous la pression ou sous le souvenir encore tout récent des grands dangers extérieurs. »

Une autre lettre de lord Liverpool, écrite le même jour, après l'arrivée d'un courrier de lord Castlereagh, contient les passages suivans :

« Nous venons de recevoir vos dépêches. Nous avons à peine eu le temps de les parcourir; mais la possibilité d'un nouveau traité auquel la France prendrait part a appelé toute notre attention. Nous sommes persuadés qu'une telle mesure deviendrait la matière des débats les plus pénibles, et nous ne pourrions empêcher le parlement de prononcer une opinion sur

ce fait nouveau, tandis qu'en nous en tenant aux engagements existans, nous sommes couverts, pour tout ce que nous faisons, par l'autorité du dernier parlement. — De plus, cette manière de procéder pourrait créer entre nous-mêmes des dissentimens sérieux, attendu qu'on peut certainement la présenter comme contraire à l'esprit évident, sinon à la lettre de vos instructions, et comme n'étant justifiée par aucune nécessité pressante qui eût pu vous empêcher de soumettre un document de cette nature à l'opinion du gouvernement... Il faut faire comprendre aux Russes que nous avons un parlement et un public envers lesquels nous sommes responsables, et que nous ne pouvons pas nous laisser entraîner à partager les vues d'une politique entièrement incompatible avec l'esprit de notre gouvernement. »

Quelques jours après, lord Liverpool, discutant le texte de plusieurs projets de déclarations envoyés à Londres par lord Castlereagh, lui disait : ... « Ma seule objection importante se réfère à la partie du projet n° 2, qui exprime sur l'état intérieur de la France une opinion plus affirmative que la nécessité ne l'exige, et peut-être que la prudence ne le permet. Cela pourrait, dans certaines éventualités, devenir pour nous une source d'embarras. »

Lord Castlereagh répondit, le 9 novembre 1818, tant à la précédente lettre qu'à d'autres que je n'ai pas sous les yeux, et qui étaient conçues dans le même sens :

« Je me suis arrangé, dit-il, pour éviter, dans le cours de la négociation, les commentaires sur les affaires intérieures de la France; mais lorsque nous en sommes venus à la rédaction, et qu'elle s'est trouvée remise entre les mains de Capodistrias, il a été impossible de prévenir ces épisodes et difficile de retrancher certaines expressions une fois introduites dans un projet. Il en est d'ailleurs, par exemple celles de *légitime* et *constitutionnelle*, qui, vous pouvez vous le rappeler, ont déjà été employées dans quelques-unes de nos notes de 1815, et qui sont devenues pour la chancellerie russe des termes sacramentels dont elle use aussi souvent que possible. Je me suis pourtant efforcé de leur persuader, sinon d'y renoncer entièrement, au moins d'en faire un usage plus sobre; mais vous ne pensez pas, j'espère, que ce soit là un point dont il y ait lieu de faire une condition *sine quâ non*, d'autant plus que ces projets ont été communiqués, pour gagner du temps, au duc de Richelieu, bien que confidentiellement, et qu'en ce moment ils sont connus à Paris. Je n'insisterai donc sur aucun changement de cette nature auquel il aurait des objections, mais en vérité il doit désirer comme nous arranger les choses de telle manière que les affaires de France deviennent aussi peu que possible un sujet d'attaque pour l'opposition anglaise. Je crois qu'il peut désirer quelque témoignage de confiance de la part des puissances envers le roi. C'est dans cette vue, et pour fortifier son gouvernement, qu'on avait placé dans la note adressée au duc de Richelieu le passage qui a attiré l'attention de Canning. J'aurais beaucoup préféré qu'il n'y fût pas, mais si vous l'examinez attentivement, je ne pense pas que les deux propositions qu'il contient puissent nous embarrasser beaucoup dans la discussion à la-

quelle il donnerait lieu, alors même que les choses viendraient à mal tourner. — Nous déclarons que des progrès ont été faits dans les trois dernières années, et que nous comptons sur la sagesse du roi pour la consolidation progressive de l'ordre de choses établi en France. La vérité de la première de ces assertions ne peut être mise en doute : c'est par elle que nous pouvons justifier l'évacuation de la France. La seconde est fondée sur une espérance dont l'expression est peut-être utile au roi, et qui, lors même qu'elle viendrait à être déçue, ne peut nous faire encourir une bien grave responsabilité. Tant que nous maintenons la quadruple alliance, nous prouvons assez que notre vigilance n'est pas en défaut... Quant à l'allusion faite à la sainte-alliance, je crois que Canning, s'il veut relire la lettre écrite en 1815 par le prince régent aux souverains réunis à Paris, reconnaîtra que nous ne pouvions y rien objecter, et j'ajouterai que si nous voulons marcher encore quelque temps avec la Russie, nous devons prendre notre parti d'un vocabulaire tant soit peu anormal. »

Tels sont les argumens que lord Castlereagh opposait aux méticuleux scrupules de ses collègues. Nous avons vu comment fut définitivement rédigée cette déclaration, qui leur causait tant de soucis; lorsque lord Liverpool en connut le texte, il s'en montra satisfait.

Cette grande affaire était donc terminée. La France était rentrée dans la plénitude de son indépendance, elle avait même repris dans les conseils de l'Europe le rang qui lui appartenait. Certes il eût été difficile, trois ans auparavant, de lui prédire une aussi prompte résurrection. Le roi devait s'applaudir de la politique qu'il avait suivie, et le duc de Richelieu, qui venait d'apposer son nom à des actes si honorables et si utiles, que les souverains et les ministres étrangers avaient comblé des témoignages de leur estime et de leur confiance, le duc de Richelieu semblait pouvoir compter sur un long avenir de puissance, qu'au surplus il désirait peu. Les choses tournèrent tout autrement.

Le congrès d'Aix-la-Chapelle n'était pas encore terminé, que déjà les nuages s'amoncelaient sur l'horizon de la France, naguère si serein. Une crise financière, conséquence naturelle de la surexcitation factice qu'on avait imprimée pendant quelques mois au crédit public renaissant, mit le gouvernement français dans l'impossibilité d'accomplir aux termes fixés les derniers paiemens qui étaient la condition de la libération du territoire. Comme cette impossibilité provenait évidemment de circonstances imprévues et indépendantes de sa volonté, d'une véritable force majeure, comme d'ailleurs sa solvabilité n'était pas douteuse et que quelques délais assez courts devaient le mettre en mesure de satisfaire à ses engagements, les alliés, dans leur intérêt comme dans le sien, s'empressèrent de les lui accorder. Ainsi cet embarras, dont le gouvernement français s'était vivement

préoccupé, ne tarda pas à disparaître; mais des difficultés politiques d'une tout autre gravité surgissaient en ce moment.

Pendant la durée même du congrès d'Aix-la-Chapelle, des élections avaient eu lieu en France, pour le renouvellement d'un cinquième de la chambre des députés. C'était la seconde application de la loi électorale votée près de deux ans auparavant, et cette nouvelle épreuve n'avait pu qu'aggraver les inquiétudes que la première avait déjà éveillées dans certains esprits. Cette fois encore, les rangs du parti ultra-royaliste avaient été fort éclaircis, et si les choses continuaient de la sorte, on pouvait prévoir le moment où il aurait à peu près disparu de l'assemblée populaire. Par malheur, à la place de ces amis compromettans, les collèges électoraux d'un trop grand nombre de départemens avaient envoyé des ennemis déclarés du trône, des révolutionnaires dont le nom et les antécédens étaient pour la royauté et pour l'Europe monarchique un véritable sujet d'effroi. A Paris même, le gouvernement n'avait pu qu'à grand'peine éviter la nomination d'un de ces hommes redoutés, en portant toutes les voix dont il disposait sur un adversaire moins violent. Presque au même moment les opérations du recrutement militaire, pratiqué pour la première fois d'après la loi libérale votée dans la dernière session, donnèrent lieu, sur plusieurs points, à des manifestations dans lesquelles on crut voir le réveil du bonapartisme et de l'esprit de guerre.

Les souverains et les ministres, qui n'avaient pas encore quitté Aix-la-Chapelle, ne dissimulèrent pas leur pénible surprise d'un tel résultat du système auquel ils avaient jusqu'alors prêté leur appui. M. de Richelieu lui-même, qui déjà depuis quelque temps craignait de s'être laissé entraîner trop loin, manifesta plus que jamais l'intention de s'arrêter dans la voie où l'on marchait depuis le 5 septembre 1816, de tendre la main aux ultra-royalistes, déjà trop affaiblis pour qu'on ne dût pas compter de leur part sur plus de modération, et, avec leur appui, avec celui des hommes sages, ennemis de tous les excès, d'opposer, pendant qu'il en était temps encore, une barrière aux progrès du parti de la révolution, malheureusement aidé par d'imprudens théoriciens. Tel était le point de vue du duc de Richelieu et de quelques-uns de ses collègues; mais d'autres, parmi lesquels M. Decazes tenait le premier rang, crurent qu'il ne serait pas sans danger d'aller chercher des auxiliaires dans le parti même qu'on avait si longtemps et si vivement combattu, qu'une pareille alliance, en jetant l'alarme dans la masse de la nation encore tout animée des frayeurs et des ressentimens que lui avait inspirés le régime de 1815, donnerait aux agitateurs de la démocratie des prétextes spécieux pour remuer les esprits, et que le meilleur moyen

qu'eût le gouvernement de déjouer leurs efforts malveillans, c'était de se placer avec plus de résolution qu'il ne l'avait fait jusqu'alors dans la ligne constitutionnelle.

Il n'est pas de mon sujet de raconter les incidens de la lutte qui s'engagea ainsi dans le cabinet, de montrer les ressorts très divers et encore aujourd'hui très peu connus qui en déterminèrent la naissance et en amenèrent la conclusion. J'ai dû seulement expliquer sous quel aspect elle apparaissait alors au public et aux gouvernemens étrangers. On sait qu'après de nombreuses vicissitudes, elle se termina par la retraite du duc de Richelieu et de presque tous les autres ministres, et qu'un nouveau cabinet, formé sous l'influence de M. Decazes, mais dont le général Dessolle était le président nominal, prit la direction des affaires.

IV.

LE SECOND MINISTÈRE DU DUC DE RICHELIEU,
LA CRISE EUROPÉENNE DE 1821 ET LA POLITIQUE DE L'EMPEREUR ALEXANDRE,
DU PRINCE DE METTERNICH ET DE LORD CASTLEREAGH. ¹

I.

Le ministère qui prit, à la fin de l'année 1818, la direction des affaires de France avait été formé avec le concours et sous l'influence des hommes éminens qu'on appelait dès lors les *doctrinaires*; un de leurs chefs, l'éloquent M. de Serres, en faisait partie. L'avènement de ce cabinet fut signalé par l'abandon des derniers restes du régime répressif et exceptionnel de 1815, par le rappel de la plupart des exilés, par l'admission dans la chambre des pairs d'un nombre considérable de libéraux et d'anciens bonapartistes, et par l'établissement d'une complète liberté de la presse sous la garantie de la législation la plus généreuse que la France ait jamais possédée. Il fut signalé aussi par un redoublement d'hostilités de la part des ultra-royalistes, fortifiés cette fois de l'adhésion d'une fraction considérable de l'ancien parti modéré qui avait aidé naguère M. de Richelieu à contenir les exagérations de la droite, mais qui, croyant maintenant que le danger ne venait plus de ce côté, voyait avec défiance quelques-uns des nouveaux conseillers de la couronne, et s'inquiétait surtout de l'extension prématurée que l'on donnait aux libertés publiques.

Cette disposition, ces tendances, ces inquiétudes étaient aussi en général celles des gouvernemens étrangers. L'envoyé de Russie, M. Pozzo di Borgo, si intimement associé à la politique du duc de Richelieu, n'avait pu voir qu'avec un sentiment pénible le renversement de cette politique; il ne dissimulait en aucune façon le regret qu'il en éprouvait, le jugement sévère qu'il portait de celle qui l'avait remplacée, et ses rapports durent contribuer à modifier les appréciations de l'empereur Alexandre, jusqu'alors si favorable à tous les dévelop-

pemens du principe constitutionnel. Pour se faire une idée exacte de ce qui se passait à Paris, ce souverain ne tarda pas à y envoyer son secrétaire d'état, le comte Capodistrias, homme d'un esprit élevé, de sentimens libéraux, qui avait en ce moment sa principale confiance, et dont l'influence sur la politique extérieure de la Russie dépassait de beaucoup celle du comte de Nesselrode, chef titulaire du département des affaires étrangères. Rien ne donne lieu de supposer que les informations transmises par M. Capodistrias à l'empereur Alexandre aient contredit celles du général Pozzo.

Le cabinet britannique était trop profondément imbu des doctrines du torysme pour qu'il lui fût possible d'approuver la direction nouvelle imprimée aux affaires de France. Néanmoins son ambassadeur, sir Charles Stuart, vit avec quelque complaisance la chute d'un ministère qu'il accusait de subir trop exclusivement l'ascendant de l'envoyé de Russie. Peut-être avait-il espéré d'abord que M. de Talleyrand prendrait la place de M. de Richelieu; à son défaut, il ne tarda pas à former des rapports assez étroits avec M. Decazes. Il se vantait pourtant, dans sa correspondance avec lord Castlereagh, d'être resté complètement étranger à la crise ministérielle, bien qu'on lui eût fait entendre que la connaissance des souhaits du gouvernement britannique pourrait influer sur l'issue de cette crise, et d'avoir constamment répondu que ses instructions non-seulement lui interdisaient toute intervention semblable, mais lui recommandaient même d'éviter l'expression d'une opinion. « Peut-être, ajoutait-il, aurait-il été à désirer que tous mes collègues eussent observé la même réserve. » Ce dernier trait était dirigé contre le général Pozzo.

La France n'était pas le seul pays qui excitât en 1819 les inquiétudes des amis de l'ordre et de la paix. L'Allemagne semblait même bien plus immédiatement menacée d'une révolution. L'exaltation des esprits, échauffés par les déclamations de certains professeurs et par les violentes provocations de la presse, était effrayante. Les universités surtout étaient en proie à un désordre moral qui se manifestait quelquefois par de grands scandales. — L'assassinat de Kotzebue, égorgé par un étudiant fanatique qui l'accusait de se faire auprès de l'empereur Alexandre le dénonciateur du libéralisme allemand, devint le signal d'une réaction énergique contre ces excès. Comme il arrive presque toujours, cet accident, symptôme dramatique d'un mal depuis longtemps évident aux yeux de tous les hommes sensés, fit plus pour éclairer le vulgaire que n'eussent pu faire les argumens les plus irréfragables, et les gouvernemens y trouvèrent la force de recourir enfin à des moyens de défense efficaces. Le cabinet de Berlin s'effrayait de plus en plus de la violence de l'orage qu'il avait contri-

bué à déchaîner. Renonçant à ses rêves d'ambition pour ne plus songer qu'à conjurer les périls si imprudemment appelés, il se jeta en quelque sorte dans les bras du gouvernement autrichien, qui, n'ayant pas laissé affaiblir dans ses états le principe d'autorité, avait conservé une plus grande liberté d'action. M. de Metternich sut tirer parti, avec son habileté ordinaire, de ce revirement. Par ses soins, une sorte de congrès des représentans des princes allemands se réunit à Carlsbad, où des mesures de circonstance furent arrêtées d'un commun accord pour soumettre les universités et la presse à une discipline plus sévère. Des conférences s'ouvrirent ensuite à Vienne entre les envoyés de tous les états germaniques pour compléter l'organisation de la confédération, dont le pacte fédéral de 1815 avait posé les bases. Sous prétexte de les développer et de les éclaircir, M. de Metternich parvint en réalité à en modifier considérablement le caractère. En 1815, sous l'influence des idées et des préoccupations qui prévalaient alors, on avait surtout cherché à assurer le maintien de la paix entre les états fédérés; en 1820, tout fut dirigé vers la répression des troubles qui pourraient survenir dans l'intérieur de ces états, et on s'attacha presque exclusivement à la recherche des moyens de prêter main-forte aux gouvernemens contre les exigences des peuples ou des assemblées représentatives. Tel est l'objet principal des dispositions de l'acte final dans lequel on résuma les délibérations de la conférence, et qui attribua à la diète, c'est-à-dire aux deux grandes puissances allemandes dont l'accord devait nécessairement la dominer, une sorte de suprématie sur les souverainetés particulières. Cette suprématie eût été bien plus complète encore, si les plus puissans des états secondaires, la Bavière et le Wurtemberg, jaloux de leur indépendance, n'eussent opposé à M. de Metternich une résistance dont il fallut tenir compte jusqu'à un certain point. Le ministre autrichien dut aussi renoncer au projet qu'il avait formé d'obliger ces états à réviser les constitutions qu'ils s'étaient déjà données pour en faire disparaître certaines stipulations trop libérales suivant lui et incompatibles, disait-il, avec le *principe monarchique* qui faisait l'essence de la confédération.

Cette résistance des états secondaires était encouragée par l'empereur de Russie, à qui les délibérations de Carlsbad et de Vienne causaient beaucoup d'ombrage. Il comprenait la nécessité de réprimer en Allemagne les progrès de l'esprit révolutionnaire : le meurtre de Kotzebue avait produit sur son imagination une impression très vive, et des mesures qui auraient eu pour unique objet la répression des désordres du journalisme et des universités eussent obtenu son approbation; mais son libéralisme, bien que déjà affaibli et un peu hésitant, s'effarouchait des tendances manifestes de la politique

autrichienne contre le système constitutionnel. Habitué d'ailleurs à intervenir avec autorité dans toutes les grandes affaires de l'Europe, il ne pouvait prendre son parti d'être exclu cette fois des conseils où l'on débattait entre Allemands le sort de l'Allemagne, et qui, comme il le disait avec quelque raison, ne respectaient pas toujours l'œuvre du congrès de Vienne. Enfin l'ascendant que prenait l'Autriche le choquait d'autant plus qu'il était depuis longtemps, pour des motifs de nature très diverse, en mauvais rapports avec M. de Metternich. Il eût donc voulu contrarier son action, et le comte Capodistrias, après avoir visité Paris, fit un voyage à Londres pour engager lord Castlereagh à intervenir dans ce sens avec le cabinet de Saint-Pétersbourg; mais cette tentative devait nécessairement échouer. Le cabinet de Londres à cette époque prenait peu de souci des atteintes que pouvait recevoir sur le continent la cause de la liberté; il redoutait grandement l'esprit révolutionnaire, et l'union intime qui existait entre lui et l'Autriche ne pouvait que lui faire voir avec satisfaction la domination qu'elle commençait à exercer en Allemagne.

On trouve de curieux détails sur cette situation dans une lettre que le chancelier prussien, le prince de Hardenberg, écrivit à lord Castlereagh le 30 décembre 1819, après les conférences de Carlsbad, au moment où celles de Vienne allaient s'ouvrir. Après avoir félicité le ministre anglais de l'attitude noble, ferme et énergique prise par le cabinet de Londres en présence de *la contagion morale qui se manifestait presque partout*, disait-il, *et qui, sans des mesures sages et efficaces, ne pouvait manquer de précipiter les états civilisés dans un abîme de malheurs*, le prince de Hardenberg continuait ainsi (1) :

« Vous connaissez celles que nous avons cru devoir prendre de concert avec la cour de Vienne;... vous savez que les ministres des membres de la fédération sont maintenant rassemblés à Vienne pour se concerter sur ce qui reste à faire, tant pour opposer une digue aux menées des révolutionnaires que pour s'arranger sur l'exécution des articles de l'acte de la fédération germanique... — M. de Capodistrias, dont nous connaissons tous les sophismes et qui nous a donné tant de fil à retordre à Aix-la-Chapelle, s'est mis dans la tête que nous ne visons à rien moins qu'à changer l'acte de fédération tel qu'il a été garanti par les puissances, que l'Autriche et la Prusse veulent empiéter sur la liberté et la souveraineté des petits ou moindres états de l'Allemagne; il craint la diminution de l'influence russe et se plaît, en puisant ses nouvelles et ses argumens dans les feuilles du parti révolutionnaire en France et dans les Pays-Bas, toutes remplies de mensonges, à tenir un langage d'improbation à l'égard des mesures prises à Carlsbad, à nourrir par-là le germe de mécontentement que l'ambition et les vues de la Bavière et du Wurtemberg n'ont cessé de conserver depuis le congrès de Vienne et à

(1) Cette lettre est en français dans l'original.

instruire les ministres de Russie à l'étranger dans un sens peu fait pour seconder les vues tout à fait pures et conformes aux traités et aux circonstances que nous partageons avec l'Autriche et la grande majorité des états allemands. Cette marche ne peut qu'opérer d'une manière très nuisible pour le bien général. — Dans la manière de voir du comte Capodistrias, il croit devoir consulter votre cour, milord, et, perdant de vue que les conférences de Vienne et de Carlsbad sont absolument dans la ligne de l'acte de la fédération et que nos alliés devraient nous exciter à prendre les mesures dont il est question si nous pouvions les négliger, il sonnerait la défiance et servirait le parti révolutionnaire, si le ministère anglais était moins bien informé, s'il n'était à même de se procurer les notions les plus exactes... Il faut que j'ajoute que l'empereur de Russie est lui-même dans de très bons principes, et que ce ne sont que les notions erronées et les opinions du comte Capodistrias qui l'entraînent à agir, en quelque façon, en opposition avec ses propres sentimens... »

Le prince de Hardenberg annonçait en même temps qu'il allait communiquer à l'envoyé d'Angleterre les rapports reçus de Vienne sur les délibérations préliminaires qui y étaient déjà engagées, et il exprimait l'espérance que l'esprit juste et conciliant de lord Castlereagh tirerait parti de ces communications confidentielles pour réfuter victorieusement les visions de M. Capodistrias.

Lord Castlereagh justifia la confiance que lui témoignait le chef du cabinet prussien. Le 14 janvier 1820, en réponse aux ouvertures du cabinet de Saint-Pétersbourg, il écrivit au comte de Lieven, ambassadeur de Russie à Londres, une très longue dépêche, rédigée avec beaucoup de ménagemens, mais qui avait pour but d'établir que, dans les conjonctures où l'on se trouvait, une intervention des puissances étrangères à l'Allemagne dans les affaires de la confédération ne serait pas justifiée. Dans une autre lettre qu'il adressa le même jour à son frère, lord Stewart, ambassadeur d'Angleterre à Vienne, pour le charger de communiquer cette pièce à M. de Metternich, il lui recommanda de conseiller à ce ministre de ne pas prolonger la polémique engagée entre la Russie et l'Autriche sur cette délicate question, et qui ne pouvait avoir d'autre effet que d'aggraver les dissentimens en aigrissant les amours-propres. Il envoya également au prince de Hardenberg une copie de sa réponse au comte de Lieven, en lui faisant remarquer que, sans blesser le gouvernement russe, elle était de nature à garantir les délibérations des gouvernemens germaniques contre une intervention inopportune. Enfin il le pria de s'interposer aussi auprès de M. de Metternich pour mettre fin à l'échange de notes assez vives qui continuait d'avoir lieu entre les deux cours impériales sur des questions de pure théorie : « Nos alliés, disait-il, doivent se rappeler que nous avons un parlement, et qu'ils ont eux-mêmes un grand intérêt à ne pas y provoquer

sans utilité des discussions irritantes sur des matières de politique continentale. »

Cette ingérence du cabinet de Saint-Pétersbourg dans les affaires allemandes ne blessait pas seulement les cabinets de Vienne et de Berlin, dont elle contrariait les vues particulières. Le gouvernement bavarois, dont elle semblait appuyer la résistance à la suprématie des deux grandes cours, en éprouvait lui-même quelque impatience. Voici ce qu'écrivait le 4 janvier à lord Castlereagh l'envoyé anglais à Munich, sir Frédéric Lamb (1), un des agens les plus éclairés de la diplomatie anglaise :

« ... J'ai pris connaissance de la circulaire du gouvernement russe à ses ministres. Je ne puis y voir autre chose qu'un manifeste destiné à donner aux gouvernemens allemands l'assurance qu'ils seront soutenus dans leur opposition aux mesures de l'Autriche. La Russie attache peu d'importance à la réponse qu'elle pourra recevoir de l'Angleterre, et elle s'attend à ce que le but qu'elle a en vue soit atteint par le fait seul de la mise en circulation de ce document. Cette manière de voir a été confirmée dans mon esprit par une conversation de ce matin avec le ministre des affaires étrangères bavarois, M. de Rechberg, qui est allé jusqu'à me dire que l'objet de la Russie était de tout embrouiller, et qu'il n'était pas possible de compter sur la tranquillité de l'Europe tant que cette puissance aurait sur pied une armée aussi considérable, organisée en corps, et qu'une simple signature suffit pour mettre en mouvement. Il a reconnu que la phrase du mémoire russe relative au pouvoir dictatorial à donner à la diète était dictée par une intention si évidemment malveillante, que, suivant toute apparence, elle manquerait son effet; il m'a dit en même temps que l'empereur avait décidément approuvé les mesures prises au sujet des journaux et des universités. Je crois qu'on peut en induire une distinction fondée par rapport aux sentimens de l'empereur. Il veut que l'esprit révolutionnaire soit dompté, mais il est hostile à la confédération germanique, la regardant comme une arme qu'on pourrait tourner contre lui. Je ne puis m'empêcher de penser qu'il y a eu une singulière faiblesse à demander l'opinion de la Russie sur les mesures que l'on examinait à Vienne. — ... La nécessité d'établir un système uniforme de constitutions en Allemagne est un motif très fondé de modifier ce qui est établi dans quelques-uns des états particuliers, et si on n'y pourvoit pas à présent, le mal ne manquera pas de se propager et de causer beaucoup d'embarras. Rechberg exprime l'espérance que l'on pourra faire quelque chose à Vienne dans ce sens; mais le meilleur symptôme d'un résultat aussi désirable, ce serait une disposition de la part de la Bavière elle-même à permettre la révision de la constitution insensée qu'elle s'est donnée. »

Cette lettre est, à mon avis, un curieux témoignage de ce qu'étaient alors les inclinations du gouvernement anglais et de ses agens en matière de politique extérieure : sauf quelques ménagemens de

(1) Le dernier lord Melbourne, frère du premier ministre.

forme qu'ils laissaient de côté dans leur correspondance confidentielle, ces inclinations n'étaient pas plus libérales que celles de l'Autriche. La conférence de Vienne ne réalisa pas complètement toutefois les vœux exprimés par sir Frédéric Lamb : nous avons déjà dit que les constitutions établies dans le midi de l'Allemagne ne furent pas soumises à une révision, et l'action énergique de la diète suffit pour rendre la tranquillité à l'Allemagne, où le jacobinisme, renfermé encore dans le cercle des hommes de lettres et des étudiants, n'avait pas jeté à cette époque des racines aussi profondes que beaucoup de personnes le supposaient.

II.

La France était restée étrangère à ces discussions. Son affranchissement était trop récent, trop peu consolidé encore pour qu'il n'y eût pas eu de sa part quelque imprudence à vouloir s'immiscer si promptement dans les affaires des autres états, dans celles d'un pays surtout où sa domination avait laissé des souvenirs si pénibles et si irritants. Sa situation intérieure s'était d'ailleurs assez aggravée dans le cours de l'année qui venait de finir pour que la pensée de ses hommes d'état ne pût guère se porter et leur action s'exercer au-delà de ses frontières.

Le ministère libéral dont j'ai rappelé les premiers actes n'avait pu réussir, malgré ses nombreuses concessions, à désarmer les ressentiments des implacables ennemis de la monarchie des Bourbons, ni même à satisfaire toutes les exigences, à calmer toutes les inquiétudes de certains amis de la liberté trop impatiens ou trop défiants. Après l'avoir d'abord accueilli comme un libérateur, on les avait vus, à son premier refus d'accéder à leurs réclamations impérieuses, lui déclarer une guerre aussi vive que celle qu'ils avaient faite au précédent cabinet. La presse périodique, à peine délivrée de la censure, était devenue contre le nouveau ministère l'instrument des agressions les plus passionnées et les plus outrageantes. Les collèges électoraux, appelés chaque année à renouveler un cinquième de la chambre des députés, ne s'étaient pas bornés cette fois à repousser les membres de l'ancienne droite, ceux des centres avaient aussi été exclus; la majorité des nouveaux élus appartenait à l'opposition hostile. Un d'entre eux, le fameux Grégoire, réputé régicide parce que, absent de la convention au moment de la condamnation de Louis XVI, il l'avait approuvée par une lettre publique, n'avait dû sa nomination qu'à la notoriété qui en rejaillissait sur son nom, et le ministère n'avait pu faire accepter un certain nombre de ses candidats qu'en les choisissant dans les nuances plus voisines de la gauche.

Le gouvernement du roi, effrayé d'un pareil mouvement, pensa, comme l'avait pensé dix mois auparavant le duc de Richelieu, qu'il était indispensable de changer la loi électorale avant que les élections nouvelles n'eussent rendu ce changement impraticable en donnant la majorité dans la chambre au parti ennemi qui en formait déjà près de la moitié. Quelques-uns des ministres, entre autres le général Dessolle, président du conseil, n'ayant pu se mettre d'accord avec leurs collègues sur la ligne politique qu'il convenait de suivre, donnèrent leur démission, et un nouveau cabinet s'organisa, le 19 novembre 1819, dans la pensée de proposer aux chambres un système électoral qui offrît plus de garanties à la monarchie légitime. Dans le ministère ainsi recomposé, M. Decazes, ministre de l'intérieur, remplaça le général Dessolle comme président du conseil, et M. Pasquier reçut le portefeuille des affaires étrangères.

La tâche de ce cabinet était bien difficile. Pour triompher de la formidable opposition qu'il avait à combattre, il fallait absolument qu'il ralliât à ses défenseurs naturels dans la chambre des députés les faibles débris du parti ultra-royaliste, et ce parti était animé contre le président du conseil d'implacables ressentimens que l'imminence même du danger commun ne suffisait pas à amortir. Il fallait, d'un autre côté, que le nouveau projet de législation électorale, pour avoir quelques chances de succès, fût établi sur des bases telles que la droite pût en être satisfaite, sans que les opinions plus modérées et même quelques fractions libérales restées encore fidèles au ministère en fussent trop effarouchées. Les combinaisons nécessaires pour éviter ces écueils, pour concilier ces exigences contradictoires, n'étaient rien moins que faciles à trouver. Malheureusement deux des membres principaux du cabinet, M. Decazes et M. de Serres, tombèrent malades en ce moment. La session était ouverte depuis deux mois, déjà des débats de la plus extrême violence en avaient marqué les commencemens, et la proposition du gouvernement, annoncée de jour en jour, était sans cesse ajournée. Les esprits étaient livrés à la plus pénible anxiété; telle était l'exaspération des partis, telle était la violence des écrits et des propos, qu'on se croyait à la veille d'une grande et terrible crise révolutionnaire, semblable à celles dont le souvenir obsédait encore les imaginations.

Les gouvernemens étrangers partageaient ces pénibles préoccupations. Des communications furent échangées entre eux sur ce qu'ils pouvaient avoir à faire pour prévenir les bouleversemens dont on se croyait encore une fois menacé. L'empereur Alexandre, toujours enclin aux démonstrations éclatantes, eût voulu que les puissances manifestassent leurs inquiétudes par un acte solennel qui eût mis le gouvernement français en demeure de pourvoir à sa sûreté

comme à celle de l'Europe. La santé chancelante de Louis XVIII faisait craindre le prochain avènement de son frère, que les cours alliées s'accordaient à considérer comme devant donner en quelque sorte le signal d'une révolution. Le prince de Metternich était d'avis que des instructions délibérées en commun fussent envoyées, pour cette hypothèse, aux représentans des quatre cours à Paris. On parlait enfin d'établir sur un point central une conférence où les cabinets se seraient fait part réciproquement de leurs informations et de leurs idées par rapport à l'état de la France. Lord Castlereagh combattit fortement ces propositions dans une lettre ostensible qu'il écrivit à lord Stewart le 14 janvier 1820. Il y écartait d'abord, comme n'offrant aucun avantage, le projet d'une conférence permanente relative aux affaires de France, et arrivant ensuite à l'idée d'arrêter dès ce moment des instructions pour le cas de la mort de Louis XVIII, il disait :

« Vous ferez connaître au prince de Metternich que la réflexion n'a servi qu'à confirmer le ministère du prince régent dans l'opinion que toute démarche officielle à ce sujet, et à l'époque actuelle surtout, ne pourrait être qu'imprudente et préjudiciable aux intérêts de l'héritier du trône de France. Le ministère de l'empereur d'Autriche ne peut ignorer que le gouvernement britannique, malgré la sincérité de ses vœux et de ses sentimens en faveur de ces intérêts, ne saurait cependant se permettre de contracter *à priori* l'engagement de suivre une ligne de conduite déterminée pour le cas déplorable où l'ordre de succession légitime viendrait à être renversé en France. D'ailleurs, en continuant à délibérer sur cette question pour le but insignifiant que peut faire atteindre l'envoi des instructions éventuelles, le ministère du prince régent s'expose à se voir forcé de donner des éclaircissemens qui, en fournissant des armes à la publicité, ne peuvent que compromettre la cause que nous sommes tous également désireux de favoriser. Le prince de Metternich saura, j'en suis convaincu, apprécier ces considérations;... nous avons donc lieu d'espérer que le retour de ce courrier nous apportera de votre part, milord, l'assurance de ne plus nous voir appelés à revenir sur une discussion dans laquelle, par suite de la nature même de notre gouvernement, nous n'avons pu nous plier aux vues de nos alliés... Il faut que, pour conserver intacts entre nos mains les moyens de délibérer et d'agir avec succès au moment de la crise, si elle venait malheureusement à éclater,... nos alliés nous laissent persister dans l'attitude que nous avons prise et qui nous permettra d'apprécier et de juger ces événemens avec pleine liberté, non plus comme ayant trait uniquement à l'ordre de succession établi en France (dont nos traités ne parlent pas), mais comme un objet d'un intérêt général pour la politique européenne. Sous ce rapport, sa véritable importance ne saurait être sentie d'avance, car elle ne peut se déterminer que par les circonstances qui auront accompagné ces événemens funestes. »

Après avoir justifié de la sorte le refus du cabinet de Londres de

se prêter au concert proposé par l'Autriche, lord Castlereagh repoussait les explications malveillantes que certaines personnes donnaient de ce refus. On reprochait généralement à l'ambassadeur d'Angleterre en France de se montrer trop favorable au ministère de M. Decazes et même au parti ultra-libéral. A la manière dont lord Castlereagh charge lord Stewart de le défendre auprès du cabinet autrichien, on voit qu'il avait lui-même quelques doutes sur la complète rectitude des procédés du représentant britannique à Paris.

« Votre excellence saisira... l'occasion de s'expliquer de nouveau sur ce sujet avec le prince de Metternich, et de l'assurer que le ministère du prince régent n'est jamais entré en relations exclusives et confidentielles avec le gouvernement français, et n'a même jamais eu avec lui d'autres rapports que ceux qui résultent naturellement de l'état d'amitié existant entre les deux pays, et des liens que les traités publics de paix et d'alliance ont fait contracter. — Nous n'avons jamais cherché, même momentanément, à exercer une influence suivie et systématique sur les conseils de la France, et notre ambassadeur ne s'est jamais, du moins à notre connaissance, entendu d'une manière isolée avec le ministère français sur aucun objet politique. En se séparant ainsi des conseils de ses collègues les ministres des puissances alliées, il aurait agi en opposition directe aux ordres précis et réitérés qu'il a reçus de notre gouvernement. Les ministres du prince régent ne se font pas illusion sur les fautes commises par les administrations qui se sont succédé en France, ni sur les dangers qui pourront tôt ou tard résulter pour l'Europe des dissensions intérieures de ce pays;... mais le cabinet anglais a toujours douté... qu'une intervention des alliés pût être utile pour prévenir ce péril... Cette question nous a toujours paru de nature à être résolue négativement. Si le roi de France ou les ministres qui composent son conseil... pouvaient à leur gré diriger la marche des affaires..., le cabinet de Londres aurait pensé avec celui de Saint-Pétersbourg qu'un énoncé grave et solennel des sérieuses alarmes que les cours alliées ont conçues serait de quelque utilité; mais il nous a toujours semblé que les obstacles qui s'opposent en France à l'établissement d'une administration sage et stable proviennent de tout autres causes que de l'absence de bonnes intentions ou des dispositions particulières des ministres du roi. Ces obstacles, le gouvernement britannique les voit plutôt dans les effets prolongés de la révolution, dans la composition actuelle de la législature, dans la nouveauté pour la France du système représentatif...; il les voit enfin en grande partie dans les résultats des lois sur les élections et le recrutement, concessions faites aux vœux de l'armée et du peuple, adoptées sans nul doute dans les intentions les plus pures,... mais qui n'ont cessé... d'affaiblir visiblement l'autorité royale, et qu'il était malheureusement plus facile d'introduire qu'il ne l'est aujourd'hui de les rapporter ou de les modifier..... Si le gouvernement britannique s'est prononcé moins hautement que ses alliés contre quelques-uns des actes du ministère français, s'il s'est moins fréquemment permis d'exprimer le pressentiment de dangers auxquels peut conduire le système suivi en France, soyez convaincu qu'il n'en a pas moins observé avec la plus grande attention les événements qui se sont suc-

cédé dans ce pays. Un certain degré de réserve est l'attitude la plus convenable de la part des cours alliées à l'égard du gouvernement français dans l'état indécis où se trouvent actuellement ses affaires; mais cette réserve doit, selon nous, avoir le caractère d'une sage déférence pour le sentiment national et les institutions existantes. Nous continuons à penser que toute démarche comminatoire et toute intrusion dans les querelles qui divisent le peuple français ne feraient qu'irriter au lieu de concilier. Nous sommes loin sans doute de nous flatter de l'espérance qu'une conduite quelconque de la part des alliés puisse les garantir d'une manière absolue contre toutes les chances désastreuses de l'avenir; nous croyons seulement... que la politique circonspecte dont nous avons développé et recommandé les principes est encore celle qui offre le plus d'avantages... — La forme de notre gouvernement doit nécessairement nous rendre plus circonspects que les autres états dans nos rapports avec les puissances étrangères, mais cette circonspection est surtout indispensable à l'égard de la France, nation longtemps rivale et ennemie de la Grande-Bretagne, par conséquent plus facile à s'irriter de ses procédés que de ceux de tout autre état. »

Cette lettre, pleine d'un si admirable bon sens, fut communiquée aussi aux cours de Saint-Pétersbourg et de Berlin. Dans une autre lettre, tout à fait confidentielle, que lord Castlereagh écrivait un mois plus tard à lord Stewart, il lui disait à l'occasion du projet qu'avait eu le prince de Metternich de faire un voyage en Angleterre :

« J'aurais éprouvé une satisfaction toute particulière à le voir en Angleterre, non-seulement pour être à même de lui rendre toutes les attentions personnelles que j'ai reçues de lui pendant mon séjour sur le continent, mais parce que je me serais promis le plus grand avantage des efforts que j'aurais faits pour lui expliquer *sur place* les nombreuses particularités dont il faut tenir compte en ce pays dans la conduite de certaines portions de la politique extérieure. J'ai la conviction qu'en peu de jours de rapports personnels sur ce terrain, nous en serions venus à nous comprendre si parfaitement l'un l'autre, que notre correspondance, pour quelque temps au moins, n'eût plus été qu'un bulletin de ce qui se serait passé. »

Le prince de Metternich répondit bientôt à la communication anglaise par une dépêche à laquelle était jointe, en guise de commentaire, une lettre particulière où l'on retrouve ces formes raides et pédantesques, ce goût d'argumentation théorique qui s'allient si singulièrement en lui à un grand sens politique et à une rare souplesse d'esprit :

« Ne croyez pas, milord (1), y disait-il, que nous voyions plus en noir que les circonstances ne l'exigent impérieusement, ne croyez surtout pas que nous admettions la possibilité qu'il pourrait exister un moyen matériel quelconque d'influence de la part de l'étranger sur la France qui ne serait pas condamné par nous comme positivement dangereux; mais il ne faut pas se cacher que

(1) L'original de cette lettre est en français.

le sort de ce pays est placé hors de la possibilité d'être positivement calculé, et c'est ce fait que nous regardons comme le pire de tous. Les maladies aiguës sont préférables, en politique comme pour les individus, aux maladies de langueur enracinées. Ce que je vous demande est ce qui, de tout temps, eût dû exister, l'uniformité la plus entière de la marche de nos représentans à Paris. Voulez-vous qu'ils parlent? Eh bien! que ce soit d'une manière uniforme. Voulez-vous qu'ils se taisent? Que tous se taisent. Il est peu de points sur lesquels il *est* plus facile de juger des dangers dont est menacée la dynastie royale en France que tout juste du point de Vienne. Le bonapartisme se couvre vis-à-vis de nous d'un voile infiniment plus léger que vis-à-vis de tout autre. Le fait est simple; mais plus il est tel, plus il est dans le cours des choses naturel que nous devons être les plus directement appelés à avertir nos amis... Croyez que nous connaissons assez les positions pour savoir que tout ce qui est désirable n'est pas toujours possible... »

Pendant que les alliés délibéraient, ou, pour mieux dire, dissertaient ainsi sur l'état de la France, un grand changement venait de s'y accomplir : le duc de Berri était tombé, le 13 février 1820, sous le poignard du fanatique Louvel. Les ultra-royalistes avaient mis à profit la douleur et l'indignation publiques pour soulever contre le principal ministre une véritable tempête. Louis XVIII s'était vu forcé de congédier son favori, dont la vie même était menacée, et le duc de Richelieu, faisant céder ses répugnances et sa lassitude à l'intérêt du pays, aux instances du roi, aux supplications de Monsieur lui-même, avait repris la présidence du conseil. Le résultat de cette modification du cabinet fut, non pas de terminer la lutte terrible dans laquelle les partis étaient engagés, mais de mieux établir leur position réciproque. Tandis que d'un côté, par suite de la retraite de M. Decazes et de la proposition aux chambres de mesures exceptionnelles dirigées contre la liberté individuelle et la liberté de la presse, toutes les nuances de l'opinion libérale se coalisaient en une formidable opposition, de l'autre l'ancien parti modéré s'unissait étroitement aux ultra-royalistes pour le vote immédiat de ces mesures, et pour assurer plus tard celui d'une nouvelle loi électorale, dans laquelle on voyait le seul moyen de salut pour le pays. Les ultra-royalistes, satisfaits pour le moment de la chute de M. Decazes et trop affaiblis d'ailleurs par les dernières élections pour être bien exigeans, promettaient un appui sans réserve au duc de Richelieu.

La correspondance de l'ambassadeur d'Angleterre à Paris contient, sur les circonstances de la formation du nouveau cabinet, un détail assez curieux, mais dont j'ai peine à admettre l'exactitude. A l'en croire, on avait hésité quelque temps entre le prince de Talleyrand et M. de Richelieu pour la présidence du conseil. Ce qui est d'ailleurs certain, c'est que M. de Talleyrand, dans son infatigable ambition, s'était encore flatté, en cette conjoncture, de l'espoir de reprendre

une position où il avait peine à se persuader qu'on pût se passer de son expérience et de ses talens. Sir Charles Stuart cite un billet que le prince lui avait écrit pour lui reprocher d'avoir involontairement été l'obstacle contre lequel ses espérances étaient venues échouer. Suivant cette version, il aurait infailliblement été nommé, si le duc de Richelieu, désigné antérieurement pour aller complimenter le nouveau roi d'Angleterre George IV, se fût déjà trouvé à Londres au moment de la crise produite par la mort du duc de Berri, et la prolongation de son séjour à Paris était la conséquence d'un avis que lui avait donné l'ambassadeur sur la convenance d'attendre, pour passer la mer, le rétablissement de la santé du monarque anglais, assez gravement malade alors.

Sir Charles Stuart vit avec déplaisir le retour aux affaires du duc de Richelieu, par le double motif qu'il était lui-même en très bonnes relations avec M. Decazes, et que l'envoyé de Russie ne pouvait manquer de retrouver sous le nouveau ministère une partie de l'influence qu'il avait exercée jadis. Le mécontentement de sir Charles ne tarda pas à se manifester par des propos malveillans et des tracasseries multipliées. En cela, il n'était nullement l'interprète des sentimens du cabinet britannique; comme toutes les grandes puissances, ce cabinet témoigna une véritable satisfaction d'un événement qui présentait le gouvernement français comme se disposant à lutter avec plus de résolution et avec des chances plus favorables contre l'esprit révolutionnaire.

Cet état de choses est fort bien retracé dans un rapport que l'envoyé de Prusse à Paris, M. de Golz, envoya le 31 mars à son souverain (1). Pour en bien comprendre le sens, il est nécessaire de se rappeler que peu de semaines auparavant, une révolution militaire avait éclaté en Espagne, que l'absurde et cruel despotisme de Ferdinand VII avait fait place à un régime follement démocratique, fondé sur la constitution des cortès de 1812; que les gouvernemens européens, encore pleins du souvenir des excès de 1793, craignaient de les voir renouvelés et peut-être dépassés dans un pays peu renommé alors, soit pour la douceur de ses mœurs, soit pour sa civilisation; que la cour des Tuileries surtout se préoccupait vivement du sort d'un pays où régnait une des branches de la maison de France, et que des bruits plus ou moins fondés accusaient certains agens anglais, sinon d'avoir fomenté la révolution espagnole, au moins d'en favoriser le développement pour détruire dans la Péninsule l'influence française.

« Le gouvernement (disait l'envoyé prussien après avoir parlé de l'émo-

(1) L'original de cette lettre est en français.

tion qu'excitaient à Paris les événements de Madrid) a pris une attitude plus forte; une majorité... s'est formée pour le soutenir. Les ministres sont unis et marchent dans le même sens. Le duc de Richelieu se livre avec zèle et sans faire paraître de l'inquiétude à ses importantes fonctions... Le baron Pasquier a dit ces jours derniers de lui qu'il ne le reconnaissait pas, qu'il n'était plus le même, qu'il remplissait ses devoirs avec autant de courage que d'activité, qu'il allait d'un de ses collègues chez l'autre pour s'entretenir avec eux de tout ce qui lui paraissait être de quelque importance, et qu'il s'occupait particulièrement avec le ministre de la guerre des moyens de donner un bon esprit à l'armée..... La loi sur les journaux sera adoptée selon toutes les apparences. Il n'y a guère que le vicomte de Chateaubriand et deux ou trois autres écrivains royalistes qui ont assez d'amour-propre pour croire que leurs écrits, quoiqu'ils aient fourni évidemment à leurs adversaires tant de prétextes et de motifs pour attribuer aux royalistes de mauvaises arrière-pensées, ont produit un bien infini..... L'auteur sus-nommé est tellement aveuglé sur ce point, qu'il a même cru devoir voter..... contre la nouvelle loi sur les journaux, tandis qu'un républicain, M. Gallatin, ministre des États-Unis d'Amérique, qui passe avec raison pour une des meilleures têtes politiques, n'hésite pas à dire qu'il croit l'établissement d'un gouvernement absolu ou représentatif, légitime ou illégitime, en France, incompatible avec la liberté illimitée de la presse..... J'ai cru devoir me rendre, peu de jours après l'arrivée du rescrit n° 9, chez le duc de Richelieu pour lui dire tout ce que ce rescrit renferme d'agréable pour lui. Il y a été extrêmement sensible, et, après m'avoir prié d'en témoigner sa profonde reconnaissance à votre majesté, il fit la remarque qu'il désirait que les cours étrangères voulussent cependant bien avoir, en considération des grandes difficultés qu'elles ne pouvaient méconnaître, quelque indulgence pour lui. Il m'a montré au reste de nouveau à cette occasion le courage d'esprit si nécessaire à un homme d'état dans les graves circonstances actuelles, en me disant entre autres choses que la lutte était établie entre le génie du bien et le génie du mal. Au sujet des plénipotentiaires des cours étrangères, il me dit encore que nous ne pourrions mieux aider le gouvernement français qu'en n'en ayant pas l'air, parce que, la nation française étant la plus vaniteuse du monde, tout prétexte trouvé pour faire croire à une influence étrangère ne pourrait que nuire à la marche du ministère. Je lui répondis que je n'avais eu que trop d'occasions de remarquer le mal que l'on a su faire en attribuant une grande importance personnelle à l'un ou l'autre des ministres étrangers, et que toute ma conduite... devait lui avoir montré combien je partageais son opinion sous ce rapport. Il répliqua bien vite que ce qu'il disait ne m'était aussi nullement applicable, et que personne ne savait mieux apprécier que lui la sagesse et la prudence avec lesquelles le baron de Vincent et moi nous nous étions constamment conduits. J'ai vu, dans cet entretien,... que le duc de Richelieu, sans supposer que le duc Decazes puisse un jour rentrer dans le ministère, le regarde cependant toujours comme un obstacle à une marche plus assurée et à une attitude égale du gouvernement français, particulièrement vis-à-vis des autres cours alliées... Je me suis aperçu malheureusement aussi que j'ai eu trop bonne opinion des réflexions que sir Charles Stuart semblait avoir faites sur sa position relative aux circonstances

présentes... Il se prononce de nouveau, ne fût-ce même quelquefois qu'en haussant les épaules, contre le ministère et le système qu'il a adopté, et me trouvant hier soir... chez le duc de Richelieu, ce ministre me prit par le bras, et, en s'éloignant avec moi de la société, il me dit : « Pouvez-vous vous faire une idée de l'inconcevable conduite de sir Charles Stuart ? Il semble non-seulement apprendre avec un certain plaisir les plus malheureux événemens, mais il vient, de l'air le plus indifférent, me dire même tout à l'heure, à moi, ministre d'un roi de la famille des Bourbons, qu'il était déjà question à Madrid d'un changement de gouvernement, et que l'archiduc Charles devait être appelé au trône d'Espagne. » Le duc de Richelieu ajouta que la nouvelle était évidemment fausse... J'ai tâché de calmer le duc de Richelieu, ... mais j'avoue que si j'ai toujours considéré la présence de sir Charles Stuart à Paris, depuis le changement de ministère de la fin de 1818, comme un très grand inconvénient, je la considère à présent comme un véritable malheur. Un ambassadeur qui tient plus ou moins à l'opposition en Angleterre et qui se jette encore, de quelque manière que ce soit, dans une opposition qui menace l'existence même du gouvernement auprès duquel il est accrédité, ne peut que nuire à ce gouvernement et à l'intérêt général. Le général Pozzo nous avait déjà parlé plusieurs fois dans ce sens, mais j'ai cru jusqu'ici qu'il exagérait un peu, et que d'ailleurs, pour pouvoir continuer d'être médiateur entre lui et sir Charles Stuart, il fallait ne pas donner trop d'importance à ce qu'il me disait. Je crois cependant les circonstances présentes trop graves pour ne pas soumettre respectueusement à votre majesté l'opinion que les liens de la quadruple alliance me paraissent un peu relâchés, que les sentimens sur lesquels elle a été fondée sont bien les mêmes encore, mais que la direction uniforme qui lui donnait tant de force a commencé à manquer déjà depuis 1818, et qu'il serait nécessaire d'employer tous les moyens pour revenir aux principes de cette alliance et surtout à celui de sacrifier toutes les convenances particulières à l'intérêt général. Pour ce qui concerne l'influence du général Pozzo di Borgo sur les affaires intérieures de ce pays, elle est différente de celle qu'il exerçait jusqu'à la fin de 1818. Ce n'est qu'une influence d'opinion sur le système et la marche du gouvernement en général, que nous avons tous jusqu'à un certain point, suivant notre position personnelle et le degré de confiance que nous avons inspiré. Or, comme il est bien avec les royalistes depuis l'époque précitée et qu'il tâche de contribuer à l'affermissement du trône légitime, cette influence, pourvu qu'il continue à la faire remarquer aussi peu que possible, ne pourra qu'être utile à la bonne cause..... »

Le prince de Hardenberg envoya à lord Castlereagh une copie du rapport de M. de Golz. Comme on peut bien le penser, cette communication confidentielle fut entourée de tous les ménagemens, de toutes les précautions oratoires qui pouvaient empêcher qu'elle ne blessât les susceptibilités, si faciles à éveiller, de l'orgueil britannique. Le prince, dans la lettre d'envoi, se hasardait à dire qu'à Madrid on avait cru que l'ambassadeur d'Angleterre, sir Henry Wellesley, n'avait pas été étranger à la révolution, qu'on s'était même permis d'en accuser le cabinet de Londres, que ces bruits transmis à Paris

y avaient excité de vives inquiétudes, et que sir Charles Stuart les avait fort augmentées par ses propos. Celui-ci, ajoutait-il, avait surtout grandement mécontenté le gouvernement français en se prononçant avec une singulière vivacité contre la mission d'un agent diplomatique que ce gouvernement se disposait à envoyer auprès du roi d'Espagne pour essayer de le diriger dans la position terrible où il se trouvait placé, et en faisant parvenir à Madrid, par courrier extraordinaire, des avis tellement alarmans sur l'objet de cette mission, qu'une fermentation violente s'était manifestée parmi les révolutionnaires espagnols, et que la cour des Tuileries avait dû, par prudence, renoncer à son projet.

Lord Castlereagh, qui sans doute avait reçu de plusieurs côtés des avertissemens semblables sur l'attitude de son ambassadeur, se décida à le rappeler. Un des sous-secrétaires d'état des affaires étrangères, M. Hamilton, se rendit à Paris pour lui faire connaître les intentions du cabinet, et aussi pour prendre des informations précises sur ce qui s'était passé. Voici ce qu'il écrivait le 20 avril 1820 à lord Castlereagh :

« Votre seigneurie verra, par la lettre de sir Charles Stuart, en date d'aujourd'hui, jusqu'à quel point je me suis conformé à vos instructions sur la communication que j'avais à lui faire par rapport aux relations dans lesquelles il se trouvait à l'égard de la cour et des puissances alliées, et à l'opinion que le cabinet s'était faite de la convenance de prendre, pour la conduite des affaires de sa majesté en France, des arrangemens plus conformes aux vues du parti qui gouverne ce pays. Je craignais qu'il ne fût pas possible de lui exposer le jugement porté sur sa conduite par le gouvernement de sa majesté sans le blesser trop vivement; j'ai vu avec une grande satisfaction qu'il recevait cette communication dans le même esprit que j'avais eu ordre de la lui faire; il s'est contenté de déplorer la situation si difficile où il s'était trouvé placé depuis le commencement, et spécialement depuis qu'il avait cessé d'agir sous la direction du duc de Wellington. Il savait, m'a-t-il dit, qu'il avait des ennemis; il n'ignorait pas avec quelle activité on fabrique ici des anecdotes mensongères ou exagérées sur tout le corps diplomatique en général et sur lui particulièrement... — Quant à mon appréciation de sa conduite et de son langage, d'après le peu que j'ai vu de lui, je suis porté à penser qu'en plusieurs occasions il a manqué de précaution et même de prudence, mais je crois qu'il y a dans son fait plus de négligence et de laisser-aller que de méconnaissance de ses devoirs et des intentions de son gouvernement... Je ne lui en ai pas moins déclaré en termes très formels que votre décision est positive et que son ambassade finira l'été prochain... »

Sir Charles Stuart n'avait nulle envie, pour employer ses expressions, d'*aller planter ses choux à quarante ans*. Dans deux lettres confidentielles qu'il écrivit à lord Castlereagh, il essaya de se justifier. Il parla de tous les efforts qu'il avait faits pour rester en

harmonie avec les représentans des autres cours. Il s'attacha à établir que ses dissentimens avec le général Pozzo n'avaient jamais eu la gravité qu'on supposait, et que même, depuis l'année précédente, ils avaient presque cessé. Il atténua autant que possible l'intimité de sa liaison avec M. Decazes, donnant à entendre que ce ministre avait bien pu chercher à en exagérer l'apparence, pour se faire une arme contre ses nombreux adversaires de l'approbation et de l'appui du gouvernement anglais. Il protesta qu'il avait toujours considéré comme un de ses premiers devoirs celui de rester en dehors des partis qui divisaient la France, et d'appuyer également tous les ministres appelés par la confiance du roi. Il raconta enfin qu'au moment de la retraite de M. Decazes, il l'avait prié d'informer M. de Richelieu de son intention d'entretenir avec le nouveau cabinet les relations les plus cordiales, que malheureusement M. Decazes, malade ou distrait par d'autres préoccupations, avait négligé de s'acquitter de cette commission, que cet oubli n'avait pas peu contribué aux fâcheux malentendus qui avaient eu lieu, mais que maintenant tout était expliqué, et que M. de Richelieu se montrait pleinement satisfait. On voit que sir Charles Stuart tenait beaucoup à conserver sa position diplomatique, et que tous les argumens lui semblaient bons pour atteindre ce but. Ses efforts ne furent pas infructueux. Non-seulement il ne fut pas rappelé dans le courant de l'été suivant, mais il conserva son ambassade pendant dix ans encore, sauf une courte interruption, — et le gouvernement français n'eut pas toujours à s'en féliciter.

Ce qui m'a engagé à m'étendre sur cet incident, c'est que les procédés de sir Charles caractérisent assez bien l'attitude que prennent trop souvent les agens britanniques dans les pays que leur situation intérieure expose à subir l'intervention de l'étranger, c'est que l'action personnelle et passionnée qu'il s'arrogeait, quoi qu'il en pût dire, en dépit des intentions de son gouvernement, est un fait peu rare dans la diplomatie anglaise. A tort ou à raison, on a quelquefois reproché à d'autres gouvernemens de ne pas soutenir suffisamment leurs agens compromis dans des entreprises difficiles et délicates, on le leur a imputé à faiblesse. L'Angleterre a d'habitude un tort tout opposé, mais qui, à mon avis, n'est pas, à beaucoup près, une preuve d'énergie : elle ne sait pas désavouer ceux de ses envoyés qui, sans instructions et par la seule impulsion d'un zèle exagéré, se sont jetés dans des tentatives contraires à la politique autant qu'à la justice, mais conformes, ne fût-ce qu'en apparence, aux intérêts et aux préjugés du pays.

Cependant le gouvernement français, appuyé par les vœux de tous les autres gouvernemens, poursuivait contre l'opposition libérale et

l'opposition révolutionnaire, désormais coalisées, une lutte dont le résultat semblait encore fort douteux. De part et d'autre, l'attitude et le langage avaient atteint le dernier degré de violence. On se croyait arrivé à un de ces momens de crise qui décident du sort des sociétés. Le duc de Richelieu écrivait à lord Castlereagh : « Il s'agit de la cause la plus sainte, celle de l'ordre social et de l'humanité, et cette grande considération est bien faite pour donner du courage. Nous sommes tous plus ou moins sur la brèche, milord, et je ne vois plus pour les nations comme pour les gouvernemens qu'un grand intérêt qui leur est commun à tous, celui de s'opposer à l'invasion de l'anarchie, qui s'avance pour détruire la civilisation. Si, comme je l'espère, les grandes puissances restent étroitement unies, il y a encore des ressources, et j'espère que nous ne succomberons pas dans la lutte que nous soutenons. »

J'ai déjà dit que la réforme de la législation électorale était le champ de bataille sur lequel devait se livrer le combat décisif. L'Europe entière attendait avec anxiété l'issue de ce combat, qui occupa tout le mois de juin 1820. La chambre des députés était partagée en deux camps presque absolument égaux. Après de prodigieux efforts d'éloquence, après de nombreuses péripéties mêlées de ce qu'on aurait pu appeler des *émeutes parlementaires* auxquelles répondaient du dehors des émeutes d'étudiants et d'ouvriers qu'il fallut réprimer par l'emploi de la force, une sorte de compromis termina enfin la *bataille des élections*, nom qu'on donna alors, non sans raison, à cette grande crise. Le ministère, qui une fois déjà avait changé son premier projet, consentit encore à abandonner celui qui rencontrait une si vive résistance, et les doctrinaires, se séparant de leurs dangereux alliés, assurèrent par leur concours l'adoption d'une loi qui, dans leur manière de voir, laissait des chances d'avenir à l'opinion libérale, bien qu'elle donnât de grands avantages au parti opposé et qu'elle lui ménageât pour le moment un triomphe à peu près certain. Les révolutionnaires, voyant ainsi échapper de leurs mains l'arme avec laquelle ils avaient cru pouvoir préparer *légalement* la chute du trône, recoururent à d'autres moyens. Une conspiration militaire, qui avait des ramifications dans la garde royale et qui comptait des adhérens dans les hauts rangs de l'armée, fut découverte au moment où elle allait éclater. Les accusés furent traduits devant la cour des pairs, qui, après une longue procédure, mit en liberté la plupart d'entre eux, et ne prononça contre les autres que des peines assez peu graves. Le premier effet de ce complot n'en fut pas moins, comme à l'ordinaire, de discréditer le parti qui l'avait formé et de fortifier le pouvoir. Les élections qui eurent lieu peu de temps après, sous l'empire de la loi récemment votée, donnèrent à

l'opinion monarchique une immense majorité, et dans cette majorité la proportion des ultra-royalistes était assez considérable pour que les ministres pussent prévoir qu'ils auraient bientôt à compter avec eux. Ils durent en effet, dès ce moment, admettre leurs deux chefs principaux, MM. de Villèle et Corbières, à faire partie du conseil, bien que sans portefeuille.

A la fin de cette année, que la mort du duc de Berri avait ouverte sous de si sombres auspices, le trône semblait donc affermi en France, et la cause de la monarchie n'y paraissait plus menacée que par les exagérations de ses défenseurs.

III.

Le gouvernement britannique, sans courir à beaucoup près d'aussi grands dangers, s'était vu aussi en butte aux attaques factieuses du radicalisme. L'Écosse et l'Irlande avaient été agitées par des troubles sérieux qui prenaient leur source dans des griefs particuliers et locaux, mais auxquels l'esprit de faction n'était nullement étranger. A Londres même, quelques misérables qui portèrent leur tête sur l'échafaud avaient projeté l'assassinat des ministres comme le premier acte d'un bouleversement général. La répression assez facile de ces désordres, de ces attentats, le dégoût qu'ils inspiraient à la nation presque entière, ne pouvaient manquer de tourner pour le moment à l'avantage du pouvoir. Sa majorité dans le parlement en devint plus ferme et plus compacte. Lord Castlereagh était plein d'espoir. « Les fonds du radicalisme sont à présent bien bas, écrivait-il au prince de Hardenberg; le parti loyalement dévoué à la monarchie a repris supériorité et confiance... Quoi qu'en puissent dire nos réformistes, la voix du parlement est encore en elle-même toute-puissante dans ce pays, lorsqu'elle se prononce d'une manière non équivoque. » Quelque temps après, il écrivait au prince de Metternich : « Votre altesse remarquera bien que nous avons fait d'immenses progrès contre le radicalisme; le monstre vit encore et se montre sous des formes nouvelles, mais nous ne désespérons pas de l'écraser avec le temps et à force de persévérance. »

Ce que lord Castlereagh ne prévoyait pas, c'est que les victoires mêmes que le gouvernement remportait sur les révolutionnaires hâteraient le moment où le pouvoir devait enfin sortir des mains des purs tories qui le détenaient depuis près de quinze ans. Leurs doctrines arriérées et anti-libérales n'étaient plus en rapport avec l'état des esprits. La guerre étrangère, puis les menaces et les agressions radicales les avaient fait supporter, parce que dans ces grandes épreuves ils s'étaient montrés les champions toujours énergiques et

dévoués, sinon toujours habiles, de la cause du pays et de celle de l'ordre. L'Angleterre, une fois sortie de ces terribles luttes, devait appeler bientôt à la direction de ses affaires des hommes plus éclairés, plus accessibles aux idées nouvelles, moins absolument, moins aveuglément attachés au maintien d'anciens abus désormais sans justification possible et même sans excuse.

Un événement qui causa en Angleterre et dans tout le monde civilisé le plus déplorable scandale ne contribua pas peu au discrédit qui commençait dès lors à s'attacher à une administration longtemps si puissante et encore environnée au dehors d'une si grande considération. Je veux parler du procès de la reine Caroline, que son mari, le nouveau roi George IV, traduisit devant la chambre des lords sous une accusation d'adultère. On sait comment échoua cette accusation, on sait avec quelle passion extravagante l'opposition et la grande majorité du peuple anglais prirent la défense d'une femme que l'on voulait croire innocente parce qu'elle était persécutée, parce que celui qui la dénonçait à la vindicte publique avait eu le premier envers elle des torts impardonnables. Personne n'ignore que les ministres avaient d'abord essayé de prévenir le honteux procès dont ils ne pouvaient méconnaître les inconvénients. On voit, par une lettre confidentielle de lord Castlereagh à son frère, l'ambassadeur auprès de la cour de Vienne, que le roi fut sourd à toutes leurs remontrances. Il leur déclara par écrit que la persistance de leur refus de consentir à ce qu'il désirait n'aurait d'autre effet que de l'obliger à choisir de nouveaux conseillers, et que, s'il ne pouvait en trouver qui se prêtassent à ses vues, il se retirerait en Hanovre. Un moment le ministère se considéra comme dissous. Le roi se laissa pourtant persuader de consentir à des propositions qui, si la reine les eût acceptées, auraient empêché un éclat; mais cette malheureuse princesse n'ayant voulu entendre à aucune transaction, les ministres ne crurent pas pouvoir refuser plus longtemps au roi le concours qu'il leur demandait. L'opinion publique jugea sévèrement cet acte de condescendance, elle ne voulut y voir que la preuve d'un désir immodéré de garder le pouvoir, et peut-être ne tint-elle pas assez compte des difficultés très réelles de la situation. Les esprits, absorbés pendant plusieurs mois en Angleterre par ce triste conflit, semblèrent pour un moment perdre de vue les grands événements qui se passaient dans le midi de l'Europe, et qui devaient apporter des modifications si considérables aux relations établies entre les puissances depuis 1815.

J'ai déjà parlé de la révolution d'Espagne. Un des résultats de cette révolution, qui ne se produisit pas instantanément, mais qui de prime abord se laissa entrevoir, fut de faire passer dans l'ordre des

faits ce que le congrès d'Aix-la-Chapelle avait posé en principe, — l'admission de la France au nombre des grands états appelés à délibérer sur tous les intérêts principaux de l'Europe. Il était évident en effet qu'à raison de la position topographique de l'Espagne, aucune mesure ne pourrait être prise à l'égard de ce pays sans la participation du gouvernement français.

Par un de ces pressentimens qui bien souvent devancent la réalité, que les politiques à vue courte repoussent avec dédain, mais que l'événement finit par justifier parce qu'ils sont fondés sur une appréciation instinctive de la nature des choses, le public comprit dès le premier moment que la France était destinée à devenir l'adversaire du nouveau régime établi à Madrid, et l'Angleterre à en être la protectrice. Rien pourtant dans les dispositions des deux cabinets ne semblait encore justifier cette prévision. Le ministère sincèrement constitutionnel qui gouvernait la France, loin de vouloir restaurer le despotisme qui venait de succomber au-delà des Pyrénées, n'aspirait qu'à voir la révolution se modérer, se réformer elle-même par des moyens pacifiques et réguliers, qui donnassent des garanties aux libertés publiques comme à la dignité royale. Tous ses conseils étaient dirigés dans ce sens; malheureusement ces conseils ne plaisaient ni à un roi uniquement désireux de recouvrer sa toute-puissance, ni à des partis passionnés et défiants, et les constitutionnels exaltés les repoussaient comme une inspiration de l'absolutisme, tandis que les libéraux plus sages n'avaient pas le courage de les accepter. De son côté, le cabinet tory qui gouvernait l'Angleterre n'avait certes pas applaudi à la résurrection de la folle constitution de 1812, il s'étonnait des accusations qui le présentaient comme ayant contribué à la rétablir et de la créance qu'elles paraissaient trouver à Paris; mais en même temps qu'il s'indignait de cette injustice, sa jalousie naturelle de tout ce qui pouvait rendre quelque action à la France, surtout dans la Péninsule, le portait à accueillir lui-même les bruits répandus sur les prétendues manœuvres dirigées par la cour des Tuileries contre les libertés castillanes. Il devenait ainsi, presque sans s'en apercevoir, le confident, l'allié des révolutionnaires espagnols, de même que le gouvernement français, malgré ses protestations alors parfaitement sincères, commençait à apparaître aux absolutistes comme un auxiliaire et un libérateur. Ce n'étaient encore que des symptômes et des apparences; mais que la révolution victorieuse fît de nouveaux progrès dans la voie du jacobinisme, que la conduite des affaires étrangères de l'Angleterre passât dans les mains d'un homme d'état moins conservateur que lord Castlereagh, que les ministres français cédassent la place aux chefs du parti ultra-royaliste, qui se déclarait hautement contre le libéralisme espagnol, il était facile de prévoir ce qui arriverait.

Les événemens de Madrid avaient produit une très forte impression sur l'empereur Alexandre. L'exemple d'une révolution militaire dictant la loi au souverain devait effrayer un prince qui, tout en proclamant sans cesse les vues d'une philanthropie libérale, n'avait jamais dissimulé qu'il comptait beaucoup, pour en assurer le succès, sur l'appui de ses huit cent mille baïonnettes. Il était alors possédé au plus haut degré de la manie de gouverner l'Europe au moyen d'une sorte de congrès permanent dans lequel il comptait bien jouer le premier rôle, et tout récemment il avait eu l'idée de transformer le traité de la sainte-alliance en un traité de garantie générale entre tous les états européens. En apprenant la révolution espagnole, non content de répondre à la notification officielle que lui en fit l'envoyé du cabinet de Madrid par l'expression d'un blâme formel, il proposa aux grandes cours d'établir une conférence où leurs plénipotentiaires se seraient concertés sur la ligne de conduite qu'il convenait de suivre à l'égard de cette révolution. Sa proposition ne fut pas acceptée : partout, à Londres et à Paris comme à Vienne et à Berlin, on la jugea inopportune et compromettante. Le cabinet de Londres surtout se prononça fortement contre cette tendance à exagérer le principe de l'alliance et à le généraliser au point d'en faire une source d'embaras pour un pays constitué comme l'Angleterre; il exprima l'opinion que les gouvernemens devaient chercher leurs moyens de sûreté contre les dangers d'une révolte militaire dans des précautions et des améliorations administratives et non pas dans de vaines délibérations sur des faits que l'éloignement mettait en quelque sorte hors de leur portée. On craignait d'ailleurs d'augmenter les dangers de la royauté espagnole en irritant les révolutionnaires par des démarches qui sembleraient présager une intervention. L'empereur Alexandre, repoussé ainsi de tous côtés, dut renoncer à son projet.

Les troubles intérieurs de l'Espagne ne pouvaient en réalité affecter que la France, le seul des grands états continentaux dont le territoire fût contigu à celui de la Péninsule, et ni la France ni l'Angleterre n'étant alors en disposition d'y intervenir matériellement, aucune des autres puissances ne pouvait y penser, aucune même n'y avait un véritable intérêt. Cette considération s'appliquait à plus forte raison au Portugal, où éclata bientôt un mouvement semblable. Dans ces deux royaumes, la révolution avait d'ailleurs des causes locales, elle alléguait des griefs qui permettaient de se faire illusion sur sa portée et sur les liens qui la rattachaient aux grandes questions européennes. La crise qu'on vit éclater à Naples au commencement du mois de juillet se présentait dans d'autres conditions. Là, comme le remarquait l'envoyé d'Angleterre, sir William A'Court, homme de beaucoup d'esprit et de sagacité, bien que fort peu libéral, l'insurrection qui aboutit à la promulgation de la con-

stitution espagnole, devenue le *palladium* de la démagogie, n'avait été nullement provoquée par les fautes et les excès du pouvoir.

« La proclamation des insurgés, disait-il, n'essaie pas même de jeter l'ombre d'un blâme sur le gouvernement existant. Une réduction à moitié de l'impôt du sel est le seul avantage qu'ils promettent au peuple. En fait, il serait difficile de trouver un sujet de blâme. Ce royaume n'avait jamais connu un gouvernement aussi paternel et aussi libéral. Plus de sévérité, moins de confiance, eussent amené un résultat différent... L'esprit de secte et la défection inouïe d'une armée bien payée, bien vêtue, et qui ne manquait de rien, ont causé la ruine d'un gouvernement vraiment populaire... Un royaume qui avait atteint le plus haut degré de prospérité et de bonheur sous le plus doux des gouvernements, et qui n'était nullement surchargé d'impôts, s'est écroulé devant une poignée d'insurgés qu'un demi-bataillon de bons soldats aurait écrasés en un moment!... Je crains que cela n'aboutisse à des scènes de meurtre et de confusion universelle. Il ne faut pas nous tromper, la constitution est le mot d'ordre dont on fait usage; mais ce qui est arrivé n'est rien moins que le triomphe du jacobinisme : c'est la guerre des pauvres contre la propriété. On a appris aux basses classes à connaître leurs forces... »

Le tableau que traçait sir William A'Court était un peu chargé; mais ce qu'on ne pouvait mettre en doute, c'est que la révolution de Naples n'était qu'un des chaînons d'un vaste complot formé par le *carbonarisme* pour accomplir ce qu'on appelait la délivrance de l'Italie, c'est-à-dire pour détruire l'influence du cabinet de Vienne dans cette péninsule et pour éloigner les forces autrichiennes du territoire lombardo-vénitien. Les démocrates et les libéraux étaient d'accord pour ce résultat; beaucoup d'hommes monarchiques y tendaient même avec eux. Une conspiration venait d'être découverte à Milan, et l'on savait qu'à Turin ces aspirations hardies à l'unité italienne trouvaient d'autant plus de faveur, surtout dans la jeune noblesse et dans l'armée, que bien des gens se flattaient de l'espoir de voir l'unité ainsi rêvée se réaliser au profit du gouvernement sarde.

Une révolution qui se présentait avec de tels caractères n'était évidemment pas un fait local. Elle menaçait incontestablement la paix de l'Europe, puisqu'on ne pouvait exiger que l'Autriche restât inactive en présence des projets formés contre sa puissance. Aussi faisait-elle déjà des préparatifs militaires qui ne laissaient aucun doute sur ses intentions. Les gouvernements alliés comprirent donc que cette fois il y avait lieu à une délibération commune. Sur la demande de la Russie, et bien que l'Autriche et l'Angleterre eussent préféré s'en abstenir, il fut décidé qu'un congrès se réunirait à Troppau en Silésie. Comme à Aix-la-Chapelle, les deux empereurs et le roi de Prusse durent s'y rendre en personne; mais la France et l'Angleterre, au lieu de s'y faire représenter par leurs ministres des affaires étran-

gères, se bornèrent à y accréditer des ambassadeurs. En attendant les résultats de ce congrès, les cabinets se refusèrent à reconnaître le nouveau gouvernement de Naples et à recevoir ses envoyés.

Tout le monde était d'accord sur un point : c'est que l'état de choses créé à Naples par la révolution ne pouvait subsister sans de grandes modifications; mais quant à l'étendue des changemens nécessaires et à la manière de les préparer, la divergence des vues était complète.

La France désirait que l'informe constitution adoptée par les révolutionnaires triomphans pût être ramenée aux proportions de notre charte; elle ne croyait pas impossible d'y arriver par la voie des négociations, en s'entendant sur les lieux avec le parti modéré, dont les vœux étaient évidemment dans ce sens, qui comptait dans son sein tous les hommes éclairés du pays, mais dont elle ne comprenait pas suffisamment la faiblesse. Elle espérait par là prévenir l'intervention armée de l'Autriche dans la Basse-Italie, soustraire ce beau pays à sa pesante domination, peut-être préparer le reste de la péninsule au degré d'indépendance et de liberté qu'il lui était permis d'atteindre sans troubler la paix européenne et sans violer les traités. Ces dispositions étaient aussi de tout point celles de l'empereur Alexandre, encore animé à cette époque de sentimens très hostiles à l'Autriche, et avec qui l'envoyé français à Saint-Petersbourg, M. de La Ferronnays, entretenait des relations intimes qui inquiétaient les cabinets de Vienne et de Londres.

Le cabinet autrichien voulait à tout prix détruire le régime démocratique qui venait de surgir à Naples, et il désirait pouvoir le faire avec l'assentiment et l'appui moral des autres puissances; mais il ne se souciait en aucune façon de substituer à ce régime un système de liberté raisonnable qui, ayant plus de chances de durée et de succès, aurait été beaucoup plus menaçant pour son établissement et son ascendant en Italie, essentiellement fondés sur le maintien du pur absolutisme. Cinq ans auparavant, en replaçant les Bourbons sur leur trône après la chute de Murat, il leur avait interdit, par une stipulation secrète, de changer sans son consentement les institutions du pays. Il n'osait se prévaloir formellement d'une telle clause, dont la révélation eût produit un fâcheux effet; mais il comptait bien, d'une manière ou de l'autre, en conserver le bénéfice.

Je ne parle pas de la Prusse, condamnée alors, par les embarras de sa position intérieure, à suivre docilement, dans toutes les questions générales, les errements de la politique autrichienne. Quant à celle du cabinet de Londres, je ne saurais mieux en donner l'idée qu'en insérant ici la plus grande partie d'une lettre écrite par lord Castlereagh à son frère, lord Stewart, le 16 septembre 1820, et des-

tinée à lui servir d'instructions confidentielles dans les conférences du congrès.

« ... Avec tout le respect et l'attachement que je porte au système de l'alliance tel qu'il a été réglé par les arrangements d'Aix-la-Chapelle, je doute de la prudence, ou, en réalité, de l'efficacité d'une application positive de ses formes et de ses prescriptions dans l'occasion actuelle. Si le danger existant provenait d'une violation évidente des stipulations de nos traités, une réunion extraordinaire des souverains et de leurs cabinets serait indubitablement une mesure de bonne politique; mais alors que le danger provient de convulsions intérieures d'états indépendans, la convenance de hasarder une telle démarche est beaucoup plus contestable, et quand nous nous rappelons à quels funestes malentendus, à quelle irritation populaire ont donné naissance, dans les premiers temps de la précédente guerre révolutionnaire, les conférences de Pilnitz et la déclaration du duc de Brunswick, nous sommes portés à en conclure que tout ce qu'on pourra faire pour la sûreté générale contre les mouvemens insurrectionnels de soldats conspirateurs et rebelles ne devra être entrepris qu'après une mûre délibération, de la manière la mieux calculée pour ne fournir aucun aliment aux calomnies et aux passions, comme aussi pour justifier aussi pleinement que possible les dispositions auxquelles on s'arrêtera par une nécessité locale et spécifique résultant du cas particulier. J'espère donc que l'empereur de Russie voudra bien renfermer la portée des entrevues de Troppau dans les limites prudentes que propose son allié l'empereur d'Autriche, et que tout ce qu'on pourra faire dans ce cas particulier sera fait sans hasarder de déclarations contenant des engagements universels qu'il serait impossible de tenir... Des dissertations sur des principes abstraits ne serviraient de rien aujourd'hui, si on ne les soutenait pas... Autant que j'ai pu en juger par l'examen du mémoire que le ministre autrichien a soumis à nos réflexions, il me semble que ce mémoire touche à peine la question véritable. Il affirme en fait la captivité du roi de Naples, et il propose de fonder sur ce fait un engagement aveugle qu'aucun gouvernement responsable ne saurait contracter... La substance de ce document se trouve dans la série de propositions... par laquelle il se termine. En les joignant aux préparatifs... de l'Autriche, et à sa volonté bien connue d'envoyer une armée dans le royaume de Naples pour la délivrance du roi et la destruction de l'ordre de choses existant, il ne peut y avoir aucun doute que les propositions dont il s'agit, si on les acceptait, équivaudraient en substance à la formation d'une ligue hostile de la part des cinq puissances contre le gouvernement de fait de Naples. Si toutes sont engagées à ne le reconnaître que d'un commun consentement, si la force, dans le cas où elle serait nécessaire, doit être employée pour le renverser, toutes deviennent parties principales dans la guerre, non-seulement moralement, mais en droit, bien qu'il puisse arriver que toutes ne prennent pas les armes pour l'accomplissement de la résolution arrêtée en commun. Or c'est là un concert dans lequel le gouvernement britannique ne peut pas entrer : 1° parce qu'il se lierait par là à des engagements qu'il ne peut pas contracter sans mettre toute l'affaire devant le parlement; 2° parce qu'il résulterait de ce concert une ligue qui, à un mo-

ment quelconque, pourrait l'obliger à recourir à la force; 3^o parce qu'une telle conduite ne pourrait se concilier avec les principes de la neutralité qu'il a cru devoir prescrire à sir William A'Court, en vue de la sûreté de la famille royale de Naples. »

Lord Castlereagh continuait, dans le cours de cette lettre, à exposer ses objections contre la proposition autrichienne; il faisait remarquer que si l'action de l'Autriche contre les révolutionnaires s'exerçait au nom d'une ligue qui par cela même en serait responsable, cette responsabilité aurait pour conséquence nécessaire d'obliger le commandant des forces impériales à n'agir que sous la direction d'un conseil de ministres de l'alliance résidant au quartier-général, chose cependant tout à fait impraticable. Une telle ligue, suivant lui, n'obtiendrait jamais l'approbation du parlement, dont le gouvernement autrichien deviendrait en quelque sorte justiciable pour tous les actes qu'il ferait en vertu de cette alliance. Ces objections, ajoutait-il, étaient insurmontables à raison de la nature du gouvernement anglais, mais on pourrait les éviter en suivant une autre marche dont il développait les principes et les détails. Bien que la révolution de Naples ne constituât pas précisément un de ces cas d'intervention prévus par les traités qui avaient fondé la grande alliance, on s'accordait à reconnaître qu'elle recelait de grands dangers pour l'Europe et qu'elle donnait aux peuples de détestables exemples, étant l'œuvre d'une révolte militaire et d'une secte qui tendait à bouleverser tous les états de l'Italie pour les réunir en un seul. Néanmoins ces dangers atteignaient d'une manière si inégale les puissances alliées, qu'ils n'exigeaient et ne justifiaient pas de leur part les mêmes mesures. L'Autriche, par exemple, pouvait se croire obligée à des mesures extrêmes et immédiates sans que l'Angleterre se sentît assez directement, assez immédiatement menacée pour qu'une intervention de sa part fût autorisée par les principes qui pouvaient être soutenus devant le parlement. Il n'était donc pas possible que les deux gouvernements s'unissent pour assumer une responsabilité commune. L'Autriche pouvait agir pour son compte après avoir pris confidentiellement les avis de ses alliés pour s'assurer qu'ils ne la désapprouvaient et qu'ils ne la désavoueraient pas, mais elle ne pouvait agir que sous sa propre responsabilité et non pas en leur nom. Pour obtenir d'eux cet assentiment ou cette approbation, elle devait leur prouver qu'elle n'agissait pas dans des vues d'agrandissement, qu'elle ne recherchait pas en Italie une suprématie inconciliable avec les traités, qu'elle n'avait en vue que sa propre défense, et qu'elle ne demandait à Naples d'autres sacrifices que l'entretien de l'armée destinée à occuper le pays. « Nous désirons, disait encore lord Castlereagh, laisser à l'Autriche toute sa liberté d'action, mais nous réclamons

aussi la nôtre. Il est dans l'intérêt de l'Autriche que nous gardions cette position : elle nous permet, dans le parlement, de considérer et par conséquent de respecter les mesures qu'elle prendra comme des actes d'un gouvernement indépendant, doctrine que nous ne pourrions soutenir, si nous participions à ces actes. »

L'étendue de cette lettre, dont je me suis borné à indiquer les points principaux, prouve combien les idées qui y sont développées préoccupaient lord Castlereagh. On peut la résumer ainsi : le cabinet de Londres ne voulait pas s'associer à des déclarations de principes ni entrer formellement dans des arrangements qui eussent été difficiles à défendre devant les chambres anglaises, mais il approuvait les projets de l'Autriche, il en désirait le succès; il était même disposé, moyennant certaines précautions de forme, à y contribuer par son appui moral, et en faisant ainsi valoir la convenance de ménager une certaine liberté d'action au cabinet de Vienne, il donnait assez à comprendre qu'il n'entendait pas le chicaner sur la nature du régime qu'il établirait à Naples après y avoir renversé la constitution démocratique.

Nous avons vu que les intentions du gouvernement français étaient bien plus libérales; il eut un moment l'espérance de les faire prévaloir. D'une part, il se faisait quelque illusion sur les dispositions du cabinet de Londres, et ne pouvait le croire aussi enclin à abandonner d'une manière absolue la cause constitutionnelle; de l'autre, il comptait sur les sentimens qu'avait manifestés jusqu'alors l'empereur Alexandre, et dont, peu de jours avant l'ouverture du congrès de Troppau, ce prince renouvelait encore l'assurance à un agent français qu'on lui avait envoyé à Varsovie, où il était venu assister à la seconde session de la diète polonaise. Le comte Capodistrias, qui passait pour son ministre le plus confidentiel, s'exprimait en toute occasion dans le même sens, et le langage des envoyés russes qui recevaient de lui leurs inspirations semblait ne laisser aucun doute sur l'attitude qu'allait prendre le cabinet de Saint-Pétersbourg. Substituer à Naples à la constitution des cortès une charte à la fois libérale et monarchique, arriver à ce résultat par la médiation de la France et écarter ainsi l'intervention autrichienne, tel semblait être le but que la France et la Russie allaient poursuivre de concert dans le congrès qui s'ouvrait à la fin d'octobre 1820.

Malheureusement l'esprit de l'empereur Alexandre, déjà ébranlé par la révolution espagnole, par la conspiration militaire qu'on venait de découvrir à Paris, et par les craintes qu'elle lui fit concevoir sur la stabilité du gouvernement français, reçut en ce moment même un nouveau choc de deux incidens survenus dans ses propres états. A Varsovie, la diète se jeta avec un emportement insensé dans une voie d'opposition systématique qui devait singulièrement blesser un

prince aussi absolu dans ses volontés que libéral jusqu'alors dans ses doctrines. A Saint-Petersbourg, des mécontentemens particuliers firent éclater dans un des régimens de la garde une sédition qui n'avait certes aucun rapport avec les révoltes de la soldatesque espagnole ou napolitaine, et qui fut bientôt réprimée, mais qui ne pouvait manquer d'humilier, d'irriter, d'effrayer même un souverain habitué à compter avant tout sur la force et le dévouement de ses armées.

C'est sous l'influence de ces impressions que l'empereur de Russie arriva à Troppau. M. de Metternich profita avec une merveilleuse habileté de la disposition nouvelle où elles l'avaient jeté. La tâche que le ministre autrichien se proposait n'était rien moins qu'aisée. Des griefs personnels existaient depuis longtemps entre l'empereur et lui; il fallait les effacer. Il fallait non-seulement changer les convictions déjà affaiblies qui avaient jusqu'alors dirigé la conduite d'Alexandre, mais lui en faciliter l'abandon en désintéressant son amour-propre, en lui ménageant la transition, en lui persuadant que, par des moyens nouveaux que rendaient nécessaires des circonstances nouvelles aussi, c'était toujours vers le même but qu'il marchait; il fallait l'éloigner peu à peu de la France, vers laquelle se reportaient sans cesse ses penchans et ses souvenirs, en la lui montrant toujours dominée ou menacée par l'esprit révolutionnaire et gouvernée par des hommes qui manquaient de la résolution ou tout au moins de la force indispensable pour le combattre franchement. Il fallait enfin, au moment où le puissant souverain du Nord commençait à se détacher du grand but auquel il avait jusqu'alors aspiré, celui de faire prévaloir partout les principes et les institutions du libéralisme, lui en présenter un autre non moins propre à occuper et à remplir son imagination comme à satisfaire son orgueil et sa conscience, — la société européenne et chrétienne à sauver des attaques du jacobinisme par le sacrifice de tous les intérêts, de toutes les préventions, de tous les dissentimens. M. de Metternich, je le répète, fit preuve en cette conjoncture d'une prodigieuse habileté. Pour mieux réussir à changer les idées de l'empereur, il feignit de renoncer aux siennes. Il affecta de reconnaître humblement qu'Alexandre seul avait bien compris la situation, lorsqu'il avait proposé à ses alliés de se concerter sur les affaires d'Espagne, et que le cabinet de Vienne, en s'y refusant, avait commis une grande erreur.

Ces artifices obtinrent un plein succès. Vainement l'envoyé français, M. de La Ferronnays, essayait-il de les déjouer en rappelant les assurances si récemment données à son gouvernement; M. de Metternich, puissamment aidé par M. de Nesselrode, qui commença dès lors à prendre un ascendant décidé sur son brillant et aventureux rival Capodistrias, parvint très promptement à établir entre les

cours de Russie, d'Autriche et de Prusse, un concert dont la France et l'Angleterre se trouvèrent exclues, parce qu'en réalité il n'eût pas été possible à des gouvernemens constitutionnels d'y prendre part. Le 19 novembre, les plénipotentiaires des trois cours signèrent un protocole préliminaire qui posait, en style mystique et doctrinal, le principe d'une sorte d'excommunication politique contre les états où une révolution viendrait à dominer, qui reconnaissait à l'alliance le droit d'intervenir même par la force pour la réprimer, et décrétait, au nom de cette alliance, l'occupation militaire du royaume de Naples.

Je ne raconterai pas en détail les nombreux incidens du congrès de Troppau et de celui de Laybach, qui en fut la continuation. On sait comment, sur l'invitation des souverains alliés, le vieux roi de Naples se rendit auprès d'eux à Laybach, comment, après avoir promis à ses sujets de défendre dans le congrès l'indépendance et la constitution du pays, il s'empessa, dès qu'il fut arrivé sur le sol étranger, de désavouer ses promesses et de donner une pleine adhésion aux volontés des puissances absolutistes, comment enfin, le gouvernement révolutionnaire de Naples ayant refusé de se soumettre à ces volontés que l'Autriche lui avait fait notifier dans des formes assez blessantes pour ne laisser aucune chance à la conciliation, une armée de quatre-vingt mille Autrichiens fut dirigée, au nom des cours de Vienne, de Saint-Pétersbourg et de Berlin, vers le territoire napolitain.

Les intentions modérées et généreuses du cabinet des Tuileries se trouvaient ainsi complètement paralysées. Tout avait tourné contre lui, — et la défection imprévue de l'empereur Alexandre, et le désaccord qui s'était manifesté entre les plénipotentiaires du roi au congrès, et, ce qui explique ce désaccord, les dissentimens qui existaient en France sur la grande question du moment, non-seulement entre le gouvernement et l'opposition libérale, qui eût voulu qu'on défendît les armes à la main la révolution napolitaine, mais entre ce même gouvernement et le parti ultra-royaliste, qui l'accusait de ne pas se joindre à l'Autriche pour la combattre. Ainsi contrarié et desservi de tous les côtés, n'ayant que le choix des périls et des obstacles, le ministère de Louis XVIII continua pourtant jusqu'au dernier moment à faire tout ce qui dépendait de lui pour modérer les résolutions extrêmes, pour maintenir, au moins en apparence, l'union des grandes cours que l'Autriche venait de rompre avec tant d'artifice et pour arrêter l'empereur Alexandre sur la pente où on le poussait. Les ménagemens, la circonspection que lui imposait une situation si délicate ne pouvaient manquer de le faire accuser d'indécision et de faiblesse. L'attitude de l'Angleterre paraissait plus nette, ce

qui ne veut pas dire, à beaucoup près, qu'elle fût aussi franche et aussi bienveillante. Le cabinet de Londres, plus que résigné à la destruction de la liberté napolitaine et à l'établissement de la suprématie autrichienne en Italie, ne se préoccupait que d'une seule pensée, celle de mettre à couvert sa responsabilité parlementaire; représentant d'un gouvernement dont l'origine se rattachait à la révolution de 1688, il ne voulait pas qu'on pût lui reprocher d'avoir laissé énoncer sans contradiction des doctrines qui condamnaient et flétrissaient toutes les révolutions. Dans une communication adressée à l'Autriche immédiatement après le protocole du 19 novembre, lord Castlereagh n'avait pas craint de revendiquer pour les peuples le droit de modifier leurs institutions et même de déposer leurs rois, lorsqu'ils attaquaient les libertés publiques. Plus tard, les cabinets d'Autriche, de Prusse et de Russie ayant envoyé à leurs légations respectives une dépêche dans laquelle ils affectaient de ne pas douter du consentement des cours de Paris et de Londres aux mesures qu'ils venaient d'arrêter, lord Castlereagh s'empressa de protester, par une circulaire qui ne tarda pas à être rendue publique, non-seulement contre cette assertion, mais contre le principe même du droit d'intervention que s'arrogeaient les trois cours; il déclara que ce principe était contraire à l'indépendance des peuples, dès lors qu'on prétendait le faire dériver d'une théorie générale sur les révolutions, bien qu'il reconnût à chaque gouvernement en particulier *le droit d'intervenir là où sa sûreté immédiate ou ses intérêts seraient sérieusement compromis par les actes domestiques d'un autre état.*

On peut caractériser ainsi la politique de la France et de l'Angleterre dans cette grande occurrence. — La France, sans approuver les principes posés à Troppau, s'abstenait de les frapper d'une réprobation formelle pour ne pas s'aliéner complètement la Russie, son seul allié, et aussi pour ne pas abdiquer, en se plaçant tout à fait en dehors de l'action du congrès, le droit de s'interposer éventuellement soit en faveur de l'indépendance italienne, soit contre la réaction aveuglément absolutiste dont Naples était menacé. — Le gouvernement britannique, assez indifférent en sa qualité de tory et d'allié de l'Autriche à la liberté napolitaine et à l'indépendance de la péninsule, mais soigneux de ne pas fournir à ses adversaires dans le parlement un texte d'accusation qui eût pu devenir populaire, se bornait à protester contre une théorie compromettante, et dans sa protestation même il avait soin d'indiquer que ce qu'il ne pouvait sanctionner comme un principe général, il était disposé à l'admettre à titre d'exception justifiée par les circonstances. Telle est la force des mots, que la grande masse du public, trompée par les déclamations de l'opposition française, qui s'abusait peut-être elle-même, se

persuada alors que le ministère de M. de Richelieu et de M. Pasquier connivait à l'alliance absolutiste, et que lord Castlereagh défendait la cause libérale!

Il ne faudrait pas conclure de ce que je viens de dire, pour expliquer les sentimens du cabinet de Londres et la conduite qu'ils lui inspirèrent, que ce cabinet approuvait au fond tous les procédés de la cour de Vienne. Sans doute il faisait des vœux pour le prompt succès de l'entreprise où elle s'engageait, mais quelques-uns des moyens auxquels elle avait recours pour préparer ce succès lui paraissaient bien tortueux, bien peu honorables, et il ne pensait pas qu'il fût à propos de rétablir purement et simplement à Naples le pouvoir despotique. Voici ce qu'on lit dans une lettre écrite par lord Castlereagh à lord Stewart le 5 janvier 1821 :

« Après toutes les déclarations et les rétractations du roi de Naples, si j'étais à la place de Metternich, je ne voudrais pas mêler ma cause au tissu de duplicités et de mensonges dont se compose la vie de sa majesté. Je suis de l'avis d'A'Court sur la position de ce prince et sur le peu de convenance qu'il y aurait à retourner à l'ancien système après tout ce qui s'est passé. Je pense encore que Metternich a fort affaibli sa position en rendant cette question européenne, au lieu de la faire purement autrichienne. Il aurait obtenu le même appui de l'Europe en fondant son intervention sur un motif beaucoup plus facile à comprendre. Il aurait eu bien plus sûrement pour lui l'opinion publique, surtout en ce pays, s'il s'était borné à alléguer le caractère hostile et offensif d'un gouvernement *carbonaro* contre tout état existant, au lieu de *s'embarquer* lui-même sur l'océan illimité où il a mieux aimé s'aventurer. S'il eût donné hardiment à son action des bases tout autrichiennes, et il en avait de bien fortes à alléguer, la Russie et la Prusse auraient *infusé* l'intérêt européen dans leurs déclarations d'adhésion sans *délayer* la question principale, au point de l'étendre jusqu'à leurs intérêts éloignés. Mais notre ami Metternich, avec tout son mérite, préfère une négociation compliquée à un coup rapide et hardi. »

Il y a certainement beaucoup de sens dans ces considérations, énoncées avec une profusion de métaphores par trop hibernienne. On pourrait cependant se demander si lord Castlereagh tenait suffisamment compte au ministre autrichien de l'importance qu'il y avait pour lui à capter l'empereur Alexandre et de l'impossibilité d'y réussir sans flatter ses manies de théories et de principes généraux.

Les travaux du congrès étaient terminés, les souverains et les ministres n'étaient plus retenus à Laybach que par l'attente des résultats de la marche de l'armée autrichienne dirigée sur le royaume de Naples, lorsqu'une nouvelle effrayante vint troubler la confiance et l'espoir auxquels ils se livraient. L'armée piémontaise avait, à son tour, proclamé le régime constitutionnel, et ce mouvement paraissait

d'autant plus formidable, que, dirigé par la haute noblesse et par l'héritier de la couronne, moins encore dans une pensée de libéralisme que dans une préoccupation d'hostilité politique contre l'Autriche, il semblait se rattacher à une vaste conspiration italienne. On apprenait que, de tous les points de la Lombardie, les étudiants, les affiliés des sociétés secrètes s'échappaient pour aller rejoindre les Piémontais. On ne doutait pas qu'un mouvement analogue ne se manifestât dans les autres parties de la péninsule, et déjà l'on croyait voir l'armée autrichienne, enveloppée de toutes parts, succomber sous les masses populaires appuyées par les armées sarde et napolitaine. A Milan, le vice-roi se préparait à une retraite qui pouvait devenir inévitable. En France, l'émotion ne fut guère moins grande, lorsqu'on apprit les événemens de Turin. Les passions politiques, excitées par les luttes violentes de la tribune, étaient arrivées au dernier degré d'exaspération. Les départemens de l'est s'agitaient. Des émissaires du carbonarisme les parcouraient dans tous les sens; les bruits les plus alarmans y étaient répandus avec affectation; on parlait d'une révolte victorieuse à Paris, de l'abdication du roi, de la régence du duc d'Orléans, du drapeau tricolore arboré, de la constitution de 1791 proclamée. Le parti révolutionnaire croyait toucher au moment de reconquérir par la force le terrain que les précédentes élections lui avaient enlevé, et la terreur dont ses adversaires donnaient des signes non équivoques semblait justifier sa présomption. Les ultra-royalistes, si confians naguère et qui ne cessaient de harceler le pouvoir pour l'entraîner aux plus imprudentes exagérations, étaient tombés dans un profond abattement; un de leurs chefs proposait de voter précipitamment le budget pour que les chambres pussent ensuite se séparer, laissant au gouvernement le soin de pourvoir au salut commun. Dans le conseil même, on délibérait sur la question de savoir s'il n'y avait pas lieu d'ajourner les chambres, et de recourir momentanément à des ressources extraordinaires. L'Allemagne n'était pas moins troublée; l'expédition autrichienne contre Naples y avait été vue généralement avec peu de faveur; tous ces gouvernemens germaniques, que la main puissante de l'Autriche protégeait seule contre les entreprises du libéralisme, tremblaient du sort qui les menaçait, si elle venait elle-même à succomber; la Prusse surtout, cet ardent foyer des sociétés secrètes, redoutait une insurrection de la landwehr, peut-être de l'armée, et le cabinet de Berlin ne dissimulait pas ses regrets de s'être laissé entraîner, par complaisance pour la cour de Vienne, à prendre aux délibérations de Troppau et de Laybach une part qui maintenant lui paraissait bien compromettante. On craignait aussi pour la Pologne, toujours remuante, et où le grand-duc Constantin semblait s'attacher à détruire, par ses

caprices brutalement tyranniques, l'impression des bienfaits de son frère. L'empire ottoman lui-même n'échappait pas au mouvement qui semblait sur le point de tout emporter : le prince Ypsilanti venait de lever en Moldavie l'étendard de l'indépendance grecque, et à sa voix les populations se soulevaient dans l'Épire, dans le Péloponèse, dans les îles.

Au sein du congrès de Laybach régnait une stupéfaction profonde à laquelle on peut à peine comparer celle que produisit au congrès de Vienne la nouvelle du débarquement de Cannes. Dans les premiers instans, la consternation était telle qu'on osait à peine se regarder. Le cabinet autrichien, non content de diriger sur l'Italie cent mille nouveaux soldats tirés de l'Allemagne et de la Hongrie, se hâta de demander secours à l'empereur Alexandre, qui ordonna aussitôt l'envoi au-delà des Alpes d'un pareil nombre de soldats russes. Le prince de Metternich, naguère si confiant, semblait aussi implorer le concours de la France, qui avait constamment prédit la révolution piémontaise, qui s'en était fait un argument pour conseiller une politique circonspecte et modérée, et à qui les événemens paraissaient donner raison.

J'ai cru devoir raconter cette crise avec quelques détails, parce qu'elle fut si courte, que la génération même qui l'a traversée n'en a pas conservé la mémoire, parce que le souvenir s'en est perdu en quelque sorte dans l'immense réaction dont elle fut suivie, lorsqu'on apprit au bout de quelques jours que les révolutions de Naples et de Piémont étaient tombées, à peu près sans coup férir, à l'apparition des forces autrichiennes, et que le pouvoir absolu, un moment renversé aux deux extrémités de l'Italie, en avait repris possession.

On vit alors se reproduire une de ces illusions qui avaient déjà si souvent égaré les gouvernemens et les peuples de l'Europe, et dont on peut craindre qu'aucune expérience ne suffise jamais à les préserver. Des émeutes populaires, des révoltes militaires mal conçues, mal dirigées, et qui avaient éclaté dans des circonstances particulièrement défavorables, venaient de succomber, après un succès d'un moment, sous l'action d'une force bien organisée. On crut pouvoir en conclure que l'esprit de révolution et même l'esprit libéral, qu'on affectait de confondre l'un avec l'autre, n'avaient aucune puissance réelle, qu'il suffisait de leur tenir tête pour en venir à bout, et que si à d'autres époques ils avaient triomphé, c'était uniquement parce qu'on avait méconnu leur faiblesse, et qu'on leur avait fait des concessions aussi dangereuses qu'inutiles. On se promit donc de ne plus retomber dans une semblable erreur. A défaut du régime représentatif, il avait d'abord été question de donner au royaume de Naples un régime consultatif entouré de garanties sérieuses. Ce projet,

comme presque tous les projets de cette espèce, était une véritable chimère; mais M. de Metternich s'en était servi pour amadouer l'empereur Alexandre, pour l'amener à renoncer avec moins de regrets à ses rêves de constitution. Dans l'enivrement de la victoire, il fut définitivement mis de côté, ou du moins réduit à des proportions tellement insignifiantes, que les plus ardens défenseurs du despotisme auraient pu difficilement y trouver à redire. L'Autriche, pesant à la fois sur les Deux-Siciles et sur le Piémont au moyen d'une occupation militaire qu'elle se faisait chèrement payer, maintint dans ces deux royaumes l'intégrité du pouvoir absolu, et crut faire assez pour la prudence et pour l'humanité en empêchant qu'à Naples le rétablissement de l'autorité royale ne fût souillé par le renouvellement des cruautés abominables qui avaient déshonoré la restauration de 1799.

IV.

Désormais la politique anti-libérale de M. de Metternich ne rencontrait plus aucun obstacle dans la volonté de l'empereur Alexandre. Il était complètement subjugué. Les vives émotions de la dernière crise avaient achevé dans son âme ardente et faible la transformation contre laquelle il se débattait depuis deux ans. A partir de ce moment, les idées de liberté et de droits des peuples lui devinrent aussi odieuses qu'elles lui avaient été chères jusqu'alors; le mot de constitution sembla lui inspirer cette irritation, cette antipathie que l'on éprouve pour ce qui, en rappelant d'anciens égaremens, éveille au fond du cœur des remords ou des regrets trop amers. Le besoin d'activité continue dont il était possédé prit une direction nouvelle : poursuivre, anéantir partout la révolution, tel fut le but qu'il se proposa et qu'il résolut d'atteindre au prix des plus grands sacrifices. Dans son impatience, le ministère de M. de Richelieu ne se montrant nullement disposé à intervenir en Espagne, il parlait d'envoyer une armée russe renverser la constitution de 1812.

L'insurrection du peuple grec soulevé pour reconquérir son indépendance n'était à ses yeux qu'un des incidens de la grande conspiration révolutionnaire. Cette insurrection, promptement étouffée dans les principautés du Danube, où elle avait pris naissance, mais qui faisait chaque jour des progrès sur le continent et dans les îles de la Grèce proprement dite, l'irritait d'autant plus que des agens russes, s'abusant sur les intentions actuelles de leur maître, en avaient évidemment favorisé l'explosion, ce qui faisait planer sur sa politique un soupçon de déloyauté. Son premier mouvement avait été de désavouer les insurgés de la manière la plus éclatante. Mal-

heureusement pour la Porte, qui à cette époque conservait encore, dans son affaiblissement progressif, l'orgueilleuse et ignorante férocité du temps des Mahomet II et des Soliman, elle ne comprit pas combien il lui importait de ménager de telles dispositions, que d'ailleurs elle ne croyait pas sincères. S'associant aveuglément à l'exaspération d'un peuple barbare et fanatique, elle se livra, et contre les insurgés et contre tous ceux qu'elle soupçonnait de leur être favorables, à d'effroyables cruautés; elle ne craignit pas de fouler aux pieds les privilèges des populations chrétiennes, sans en excepter ceux que les traités avaient placés sous la garantie de la Russie. L'Europe, presque sans distinction d'opinions et de partis, se sentit saisie d'un sentiment d'indignation et de pitié auquel se mêla bientôt le plus vif enthousiasme pour l'héroïque résistance des Grecs. En Russie surtout, ce sentiment prit un caractère d'autant plus exalté, que la communauté de religion créait en faveur des victimes un nouveau lien de sympathie. L'empereur Alexandre, cédant à l'entraînement général, réclama énergiquement en faveur de l'humanité et des traités violés. Ses réclamations furent reçues de telle sorte qu'il crut devoir rappeler son envoyé; le 31 juillet 1821, M. de Strogonof quitta Constantinople avec toute sa légation.

La guerre semblait imminente. Toutes les grandes puissances s'interposèrent pour la prévenir. Leur attitude et leurs intentions n'étaient pourtant rien moins qu'identiques. Le gouvernement français, ami sincère de la Russie et partageant d'ailleurs la bienveillante pitié qu'excitaient dans toutes les âmes généreuses les souffrances du peuple grec, appelait sans doute de ses vœux un arrangement pacifique, mais un arrangement conforme à la dignité du cabinet de Saint-Pétersbourg et qui donnât satisfaction à ses légitimes griefs. Il s'efforçait de calmer le ressentiment d'Alexandre, de lui faire prendre patience, et lorsque ce prince, dans ses conversations avec M. de La Ferronnays, essayait de s'assurer éventuellement l'appui de la France en faisant luire à ses yeux des espérances d'agrandissement territorial, on laissait tomber ces offres, conçues, il est vrai, en termes bien vagues. Cependant il était évident pour tout le monde que si la guerre venait à éclater, la Russie ne compterait pas la France au nombre de ses adversaires. Il en était tout autrement de l'Angleterre et de l'Autriche. Pour elles, la grande, j'ai presque dit l'unique question, était d'empêcher la Russie, déjà si puissante en Orient, d'y faire de nouveaux progrès, d'y acquérir un surcroît d'influence. La cause des Grecs les touchait fort peu; tous leurs vœux tendaient à la prompte répression d'un mouvement insurrectionnel qui était venu déranger l'ensemble de leurs combinaisons politiques, et, peu soucieuses de l'opinion publique indignée, elles faisaient même tout ce qui était

en leur pouvoir pour hâter ce résultat. Le plus parfait accord régnait à ce sujet entre les deux cabinets. Le roi d'Angleterre étant allé, au mois d'octobre, visiter ses états continentaux, et lord Castlereagh (qui venait d'hériter de son père le titre et le nom de marquis de Londonderry) l'ayant accompagné dans ce voyage, M. de Metternich se rendit à Hanovre pour se concerter avec lui. Ils avaient espéré que l'empereur Alexandre, si enclin d'ordinaire aux délibérations communes et aux entrevues de princes et de ministres, voudrait prendre part à cette réunion, et ils comptaient beaucoup sur leur talent de persuasion pour le ramener à leur point de vue; mais cet espoir fut trompé : Alexandre ne vint pas, et la négociation dut se suivre avec lui par écrit.

Quelques mois auparavant, quinze jours avant la rupture des relations diplomatiques entre la Russie et la Porte, le marquis de Londonderry, qui comprenait la gravité de la situation, avait cru devoir recourir, pour en conjurer les dangers, à une démarche en dehors des voies ordinaires de la diplomatie; le 16 juillet 1821, il avait écrit à l'empereur de Russie une lettre ainsi conçue :

« Sire, lorsque je fus admis à prendre congé de votre majesté impériale avant votre départ d'Aix-la-Chapelle en 1818, votre majesté voulut bien me permettre de m'adresser directement à elle toutes les fois que les intérêts de l'alliance européenne pourraient justifier l'usage que je ferais de cette autorisation. — En ne me prévalant pas jusqu'à présent de la gracieuse permission de votre majesté, j'ai prouvé que je n'étais pas disposé à abuser de ce témoignage si particulier de sa bienveillante confiance... — Pour me conformer aux ordres du roi mon souverain, et sous l'impression du sentiment profond de l'importance de la crise actuelle, j'ose m'adresser à votre majesté au sujet des affaires de Turquie, et je le fais avec d'autant moins d'hésitation que j'ai la conviction intime que quelque embarras que puisse éprouver votre majesté par suite de considérations locales et des dispositions de son peuple, le jugement qu'elle porte de ces déplorables complications est d'accord avec celui qu'en porte le gouvernement britannique, et que je suis également persuadé que votre majesté impériale, triomphant de tous les obstacles, suivra en définitive une ligne politique de nature à fournir une preuve nouvelle, mais non pas inattendue, de sa détermination de maintenir inviolablement le système européen tel qu'il a été affermi par les derniers traités de paix. J'ai la confiance que les terribles événemens qui affligent aujourd'hui une partie de l'Europe ne sont pas considérés par votre majesté comme constituant, dans l'histoire du temps actuel, une question nouvelle et isolée. Ils ne proviennent pas exclusivement de la lutte des élémens inflammables dont se compose l'empire turc, mais ils forment une branche de cet esprit organisé d'insurrection qui se propage systématiquement à travers l'Europe, et qui fait explosion toutes les fois que la main du pouvoir se trouve affaiblie par une cause quelconque. Si les symptômes en sont plus destructifs en Turquie, c'est parce que, dans ce malheureux pays, il rencontre toutes les

passions, tous les préjugés, et par-dessus tout ces animosités religieuses qui donnent aux commotions civiles leur caractère le plus odieux et le plus affligeant. La position limitrophe des états de votre majesté impériale, la sympathie religieuse que la grande masse de ses sujets porte à la population grecque de la Turquie, les nombreuses relations commerciales et autres qui ont lieu réciproquement entre les populations des deux empires, et aussi les anciennes jalousies qui résultent nécessairement des souvenirs de l'histoire, placent votre majesté en première ligne sur ce théâtre de difficultés européennes.

« Il serait superflu de faire perdre le temps de votre majesté impériale en travaillant à lui prouver que la Turquie, malgré toute sa barbarie, constitue dans le système de l'Europe ce qu'on peut appeler un mal nécessaire. C'est une excroissance qu'on peut à peine regarder comme formant partie intégrante de son organisation dans l'état de santé, et cependant, pour cette raison même, toute tentative d'introduire l'ordre dans ses élémens hostiles par une intervention extérieure ou de l'assimiler à la masse peut exposer le corps entier de notre système général aux plus grands périls. La question véritable qu'il est urgent de prendre en considération est celle-ci : comment le danger sera-t-il éloigné des autres états, et comment les puissances voisines réussiront-elles le mieux à maintenir leurs relations pacifiques avec un pays livré à de telles convulsions? Cette question est surtout pressante en ce qui concerne les états de votre majesté impériale, et elle se subdivise en deux points : 1^o les chances qui existent pour que la paix des provinces de votre majesté soit troublée par l'insurrection qui s'étend de ce côté; 2^o les injures et les outrages auxquels ses serviteurs et ses sujets ont été et peuvent être exposés dans l'empire turc.

« Relativement au premier point, je crois qu'il n'y a rien ou du moins fort peu à craindre, et qu'avec la force imposante que votre majesté peut réunir sur les frontières, on est en droit de considérer comme impossible que la contagion pénètre dans les limites du territoire russe. Le second mal est plus pressant, et on ne peut que déplorer les épreuves auxquelles, d'après les dernières nouvelles de Constantinople, la longanimité de votre majesté peut être exposée sous ce rapport. Croire ou même désirer que votre majesté ne défende pas, au moment convenable, les justes droits de sa couronne et de son peuple, c'est ce qui ne peut entrer dans la politique du gouvernement anglais; mais moins on peut douter de la puissance de votre majesté, plus les événemens de la dernière guerre ont élevé sa position, plus aussi elle est en mesure de temporiser et de laisser l'ouragan s'épuiser de lui-même. L'empire turc, en ce moment, ne semble pas seulement infecté de tout le venin des principes modernes, mais agité jusqu'à la fureur par les anciennes animosités qui lui sont particulières. Le gouvernement aussi bien que la population a, pour l'instant, abdiqué ses facultés ordinaires de raison et de prudence; et s'est abandonné à une folie frénétique, à un esprit aveugle de guerre intérieure et exterminatrice. Ce n'est pas dans de telles conjonctures qu'on peut s'enquérir des torts d'une manière satisfaisante et discuter les réparations. Votre majesté impériale, je me permets avec une humble confiance de lui soumettre cet avis, doit attendre le moment du réveil de la raison et de la réflexion, à moins, sire, que vous ne soyez préparé à assumer les périls et les charges d'une occupation militaire à effectuer, non

pas au milieu d'un peuple chrétien et plus ou moins facile à manier, mais au milieu d'une race fanatique, vindicative et barbare. — Sans doute l'humanité frémit à l'aspect des scènes qui, à ce qu'il paraît, désolent la plus grande partie de la Turquie européenne, et il ne faudra rien moins que l'autorité imposante du grand nom et du caractère de votre majesté pour que la nation russe se résigne à voir les ministres de la religion qu'elle professe elle-même immolés avec tant de barbarie au ressentiment du gouvernement sous lequel ils ont le malheur de vivre; mais nous espérons en vain pouvoir matériellement changer leur sort ou les délivrer de leurs souffrances et maintenir en même temps le système de l'Europe tel qu'il existe aujourd'hui. Le danger d'innover dans cette œuvre consacrée et la réflexion que, si nous ne pouvons refuser aux Grecs notre sympathie et notre compassion, ils ont pourtant été les agresseurs dans la circonstance actuelle, et qu'ils se sont laissé entraîner à la pratique périlleuse et corruptrice de l'époque, si fortement réprouvée par votre majesté impériale, peuvent bien l'engager, elle et ses alliés, à rester en observation plutôt qu'à intervenir dans l'inextricable confusion des affaires turques. — La flamme brûle en ce moment avec trop d'intensité pour que cela puisse durer longtemps; un temps doit arriver, et probablement avant peu, où la puissance turque, épuisée par ses propres convulsions, deviendra accessible à la raison, où la voix de votre majesté sera entendue et les griefs dont elle se plaint redressés, et peut-être la Providence, dans les nombreuses épreuves auxquelles elle vous a réservé dans le cours de votre vie, remplie de tant et de si glorieux événements, ne vous a-t-elle jamais présenté l'occasion de donner au monde et à la postérité un plus éclatant témoignage de vos principes qu'en vous mettant à même de manifester envers un gouvernement fanatique et à demi barbare ce degré de modération et de magnanimité qu'un esprit religieux et enthousiaste pour le système que votre majesté a si puissamment contribué à élever en Europe peut seul inspirer, en présence de semblables provocations, à un prince armé d'une telle puissance.

« J'ose espérer que les sentimens que je me suis hasardé à exprimer ne blesseront pas votre majesté impériale et ne seront pas désavoués par elle. Quelle qu'ait pu être la divergence d'opinions dans les récentes discussions sur des théories abstraites de droit international, et à quelque point que la position du gouvernement britannique se soit écartée de celle des trois cours alliées par la ligne de neutralité que le roi a cru devoir adopter au sujet des affaires d'Italie, nous pouvons constater avec bonheur que, depuis l'heureuse époque qui a donné naissance à l'alliance actuelle, il s'est à peine présenté un exemple de dissentiment politique entre les conseils de votre majesté et ceux de mon auguste maître sur un point de quelque gravité pratique. Je suis certainement convaincu que chacun des états alliés, tout en avouant consciencieusement à la face du monde ses propres principes et en maintenant ses habitudes particulières d'action, restera inaltérablement fidèle aux obligations fondamentales de l'alliance, et que le système actuel, conduit avec cette prudente modération, subsistera longtemps pour la sûreté et le repos de l'Europe..... »

Cette lettre est surtout remarquable, parce qu'elle nous révèle

l'idée qu'un homme d'état aussi éclairé et aussi bien informé que lord Londonderry se faisait alors des dispositions de l'empereur Alexandre et de la nature des argumens par lesquels on avait le plus de chances d'agir sur son esprit. Je n'ai pas sous les yeux la réponse de l'empereur; il y affirmait que l'opinion unanime du peuple russe se prononçait énergiquement pour une guerre immédiate contre la Porte, et qu'il n'avait pu résister jusqu'à ce moment à un entraînement aussi universel sans compromettre sa popularité.

Quelques mois plus tard, le 14 décembre, lord Londonderry écrivit à sir Charles Bagot, ambassadeur d'Angleterre à Saint-Petersbourg, une lettre destinée à être mise sous les yeux de l'autocrate, et qui reproduisait en termes plus pressans l'ordre d'idées développé dans celle que je viens de citer.

« En réfléchissant, disait-il, à l'état présent des affaires en Grèce dans leur liaison avec celles du reste de l'Europe, et on peut dire du monde, il est impossible que l'empereur de Russie ne soit pas frappé du caractère critique de la résolution qu'il a à prendre. Je veux essayer de vous exposer cette situation telle que je la conçois... C'est pourtant un sujet dans lequel je ne veux pas entrer officiellement. Je le traiterai brièvement dans une lettre particulière, et si votre excellence juge à propos d'en toucher quelque chose à l'empereur, je pense qu'il vaudra mieux ne le faire que de vive voix.

« Le premier point qui mérite d'appeler la considération attentive de sa majesté impériale, ce sont les progrès continuels du mouvement révolutionnaire sur le continent américain. Les événemens de ces derniers mois à Mexico, au Pérou, à Caracas et au Brésil ont presque décidé que les deux Amériques grossiraient la liste déjà prépondérante des états soumis à un système de gouvernement fondé sur une base républicaine ou démocratique. Un esprit analogue s'avance en Europe à pas de géant; l'Espagne et le Portugal sont lancés dans le tourbillon d'une convulsion semblable. La France vacille dans sa politique entre des vues et des intérêts extrêmes, les uns et les autres sérieusement et peut-être également menaçans dans leur nature même pour sa tranquillité intérieure. L'Italie, y compris les états du roi de Sardaigne, bien qu'arrachée pour un temps des mains des révolutionnaires, n'est contenue que par la présence de l'armée autrichienne d'occupation, et ne fait, on peut le craindre, que des progrès bien lents dans la reconstruction d'un système de gouvernement indigène propre à assurer contre ces mêmes révolutionnaires une existence indépendante. — Le même esprit s'est immiscé profondément dans les affaires de Grèce. L'insurrection dont la Turquie d'Europe est le théâtre ne peut, ni dans son organisation, ni dans les objets qu'elle a en vue, ni dans ses moyens d'action, ni dans ses relations extérieures, se distinguer des mouvemens antérieurs en Espagne, en Portugal et en Italie. La seule différence consiste dans le surcroît de complications et d'embarras résultant de ce qu'elle se trouve associée aux déplorables effets d'un autre système de gouvernement bien détestable aussi, sous la haine duquel elle cherche à cacher ses véritables projets pour exciter l'intérêt en sa faveur et atteindre ainsi son but final. — En un mot, il est impossible que l'empereur

ne voie pas que la source de ce torrent révolutionnaire est en Grèce, que le flot déborde sur ses provinces méridionales par un courant presque continu et non interrompu depuis l'autre rive de l'Atlantique, et c'est sur ce principe, et non pas sur des vues de politique locale, que sa majesté, je n'en doute pas, règlera sa conduite en véritable homme d'état. — Je ne dirai pas ce que le gouvernement britannique ferait en pareil cas, parce que le principe d'après lequel nous devons toujours agir comme état est celui de la non-intervention poussée même à l'extrême, mais je suis bien sûr que si ce qui se passe maintenant en Grèce, notamment en Morée, sous la conduite d'aventuriers étrangers, était arrivé dans tout autre pays limitrophe de la Russie, l'empereur n'aurait pas attendu jusqu'à ce moment pour agir comme à Laybach, et aucune querelle particulière avec les Turcs ne l'aurait fait hésiter à s'opposer avec autorité, dès le premier moment, à l'ennemi commun et le plus formidable.

« Si je suis fondé à regarder le mouvement révolutionnaire en Grèce comme le véritable danger, si toutes les questions entre la Russie et la Turquie doivent en réalité être considérées, au moins pour le moment, comme secondaires et absorbées en quelque sorte dans l'importance de la question principale, quelle ligne de conduite l'empereur doit-il suivre dans sa sagesse? J'ai dit tout à l'heure qu'en tout autre cas l'empereur se serait décidé, et que, s'il eût été nécessaire, il aurait pris en main, contre les Grecs, la cause de l'autorité légitime du pays. — Dans le cas actuel, c'est plus qu'on ne peut attendre ou conseiller; une armée russe ne pourrait d'ailleurs pénétrer en Turquie pour y combattre la révolution sans s'y trouver engagée tout à la fois dans des hostilités contre les Turcs et contre les Grecs. Si donc l'empereur, dans ce cas spécial, ne peut réprimer le mal par ses propres moyens, c'est un motif de plus pour sa majesté de ne pas s'interposer à l'effet d'empêcher le gouvernement ottoman d'éteindre la révolte qui menace la tranquillité générale non moins que sa propre autorité comme gouvernement. — En considérant les tendances relatives des parties contendantes, quelles que puissent être les vues de la Turquie, elles sont au moins exemptes du danger révolutionnaire. La cause des Grecs en est profondément et inévitablement imprégnée, et il est impossible, au moins en ce moment, de l'en dégager. Je me permets donc de dire que l'empereur de Russie doit la désavouer comme étant devenue essentiellement révolutionnaire. Sa majesté impériale doit plutôt favoriser que contrarier les efforts du gouvernement ottoman pour étouffer l'insurrection, et elle doit regarder ses différends avec la Porte comme n'ayant qu'une importance secondaire au moins jusqu'à la destruction de cette révolte. Alors seulement l'empereur pourra sans danger entrer en compte avec la Turquie, parce qu'alors, sans encourager les principes révolutionnaires, il pourra obtenir le redressement de ses griefs et étendre sa protection sur les Grecs, qui auront cessé d'être en état de résistance ouverte à leur souverain. »

Il règne dans ces deux lettres, dans la seconde surtout, une telle exagération, les idées et l'expression même en sont parfois si excessives, si bizarres; il y a tant d'étrangeté dans cette image du flot

révolutionnaire partant du littoral américain de l'Atlantique pour aller battre le rivage méridional de l'empire russe après avoir inondé l'Espagne, l'Italie et la Grèce; tout cela enfin ressemble si peu au langage d'un homme d'état anglais, que si l'authenticité de ces documens n'était pas incontestable, on hésiterait à les prendre au sérieux. On serait tenté d'y voir une parodie plus ou moins piquante du genre d'argumentation que M. de Metternich s'était habitué, depuis le congrès de Troppau, à mettre en usage pour agir sur l'empereur Alexandre. Rien ne prouve mieux le parfait accord qui existait entre les cabinets de Londres et de Vienne.

C'est cependant à l'aide de ces raisonnemens sophistiques, c'est en exagérant outre mesure la force et les dangers de l'esprit révolutionnaire, avec lequel on affectait de confondre toute aspiration, soit à l'indépendance nationale, soit à la liberté même la plus modérée, que l'Angleterre et l'Autriche parvinrent à arrêter le monarque russe et à l'enlacer dans un dédale de négociations compliquées qui ne devaient aboutir à rien, mais qui retardèrent de sept années la lutte dont on semblait alors si près. Alexandre fut-il aussi complètement leur dupe qu'on l'a cru généralement? ou bien, comme quelques personnes l'ont conjecturé, était-il retenu aussi par une crainte secrète de compromettre dans une nouvelle guerre, dans une entreprise hasardeuse, la position si haute qu'il devait à d'heureux hasards bien plus qu'à ses talens, et faut-il penser qu'il se prêta sans trop de répugnance à dissimuler ses hésitations sous le voile spécieux d'un généreux sacrifice fait aux grands intérêts de l'Europe? Il est probable qu'en cette occasion, comme il arrive presque toujours, l'empereur fut déterminé par des motifs d'une nature complexe et dont il ne se rendait pas à lui-même un compte bien net.

La grande faute que commit alors M. de Metternich, enivré par le succès de ses artifices, ce fut de ne pas comprendre qu'il était prudent de ne point le pousser trop loin, que sans doute il était d'une bonne politique de mettre obstacle à de nouveaux agrandissemens de la puissance russe en Orient, mais que si l'on ne se hâtait de procurer à l'empereur une satisfaction honorable pour ses griefs fondés, si on ne pesait pas efficacement sur la Porte, tant pour l'amener à donner cette satisfaction que pour mettre fin aux effroyables cruautés commises sur les Grecs, toutes les habiletés diplomatiques finiraient tôt ou tard par échouer contre l'orgueil blessé de la Russie, d'accord avec les vives sympathies qui s'attachaient, dans l'Europe presque entière, à la cause des Hellènes. M. de Metternich ne vit pas tout cela. Il parut quelquefois se livrer, avec la légèreté qui se mêle en lui à des facultés si éminentes, au plaisir de *mystifier* (si l'on peut ainsi parler) le cabinet de Saint-Pétersbourg,

de lui faire concevoir des espérances qui ne devaient pas se réaliser, d'obtenir ainsi de lui des ajournemens, des concessions qui, par cela même qu'elles n'étaient pas payées de retour, devenaient des humiliations véritables. Sa partialité trop évidente pour la Porte eut le double résultat de l'encourager, de la rendre intraitable dans sa résistance et d'exciter à la longue dans le gouvernement russe de vifs et profonds ressentimens. Il est vraisemblable que l'esprit plus calme et plus circonspect du marquis de Londonderry, s'il lui eût été donné de diriger plus longtemps les affaires de son pays, n'eût pas persévéré jusqu'au bout dans cette politique imprudente; mais il n'était pas destiné à en voir le développement complet et le résultat définitif.

A l'époque où nous a conduits la suite de ce récit, les préoccupations principales des gouvernemens furent d'ailleurs détournées de l'Orient par les événemens qui survinrent dans l'Europe occidentale. Depuis quelque temps déjà, tout faisait pressentir en France un grand changement. Les ultra-royalistes, enhardis par la défaite des révolutionnaires italiens, étaient devenus plus exigeans. Le ministère du duc de Richelieu n'ayant pas consenti à augmenter la part qu'il leur avait faite dans la distribution des fonctions publiques, ils avaient rompu violemment avec lui, — et MM. de Villèle et Corbières, qui étaient entrés au conseil à la fin de l'année précédente, avaient donné leur démission. Les élections, auxquelles on avait procédé suivant l'usage annuel pour le renouvellement d'un cinquième de la chambre des députés, étaient venues grossir les rangs de ce parti, tandis que les libéraux, discrédités et découragés par leurs violences et par leurs échecs multipliés, s'étaient vus réduits à un petit nombre de nominations, et que le parti modéré, celui des défenseurs du pouvoir, avait lui-même échoué dans la plupart des collèges. Le ministère eût probablement réussi à prolonger son existence en acceptant le concours de la gauche, qui, dans leur défaite commune, le lui aurait volontiers accordé pour quelque temps à certaines conditions; mais M. de Richelieu et ses collègues pensèrent avec raison qu'après ce qui s'était passé depuis trois ans, et dans les conjonctures où l'on se trouvait, il ne convenait, sous aucun rapport, de tenter un nouveau

5 septembre. Ils se décidèrent donc, non pas encore à se retirer, mais à combattre tout à la fois les deux partis extrêmes. Il arriva alors ce qui arrive toujours en pareil cas. Les deux oppositions se réunirent momentanément pour le renverser, et dès l'ouverture de la session elles commencèrent les hostilités par le vote d'une adresse qui, au moyen d'une équivoque difficile à justifier, donnait une expression commune à des griefs absolument contradictoires. Les ministres ne cédèrent pas encore, le roi annonça même l'intention de

les soutenir avec énergie; mais la coalition irritée se livra à de tels emportemens, qu'on dut bientôt reconnaître qu'elle ne se dissoudrait pas avant d'avoir atteint son but, à quelque prix que ce fût. Louis XVIII vieillissait, sa santé affaiblie ne lui laissait plus la force nécessaire pour surmonter les obsessions dont l'entouraient les adversaires du cabinet. Une influence qui avait succédé auprès de lui à celle de M. Decazes s'employa efficacement à vaincre la répugnance qu'il avait jusqu'alors manifestée pour le parti ultra-royaliste, et le 14 décembre 1821 un nouveau ministère, où siégeaient, avec MM. de Villèle et Corbières, les représentans principaux de cette opinion, prit la direction des affaires.

On a dit que l'Angleterre et l'Autriche, inquiètes des bons rapports qui avaient longtemps existé entre l'administration du duc de Richelieu et le cabinet de Saint-Pétersbourg, et craignant que les affaires d'Orient n'eussent pour effet de resserrer cette alliance, un peu relâchée depuis les congrès de Troppau et de Laybach, avaient secrètement travaillé à préparer ce changement de ministère. Je n'ai à cet égard aucune donnée positive. Ce qu'on a publié de la correspondance de lord Castlereagh ne contient absolument rien qui soit de nature à nous faire présumer le jugement que les hommes d'état de l'Angleterre, et en particulier l'ambassadeur britannique à Paris, portèrent sur l'avènement du nouveau cabinet. On apprend seulement par une lettre de cet ambassadeur, antérieure de plus d'une année, qu'il avait vu avec satisfaction les commencemens de la faveur de la personne qui passa plus tard pour avoir contribué à frayer à M. de Villèle et à ses amis politiques l'accès du pouvoir. Voici ce qu'il écrivait à son gouvernement le 9 novembre 1820 :

« Le roi s'étant plaint à plusieurs reprises de la tristesse de la cour, et ayant fait entendre que l'absence de société depuis le renvoi du duc Decazes lui rendait son existence très pénible, il était depuis longtemps évident que sa majesté saisirait la première occasion de se créer des rapports confidentiels avec quelque personne dont les manières et la conversation pussent l'amuser dans ses momens de loisir. Il n'existe plus aucun doute sur celle qui est honorée de cette distinction. La vicomtesse du Cayla, ... se trouvant engagée dans un procès avec son mari, a cru nécessaire, il y a quelques mois, de s'adresser directement à sa majesté pour lui demander sa protection. Sa conversation ayant plu au roi, il lui a exprimé le désir qu'elle renouvelât sa visite, et il en est résulté une si grande intimité, que non-seulement elle passe une grande partie de son temps dans l'appartement de sa majesté, mais qu'une correspondance épistolaire occupe les heures où elle est absente des Tuileries. Pour être juste envers M^{me} du Cayla, je dois ajouter que sa majesté ne pouvait admettre dans sa société une personne plus éminemment distinguée par ses qualités intellectuelles et personnelles. »

Le parti ultra-royaliste, dont le nom seul, trois ans auparavant,

était encore pour la France et même pour l'Europe un objet de terreur, était donc enfin maître du pays, et par l'effet des changemens que les faits accomplis dans cet intervalle avaient apportés à l'état des esprits, son triomphe, accueilli avec une satisfaction plus ou moins complète par plusieurs de ceux qui l'avaient jadis tant redouté, était accepté par beaucoup d'autres avec résignation. La majorité de la nation le voyait avec défiance, avec inquiétude; mais lasse de tant d'agitations, un peu désenchantée par le triste avortement des tentatives démocratiques, elle n'était pas disposée encore à seconder la vive opposition que le parti libéral commençait déjà à la tribune et dans les journaux contre un ministère dont il avait favorisé l'avènement, et bien moins encore à s'associer aux complots des sociétés secrètes organisées depuis quelque temps sur tous les points du royaume, à l'exemple des carbonari italiens. Ces complots, facilement réprimés, n'eurent d'autre résultat que le supplice de quelques malheureux presque tous fort obscurs, et leur condamnation, en frappant de terreur les ennemis de la royauté, sembla, comme à l'ordinaire, fortifier le pouvoir, en attendant qu'elle devînt contre lui un chef d'accusation, une cause d'impopularité. C'est pour la dernière fois que la France vit alors dresser l'échafaud politique.

Le ministère, appuyé dans les chambres par une imposante majorité, et en dehors de ces assemblées par une opinion ardente dont la bruyante exaltation, au milieu du découragement des autres partis, pouvait lui faire croire qu'il représentait véritablement le sentiment public, était donc en mesure de diriger la politique du gouvernement dans le sens du royalisme le plus prononcé. Déjà, tout en supprimant la censure préalable qui pesait temporairement sur les journaux depuis la mort du duc de Berri, il avait substitué aux lois si libérales votées trois ans auparavant pour régler le régime de la presse périodique une législation nouvelle dont le but évident était de la placer dans la dépendance du pouvoir. D'autres mesures, conçues dans le même esprit et réclamées par le parti victorieux, se préparaient; mais toutes les préoccupations intérieures ne tardèrent pas à s'effacer en quelque sorte devant une question extérieure qui tenait dans l'Europe entière tous les esprits en suspens : je veux parler de la situation de l'Espagne.

Les ultra-royalistes demandaient à grands cris qu'une armée française passât les Pyrénées pour aller délivrer Ferdinand VII, prisonnier de la révolution, et le rétablir dans l'exercice de ce qu'ils appelaient ses droits légitimes. Le cabinet était loin d'avoir à cet égard des idées aussi arrêtées. M. de Villèle, qui ne tarda pas à en devenir le chef, et qui dès lors en était le membre le plus considérable, éprouvait pour cette intervention, et en général pour tout ce qui

pouvait aboutir à une guerre, une répugnance fondée, il faut le dire, moins sur un sentiment réel de modération ou sur une appréciation plus ou moins éclairée des grands intérêts de la France que sur la crainte de déranger l'équilibre financier et d'arrêter les progrès de la prospérité matérielle du pays, dont le développement était à ses yeux l'unique objet de la politique. Comme le ministère précédent, il eût voulu se borner à opérer en Espagne une transaction qui fît de Ferdinand VII un roi constitutionnel investi de pouvoirs suffisants pour assurer le maintien de l'ordre; mais une telle transaction n'eût satisfait, ni au-delà ni en-deçà des Pyrénées, le parti ultra-monarchique. Sur la pente où le nouveau cabinet se trouvait placé par les espérances même que son avènement avait fait concevoir à ce parti, il ne lui était pas possible de s'arrêter à ce terme moyen, bien difficile d'ailleurs à mettre en pratique. Les royalistes espagnols, se croyant désormais sûrs d'un appui, coururent aux armes. Les insurrections, la guerre civile éclatèrent de toutes parts. Les constitutionnels modérés qui composaient alors le ministère espagnol, compromis par les efforts même qu'ils avaient faits pour s'interposer entre les partis extrêmes, durent céder la place à de purs révolutionnaires, et l'on put dire, non sans quelque exagération, mais avec une certaine vraisemblance, que l'action d'une force étrangère était devenue indispensable pour préserver la Péninsule du renouvellement des horreurs qui avaient désolé la France en 1793.

M. de Villèle résistait pourtant encore, mais la position devenait difficile, d'autant plus que, dans le conseil même, l'intervention comptait des partisans, et que le ministre des affaires étrangères surtout, M. de Montmorency, inclinait fortement dans ce sens. Pour gagner du temps en donnant une satisfaction au moins apparente à ses adversaires, M. de Villèle consentit à ce que la question fût portée devant le congrès qui était sur le point de se réunir à Vérone pour délibérer, comme cela avait été convenu à Laybach, sur les affaires d'Italie et de Grèce. Il fut décidé que M. de Montmorency s'y rendrait, non pas pour proposer formellement l'intervention de la France comme déjà résolue par le gouvernement du roi, mais pour demander aux souverains alliés et à leurs ministres jusqu'à quel point ce gouvernement, s'il s'y décidait, pourrait compter sur leur approbation et sur leur concours.

Le parti de l'intervention était certain d'avance de l'appui de la Russie, mais il s'en fallait de beaucoup qu'il pût se tenir assuré de celui de l'Angleterre et de l'Autriche. Pour des motifs en partie différens, mais qui pouvaient tous être ramenés à une considération principale et dominante, la crainte de voir la France reprendre une action importante dans la politique européenne, ces deux puissances

répugnaient également à ce qu'elle portât ses armes dans la Péninsule. Il y avait pourtant entre elles cette différence, que l'Autriche, gênée par le précédent de son intervention à Naples et par les argumens dont elle s'était servie pour obtenir en cette circonstance l'assentiment de l'empereur Alexandre, eût pu difficilement s'opposer d'une manière directe à la marche d'une armée française contre les révolutionnaires espagnols, et se trouvait réduite, pour y mettre obstacle, à la ressource des insinuations et des artifices, tandis que l'Angleterre trouvait dans les protestations formelles qu'elle avait faites contre les déclarations de Troppau un texte facile à concilier avec ses objections aux projets supposés de la France.

Dans ces graves conjonctures, le gouvernement britannique jugea que la présence du marquis de Londonderry était indispensable à Vérone, comme elle l'avait été aux congrès de Vienne et d'Aix-la-Chapelle. Il se disposait donc à partir pour le continent muni d'instructions qu'il avait rédigées lui-même, et qui lui prescrivaient de refuser son concours à toute intervention matérielle dans les affaires d'Espagne, lorsque le 12 avril 1822, dans un accès d'aliénation mentale dont ceux qui l'approchaient avaient déjà depuis quelques semaines reconnu les symptômes, il se donna la mort : il n'avait que cinquante-trois ans. Les fatigues excessives des négociations et des débats parlementaires auxquels il venait de prendre part contribuèrent sans doute à cette catastrophe; mais, autant qu'on peut en juger par des révélations encore incomplètes, on doit en chercher la cause déterminante et immédiate dans de misérables tracasseries de cour.

On sait que la mort du marquis de Londonderry fut le signal d'un grand changement dans la direction des relations extérieures de l'Angleterre. S'il eût vécu plus longtemps, il est permis de croire qu'il se serait vu bientôt obligé ou de quitter les affaires, ou de faire un pas de plus dans la voie où l'avaient déjà fait entrer ses protestations contre les doctrines proclamées à Troppau et à Laybach. Quelque attaché qu'il pût être, à raison de ses opinions personnelles et des souvenirs sur lesquels se fondaient son importance et sa renommée, à la grande alliance qui gouvernait l'Europe depuis 1814, il ne lui eût pas été possible, à lui ministre de la libre Angleterre, de continuer à en faire partie alors que cette alliance, pour complaire aux nouvelles théories de l'empereur Alexandre, ne se contentait plus de combattre en fait la révolution, et promulguait hautement les principes du droit divin, absolu, indéfectible de la royauté. Le sentiment britannique ne pouvait s'accommoder à de telles doctrines, il ne le pouvait pas surtout dans une circonstance où elles devaient s'exprimer et se réaliser au moyen de l'occupation

de l'Espagne par les forces de la France, dont l'influence sur ce pays est, depuis près de deux siècles, l'objet de la constante jalousie du peuple anglais. Ce que lord Londonderry aurait dû faire lui-même sous peine de perdre le pouvoir, mais ce qui lui eût été malaisé, engagé comme il l'était par ses antécédens, — son successeur Canning, porté au pouvoir par la force de l'opinion malgré l'aversion du roi et de la plupart des ministres, le fit sans difficulté, sans hésitation, avec l'ardeur et l'entraînement aventureux de son caractère : il rompit ouvertement avec la politique du continent, il brisa les liens de la grande alliance, et dès ce moment l'Angleterre, encore dirigée pendant quelques années dans son gouvernement intérieur par les conseils du vieux torysme, entra résolument dans cette carrière de diplomatie libérale, révolutionnaire même, où elle a marché depuis presque sans interruption.

Je viens de raconter l'ensemble des actes diplomatiques de lord Castlereagh. J'ai dit, en commençant mon récit, que ces actes, sérieusement étudiés, étaient de nature à modifier favorablement le jugement un peu sévère que l'on a souvent porté sur ce célèbre ministre. Il ne fut sans doute pas, même au point de vue restreint de la politique extérieure, un homme d'état de premier ordre. Les succès prodigieux auxquels il eut le bonheur d'attacher son nom furent, pour la plupart, le résultat d'événemens trop indépendans de son action personnelle pour qu'il en rejaillisse sur lui une gloire comparable à celle de lord Chatham faisant succéder, par la puissance de son indomptable énergie, les triomphes éclatans de la guerre de sept ans aux revers humilians qui en avaient marqué le début, ni même à celle du second Pitt soutenant seul, au milieu des revers, le drapeau de l'indépendance européenne contre l'ascendant alors tout-puissant de la France républicaine ou impériale. Lord Castlereagh n'appartenait pas à cette famille des politiques du premier rang. Il n'était pas de ceux qui maîtrisent les circonstances et qui changent les conditions dans lesquelles le hasard les a placés; mais il avait le mérite bien grand et bien rare de se rendre compte de ces conditions, de savoir apprécier ces circonstances et d'en tirer tout le parti possible. Il possédait à un haut degré le courage, la patience, la sagacité. Il est des temps et des pays où cela suffit pour faire de grandes choses.

